# LA RELIGIEUSE.

Tom. 1.



*Je pensai lui dire en me jettant entre ses bras. eh! plut à Dieu.*

# LA RELIGIEUSE;

## PAR DIDEROT.

---

TOME PREMIER.

---

Prix 42 sous

ex libris Lesouef le 15 nivose an 6 année 1798

A PARIS,

Chez { LE PRIEUR, Libraire, rue de Savoie, n°. 12.
BARBA, rue des Arts, n°. 27.

DE L'IMPRIMERIE D'ANDRE.

AN CINQUIÈME (1797, v. st.)

# LA RELIGIEUSE.



La réponse du marquis de Croismare, s'il m'en fait une, me fournira les premières lignes de ce récit. Avant que de lui écrire, j'ai voulu le connoître. C'est un homme du monde ; il s'est illustré au service ; il est âgé, il a été marié ; il a une fille et deux fils qu'il aime, et dont il est chéri. Il a de la naissance, des lumières, de l'esprit, de la gaieté, du goût pour les beaux arts, et surtout de l'originalité. On m'a fait l'éloge de sa sensibilité, de son honneur et de sa probité, et j'ai vu, par tout ce qu'on m'en a dit, que je ne m'étois point compromise en m'adressant à lui ; mais il n'est pas à présumer qu'il s'intéresse à mon sort sans savoir qui je suis, et

c'est ce motif qui me détermine à vaincre mon amour-propre et ma répugnance, en entreprenant ces mémoires où je peins une partie de mes malheurs sans talent et sans art, avec la naïveté d'un enfant de mon âge, et la franchise de mon caractère. Comme mon protecteur pourroit exiger ou que peut-être la fantaisie me prendroit de les achever dans un tems où les faits auroient cessé d'être présens à ma mémoire, j'ai pensé que l'abrégé qui les termine, et la profonde impression qui m'en restera tant que je vivrai, suffiroient pour me les rappeller avec exactitude.

Mon père étoit avocat. Il avoit épousé ma mère dans un âge assez avancé; il en eut trois filles. Il avoit plus de fortune qu'il n'en falloit pour les établir solidement; mais pour cela il falloit au moins que sa tendresse fût également partagée, et il s'en manque bien que je puisse dire que cela fût

ainsi. Certainement je valois mieux que mes sœurs par les agrémens de l'esprit et de la figure, le caractère et les talens, et il sembloit que mes parens en fussent affligés. Ce que la nature et l'application m'avoient accordé d'avantages sur mes sœurs, devenant pour moi une source de chagrins, pour être aimée, chérie, fêtée, excusée toujours comme elles l'étoient, dès mes plus jeunes ans, j'ai desiré de pouvoir faire un échange avec elles. S'il arrivoit qu'on dit à ma mère : vous avez des enfans charmans.... jamais cela ne s'entendoit de moi. J'étois quelquefois bien vengée de cette injustice; mais les éloges que j'avois reçus me coûtoient si cher quand nous étions seuls, que j'aurois autant aimé des injures; plus les étrangers m'avoient donné de préférence, plus on avoit d'humeur lorsqu'ils étoient sortis. Oh ! combien j'ai pleuré de fois de n'être pas née laide, bête, sotte, or-

gueilleuse; en un mot, avec tous les travers qui leur réussissoient auprès de nos parens! Je me suis demandé d'où venoit cette bisarrerie dans un père, une mère, d'ailleurs honnêtes, justes et pieux. Vous l'avouerai-je, monsieur ? Quelques discours échappés à mon père, dans sa colère, car il étoit violent, quelques circonstances rassemblées dans différens intervalles, des mots de voisins, des propos de valets m'en ont fait soupçonner une raison qui les excusoit un peu. Peut-être mon père avoit-il quelqu'incertitude sur ma naissance; peut-être rappellois-je à ma mère une faute qu'elle avoit commise, ou l'ingratitude d'un homme qu'elle avoit trop aimé : que sais-je? Mais quand toutes ces idées seroient fausses, que risquerois-je à vous les confier? Vous brûlerez cet écrit, et je vous promets de brûler vos réponses. Comme nous étions venues au monde à peu d'intervalle les unes des autres,

nous devînmes grandes toutes les trois ensemble. Il se présenta des partis. Ma sœur aînée fut recherchée par un jeune homme charmant. Bientôt je m'apperçus qu'il me distinguoit et que je devenois l'objet de ses assiduités, bientôt je sentis tout ce que cette préférence pouvoit m'attirer de chagrins, et j'en avertis ma mère. C'est peut-être la seule chose que j'aie faite de ma vie qui lui ait été agréable ; et voici comment j'en fus récompensée. Quatre jours après, ou du moins à peu de jours, on me dit qu'on avoit arrêté ma place dans un couvent, et dès le lendemain j'y fus conduite. J'étois si mal à la maison, que cet évènement ne m'affligea point, et j'allai à Sainte-Marie, c'est mon premier couvent, avec beaucoup de gaieté. Cependant l'amant de ma sœur ne me voyant plus, m'oublia et devint son époux. Il s'appelle M. K*** ; il est notaire, et demeure à Corbeil, où il fait le plus

mauvais ménage du monde. Ma seconde sœur fut mariée à un M. Bauchon, marchand de soieries, à Paris, rue Quincampoix, et vit assez bien avec lui.

Mes deux sœurs établies, je crus qu'on penseroit à moi, et que j'allois sortir du couvent. J'avois alors seize ans et demi. On avoit fait des dots assez considérables à mes sœurs; je me promettois un sort égal au leur, et ma tête s'étoit remplie de projets séduisans, lorsqu'on me fit demander au parloir. C'étoit le père Séraphin, directeur de ma mère; il avoit été aussi le mien, ainsi il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite : il s'agissoit de m'engager à prendre l'habit. Je me récriai sur cette étrange proposition, et je lui déclarai nettement que je ne sentois aucun goût pour l'état religieux. Tant pis, me dit-il, car vos parens se sont dépouillés pour vos sœurs, et je ne vois

plus ce qu'ils pourroient pour vous dans la situation étroite où ils se sont réduits. Voyez, mademoiselle, il faut ou entrer pour toujours dans cette maison, ou s'en aller dans quelque couvent de province, où l'on vous recevra pour une modique pension et d'où vous ne sortirez qu'à la mort de vos parens qui peut se faire attendre encore long-tems.... Je me plaignis avec amertume, et je versai un torrent de larmes. La supérieure étoit prévenue, elle m'attendoit au retour du parloir. J'étois dans un désordre qui ne se peut expliquer. Elle me dit : et qu'avez-vous, ma chère enfant ? (Elle savoit mieux que moi ce que j'avois.) Comme vous voilà ! Mais on n'a jamais vu un désespoir pareil au vôtre ; vous me faites trembler. Est-ce que vous avez perdu monsieur votre père ou madame votre mère ? — Je pensai lui dire, en me jettant entre ses bras : eh ! plût à Dieu !.... Je me contentai de lui ré-

pondre: je n'ai ni père ni mère, je suis une malheureuse qu'on a oubliée et qu'on veut enfermer ici toute vive. — Elle laissa passer le torrent, elle attendit le moment de la tranquillité. Je lui expliquai plus clairement ce qu'on venoit de m'annoncer. Elle parut avoir pitié de moi, elle m'embrassa, elle m'encouragea à ne point prendre un état pour lequel je ne sentois aucun goût; elle me promit de prier, de remontrer, de solliciter. O monsieur, combien ces supérieures de couvent sont artificieuses! vous n'en avez point d'idée. Elle écrivit en effet. Elle n'ignoroit pas les réponses qu'on lui feroit, elle me les communiqua; ce n'est qu'après bien du tems que j'ai appris à douter de sa bonne-foi. Cependant le terme qu'on avoit mis à ma résolution arriva; elle vint m'en instruire avec la tristesse la mieux étudiée. D'abord elle demeura sans parler, ensuite elle me jetta quelques

mots de douleur d'après lesquels je compris le reste. Ce fut encore une scène de désespoir ; je n'en aurai guères d'autres à vous peindre. Savoir se contenir est leur grand art. Ensuite elle me dit, en vérité ; je crois que ce fut en pleurant : eh bien ! mon enfant, vous allez donc nous quitter ! chère enfant, nous ne vous reverrons plus !... et d'autres propos que je n'entendis pas. J'étois renversée sur une chaise, ou je gardois le silence, ou je criois, ou j'étois immobile, ou je me levois, ou j'allois tantôt m'appuyer contre les murs, tantôt exhaler ma douleur sur son sein. Voilà ce qui s'étoit passé lorsqu'elle ajouta : mais, que ne faites-vous une chose ? Voyez, mais n'allez pas dire au moins que je vous en ai donné le conseil ; vous savez garder un secret : je ne voudrois pas, pour toute chose au monde, qu'on eût un reproche à me faire. Qu'est-ce qu'on demande de vous ? Que vous preniez

le voile ? Eh bien ! que ne le prenez-vous ? A quoi cela vous engage-t-il ? à rien, à demeurer encore deux ans avec nous. On ne sait ni qui meurt ni qui vit ; deux ans, c'est du tems, il peut arriver bien des choses en deux ans... Elle joignit à ces propos insidieux tant de caresses, tant de protestations d'amitié, tant de faussetés douces, je savois où j'étois, je ne savois où l'on me mèneroit, et je me laissai persuader. Elle écrivit donc à mon père ; sa lettre étoit très-bien ; oh ! pour cela on ne peut mieux : ma peine, ma douleur, mes réclamations n'étoient point dissimulées ; je vous assure qu'une fille plus fine que moi y auroit été trompée ; cependant on finissoit par donner mon consentement. Avec quelle célérité tout fut préparé ! Le jour fut pris, mes habits faits, le moment de la cérémonie arrivé, sans que j'apperçoive aujourd'hui le moindre intervalle entre ces choses. J'oubliois de vous

dire que je vis mon père et ma mère, que je n'épargnai rien pour les toucher, et que je les trouvai inflexibles. Ce fut un M. l'abbé Blin, docteur de Sorbonne, qui m'exhorta, et M. l'évêque d'Alep qui me donna l'habit. Cette cérémonie n'est pas gaie par elle-même, ce jour-là elle fut des plus tristes. Quoique les religieuses s'empressassent autour de moi pour me soutenir, vingt fois je sentis mes genoux se dérober, et je me vis prête à tomber sur les marches de l'autel. Je n'entendois rien, je ne voyois rien; j'étois stupide; on me menoit et j'allois, on m'interrogeoit et l'on répondoit pour moi. Cependant cette cruelle cérémonie prit fin; tout le monde se retira, et je restai au milieu du troupeau auquel on venoit de m'unir. Mes compagnes m'ont entourée, elle m'embrassent et se disent : mais voyez donc, ma sœur, comme elle est belle! comme ce voile noir relève la

blancheur de son teint ! comme le bandeau lui sied ! comme il lui arrondit le visage ! comme il étend ses joues ! comme cet habit fait sortir sa taille et ses bras !.... Je les écoutois à peine, j'étois désolée ; cependant il faut que j'en convienne, quand je fus seule dans ma cellule, je me ressouvins de leurs flatteries ; je ne pus m'empêcher de les vérifier à mon petit miroir, et il me sembla qu'elles n'étoient pas tout-à-fait fausses. Il y a des honneurs attachés à ce jour, on les exagéra pour moi ; mais j'y fus peu sensible, et l'on affecta de croire le contraire et de me le dire, quoiqu'il fût clair qu'il n'en étoit rien. Le soir, au sortir de la prière, la supérieure se rendit dans ma cellule. En vérité, me dit-elle, après m'avoir un peu considérée, je ne sais pourquoi vous avez tant de répugnance pour cet habit, il vous fait à merveille, et vous êtes charmante ; sœur Suzanne est une

une très-belle religieuse, on vous en aimera davantage. Çà, voyons un peu, marchez...... Vous ne vous tenez pas assez droite, il ne faut pas être courbée comme cela.... Elle me composa la tête, les pieds, les mains, la taille, les bras; ce fut presque une leçon de Marcel sur les graces monastiques, car chaque état a les siennes. Ensuite elle s'assit et me dit : c'est bien; mais à présent parlons un peu sérieusement. Voilà donc deux ans de gagnés; vos parens peuvent changer de résolution; vous-même vous voudrez peut-être rester ici quand ils voudront vous en tirer; cela ne seroit point du tout impossible. — Madame, ne le croyez pas. —Vous avez été long-tems parmi nous, mais vous ne connoissez pas encore notre vie; elle a ses peines sans doute, mais elle a aussi ses douceurs...... — Vous vous doutez bien de tout ce qu'elle put me dire du monde et du cloître, cela est écrit par-tout, et par-tout de la

même manière ; car, graces à Dieu ! on m'a fait lire tout ce que les religieux ont dit de leur état qu'ils connoissent bien et qu'ils détestent. contre le monde qu'ils aiment, qu'ils déchirent et qu'ils ne connoissent pas.

Je ne vous ferai pas le détail de mon noviciat ; si l'on observoit toute son austérité, on n'y résisteroit pas, mais c'est le tems le plus doux de la vie monastique. Une mère des novices est la sœur la plus indulgente qu'on a pu trouver. Son étude est de vous dérober toutes les épines de l'état, c'est un cours de séduction la plus subtile et la mieux apprêtée. C'est elle qui épaissit les ténèbres qui vous environnent, qui vous berce, qui vous endort en vous séduisant, qui vous fascine ; la nôtre s'attacha à moi particulièrement. Je ne pense pas qu'il y ait aucune ame jeune et sans expérience, à l'épreuve de cet art funeste. Le monde a ses précipices, mais je n'imagine pas

qu'on y arrive par une pente aussi facile. Si j'avois toussé, j'étois dispensée de l'office, du travail, de la prière, je me couchois de meilleure heure, je me levois plus tard ; la règle cessoit pour moi. Imaginez, monsieur, qu'il y avoit des jours où je soupirois après l'instant de me sacrifier. Il ne se passe pas une histoire fâcheuse dans le monde qu'on ne vous en parle ; on arrange les vraies, on en fait de fausses, et puis ce sont des louanges sans fin, et des actions de graces à Dieu qui nous mettent à couvert de ces humiliantes disgraces. Cependant approcha ce tems que j'avois quelquefois hâté par mes desirs. Alors je devins rêveuse, je sentis mes répugnances se réveiller et s'accroître. J'allois les porter à la supérieure ou à notre mère des novices. Ces femmes se vengent bien de l'ennui que vous leur portez, car il ne faut pas croire qu'elles s'amusent du rôle hypocrite qu'elles font, et des sottises qu'elles

sont forcées le vous répéter ; cela devient à la fin si usé et si maussade pour elles, mais elles s'y déterminent et cela pour un millier d'écus qu'il en revient à la maison. Voilà l'objet important pour lequel elles mentent toute leur vie, et préparent à de jeunes innocentes un désespoir de quarante, de cinquante années, et peut-être un malheur éternel ; car, il est sûr, monsieur, que sur cent religieuses qui meurent avant cinquante ans, il y en a cent tout juste de damnées, sans compter celles qui deviennent folles, stupides ou furieuses en attendant.

Il arriva un jour qu'il s'en échappa une de ces dernières de la cellule où on la tenoit renfermée. Je la vis. Voilà l'époque de mon bonheur ou de mon malheur, selon, monsieur, la manière dont vous en userez avec moi. Je n'ai jamais rien vu de si hideux. Elle étoit échevelée et presque sans vêtement ; elle traînoit des chaînes de fer ; ses

yeux étoient égarés ; elle s'arrachoit les cheveux ; elle se frappoit la poitrine avec les poings ; elle couroit ; elle hurloit ; elle se chargeoit elle-même et les autres des plus terribles imprécations ; elle cherchoit une fenètre pour se précipiter. La frayeur me saisit, je tremblai de tous mes membres, je vis mon sort dans celui de cette infortunée, et sur-le-champ il fut décidé dans mon cœur que je mourrois mille fois plutôt que de m'y exposer. On pressentit l'effet que cet évènement pourroit faire sur mon esprit ; on crut devoir le prévenir. On me dit sur cette religieuse, je ne sais combien de mensonges ridicules qui se contredisoient : qu'elle avoit déjà l'esprit dérangé quand on l'avoit reçue ; qu'elle avoit eu un grand effroi dans un tems critique ; qu'elle étoit devenue sujette à des visions : qu'elle se croyoit en commerce avec les anges : qu'elle avoit entendu des novateurs d'une morale outrée qui

l'avoient si fort épouvantée des jugemens de Dieu, que sa tête ébranlée en avoit été renversée ; qu'elle ne voyoit plus que des démons, l'enfer et des gouffres de feu ; qu'elles étoient bien malheureuses, qu'il étoit inoui qu'il y eût jamais eu un pareil sujet dans la maison ; et sais-je encore quoi ? Cela ne prit point auprès de moi. A tout moment ma religieuse folle me revenoit à l'esprit, et je me renouvellois le serment de ne faire aucun vœu.

Le voici pourtant arrivé ce moment où il s'agissoit de montrer si je savois me tenir parole. Un matin, après l'office, je vis entrer la supérieure chez moi. Elle tenoit une lettre. Son visage étoit celui de la tristesse et de l'abattement ; les bras lui tomboient, il sembloit que sa main n'eût pas la force de soulever cette lettre ; elle me regardoit, des larmes sembloient rouler dans ses yeux ; elle se taisoit et moi

aussi, elle attendoit que je parlasse la première, j'en fus tentée, mais je me retins. Elle me demanda comment je me portois; que l'office avoit été bien long aujourd'hui; que j'avois un peu toussé; que je lui paroissois indisposée. A tout cela je répondis: non, ma chère mère. Elle tenoit toujours sa lettre d'une main pendante; au milieu de ces questions elle la posa sur ses genoux, et sa main la cachoit en partie; enfin, après avoir tourné autour de quelques questions sur mon père, sur ma mère, voyant que je ne lui demandois point ce que c'étoit que ce papier, elle me dit: voilà une lettre.... A ce mot je sentis mon cœur se troubler, et j'ajoutai d'une voix entrecoupée et avec des lèvres tremblantes: elle est de ma mère. — Vous l'avez dit; tenez, lisez... — Je me remis un peu, je pris la lettre, je la lus d'abord avec assez de fermeté; mais à mesure que j'avançois, la frayeur, l'indigna-

tion, la colère, le dépit, différentes passions se succédant en moi, j'avois différens tons, différentes voix, et je faisois différens mouvemens. Quelquefois je tenois à peine ce papier, ou je le tenois comme si j'eusse voulu le déchirer, ou je le serrois violemment comme si j'avois été tentée de le froisser et de le jeter loin de moi. — Eh bien ! mon enfant, querépondrons-nous à cela ? — Madame, vous le savez. — Mais non ? je ne le sais pas. Les tems sont malheureux, votre famille a souffert des pertes ; les affaires de vos sœurs sont dérangées, elles ont l'une et l'autre beaucoup d'enfans ; on s'est épuisé pour elles en les mariant, on se ruine pour les soutenir. Il est impossible qu'on vous fasse un certain sort ; vous avez pris l'habit, on a fait des dépenses, par cette démarche vous avez fait concevoir des espérances, on a répandu dans le monde que vous faisiez incessamment profession. Au reste, comp-

tez toujours sur tous mes secours. Je n'ai jamais attiré personne en religion, c'est un état où Dieu nous conduit, et il est très-dangereux de mêler sa voix à la sienne. Je n'entreprendrai point de parler à votre cœur, si la grace ne lui dit rien; jusqu'à présent je n'ai point à me reprocher le malheur d'une autre, je ne voudrois pas commencer par vous, mon enfant, vous qui m'êtes si chère. Je n'ai point oublié que c'est à ma persuasion que vous avez fait les premières démarches, et je ne souffrirai point qu'on en abuse pour vous engager au-delà de votre volonté. Voyons donc ensemble, concertons-nous. Voulez-vous faire profession ? — Non, madame ? — Vo s ne vous sentez aucun goût pour l'état religieux ? — Non, madame ? — Vous n'obéirez point à vos parens ? — Non, madame. — Que voulez-vous donc devenir ? — Tout, excepté religieuse. Je ne le veux pas être, je ne

le serai pas. — Eh bien ! vous ne le serez pas. Voyons, arrangeons une réponse à votre mère.... — Nous convînmes de quelques idées. Elle écrivit et me montra sa réponse qui me parut encore très-bien. Cependant on me dépêcha le directeur de la maison ; on m'envoya le docteur qui m'avoit prêchée à ma prise d'habit ; on me recommanda à la mère des novices ; je vis monsieur l'évêque d'Alep ; j'eus des lances à rompre avec des femmes pieuses qui se mêlèrent de mon affaire sans que je les connusse ; c'étoient des conférences continuelles avec des moines et des prêtres ; mon père vint, mes sœurs m'écrivirent ; ma mère parut la dernière ; je résistai à tout. Cependant le jour fut pris pour ma profession, on ne négligea rien pour obtenir mon consentement ; mais quand on vit qu'il étoit inutile de le solliciter, on prit le parti de s'en passer.

On me renferma dans ma cellule ; on m'imposa le silence ; je fus séparée de tout le monde, abandonnée à moi-même, et je vis qu'on étoit résolu de disposer de moi sans moi. Je ne voulois point m'engager, c'étoit un point décidé, et toutes les terreurs fausses ou vraies qu'on me jetoit sans cesse ne m'ébranloient pas. Cependant j'étois dans un état déplorable, je ne savois point ce qu'il pouvoit durer, et s'il venoit à cesser, je savois encore moins ce qui pouvoit m'arriver. Au milieu de ces incertitudes, je pris un parti dont vous jugerez, monsieur, comme il vous plaira. Je ne voyois plus personne, ni la supérieure, ni la mère des novices, ni mes compagnes. Je fis avertir la première, et je feignis de me rapprocher de la volonté de mes parens ; mais mon dessein étoit de finir cette persécution avec éclat et de protester publiquement contre la violence qu'on méditoit. Je dis donc

qu'on étoit maître de mon sort, qu'on pouvoit en disposer comme on voudroit, qu'on exigeoit que je fisse profession, et que je la ferois. Voilà la joie répandue dans toute la maison, les caresses revenues avec toutes les flatteries et toute la séduction. « Dieu » avoit parlé à mon cœur ; personne » n'étoit plus faite pour l'état de per» fection que moi. Il étoit impossible » que cela ne fût pas, on s'y étoit » toujours attendu. On ne remplit pas » ses devoirs avec tant d'édification et » de constance, quand on n'y est pas » vraiment appelée. La mère des no» vices n'avoit jamais vu dans aucune » de ses élèves de vocation aussi bien » caractérisée ; elle étoit toute surprise » du travers que j'avois pris, mais elle » avoit toujours bien dit à notre mère » supérieure qu'il falloit tenir bon et » que cela passeroit ; que les meilleu» res religieuses avoient eu de ces mo» mens-là ; que c'étoient des sugges-

tions

» tions du mauvais esprit qui redou-
» bloit ses efforts, lorsqu'il étoit sur
» le point de perdre sa proie; que j'al-
» lois lui échapper; qu'il n'y avoit
» plus que des roses pour moi; que les
» obligations de la vie religieuse me
» paroîtroient d'autant plus supporta-
» bles, que je me les étois plus for-
» tement exagérées; que cet appésan-
» tissement subit du joug étoit une
» grace du ciel, qui se servoit de ce
» moyen pour l'alléger... » Il me pa-
roissoit assez singulier que la même
chose vînt de Dieu ou du Diable, se-
lon qu'il leur plaisoit de l'envisager.
Il y a beaucoup de circonstances pa-
reilles dans la religion, et ceux qui
m'ont consolée m'ont souvent dit de
mes pensées, les uns, que c'étoient
autant d'instigations de Satan; et les
autres autant d'inspirations de Dieu.
Le même mal vient ou de Dieu qui
nous éprouve, ou du Diable qui nous
tente.

Je me conduisis avec discrétion. Je crus pouvoir me répondre de moi. Je vis mon père, il me parla froidement; je vis ma mère, elle m'embrassa; je reçus des lettres de congratulation de mes sœurs et de beaucoup d'autres. Je sus que ce seroit un M. Sornin, vicaire de Saint-Roch, qui feroit le sermon, et M. Thierry, chancelier de l'Université, qui recevroit mes vœux. Tout alla bien jusqu'à la veille du grand jour, excepté qu'ayant appris que la cérémonie seroit clandestine; qu'il y auroit très-peu de monde, et que la porte de l'église ne seroit ouverte qu'aux parens, j'appellai par la tourière toutes les personnes de notre voisinage, mes amis, mes amies; j'eus la permission d'écrire à quelques-unes de mes connoissances. Tout ce concours auquel on ne s'attendoit guère se présenta; il fallut le laisser entrer, et l'assemblée fut telle à-peu-près qu'il la falloit pour mon projet. O

monsieur ! que la nuit qui précéda fut terrible pour moi ! Je ne me couchai point. J'étois assise sur mon lit. J'appellois Dieu à mon secours, j'élevois mes mains au ciel, je le prenois à témoin de la violence qu'on me faisoit. Je me représentois mon rôle au pied des autels, une jeune fille protestant à haute voix contre une action à laquelle elle paroît avoir consenti ; le scandale des assistans, le désespoir des religieuses, la fureur de mes parens. O Dieu ! que vais-je devenir ?.... En prononçant ces mots il me prit une défaillance générale, je tombai évanouie sur mon traversin; un frisson général dans lequel mes genoux se frappoient et mes dents se battoient avec bruit, succéda à cette défaillance ; à ce frisson une chaleur terrible. Mon esprit se troubla. Je ne me souviens ni de m'être déshabillée, ni d'être sortie de ma cellule ; cependant on me trouva nue en chemise, étendue par

terre à la porte de la supérieure, sans mouvement et presque sans vie. J'ai appris ces choses depuis. Le matin, je me trouvai dans ma cellule, mon lit environné de la supérieure, de la mère des novices et de celles qu'on appelle les assistantes. J'étois fort abattue. On me fit quelques questions, on vit par mes réponses que je n'avois aucune connoissance de ce qui s'étoit passé, et l'on ne m'en parla pas. On me demanda comment je me portois, si je persistois dans ma sainte résolution, et si je me sentois en état de supporter la fatigue du jour. Je répondis qu'oui, et contre leur attente rien ne fut dérangé.

On avoit tout disposé dès la veille. On sonna les cloches pour apprendre à tout le monde qu'on alloit faire une malheureuse. On vint me parer; ce jour est un jour de toilette. Aprésent que je me rappelle toutes ces cérémonies, il me semble qu'elles avoient quelque

chose de solemnel et de bien touchant pour une jeune innocente que son penchant n'entraîneroit point ailleurs. On me conduisit à l'église, on célébra la saintemesse. Le bonvicairequi me soupçonnoit une résignation que je n'avois point, me fit un long sermon où il n'y avoit pas un mot qui ne fût à contre-sens; c'étoit quelque chose de bien ridicule que tout ce qu'il me disoit de mon bonheur, de la grace, de mon courage, de mon zèle, de ma faveur et de tous les beaux sentimens qu'il me supposoit. Cependant, ce contraste de son éloge et de la démarche que j'allois faire me troubla, j'eus des momens d'incertitude, mais qui durèrent peu. Je n'en sentis que mieux que je manquois de tout ce qu'il falloit avoir pour être une bonne religieuse. Enfin, le moment terrible arriva. Lorsqu'il fallut entrer dans le lieu où je devois prononcer le vœu de mon engagement, je ne me trouvai plus de jambes; deux

de mes compagnes me prirent sous les bras, j'avois la tête renversée sur une d'elles, et je me traînois. Je ne sais ce qui se passoit dans l'ame des assistans; mais ils voyoient une jeune victime mourante qu'on portoit à l'autel, et il s'échappoit de toutes parts des soupirs et des sanglots, au milieu desquels je suis bien sûre que ceux de mon père et de ma mère ne se firent point entendre. Tout le monde étoit debout; il y avoit de jeunes personnes montées sur des chaises et attachées aux barreaux de la grille, et il se faisoit un profond silence, lorsque l'évêque qui présidoit à ma profession, me dit: Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous de dire la vérité? — Je le promets. — Est-ce de votre plein gré et de votre libre volonté que vous êtes ici? — Je répondis, non; mais celles qui m'accompagnoient répondirent pour moi, oui. — Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu chasteté, pauvreté et

obéissance ? — J'hésitai un moment ; le prêtre attendit, et je répondis : non, monseigneur. — Il recommença : Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance ? — Je lui répondis d'une voix plus ferme : non, monseigneur, non. — Il s'arrêta et me dit : Mon enfant, remettez-vous et écoutez-moi. — Monseigneur, lui dis-je, vous me demandez si je promets à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance, je vous ai bien entendu, et je vous réponds que non..... Et me tournant ensuite vers les assistans entre lesquels il s'étoit élevé un assez grand murmure, je fis signe que je voulois parler ; le murmure cessa et je dis : « Messieurs, et » vous sur-tout mon père et ma mère, » je vous prends tous à témoins ».... A ces mots une des sœurs laissa tomber le voile de la grille, et je vis qu'il étoit inutile de parler. Les religieuses m'entourèrent, m'accablèrent de re-

proches; je les écoutai sans mot dire. On me conduisit dans ma cellule, où l'on m'enferma sous la clef.

Là, seule, livrée à mes réflexions, je commençai à rassurer mon ame, je revins sur ma démarche, et je ne m'en repentis point. Je vis qu'après l'éclat que j'avois fait, il étoit impossible que je restasse ici long-tems, et que peut-être on n'oseroit pas me remettre au couvent. Je ne savois ce qu'on feroit de moi : mais je ne voyois rien de pis que d'être religieuse malgré soi. Je demeurai enfermée sans entendre parler de qui que ce fût. Celles qui m'apportoient à manger entroient, mettoient mon dîner à terre, et s'en alloient sans mot dire. Au bout d'un mois on m'apporta des habits de séculière, je quittai ceux de la maison; la supérieure vint et me dit de la suivre. Je la suivis jusqu'à la porte conventuelle, où je montai dans une voiture; j'y trouvai ma mère seule qui

m'attendoit, je m'assis sur le devant et le carosse partit. Nous restâmes l'une vis-à-vis de l'autre quelque tems sans mot dire ; j'avois les yeux baissés, et je n'osois la regarder. Je ne sais ce qui se passoit dans mon ame, mais tout-à-coup je me jetai à ses pieds, et je penchai ma tête sur ses genoux ; je ne lui disois rien, mais je sanglottois et j'étouffois. Elle me repoussa durement sans parler. Je ne me relevai pas ; le sang me vint au nez ; je saisis une de ses mains malgré qu'elle en eût, et l'arrosant de mes larmes et de mon sang qui couloit, appuyant ma bouche sur cette main, je la baisois et je lui disois : vous êtes toujours ma mère, je suis toujours votre enfant... — Et elle me répondit en me poussant encore plus violemment et arrachant sa main d'entre les miennes : relevez-vous, malheureuse, relevez-vous. — Je lui obéis, je me rassis et je tirai ma coëffe sur mon visage. Elle

avoit mis tant d'autorité et de fermeté dans le son de sa voix, que je n'osois la regarder. Mes larmes et le sang qui couloit de mon nez se mêloient ensemble, descendoient le long de mes bras, et j'en étois toute couverte sans que je m'en apperçusse. A quelques mots qu'elle dit, je conçus que sa robe et son linge en avoient été tachés, et que cela lui déplaisoit. Nous arrivâmes à la maison, où l'on me conduisit tout de suite à une petite chambre qu'on m'avoit préparée. Je me jetai encore à ses genoux sur l'escalier, je la retins par son vêtement; mais tout ce que j'en obtins, ce fut de tourner la tête de mon côté, et de me regarder avec un mouvement d'indignation de la bouche et des yeux, que vous concevez mieux que je ne puis vous le rendre.

J'entrai dans ma nouvelle prison où je passai six mois, sollicitant tous les jours inutilement la grace de lui par-

ler, de voir mon père ou de leur écrire. On m'apportoit à manger, on me servoit, une domestique m'accompagnoit à la messe les jours de fête et me renfermoit. Je lisois, je travaillois, je pleurois, je chantois, et c'est ainsi que mes journées se passoient. Un sentiment secret me soutenoit, c'est que j'étois libre, et que mon sort, quelque dur qu'il fût, pouvoit changer. Mais il étoit décidé que je serois religieuse, et je le fus.

Tant d'inhumanité, tant d'opiniâtreté de la part de mes parens ont achevé de confirmer ce que je soupçonnois de ma naissance ; je n'ai jamais pu trouver d'autres moyens de les excuser. Ma mère craignoit apparemment que je ne revinsse un jour sur le partage des biens, que je ne redemandasse ma légitime, et que je n'associasse un enfant naturel à des enfans légitimes. Mais ce qui n'étoit qu'une conjecture, va se tourner en certitude.

Tandis que j'étois enfermée à la maison, je faisois peu d'exercices extérieurs de religion ; cependant on m'envoyoit à confesse la veille des grandes fêtes. Je vous ai dit que j'avois le même directeur que ma mère ; je lui parlai, je lui exposai toute la dureté de la conduite qu'on avoit tenue avec moi depuis environ trois ans Il la savoit. Je me plaignis de ma mère sur-tout avec amertume et ressentiment. Ce prêtre étoit entré tard dans l'état religieux, il avoit de l'humanité ; il m'écouta tranquillement, et me dit : mon enfant, plaignez votre mère, plaignez-la plus encore que vous ne la blâmez. Elle a l'ame bonne ; soyez sûre que c'est malgré elle qu'elle en use ainsi. — Malgré elle, monsieur ! Et qu'est-ce qui peut l'y contraindre ? Ne m'a-t-elle pas mise au monde ? et quelle différence y a-t-il entre mes sœurs et moi ? — Beaucoup. — Beaucoup ! Je n'entends rien à votre réponse..... J'allois

entrer dans la comparaison de mes sœurs et de moi, lorsqu'il m'arrêta et me dit : allez, allez, l'inhumanité n'est pas le vice de vos parens ; tâchez de prendre votre sort en patience et de vous en faire du moins un mérite devant Dieu. Je verrai votre mère, et soyez sûre que j'emploierai pour vous servir tout ce que je puis avoir d'ascendant sur son esprit... — Ce *beaucoup* qu'il m'avoit repondu fut un trait de lumière pour moi ; je ne doutai plus de la vérité de ce que j'avois pensé sur ma naissance.

Le samedi suivant, vers les cinq heures et demie du soir, à la chûte du jour, la servante qui m'étoit attachée monta et me dit : madame votre mère dit que vous vous habilliez... Une heure après, madame dit que vous descendiez avec moi... Je trouvai à la porte un carrosse où nous montâmes la domestique et moi, et j'appris que nous allions aux Feuillans chez le

père Séraphin. Il nous attendoit, il étoit seul. La domestique s'éloigna, et moi j'entrai dans le parloir. Je m'assis inquiète et curieuse de ce qu'il avoit à me dire. Voici comme il me parla: mademoiselle, l'apologie de la conduite sévère de vos parens va s'expliquer pous vous, j'en ai obtenu la permission de madame votre mère. Vous êtes sage, vous avez de l'esprit, de la fermeté; vous êtes dans un âge où l'on pourroit vous confier même un secret qui ne vous concerneroit pas. Il y a long-tems que j'ai exhorté pour la première fois madame votre mère à vous révéler celui que vous allez apprendre, elle n'a jamais pu s'y résoudre; il est dur pour une mère d'avouer une faute grave à son enfant! vous connoissez son caractère, il ne va guère avec la sorte d'humiliation d'un certain aveu. Elle a cru pouvoir sans cette ressource vous amener à ses desseins, elle s'est trompée, elle en est

fâchée, elle revient aujourd'hui à mon conseil, et c'est elle qui m'a chargé de vous annoncer que vous n'étiez pas la fille de M. Simonin. — Je lui répondis sur-le-champ : je m'en étois doutée. — Voyez à présent, mademoiselle, considérez, pesez, jugez si madame votre mère peut sans le consentement, même avec le consentement de monsieur votre père, vous unir à des enfans dont vous n'êtes point la sœur ; si elle peut avouer à monsieur votre père un fait sur lequel il n'a déjà que trop de soupçons. — Mais, monsieur, qui est mon père ? — Mademoiselle, c'est ce qu'on ne m'a pas confié. Il n'est que trop certain, mademoiselle, ajouta-t-il, qu'on a prodigieusement avantagé vos sœurs, et qu'on a pris toutes les précautions imaginables par les contrats de mariage, par le dénaturer des biens, par les stipulations, par les fidéi-commis et autres moyens de réduire à rien votre légitime, dans

le cas que vous puissiez un jour vous adresser aux loix pour la redemander. Si vous perdez vos parens, vous trouverez peu de chose; vous refusez un couvent, peut-être regretterez-vous de n'y pas être. — Cela ne se peut, monsieur, je ne demande rien. — Vous ne savez pas ce que c'est que la peine, le travail, l'indigence. — Je connois du moins le prix de la liberté, et le poids d'un état auquel on n'est point appellé. — Je vous ai dit ce que j'avois à vous dire, c'est à vous, mademoiselle, à faire vos réflexions... Ensuite il se leva. — Monsieur, encore une question. — Tant qu'il vous plaira. — Mes sœurs savent-elles ce que vous m'avez appris? — Non, mademoiselle. — Comment ont-elles donc pu se résoudre à dépouiller leur sœur? car c'est ce qu'elles me croient. — Ah! mademoiselle, l'intérêt! l'intérêt! elles n'auroient point obtenu les partis considérables qu'elles ont trouvés.

Chacun songe à soi dans ce monde, et je ne vous conseille pas de compter sur elles si vous venez à perdre vos parens; soyez sûre qu'on vous disputera jusqu'à un liard la petite portion que vous aurez à partager avec elles. Elles ont beaucoup d'enfans, ce prétexte sera trop honnête pour vous réduire à la mendicité. Et puis elles ne peuvent plus rien, ce sont les maris qui font tout; si elles avoient quelques sentimens de commisération, les secours qu'elles vous donneroient à l'insu de leurs maris, deviendroient une source de divisions domestiques. Je ne vois que de ces choses-là, ou des enfans abandonnés même légitimes, ou des enfans secourus aux dépens de la paix domestique. Et puis, mademoiselle, le pain qu'on reçoit est bien dur. Si vous m'en croyez, vous vous reconcilierez avec vos parens; vous ferez ce que votre mère doit attendre de vous, vous entrerez en re-

ligion, on vous fera une petite pension avec laquelle vous passerez des jours sinon heureux, du moins supportables. Au reste, je ne vous célerai pas que l'abandon apparent de votre mère, son opiniâtreté à vous renfermer, et quelques autres circonstances qui ne me reviennent plus, mais que j'ai sues dans le tems, ont produit exactement snr votre père le même effet que sur vous; votre naissance lui étoit suspecte : elle ne lui est plus, et sans être dans la confidence, il ne doute point que vous ne lui apparteniez comme enfant que par la loi qui les attribue à celui qui porte le titre d'époux. Allez, mademoiselle, vous êtes bonne et sage, pensez à ce que vous venez d'apprendre.

Je me levai, je me mis à pleurer. Je vis qu'il étoit lui-même attendri, il leva doucement les yeux au ciel et me reconduisit. Je repris la domestique qui m'avoit accompagnée, nous

remontâmes en voiture, et nous rentrâmes à la maison. Il étoit tard. Je rêvai une partie de la nuit à ce qu'on venoit de me révéler, j'y rêvai encore le lendemain. Je n'avois point de père, le scrupule m'avoit ôté ma mère; des précautions prises pour que je ne pusse prétendre aux droits de ma naissance légale; une captivité domestique fort dure; nulle espérance, nulle ressource. Peut-être que si l'on se fût expliqué plutôt avec moi, après l'établissement de mes sœurs, on m'eût gardée à la maison qui ne laissoit pas que d'être fréquentée, il se seroit trouvé quelqu'un à qui mon caractère, mon esprit, ma figure et mes talens auroient paru une dot suffisante : la chose n'étoit pas encore impossible, mais l'éclat que j'avois fait au couvent la rendoit plus difficile : on ne conçoit guère comment une fille de dix-sept à dix-huit ans a pu se porter à cette extrémité sans une fermeté peu commune; les

hommes louent beaucoup cette qualité, mais il me semble qu'ils s'en passent volontiers dans celles dont ils se proposent de faire leurs épouses. C'étoit pourtant une ressource à tenter avant que de songer à un autre parti ; je pris celui de m'en ouvrir à ma mère, et je lui fis demander un entretien qui me fut accordé.

C'étoit dans l'hyver. Elle étoit assise dans un fauteuil devant le feu ; elle avoit le visage sévère, le regard fixe et les traits immobiles. Je m'approchai d'elle, je me jetai à ses pieds, et je lui demandai pardon de tous les torts que j'avois. C'est, me répondit-elle, par ce que vous m'allez dire que vous le mériterez. Levez-vous, votre père est absent, vous avez tout le tems de vous expliquer. Vous avez vu le père Séraphin, vous savez enfin qui vous êtes et ce que vous pouvez attendre de moi, si votre projet n'est pas de me punir toute ma vie

d'une faute que je n'ai déjà que trop expiée. Eh bien, mademoiselle, que me voulez-vous ? Qu'avez-vous résolu ? — Maman, lui répondis-je, je sais que je n'ai rien et que je ne dois prétendre à rien. Je suis bien éloignée d'ajouter à vos peines de quelque nature qu'elles soient; peut-être m'auriez-vous trouvée plus soumise à vos volontés, si vous m'eussiez instruite plutôt de quelques circonstances qu'il étoit difficile que je soupçonnasse; mais enfin je sais, je me connois, et il ne me reste qu'à me conduire en conséquence de mon état. Je ne suis plus surprise des distinctions qu'on a mises entre mes sœurs et moi, j'en reconnois la justice, j'y souscris ; mais je suis toujours votre enfant, vous m'avez porté dans votre sein, et j'espère que vous ne l'oublierez pas. — Malheur à moi, ajoute-t-elle vivement, si je ne vous avouois pas autant qu'il est en mon

pouvoir ! — Eh bien ! maman, lui dis-je, rendez-moi vos bontés ; rendez-moi votre présence ; rendez-moi la tendresse de celui qui se croit mon père. — Peu s'en faut, ajouta-t-elle, qu'il ne soit presque aussi certain sur votre naissance que vous et moi. Je ne vous vois jamais à côté de lui sans entendre ses reproches, il me les adresse par la dureté dont il en use avec vous ; n'espérez point de lui les sentimens d'un père tendre. Et puis vous l'avouerai-je, vous me rappelez une trahison, une ingratitude si odieuse de la part d'un autre, que je n'en puis supporter l'idée ; cet homme se montre sans cesse entre vous et moi, il me repousse, et la haine que je lui dois se répand sur vous. — Quoi! lui dis-je, ne puis-je espérer que vous me traitiez, vous et M. Simonin, comme une étrangère, une inconnue que vous auriez accueillie par humanité ? — Nous ne

le pouvons ni l'un ni l'autre. Ma fille, n'empoisonnez pas ma vie plus long-tems. Si vous n'aviez point de sœurs, je sais ce que j'aurois à faire; mais vous en avez deux, et elles ont l'une et l'autre une famille nombreuse. Il y a long-tems que la passion qui me soutenoit s'est éteinte, la conscience a repris ses droits. — Mais celui à qui je dois la vie.... — Il n'est plus, il est mort sans se ressouvenir de vous, et c'est le moindre de ses forfaits.. En cet endroit sa figure s'altéra, ses yeux s'allumèrent, l'indignation s'empara de son visage; elle vouloit parler, mais elle n'articuloit plus, le tremblement de ses lèvres l'en empêchoit. Elle étoit assise, elle pencha sa tête sur ses mains pour me dérober les mouvemens violens qui se passoient en elle; elle demeura quelque tems dans cet état, puis elle se leva, fit quelques tours dans la chambre sans mot dire; elle contraignoit ses larmes qui couloient avec

peine, et elle disoit : le monstre ! il n'a pas dépendu de lui qu'il ne vous ait étouffé dans mon sein par toutes les peines qu'il m'a causées; mais Dieu nous a conservées l'une et l'autre pour que la mère expiât sa faute par l'enfant. Ma fille, vous n'avez rien, vous n'aurez jamais rien. Le peu que je puis faire pour vous, je le dérobe à vos sœurs, voilà les suites d'une foiblesse. Cependant j'espère n'avoir rien à me reprocher en mourant, j'aurai gagné votre dot par mon économie. Je n'abuse point de la facilité de mon époux, mais je mets tous les jours à part ce que j'obtiens de tems en tems de sa libéralité. J'ai vendu ce que j'avois de bijoux, et j'ai obtenu de lui de disposer à mon gré du prix qui m'en est revenu. J'aimois le jeu, je ne joue plus; j'aimois les spectacles, je m'en suis privée ; j'aimois la compagnie, je vis retirée ; j'aimois le faste, j'y ai renoncé. Si vous entrez en religion,

ligion, comme c'est ma volonté et celle de M. Simonin, votre dot sera le fruit de ce que je prends sur moi tous les jours. — Mais, maman, lui dis-je, il vient encore ici quelques gens de bien, peut-être s'en trouvera-t-il un qui, satisfait de ma personne, n'exigera pas même les épargnes que vous avez destinées à mon établissement.—Il n'y faut plus penser, votre éclat vous a perdue.—Le mal est-il sans ressource ?—Sans ressource. — Mais si je ne me trouve point un époux, est-il nécessaire que je m'enferme dans un couvent ? — A moins que vous ne veuillez perpétuer ma douleur et mes remords jusqu'à ce que j'aie les yeux fermés. Il faut que j'y vienne; vos sœurs dans ce moment terrible seront autour de mon lit; voyez si je pourrai vous voir au milieu d'elles; quel seroit l'effet de votre présence dans ces derniers momens ! Ma fille, car vous l'êtes malgré moi, vos sœurs ont obtenu des

loix un nom que vous tenez du crime; n'affligez pas une mère qui expire, laissez-la descendre paisiblement au tombeau; qu'elle puisse se dire à elle-même lorsqu'elle sera sur le point d'aller devant le grand juge, qu'elle a réparé sa faute autant qu'il étoit en elle; qu'elle puisse se flatter qu'après sa mort vous ne porterez point le trouble dans la maison, et que vous ne revendiquerez pas des droits que vous n'avez point. — Maman, lui dis-je, soyez tranquille là-dessus, faites venir un homme de loi, qu'il dresse un acte de renonciation, et je souscrirai à tout ce qu'il vous plaira. — Cela ne se peut; un enfant ne se déshérite pas lui-même, c'est le châtiment d'un père et d'une mère justement irrités; s'il plaisoit à Dieu de m'appeller demain, demain il faudroit que j'en vinsse à cette extrémité et que je m'ouvrisse à mon mari, afin de prendre de concert les mêmes mesures. Ne m'exposez point

à une indiscrétion qui me rendroit odieuse à ses yeux et qui entraîneroit des suites qui vous déshonoreroient. Si vous me survivez, vous resterez sans nom, sans fortune et sans état ; malheureuse, dites-moi ce que vous deviendrez ; quelles idées voulez-vous que j'emporte en mourant ? Il faudra donc que je dise à votre père...... Que lui dirai-je ? Que vous n'êtes pas son enfant!.... Ma fille, s'il ne falloit que se jetter à vos pieds pour obtenir de vous... Mais vous ne sentez rien, vous avez l'ame inflexible de votre père.....
—En ce moment M. Simonin entra ; il vit le désordre de sa femme, il l'aimoit ; il étoit violent, il s'arrêta tout court, et tournant des regards terribles sur moi, il me dit : sortez. S'il eût été mon père, je ne lui aurois pas obéi, mais il ne l'étoit pas. Il ajouta, en parlant au domestique qui m'éclairoit : dites-lui qu'elle ne reparoisse plus.

Je me renfermai dans ma petite prison. Je rêvai à ce que ma mère m'avoit dit; je me jettai à genoux, je priaiDieu qu'il m'inspirât; je priai longtems, je demeurai le visage collé contre terre : on n'invoque presque jamais la voix du ciel que quand on ne sait à quoi se résoudre, et il est rare alors qu'elle ne nous conseille pas d'obéir. Ce fut le parti que je pris. On veut que je sois religieuse, peut-être est-ce aussi la volonté de Dieu ; eh bien! je le serai : puisqu'il faut que je sois malheureuse , qu'importe où je le sois !.... Je priai celle qui me servoit de m'avertir quand mon père seroit sorti. Dès le lendemain je demandai à ma mère de la voir ; elle me fit répondre qu'elle avoit promis le contraire à M. Simonin, mais que je pouvois lui écrire avec un crayon qu'on me donna. J'écrivis donc sur un bout de papier (ce fatal papier s'est retrouvé, et l'on ne s'en est que trop bien

servi contre moi. ) « Maman, je suis
» fâchée de toutes les peines que je
» vous ai causées, je vous en demande
» pardon; mon dessein est de les finir.
» Ordonnez de moi tout ce qu'il vous
» plaira; si c'est votre volonté que
» j'entre en religion, je souhaite que
» ce soit aussi celle de Dieu ».…. La
servante prit cet écrit et le porta à ma
mère. Elle remonta un moment après,
et elle me dit avec transport : mademoiselle, puisqu'il ne falloit qu'un mot
pour faire le bonheur de votre père,
de votre mère et le vôtre, pourquoi
s'être fait prier si long-tems? Monsieur et madame ont un visage que je
ne leur ai jamais vu depuis que je suis
ici, ils se querelloient sans cesse à
votre sujet, dieu merci je ne verrai
plus cela…. Tandis qu'elle me parloit,
je pensois que je venois de signer mon
arrêt de mort; et ce pressentiment,
monsieur, se vérifiera si vous m'abandonnez. Quelques jours se passèrent

sans que j'entendisse parler de rien; mais un matin, sur les neuf heures, ma porte s'ouvrit brusquement, c'étoit M. Simonin qui entroit en robe-de-chambre et en bonnet de nuit. Depuis que je savois qu'il n'étoit pas mon père, sa présence ne me causoit que de la terreur. Je me levai, je lui fis la révérence. Il me sembla que j'avois deux cœurs : je ne pouvois penser à ma mère sans m'attendrir, sans avoir envie de pleurer; il n'en étoit pas ainsi de M. Simonin. Il est sûr qu'un père inspire une sorte de sentiment qu'on n'a pour personne au monde que lui ; on ne sait pas cela sans s'être trouvé comme moi vis-à-vis d'un homme qui a porté long-tems, et qui vient de perdre cet auguste caractère ; les autres l'ignoreront toujours. Si je passois de sa présence à celle de ma mère, il me sembloit que j'étois une autre. Il me dit : Suzanne, reconnoissez-vous ce billet? — Oui, monsieur. — L'avez-vous

écrit librement ? — Je ne saurois dire qu'oui. — Etes-vous du moins résolue à exécuter ce qu'il promet ? — Je le suis. — N'avez-vous de prédilection pour aucun couvent ? — Non, ils me sont indifférens. — Il suffit. Voilà ce que je répondis, mais malheureusement cela ne ſut point écrit. Pendant une quinzaine que je passai sans entendre parler de rien, il me parut qu'on s'étoit adressé à différentes maisons religieuses, et que le scandale de ma démarche avoit empêché qu'on ne me reçût postulante. On fut moins difficile à Longchamp, et cela sans doute parce qu'on insinua que j'étois musicienne et que j'avois de la voix. On m'exagéra bien les peines qu'on avoit eues et la grace qu'on me faisoit de m'accepter dans cette maison, on m'engagea même à écrire à la supérieure. Je ne sentois pas les suites de ce témoignage par écrit qu'on exigeoit, on craignoit apparemment qu'un jour je ne revinsse

contre mes vœux ; on vouloit avoir une attestation de ma propre main qu'ils avoient été libres ; sans ce motif, comment cette lettre, qui devoit rester entre les mains de la supérieure, auroit-elle passé dans la suite entre les mains de mes beau-frères ? Mais fermons vîte les yeux là-dessus, ils me montrent M. Simonin comme je ne veux pas le voir ; il n'est plus. Je fus conduite à Longchamp, ce fut ma mère qui m'accompagna. Je ne demandai point à dire adieu à M. Simonin, j'avoue que la pensée ne m'en vint qu'en chemin. On m'attendoit ; j'étois annoncée par mon histoire et par mes talens ; on ne me dit rien de l'une, mais on fut très-pressé de voir si l'acquisition qu'on faisoit en valoit la peine. Lorsqu'on se fut entretenu de beaucoup de choses indifférentes, car après ce qui m'étoit arrivé, vous pensez bien qu'on ne me parla ni de Dieu, ni de vocation, ni des dangers du

monde, ni de la douceur de la vie religieuse, et qu'on ne hasarda pas un mot des pieuses fadaises dont on remplit ces premiers momens. La supérieure dit : Mademoiselle, vous savez la musique, vous chantez ; nous avons un clavecin, si vous voulez nous irons dans notre parloir. J'avois l'ame serrée, mais ce n'étoit pas le moment de marquer de la répugnance ; ma mère passa, je la suivis, la supérieure ferma la marche avec quelques religieuses que la curiosité avoit attirées. C'étoit le soir, on m'apporta des bougies, je m'assis, je me mis au clavecin ; je préludai long-tems, cherchant un morceau de musique dans la tête, que j'en ai pleine, et n'en trouvai point ; cependant la supérieure me pressa, et je chantai sans y entendre finesse, par habitude, parce que le morceau m'étoit familier. *Tristes apprêts, pales flambeaux, jour plus affreux que les ténèbres, etc.* Je ne sais ce que cela

produisit, mais on ne m'écouta pas long-tems, on m'interrompit par des éloges que je fus bien surprise d'avoir mérités si promptement et à si peu de frais. Ma mère me remit entre les mains de la supérieure, me donna sa main à baiser, et s'en retourna.

Me voilà donc dans une autre maison religieuse, et postulante, et avec toutes les apparences de postuler de mon plein gré. Mais vous, monsieur, qui connoissez jusqu'à ce moment tout ce qui s'est passé, qu'en pensez-vous? La plupart de ces choses ne furent point alléguées lorsque je voulus revenir contre mes vœux; les unes, parce que c'étoient des vérités destituées de preuves; les autres, parce qu'elles m'auroient rendue odieuse sans me servir : on n'auroit vu en moi qu'un enfant dénaturé, qui flétrissoit la mémoire de ses parens pour obtenir sa liberté. On avoit la preuve de ce qui étoit *contre* moi, ce qui étoit *pour* ne

se pouvoit ni dire ni prouver. Je ne voulus pas même qu'on insinuât aux juges le soupçon de ma naissance ; mon avocat vouloit mettre en cause le directeur de ma mère et le mien, à plus forte raison ne le souffris-je pas. Mais à propos, de peur que je ne l'oublie et que l'envie de me servir ne vous empêche d'en faire la réflexion, sauf votre meilleur avis, je crois qu'il faut taire que je sais la musique et que je touche du clavecin ; il n'en faudroit pas davantage pour me décéler ; l'ostentation de ces talens ne va point avec l'obscurité et la sécurité que je cherche; celles de mon état ne savent point ces choses, et il faut que je les ignore. Si je suis contrainte de m'expatrier, j'en ferai ma ressource. M'expatrier ! mais dites-moi pourquoi cette idée m'épouvante ? C'est que je ne sais où aller ; c'est que je suis jeune et sans expérience ; c'est que je crains les hommes et le vice ; c'est que j'ai tou-

jours vécu renfermée ; et que si j'étois hors de Paris je me croirois perdue dans le monde. Tout cela n'est peut-être pas vrai, mais c'est ce que je sens. Monsieur, que je ne sache pas où aller, ni que devenir, cela dépend de vous.

Les supérieures de Longchamp, ainsi que dans la plupart des maisons religieuses, changent de trois ans en trois ans. C'étoit une madame de Moni qui entroit en charge lorsque je fus conduite dans la maison ; je ne puis vous en dire trop de bien ; c'est pourtant sa bonté qui m'a perdue. C'étoit une femme de sens qui connoissoit le cœur humain ; elle avoit de l'indulgence, quoique personne n'en eût moins besoin : nous étions toutes ses enfans. Elle ne voyoit jamais que les fautes qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'appercevoir, ou dont l'importance ne lui permettoit pas de fermer les yeux : j'en parle sans intérêt ; j'ai fait mon devoir avec exactitude, et elle me

me rendroit la justice que je n'en commis aucune dont elle eût à me punir ou qu'elle eût à me pardonner. Si elle avoit de la prédilection, elle lui étoit inspirée par le mérite ; après cela je ne sais s'il me convient de vous dire qu'elle m'aima tendrement, et que je ne fus pas des dernières entre ses favorites. Je sais que c'est un grand éloge que je me donne, plus grand que vous ne pouvez l'imaginer, ne l'ayant point connue : le nom de favorite est celui que les autres donnent par envie aux bien aimées de la supérieure. Si j'avois quelque défaut à reprocher à madame de Moni, c'est que son goût pour la vertu, la piété, la franchise, la douceur, les talens, l'honnêteté l'entraînoit ouvertement, et qu'elle n'ignoroit pas que celles qui n'y pouvoient prétendre n'en étoient que plus humiliées. Elle avoit aussi le don qui est peut-être plus commun en couvent que dans le monde, de discerner

promptement les esprits : il étoit rare qu'une religieuse qui ne lui plaisoit pas d'abord lui plût jamais. Elle ne tarda pas à me prendre en gré, et j'eus tout d'abord la dernière confiance en elle; malheur à celles dont elle ne l'attiroit pas sans effort ! il falloit qu'elles fussent mauvaises, sans ressource, et qu'elles se l'avouassent. Elle m'entretint de mon aventure à Sainte-Marie; je la lui racontai sans déguisement comme à vous, je lui dis tout ce que je viens de vous écrire; et ce qui regardoit ma naissance, et ce qui tenoit à mes peines, rien ne fut oublié. Elle me plaignit, me consola, me fit espérer un avenir plus doux : cependant le tems du postulat se passa, celui de prendre l'habit arriva, et je le pris. Je fis mon noviciat sans dégoût : je passe rapidement sur ces deux années, parce qu'elles n'eurent rien de triste pour moi que le sentiment secret que je m'avançois pas à pas vers l'entrée d'un

état pour lequel je n'étois point faite. Quelquefois il se renouvelloit avec force, mais aussi-tôt je recourois à ma bonne supérieure, qui m'embrassoit, qui développoit mon ame, qui m'exposoit fortement ses raisons, et qui finissoit toujours par me dire : et les autres états n'ont-ils pas aussi leurs épines? On ne sent que les siennes. Allons, mon enfant, mettons-nous à genoux et prions..... — Alors elle se prosternoit et prioit haut, mais avec tant d'onction, d'éloquence, de douceur, d'élévation et de force, qu'on eût dit que l'esprit de dieu l'inspiroit. Ses pensées, ses expressions, ses images, pénétroient jusqu'au fond du cœur; d'abord on l'écoutoit, peu-à-peu on étoit entraîné, on s'unissoit à elle, l'ame tressailloit, et l'on partageoit ses transports. Son dessein n'étoit pas de séduire, mais certainement c'est ce qu'elle faisoit; on sortoit de chez elle avec un cœur ardent, la joie et l'extase étoient

peintes sur le visage ; on versoit des larmes si douces ! c'étoit une impression qu'elle prenoit elle-même, qu'elle gardoit long-tems et qu'on conservoit. Ce n'est pas à ma seule expérience que je m'en rapporte , c'est à celle de toutes les religieuses. Quelques-unes m'ont dit qu'elles sentoient naître en elles le besoin d'être consolées comme celui d'un très-grand plaisir, et je crois qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus d'habitude pour en venir là. J'éprouvai cependant , à l'approche de ma profession , une mélancolie si profonde qu'elle mit ma bonne supérieure à de terribles épreuves : son talent l'abandonna, elle me l'avoua elle-même. Je ne sais, me dit-elle, ce qui se passe en moi ; il me semble, quand vous venez, que Dieu se retire et que son esprit se taise ; c'est inutilement que je m'excite , que je cherche des idées, que je veux exalter mon ame , je me trouve une femme ordinaire et

bornée ; je crains de parler.... Ah ! chère mère, lui dis-je, quel pressentiment ! Si c'étoit Dieu qui vous rendît muette !.... Un jour que je me sentois plus incertaine et plus abattue que jamais, j'allai dans sa cellule ; ma présence l'interdit d'abord : elle lut apparemment dans mes yeux, dans toute ma personne, que le sentiment profond que je portois en moi étoit au-dessus de ses forces, et elle ne vouloit pas lutter sans la certitude d'être victorieuse. Cependant elle m'entreprit, elle s'échauffa peu-à-peu ; à mesure que ma douleur tomboit, son enthousiasme croissoit : elle se jetta subitement à genoux, je l'imitai. Je crus que j'allois partager son transport, je le souhaitois ; elle prononça quelques mots, puis tout-à-coup elle se tut. J'attendis inutilement ; elle ne parla plus ; elle se releva ; elle fondoit en larmes ; elle me prit par la main, et me serrant entre ses bras : ah ! chère

enfant, me dit-elle, quel effet cruel vous avez opéré sur moi! Voilà qui est fait, l'esprit s'est retiré, je le sens; allez, que Dieu vous parle lui-même, puisqu'il ne lui plaît pas de se faire entendre par moi.... En effet, je ne sais ce qui s'étoit passé en elle, si je lui avois inspiré une méfiance de ses forces qui ne s'est plus dissipée, si je l'avois rendue timide, ou si j'avois vraiment rompu son commerce avec le ciel; mais le talent de consoler ne lui revint plus. La veille de ma profession j'allai la voir: elle étoit d'une mélancolie égale à la mienne. Je me mis à pleurer, elle aussi; je me jettai à ses pieds, elle me bénit, me releva, m'embrassa et me renvoya en disant: je suis lassée de vivre, je souhaite de mourir; j'ai demandé à Dieu de ne point voir ce jour, mais ce n'est pas sa volonté. Allez, je parlerai à votre mère; je passerai la nuit en prières: priez aussi; mais couchez-vous, je

vous l'ordonne.... Permettez, lui répondis-je, que je m'unisse à vous.... Je vous le permets depuis neuf heures jusqu'à onze, pas davantage, pas davantage. A neuf heures et demie je commencerai à prier, et vous aussi ; mais à onze heures vous me laisserez prier seule, et vous vous reposerez. Allez, chère enfant, je veillerai devant Dieu le reste de la nuit.

Elle voulut prier, mais elle ne le put pas. Je dormois ; et cependant cette sainte femme alloit dans les corridors, frappant à chaque porte, éveilloit les religieuses et les faisoit descendre sans bruit dans l'église. Toutes s'y rendirent ; et, lorsqu'elles y furent, elle les invita à s'adresser au ciel pour moi. Cette prière se fit d'abord en silence, ensuite elle éteignit les lumières ; toutes récitèrent ensemble le *miserere*, excepté la supérieure, qui, prosternée au pied des autels, se macéroit cruellement, en disant : O Dieu ! si c'est

par quelque faute que j'ai commise que vous vous êtes retiré de moi, accordez-m'en le pardon. Je ne demande pas que vous me rendiez le don que vous m'avez ôté, mais que vous vous adressiez vous-même à cette innocente qui dort, tandis que je vous invoque ici pour elle. Mon Dieu, parlez-lui, parlez à ses parens, et pardonnez-moi.

Le lendemain, elle entra de bonne-heure dans ma cellule : je ne l'entendis point, je n'étois pas encore éveillée. Elle s'assit à côté de mon lit ; elle avoit posé légèrement une de ses mains sur mon front ; elle me regardoit : l'inquiétude, le trouble et la douleur se succédoient sur son visage, et c'est ainsi qu'elle me parut lorsque j'ouvris les yeux. Elle ne me parla point de ce qui s'étoit passé pendant la nuit, elle me demanda seulement si je m'étois couchée de bonne-heure ; je lui répondis : à l'heure que vous m'avez ordonné. — Si j'avois reposé. — Profondé-

ment. — Je m'y attendois.... — Comment je me trouvois. — Fort bien. Et vous, chère mère ? — Hélas ! me dit-elle, je n'ai vu aucune personne entrer en religion, sans inquiétude, mais je n'ai éprouvé sur aucune autant de trouble que sur vous. Je voudrois bien que vous fussiez heureuse. — Si vous m'aimez toujours, je le serai. — Ah ! s'il ne tenoit qu'à cela ! N'avez-vous pensé à rien pendant la nuit ? — Non. — Vous n'avez fait aucun rêve ? — Aucun. — Qu'est-ce qui se passe à présent dans votre ame ? — Je suis stupide, j'obéis à mon sort sans répugnance et sans goût, je sens que la nécessité m'entraîne, et je me laisse aller. Ah ! ma chère mère, je ne sens rien de cette douce joie, de ce tressaillement, de cette mélancolie, de cette douce inquiétude que j'ai quelquefois remarqués dans celles qui se trouvoient au moment où je suis. Je suis imbécile, je ne saurois même pleurer. On le veut,

il le faut, est la seule idée qui me vienne.... Mais vous ne me dites rien. —Je ne suis pas venue pour vous entretenir, mais pour vous voir et pour vous écouter. J'attends votre mère ; tâchez de ne pas m'émouvoir ; laissez les sentimens s'accumuler dans mon ame ; quand elle en sera pleine, je vous quitterai. Il faut que je me taise : je me connois ; je n'ai qu'un jet, mais il est violent, et ce n'est pas avec vous qu'il doit s'exhaler. Reposez-vous encore un moment, que je vous voie ; dites-moi seulement quelques mots, et laissez-moi prendre ici ce que je viens y chercher. J'irai, et Dieu fera le reste.... —Je me tus, je me penchai sur mon oreiller, je lui tendis une de mes mains qu'elle prit. Elle paroissoit méditer et méditer profondément ; elle avoit les yeux fermés avec effort : quelquefois elle les ouvroit, les portoit en haut et les ramenoit sur moi ; elle s'agitoit, son ame se remplissoit

de tumulte, se composoit et se r'agitoit ensuite. En vérité cette femme étoit née pour être prophêtesse : elle en avoit le visage et le caractère. Elle avoit été belle; mais l'âge, en affaissant ses traits et y pratiquant de grands plis, avoit encore ajouté de la dignité à sa physionomie. Elle avoit les yeux petits; mais ils sembloient ou regarder en elle-même, ou traverser les objets voisins et démêler au-delà, à une grande distance, toujours dans le passé ou dans l'avenir : elle me serroit quelquefois la main avec force : elle demanda brusquement quelle heure il étoit. — Il est bientôt six heures. — Adieu, je m'en vais. On va venir vous habiller : je n'y veux pas être, cela me distrairoit. Je n'ai plus qu'un souci, c'est de garder de la modération dans les premiers momens.

Elle étoit à peine sortie que la mère des novices et mes compagnes arri-

vèrent ; on m'ôta les habits de religion, et l'on me revêtit des habits du monde ; c'est un usage que vous connoissez. Je n'entendis rien de ce qu'on disoit autour de moi, j'étois presque réduite à l'état d'automate, je ne m'apperçus de rien ; j'avois, seulement par intervalles, comme de petits mouvemens convulsifs. On me disoit ce qu'il falloit faire ; on étoit souvent obligé de me le répéter, car je n'entendois pas de la première fois, et je le faisois ; ce n'étoit pas que je pensasse à autre chose, c'est que j'étois absorbée ; j'avois la tête lasse comme quand on s'est excédé de réflexion. Cependant la supérieure s'entretenoit avec ma mère. Je n'ai jamais su ce qui s'étoit passé dans cette entrevue qui dura fort longtems ; on m'a dit seulement que, quand elles se séparèrent, ma mère étoit si troublée qu'elle ne pouvoit retrouver la porte par laquelle elle étoit en-

trée, et que la supérieure étoit sortie les mains fermées et appuyées contre le front.

Cependant les cloches sonnèrent ; je descendis. L'assemblée étoit peu nombreuse. Je fus prêchée bien ou mal, je n'entendis rien : on disposa de moi pendant toute cette matinée qui a été nulle dans ma vie, car je n'en ai jamais connu la durée ; je ne sais ni ce que j'ai fait, ni ce que j'ai dit. On m'a sans doute interrogée, j'ai sans doute répondu ; j'ai prononcé des vœux, mais je n'en ai nulle mémoire, et je me suis trouvée religieuse aussi innocemment que je fus faite chrétienne ; je n'ai pas plus compris à toute la cérémonie de ma profession qu'à celle de mon baptême, avec cette différence que l'une confère la grace et que l'autre la suppose. Eh bien ! monsieur, quoique je n'aie pas réclamé à Longchamp comme j'avois fait à Sainte-Marie, me croyez-vous plus engagée ? J'en ap-

pelle à votre jugement; j'en appelle au jugement de Dieu. J'étois dans un état d'abattement si profond que quelques jours après, lorsqu'on m'annonça que j'étois de chœur, je ne sus ce qu'on vouloit dire. Je demandai s'il étoit bien vrai que j'eusse fait profession; je voulus voir la signature de mes vœux; il fallut joindre à ces preuves le témoignage de toute la communauté, celui de quelques étrangers qu'on avoit appelés à la cérémonie. M'adressant plusieurs fois à la supérieure, je lui disois : cela est donc bien vrai ?.... et je m'attendois toujours qu'elle m'alloit répondre : non, mon enfant, on vous trompe... Son assurance réitérée ne me convainquoit pas, ne pouvant concevoir que, dans l'intervalle d'un jour entier, aussi tumultueux, aussi varié, si plein de circonstances singulières et frappantes, je ne m'en rappelasse aucune, pas même le visage de celles qui m'avoient servie, ni celui du prêtre

qui m'avoit prêchée, ni celui qui avoit reçu mes vœux, le changement de l'habit religieux en habit du monde est la seule chose dont je me ressouvienne; depuis cet instant j'ai été ce qu'on appelle physiquement aliénée. Il a fallu des mois entiers pour me tirer de cet état, et c'est à la longueur de cette espèce de convalescence que j'attribue l'oubli profond de ce qui s'est passé; c'est comme ceux qui ont souffert une longue maladie, qui ont parlé avec jugement, qui ont reçu les sacremens et qui, rendus à la santé, n'en ont aucune mémoire. J'en ai vu plusieurs exemples dans la maison, et je me suis dit à moi-même: voilà apparemment ce qui m'est arrivé le jour que j'ai fait profession. Mais il reste à savoir si ces actions sont de l'homme, et s'il y est, quoiqu'il paroisse y être.

Je fis dans la même année trois pertes intéressantes: celle de mon

père, ou plutôt de celui qui passoit pour tel; il étoit âgé, il avoit beaucoup travaillé, il s'éteignit : celle de ma supérieure et celle de ma mère.

Cette digne religieuse sentit de loin son heure approcher; elle se condamna au silence, elle fit porter sa bière dans sa chambre. Elle avoit perdu le sommeil, et elle passoit les jours et les nuits à méditer et à écrire; elle a laissé quinze méditations qui me semblent à moi de la plus grande beauté: j'en ai une copie. Si quelque jour vous étiez curieux de voir les idées que cet instant suggère, je vous les communiquerois; elles sont intitulées : *les derniers instans de la sœur Moni.*

A l'approche de sa mort, elle se fit habiller; elle étoit étendue sur son lit: on lui administra les derniers sacremens; elle tenoit un christ entre ses bras. C'étoit la nuit: la lueur des flambeaux éclairoit cette scène lugu-

bre. Nous l'entourions, nous fondions en larmes, sa cellule retentissoit de cris, lorsque tout-à-coup ses yeux brillèrent; elle se releva brusquement, elle parla; sa voix étoit presque aussi forte que dans l'état de santé; le don qu'elle avoit perdu lui revint : elle nous reprocha des larmes qui sembloient lui envier un bonheur éternel. — Mes enfans, votre douleur vous en impose. C'est-là, c'est-là, disoit-elle en montrant le ciel, que je vous servirai; mes yeux s'abaisseront sans cesse sur cette maison, j'intercéderai pour vous et je serai exaucée. Approchez toutes que je vous embrasse, venez recevoir ma bénédiction et mes adieux.... C'est en prononçant ces dernières paroles que cette femme rare, qui a laissé après elle des regrets qui ne finiront point, trépassa.

Ma mère mourut au retour d'un petit voyage qu'elle fit sur la fin de l'automne, chez une de ses filles. Elle eut

du chagrin, sa santé avoit été fort affoiblie. Je n'ai jamais su ni le nom de mon père, ni l'histoire de ma naissance. Celui qui avoit été son directeur et le mien, me remit de sa part un petit paquet, c'étoient cinquante louis avec un billet, enveloppés et cousus dans un morceau de linge. Il y avoit dans ce billet: « Mon enfant, c'est peu de » chose, mais ma conscience ne me » permet pas de disposer d'une plus » grande somme; c'est le reste de ce » que j'ai pu économiser sur les petits » présens de M. Simonin. Vivez sain- » tement, c'est le mieux même pour » votre bonheur dans ce monde. Priez » pour moi; votre naissance est la » seule faute importante que j'ai com- » mise, aidez-moi à l'expier, et que » Dieu me pardonne de vous avoir » mise au monde, en considération des » bonnes œuvres que vous ferez. Sur- » tout ne troublez point la famille; et » quoique le choix de l'état que vous

» avez embrassé n'ait pas été aussi
» volontaire que je l'aurois desiré,
» craignez d'en changer. Que n'ai-je
» été renfermée dans un couvent pen-
» dant toute ma vie ! je ne serois pas
» si troublée de la pensée qu'il faut
» dans un moment subir le redoutable
» jugement. Songez, mon enfant, que
» le sort de votre mère dans l'autre
» monde dépend beaucoup de la con-
» duite que vous tiendrez dans celui-
» ci ; Dieu, qui voit tout, m'applique-
» ra dans sa justice tout le bien et tout
» le mal que vous ferez. Adieu, Su-
» zanne ; ne demandez rien à vos
» sœurs, elles ne sont pas en état de
» vous secourir ; n'espérez rien de votre
» père, il m'a précédée ; il a vu le
» grand jour ; il m'attend, ma pré-
» sence sera moins terrible pour lui
» que la sienne pour moi. Adieu en-
» core une fois. Ah ! malheureuse
» mère ! Ah ! malheureuse enfant ! vos
» sœurs sont arrivées, je ne suis pas

» contente d'elles ; elles prennent,
» elles emportent, elles ont, sous les
» yeux d'une mère qui se meurt, des
» querelles d'intérêt qui m'affligent.
» Quand elles s'approchent de mon lit,
» je me retourne de l'autre côté ; que
» verrois-je en elles ? deux créatures
» en qui l'indigence a éteint le senti-
» ment de la nature. Elles soupirent
» après le peu que je laisse, elles font
» au médecin et à la garde des ques-
» tions indécentes qui marquent avec
» quelle impatience elles attendent le
» moment où je m'en irai, et qui les
» saisira de tout ce qui m'environne.
» Elles ont soupçonné, je ne sais com-
» ment, que je pouvois avoir quelque
» argent caché entre mes matelas ; il
» n'y a rien qu'elles n'aient mis en
» œuvre pour me faire lever, et elles
» y ont réussi, mais heureusement
» mon dépositaire étoit venu la veille
» et je lui avois remis ce petit paquet
» avec cette lettre qu'il a écrite sous

» ma dictée. Brûlez la lettre, et quand » vous saurez que je ne suis plus, ce » qui sera bientôt, vous ferez dire une » messe pour moi, et vous y renou- » vellerez vos vœux, car je desire tou- » jours que vous demeuriez en reli- » gion; l'idée de vous imaginer dans » le monde, sans secours, sans appui, » jeune, achèveroit de troubler mes » derniers instans. »

Mon père mourut le 5 janvier, ma supérieure sur la fin du même mois, et ma mère la seconde fête de Noël.

Ce fut la sœur Ste-Christine qui succéda à la mère de Moni. Ah! monsieur, quelle différence entre l'une et l'autre! Je vous ai dit quelle femme c'étoit que la première. Celle-ci avoit le caractere petit, une tête étroite et brouillée de superstitions; elle donnoit dans les opinions nouvelles; elle conféroit avec des Sulpiciens, des Jésuites. Elle prit en aversion toutes les favorites de celle qui l'avoit précédée; en un moment la maison fut pleine de trou-

bles, de haines, de médisances, d'accusations, de calomnies et de persécutions; il fallut s'expliquer sur des questions de théologie où nous n'entendions rien, souscrire à des formules, se plier à des pratiques singulières. La mère Moni n'approuvoit point ces exercices de pénitence qui se font sur le corps; elle ne s'étoit macérée que deux fois dans sa vie : une fois la veille de ma profession, une autre fois dans une pareille circonstance. Elle disoit de ces pénitences, qu'elles ne corrigeoient d'aucun défaut, et qu'elles ne servoient qu'à donner de l'orgueil. Elle vouloit que ses religieuses se portassent bien, et qu'elles eussent le corps sain et l'esprit serein. La première chose qu'elle fit lorsqu'elle entra en charge, ce fut de se faire apporter tous les cilices avec les disciplines, et de défendre d'altérer les alimens avec de la cendre, de coucher sur la dure et de se pourvoir d'aucun de ces instru-

mens. La seconde, au contraire, renvoya à chaque religieuse son cilice et sa discipline, et fit retirer l'ancien et le nouveau testament. Les favorites du règne antérieur ne sont jamais les favorites du règne qui suit. Je fus indifférente, pour ne rien dire de pis, à la supérieure actuelle, par la raison que la précédente m'avoit chérie; mais je ne tardai pas à empirer mon sort par des actions que vous appellerez ou imprudence, ou fermeté, selon le coup-d'œil sous lequel vous le considérerez. La première, ce fut de m'abandonner à toute la douleur que je ressentois de la perte de notre première supérieure, d'en faire l'éloge en toute circonstance, d'occasionner entr'elle et celle qui nous gouvernoit des comparaisons qui n'étoient pas favorables à celle-ci; de peindre l'état de la maison sous les années passées; de rappeler au souvenir la paix dont nous jouissions, l'indulgence qu'on avoit

pour nous, la nourriture, tant spirituelle que temporelle, qu'on nous administroit alors, et d'exalter les mœurs, les sentimens, le caractère de la sœur Moni. La seconde, ce fut de jetter au feu le cilice, et de me défaire de ma discipline, de prêcher mes amies là-dessus, et d'en engager quelques-unes à suivre mon exemple. La troisième, de me pourvoir d'un ancien et d'un nouveau testament. La quatrième, de rejetter tout parti, de m'en tenir au titre de chrétienne, sans accepter le nom de Janséniste ou de Moliniste. La cinquième, de me renfermer rigoureusement dans la règle de la maison, sans vouloir rien faire ni en-delà, ni en-deçà, conséquemment de ne me prêter à aucune action surérogatoire, celles d'obligation ne me paroissant déjà que trop pures; de ne monter à l'orgue que les jours de fête, de ne chanter que quand je serois de chœur; de ne plus souffrir

qu'on abusât de ma complaisance et de mes talens, et qu'on me mît à tout et tous les jours. Je lus les constitutions, je les relus, je les savois par cœur; si l'on m'ordonnoit quelque chose, ou qui n'y fût pas exprimé clairement, ou qui n'y fût pas, ou qui m'y parût contraire, je m'y refusois fermement, je prenois le livre, et je disois : voilà les engagemens que j'ai pris, et je n'en ai point pris d'autres..... Mes discours en entraînèrent quelques-unes. L'autorité des maîtresses se trouva très-bornée : elles ne pouvoient plus disposer de nous comme de leurs esclaves : il ne se passoit presque aucun jour sans quelque scène d'éclat. Dans les cas incertains, mes compagnes me consultoient, et j'étois toujours pour la règle contre le despotisme. J'eus bientôt l'air et peut-être le jeu d'une factieuse. Les grands vicaires de M. l'archevêque étoient sans cesse appelés. Je comparoissois, je

me défendois, je défendois mes compagnes, et il n'est pas arrivé une seule fois qu'on m'ait condamnée, tant j'avois d'attention à mettre la raison de mon côté : il étoit impossible de m'attaquer du côté de mes devoirs, je les remplissois avec scrupule. Quant aux petites graces qu'une supérieure est toujours libre de refuser ou d'accorder, je n'en demandois point. Je ne paroissois point au parloir, et des visites, ne connoissant personne, je n'en recevois point. Mais j'avois brûlé mon cilice, et jetté-là ma discipline ; j'avois conseillé la même chose à d'autres ; je ne voulois entendre parler Jansénisme, ni Molinisme, ni en bien ni en mal. Quand on me demandoit si j'étois soumise à la constitution, je répondois que je l'étois à l'église ; si j'acceptois la bulle, que j'acceptois l'évangile. On visita ma cellule, on y découvrit l'ancien et le nouveau testament. Je m'étois échappée en dis-

rours indiscrets sur l'intimité suspecte de quelques-unes des favorites ; la supérieure avoit des tête-à-tête fort longs et fréquens avec un jeune ecclésiastique, et j'en avois démêlé la raison et le prétexte. Je n'omis rien de ce qui pouvoit me faire craindre, haïr, me perdre, et j'en vins à bout. On ne se plaignit plus de moi aux supérieurs, mais on s'occupa à me rendre la vie dure. On défendit aux autres religieuses de m'approcher, et bientôt je me trouvai seule. J'avois des amies en petit nombre ; on se douta qu'elles chercheroient à se dédommager à la dérobée de la contrainte qu'on leur imposoit, et que, ne pouvant s'entretenir le jour avec moi, elles me visiteroient la nuit ou à des heures défendues ; on nous épia ; on me surprit, tantôt avec l'une, tantôt avec une autre ; l'on fit de cette imprudence tout ce qu'on voulut, et j'en fus châtiée de la manière la plus inhumaine : on

me condamna des semaines entières à passer l'office à genoux, séparée du reste, au milieu du chœur; à vivre de pain et d'eau; à demeurer enfermée dans ma cellule; à satisfaire aux fonctions les plus viles de la maison. Celles qu'on appeloit mes complices, n'étoient guère mieux traitées. Quand on ne pouvoit me trouver en faute, on m'en supposoit; on me donnoit à-la-fois des ordres incompatibles, et l'on me punissoit d'y avoir manqué; on avançoit les heures des offices, des repas; on dérangeoit à mon insu toute la conduite claustrale, et avec l'attention la plus grande, je me trouvai coupable tous les jours, et j'étois tous les jours punie. J'ai du courage, mais il n'en est point qui tienne contre l'abandon, la solitude et la persécution. Les choses en vinrent au point qu'on se fit un jeu de me tourmenter: c'étoit l'amusement de cinquante personnes liguées. Il m'est impossible d'entrer dans tout

le petit détail de ces méchancetés : on m'empêchoit de dormir, de veiller, de prier. Un our on me voloit quelques parties de mon vêtement; une autre fois c'étoient mes clefs ou mon bréviaire; ma serrure se trouvoit embarrassée; ou l'on m'empêchoit de bien faire, ou l'on dérangeoit les choses que j'avois bien faites; on me supposoit des actions et des discours; on me rendoit responsable de tout, et ma vie étoit une suite continuelle de délits réels ou simulés, et de châtimens. Ma santé ne tint point à des épreuves si longues et si dures, je tombai dans l'abattement, le chagrin et la mélancolie. J'allois dans les commencemens chercher de la force au pied des autels, et j'y en trouvois quelquefois. Je flottois entre la résignation et le désespoir, tantôt me soumettant à toute la rigueur de mon sort, tantôt pensant à m'en affranchir par des moyens violens. Il y avoit au fond

du jardin un puits profond : combien de fois j'y suis allée ! combien j'y ai regardé de fois ! Il y avoit à côté un banc de pierre : combien de fois je m'y suis assise, la tête appuyée sur les bords de ce puits ! Combien de fois, dans le tumulte de mes idées, me suis-je levée brusquement et résolue à finir mes peines ! Qu'est-ce qui m'a retenue ? Pourquoi préférois-je alors de pleurer, de crier à haute voix, de fouler mon voile aux pieds, de m'arracher les cheveux et de me déchirer le visage avec les ongles ? Si c'étoit Dieu qui m'empêchoit de me perdre, pourquoi ne pas arrêter aussi tous ces autres mouvemens ? Je vais vous dire une chose qui vous paroîtra fort étrange, peut-être, et qui n'en est pas moins vraie, c'est que je ne doute point que mes visites fréquentes vers ce puits n'aient été remarquées, et que mes cruelles ennemies ne se soient flattées qu'un jour j'accomplirois un

dessein qui bouilloit au fond de mon cœur. Quand j'allois de ce côté, on affectoit de s'en éloigner et de regarder ailleurs. Plusieurs fois j'ai trouvé la porte du jardin ouverte à des heures où elle devoit être fermée, singulièrement les jours où l'on avoit multiplié sur moi les chagrins, où l'on avoit poussé à bout la violence de mon caractère, et où l'on me croyoit l'esprit aliéné. Mais aussi-tôt que je crus avoir deviné que ce moyen de sortir de la vie étoit pour ainsi dire offert à mon désespoir, qu'on me conduisoit à ce puits par la main, et que je le trouverois toujours prêt à me recevoir, je ne m'en souciois plus. Mon esprit se tourna vers d'autres côtés : je me tenois dans les corridors et mesurois la hauteur des fenêtres ; le soir, en me déshabillant, j'essayois sans y penser la force de mes jarretières ; un autre jour je refusois le manger ; je descendois au réfectoire et je restois le dos

appuyé contre la muraille, les mains pendantes à mes côtés, les yeux fermés, et je ne touchois pas aux mets qu'on avoit servis devant moi; je m'oubliois si parfaitement dans cet état, que toutes les religieuses étoient sorties, et je restois. On affectoit alors de se retirer sans bruit, et l'on me laissoit-là; puis on me punissoit d'avoir manqué aux exercices. Que vous dirai-je? On me dégoûta de presque tous les moyens de m'ôter la vie, parce qu'il me sembla que, loin de s'y opposer, on me les présentoit. Nous ne voulons pas apparemment qu'on nous pousse hors de ce monde, et peut-être n'y serois-je plus si elles avoient fait semblant de m'y retenir. Quand on s'ôte la vie, peut-être cherche-t-on à désespérer les autres, et la garde-t-on quand on croit les satisfaire; ce sont des mouvemens qui se passent bien subtilement en nous. En vérité, s'il est possible que je me rappelle mon état

quand j'étois à côté du puits, il me semble que je criois au-dedans de moi à ces malheureuses qui s'éloignoient pour favoriser un forfait : faites un pas de mon côté, montrez-moi le moindre desir de me sauver, accourez pour me retenir, et soyez sûres que vous arriverez trop tard.... En vérité, je ne vivois que parce qu'elles souhaitoient ma mort. L'acharnement à tourmenter et à perdre se lasse dans le monde, il ne se lasse point dans les cloîtres.

J'en étois là, lorsque revenant sur ma vie passée, je songeai à faire résilier mes vœux. J'y rêvai d'abord légèrement; seule, abandonnée, sans appui, comment réussir dans un projet si difficile, même avec tous les secours qui me manquoient ? Cependant cette idée me tranquillisa, mon esprit se rassit, je fus plus à moi; j'évitai des peines, et je supportai plus patiemment celles qui me venoient.

On remarqua ce changement, et l'on en fut étonné ; la méchanceté s'arrêta tout court, comme un ennemi lâche qui vous poursuit, et à qui l'on fait face au moment où il ne s'y attend pas. Une question, monsieur, que j'aurois à vous faire, c'est pourquoi à travers toutes les idées funestes qui passent par la tête d'une religieuse désespérée, celle de mettre le feu à la maison ne lui vient point. Je ne l'ai point eue, ni d'autres non plus, quoique ce soit la chose la plus facile à exécuter : il ne s'agit, un jour de grand vent, que de porter un flambeau dans un grenier, dans un bûcher, dans un corridor. Il n'y a point de couvens brûlés, et cependant dans ces évènemens les portes s'ouvrent, et sauve qui peut. Ne seroit-ce pas qu'on craint le péril pour soi et pour celles qu'on aime, et qu'on dédaigne un secours qui nous est commun avec celles qu'on hait ? Cette dernière idée est bien subtile pour être vraie.

A force de s'occuper d'une chose, on en sent la justice et même l'on en croit la possibilité ; on est bien fort, quand on en est-là. Ce fut pour moi l'affaire d'une quinzaine ; mon esprit va vite. De quoi s'agissoit-il ? De dresser un mémoire et de le donner à consulter ; l'un et l'autre n'étoient pas sans danger. Depuis qu'il s'étoit fait une révolution dans ma tête, on m'observoit avec plus d'attention que jamais ; on me suivoit de l'œil, je ne faisois pas un pas qui ne fût éclairé, je ne disois pas un mot qu'on ne le le pesât. On se rapprocha de moi, on chercha à me sonder ; on m'interrogeoit, on affectoit de la commisération et de l'amitié ; on revenoit sur ma vie passée, on m'accusoit foiblement, on m'excusoit, on espéroit une meilleure conduite, on me flattoit d'un avenir plus doux ; cependant on entroit à tout moment dans ma cellule, le jour, la nuit, sous des prétextes ;

brusquement, sourdement, on entr'ouvroit mes rideaux et l'on se retiroit. J'avois pris l'habitude de coucher habillée; j'en avois une autre, c'etoit celle d'écrire ma confession. Ces jours-là, qui sont marqués, j'allois demander de l'encre et du papier à la supérieure, qui ne m'en refusoit pas. J'attendis donc le jour de la confession, et en l'attendant je rédigeois dans ma tête ce que j'avois à proposer, c'étoit en abrégé tout ce que je viens de vous écrire; seulement je m'expliquois sous des noms empruntés. Mais je fis trois étourderies : la première de dire à la supérieure que j'aurois beaucoup de choses à écrire, et de lui demander sous ce prétexte plus de papier qu'on n'en accorde; la seconde, de m'occuper de mon mémoire, et de laisser là ma confession; et la troisième, n'ayant point fait de confession et n'étant point préparée à cet acte de religion, de ne demeurer

au

au confessionnal qu'un instant. Tout cela fut remarqué, et l'on en conclut que le papier que j'avois demandé avoit été employé autrement que je ne l'avois dit. Mais, s'il n'avoit pas servi à ma confession, comme il étoit évident, quel usage en avois-je fait ? Sans savoir qu'on prendroit ces inquiétudes, je sentis qu'il ne falloit pas qu'on trouvât chez moi un écrit de cette importance ; d'abord je pensai à le coudre dans mon traversin ou dans mes matelas, puis à le cacher dans mes vêtemens, à l'enfouir dans le jardin, à le jetter au feu. Vous ne sauriez croire combien je fus pressée de l'écrire, et combien j'en fus embarassée quand il fut écrit. D'abord je le cachetai, ensuite je le serrai dans mon sein, et j'allai à l'office qui sonnoit. J'étois dans une inquiétude qui se déceloit à mes mouvemens. J'étois assise à côté d'une jeune religieuse qui m'aimoit ; quelquefois je l'avois vue

me regarder en pitié, et verser des larmes : elle ne me parloit point, mais certainement elle souffroit. Au risque de tout ce qui pourroit en arriver, je résolus de lui confier mon papier ; dans un moment d'oraison où toutes les religieuses se mettent à genoux, s'inclinent et sont comme plongées dans leurs stalles, je tirai doucement le papier de mon sein, et je le lui tendis derrière moi, elle le prit et le serra dans son sein. Ce service fut le plus important de ceux qu'elle m'avoit rendus, mais j'en avois reçu beaucoup d'autres ; elle s'étoit occupée des mois entiers à lever sans se compromettre, tous les petits obstacles qu'on apportoit à mes devoirs pour avoir droit de me châtier ; elle venoit frapper à ma porte quand il étoit heure de sortir ; elle rarangeoit ce qu'on dérangeoit ; elle alloit sonner ou répondre quand il le falloit ; elle se trouvoit par-tout où je devois être. J'ignorois tout cela.

Je fis bien de prendre ce parti. Lorsque nous sortîmes du chœur, la supérieure me dit : Sœur Suzanne, suivez-moi... Je la suivis; puis s'arrêtant dans le corridor à une autre porte : voilà, me dit-elle, votre cellule, c'est la sœur Saint-Jérôme qui occupera la vôtre.... J'entrai, et elle avec moi. Nous étions toutes deux assises sans parler, lorsqu'une religieuse parut avec des habits qu'elle posa sur une chaise, et la supérieure me dit : Sœur Suzanne, déshabillez-vous et prenez ce vêtement..... J'obéis devant elle ; cependant elle étoit attentive à tous mes mouvemens. La sœur qui avoit apporté les habits étoit à la porte, elle rentra, emporta ceux que j'avois quittés, sortit, et la supérieure la suivit. On ne me dit point la raison de ces procédés, et je ne la demandai point. Cependant on avoit cherché partout dans ma cellule, on avoit décousu l'oreiller et les matelas, on avoit dé-

placé tout ce qui pouvoit l'être ou l'avoir été; on marcha sur mes pas: on alla au confessionnal, à l'église, dans le jardin, au puits, vers le banc de pierre; je vis une partie de ces recherches, je soupçonnai le reste. On ne trouva rien, mais on n'en resta pas moins convaincu qu'il y avoit quelque chose. On continua de m'épier pendant plusieurs jours : on alloit où j'étois allée, on regardoit par-tout, mais inutilement. Enfin la supérieure crut qu'il n'étoit possible de savoir la vérité que par moi. Elle entra un jour dans ma cellule et elle me dit : Sœur Suzanne, vous avez des défauts, mais vous n'avez pas celui de mentir; dites-moi donc la vérité : qu'avez-vous fait de tout le papier que je vous ai donné? — Madame, je vous l'ai dit. — Cela ne se peut, car vous m'en avez demandé beaucoup, et vous n'avez été qu'un moment au confessionnal. — Il est vrai. — Qu'en avez-vous donc fait?

— Ce que je vous ai dit. — Eh bien! jurez-moi, par la sainte obéissance que vous avez vouée à Dieu, que cela est, et, malgré les apparences, je vous croirai. — Madame, il ne vous est pas permis d'exiger un serment pour une chose si légère, et il ne m'est pas permis de le faire. Je ne saurois jurer. — Vous me trompez, sœur Suzanne, et vous ne savez pas à quoi vous vous exposez. Qu'avez-vous fait du papier que je vous ai donné? — Je vous l'ai dit. — Où est-il? — Je ne l'ai plus. — Qu'en avez-vous fait? — Ce que l'on fait de ces sortes d'écrits qui sont inutiles après qu'on s'en est servi. — Jurez-moi par la sainte obéissance qu'il a été tout employé à écrire votre confession, et que vous ne l'avez plus. Madame, je vous le répète, cette seconde chose n'étant pas plus importante que la première, je ne saurai jurer. Jurez, me dit-elle, ou... — Je ne jurerai point. — Vous ne jurerez

point? — Non madame. — Vous êtes donc coupable? Et de quoi puis-je être coupable? — De tout; il n'y a rien dont vous ne soyez capable. Vous avez affecté de louer celle qui m'avoit précédée, pour me rabaisser; de mépriser les usages qu'elle avoit proscrits, qu'elle avoit abolis, et que j'ai cru devoir rétablir; de soulever toute la communauté; d'enfreindre les règles; de diviser les esprits; de manquer à tous vos devoirs; de me forcer à vous punir, et à punir celles que vous avez séduites, la chose qui me coûte le plus. J'aurois pu sévir contre vous par toutes les voies les plus dures, je vous ai ménagée; j'ai cru que vous reconnoîtriez vos torts, que vous reprendriez l'esprit de votre état, et que vous reviendriez à moi, vous ne l'avez pas fait. Il se passe quelque chose dans votre esprit qui n'est pas bien; vous avez des projets, l'intérêt de la maison est que je les connoisse, et je

les connoîtrai; c'est moi qui vous en réponds. Sœur Suzanne, dites-moi la vérité. --- Je vous l'ai dite. --- Je vais sortir, craignez mon retour; je m'assieds, je vous donne encore un moment pour vous déterminer... Vos papiers, s'ils existent.... — Je ne les ai plus. — Ou le serment qu'ils ne contenoient que votre confession. — Je ne saurois le faire.... — Elle demeura un moment en silence, puis elle sortit et rentra avec quatre de ses favorites; elles avoient toutes l'air égaré et furieux. Je me jettai à leurs pieds, j'implorai leur miséricorde. Elles crioient toutes ensemble : point de miséricorde. Madame, ne vous laissez pas toucher : qu'elle donne ses papiers, ou qu'elle aille en paix. — J'embrassois les genoux tantôt de l'une, tantôt de l'autre; je leur disois, en les nommant par leurs noms : Sœur Sainte-Agnès, sœur Sainte-Julie, que vous ai-je fait? Pourquoi irritez-vous ma supérieure

contre moi? Est-ce ainsi que j'en ai usé? Combien de fois n'ai-je pas supplié pour vous? vous ne vous en souvenez plus. Vous étiez en faute, et je n'y suis pas. La supérieure immobile me regardoit et me disoit : donne tes papiers, malheureuse, ou révèle ce qu'ils contenoient. — Madame, lui disoient-elles, ne les lui demandez plus, vous êtes trop bonne; vous ne la connoissez pas, c'est une ame indocile dont on ne peut venir à bout que par des moyens extrêmes; c'est elle qui vous y porte, tant pis pour elle. Ordonnez que nous la déshabillions et qu'elle entre dans le lieu destiné à ses pareilles. — Ma chère mère, je n'ai rien fait qui puisse offenser ni Dieu, ni les hommes, je vous le jure. — Ce n'est pas là le serment que je veux.—Elle aura écrit contre nous, contre vous, quelque mémoire au grand-vicaire, à l'archevêque; Dieu sait comme elle aura peint l'in-

térieur de la maison ; on croit aisément le mal. Madame, il faut disposer de cette créature, si vous ne voulez pas qu'elle dispose de nous. — La supérieure ajouta : sœur Suzanne, voyez... — Je me levai brusquement, et je lui dis : Madame, j'ai tout vu ; je sens que je me perds, mais un moment plutôt ou plus tard ne vaut pas la peine d'y penser Faites de moi ce qu'il vous plaira, écoutez leur fureur, consommez votre injustice... Et à l'instant je leur tendis les bras. Ses compagnes s'en saisirent ; on m'arracha mon voile, on me dépouilla sans pudeur. On me trouva sur mon sein un petit portrait de mon ancienne supérieure, on s'en saisit ; je suppliai qu'on me permît de le baiser encore une fois, on me refusa. On me jetta une chemise, on m'ôta mes bas, on me couvrit d'un sac, et l'on me conduisit la tête et les pieds nuds, à travers les corridors. Je criois, j'appellois à mon se-

cours, mais on avoit sonné la cloche pour avertir que personne ne parût. J'invoquois le ciel, j'étois à terre, et l'on me traînoit. Quand j'arrivai au bas des escaliers, j'avois les pieds ensanglantés et les jambes meurtries, j'étois dans un état à toucher des ames de bronze. Cependant l'on ouvrit avec de grosses clefs la porte d'un petit lieu souterrein, obscur, où l'on me jetta sur une natte que l'humidité avoit à demi-pourrie. Là, je trouvai un morceau de pain noir et une cruche d'eau avec quelques vaisseaux nécessaires et grossiers. La natte roulée par un bout formoit un oreiller, il y avoit sur un bloc de pierre une tête de mort avec un crucifix de bois. Mon premier mouvement fut de me détruire; je portai mes mains à ma gorge, je déchirai mon vêtement avec mes dents; je poussai des cris affreux, je hurlois comme une bête féroce; je me frappai la tête contre les murs; je me mis toute

en sang; je cherchai à me détruire jusqu'à ce que les forces me manquassent, ce qui ne tarda pas. C'est-là que j'ai passé trois jours; je m'y croyois pour toute ma vie. Tous les matins une de mes exécutrices venoit et me disoit : obéissez à notre supérieure, et vous sortirez d'ici. — Je n'ai rien fait, je ne sais ce qu'on me demande. Ah! sœur Saint-Clément, il est un Dieu!....

Le troisième jour, sur les neuf heures du soir, on ouvrit la porte : c'étoient les mêmes religieuses qui m'avoient conduite. Après l'éloge des bontés de notre supérieure, elles m'annoncèrent qu'elle me faisoit grace, et qu'on alloit me mettre en liberté. — C'est trop tard, leur dis-je, laissez-moi ici, je veux y mourir. — Cependant elles m'avoient relevée et elles m'entraînoient : on me reconduisit dans une cellule où je trouvai la supérieure. J'ai

consulté Dieu sur votre sort, il a touché mon cœur, il veut que j'aie pitié de vous, et je lui obéis. Mettez-vous à genoux et demandez-lui pardon. —Je me mis à genoux, et je dis : mon Dieu, je vous demande pardon des fautes que j'ai faites, comme vous le demandâtes sur la croix pour moi.—Quel orgueil! s'écrièrent-elles, elle se compare à Jésus-Christ, et elle nous compare aux Juifs qui l'ont crucifié. — Ne me considérez pas, leur dis-je, mais considérez-vous et jugez — Ce n'est pas tout, me dit la supérieure, jurez-moi par la sainte obéissance que vous ne parlerez jamais de ce qui s'est passé. — Ce que vous avez fait est donc bien mal, puisque vous exigez de moi, par serment, que j'en garderai le silence. Personne n'en saura jamais rien que votre conscience, je vous le jure. — Vous le jurez ? — Oui, je vous le jure.... — Cela fait, elles

me

me dépouillèrent des vêtemens qu'elles m'avoient donnés, et me laissèrent me rhabiller des miens.

J'avois pris de l'humidité; j'étois dans une circonstance critique; j'avois tout le corps meurtri; depuis plusieurs jours je n'avois pris que quelques gouttes d'eau avec un peu de pain. Je crus que cette persécution seroit la dernière que j'aurois à souffrir. C'est par l'effet momentané de ces secousses violentes qui montrent combien la nature a de force dans les jeunes personnes, que je revins en très-peu de tems, et je trouvai, quand je reparus, toute la communauté persuadée que j'avois été malade. Je repris les exercices de la maison, et ma place à l'église. Je n'avois pas oublié mon papier, ni la jeune sœur à qui je l'avois confié: j'étois sûre qu'elle n'avoit point abusé de ce dépôt, mais qu'elle ne l'avoit pas gardé sans inquiétude. Quelques jours après ma sortie de prison,

au chœur, au moment même où je lui avois donné, c'est-à-dire, lorsque nous nous mettons à genoux, et qu'inclinées les unes vers les autres nous disparoissons dans nos stalles, je me sentis tirer doucement par ma robe, je tendis la main et l'on me donna un billet qui ne contenoit que ces mots : « Combien vous m'avez inquiétée! Et » ce cruel papier, que faut-il que j'en » fasse?.... » Après avoir lu celui-ci, je le roulai dans mes mains et je l'avalai : tout cela se passoit au commencement du carême. Le tems approchoit où la curiosité d'entendre chanter appelle à Longchamp toute la bonne et la mauvaise compagnie de Paris. J'avois la voix très-belle : j'en avois un peu perdu. C'est dans les maisons religieuses qu'on est attentif aux plus petits intérêts ; on eut quelques ménagemens pour moi, je jouis d'un peu plus de liberté : les sœurs que j'instruisois au chant, purent approcher de

moi sans conséquence : celle à qui j'avois confié mon mémoire en étoit une. Dans les heures de récréation que nous passions au jardin, je la prenois à l'écart, je la faisois chanter ; et pendant qu'elle chantoit, voici ce que je lui dis : vous connoissez beaucoup de monde, moi je ne connois personne. Je ne voudrois pas que vous vous compromissiez, j'aimerois mieux mourir ici que de vous exposer au soupçon de m'avoir servie ; mon amie, vous seriez perdue, je le sais, cela ne me sauveroit pas ; et quand votre perte me sauveroit, je ne voudrois point de mon salut à ce prix. — Laissons cela, me dit-elle : de quoi s'agit-il ? — Il s'agit de faire passer sûrement cette consultation à quelque habile avocat, sans qu'il sache de quelle maison elle vient, et d'en obtenir une réponse que vous me rendrez à l'église ou ailleurs. — A propos, me dit-elle, qu'avez-vous fait de mon billet ? Soyez tranquille, je

l'ai avalé. — Soyez tranquille vous-même, je penserai à votre affaire.... — Vous remarquerez, monsieur, que je chantois tandis qu'elle me parloit, qu'elle chantoit tandis que je lui répondois, et que notre conversation étoit entrecoupée de traits de chants.

Elle ne tarda pas à me tenir parole et à m'en informer à notre manière accoutumée. La semaine sainte arriva, et le concours à nos ténèbres fut nombreux. Je chantai assez bien pour exciter avec tumulte ces scandaleux applaudissemens que l'on donne à vos comédiens dans leurs salles de spectacle, et qui ne devroient jamais être entendus dans les temples du seigneur, sur-tout pendant les jours solemnels et lugubres où l'on célèbre la mémoire de son fils attaché sur la croix pour l'expiation des crimes du genre humain. Mes jeunes élèves étoient bien préparées : quelques-unes avoient de la voix : presque toutes de l'expression

et du goût, et il me parut que le public les avoit entendues avec plaisir, et que la communauté étoit satisfaite du succès de mes soins.

Vous savez, monsieur, que l'on transporte, le jeudi-saint, le saint-sacrement de son tabernacle dans un reposoir particulier, où il reste jusqu'au vendredi matin. Cet intervalle est rempli par les adorations successives des religieuses qui se rendent au reposoir les unes après les autres, ou deux à deux. Il y a un tableau qui indique à chacune son heure d'adoration; que je fus contente d'y lire: La sœur Sainte-Suzanne et la sœur Sainte-Ursule, depuis deux heures du matin jusqu'à trois! Je me rendis au reposoir à l'heure marquée: ma compagne y étoit. Nous nous plaçâmes l'une à côté de l'autre, sur les marches de l'autel: nous nous prosternâmes ensemble, nous adorâmes Dieu pendant une demi-heure. Au bout de ce tems,

ma jeune amie me tendit la main et me la serra en disant : Nous n'aurons peut-être jamais l'occasion de nous entretenir aussi long-tems et aussi librement ; Dieu connoît la contrainte où nous vivons, et il nous pardonnera si nous partageons un tems que nous lui devons tout entier Je n'ai pas lu votre mémoire, mais il n'est pas difficile de deviner ce qu'il contient : j'en aurai incessamment la réponse. Mais si cette réponse vous autorise à poursuivre la résiliation de vos vœux, ne voyez-vous pas qu'il faudra nécessairement que vous confériez avec des gens de loi ? — Il est vrai. — Que vous aurez besoin de la liberté. — Il est vrai. — Et que si vous faites bien, vous profiterez des dispositions présentes pour vous en procurer. — J'y ai pensé. — Vous le ferez donc ? — Je verrai. — Autre chose. Si votre affaire s'entame, vous demeurerez ici abandonnée à toute la fureur de la commu-

nauté : avez-vous prévu les persécutions qui vous attendent ? — Elles ne seront pas plus grandes que celles que j'ai souffertes. — Je n'en sais rien. — Pardonnez-moi. D'abord on n'osera disposer de ma liberté. — Et pourquoi cela ? — Parce qu'alors je serai, pour ainsi dire, entre le monde et le cloître ; j'aurai la bouche ouverte, la liberté de me plaindre ; je vous attesterai toutes ; on n'osera avoir des torts dont je pourrois me plaindre, on n'aura garde de rendre une affaire mauvaise. Je ne demanderois pas mieux qu'on en usât mal avec moi, mais on ne le fera pas, soyez sûre qu'on prendra une conduite toute opposée. On me sollicitera, on me représentera le tort que je vais me faire à moi-même et à la maison, et comptez qu'on n'en viendra aux menaces que quand on aura vu que la douceur et la séduction ne pourront rien, et qu'on s'interdira les voies de force. — Mais il est in-

croyable que vous ayez tant d'aversion pour un état dont vous remplissez si facilement et si scrupuleusement les devoirs. — Je la sens-là cette aversion, je l'apportai en naissant, et elle ne me quittera pas. Je finirois par être une mauvaise religieuse, il faut prévenir ce moment. — Mais si par malheur vous succombez ? — Si je succombe, je demanderai à changer de maison. — Et si vous n'obtenez pas cette grace ? — Je mourrai. — On souffre long-tems avant que de mourir. Ah! mon amie, votre démarche me fait frémir, je tremble que vos vœux ne soient résiliés et qu'ils ne le soient pas. S'ils le sont, que deviendrez-vous ? que ferez-vous dans le monde ? Vous avez de la figure, de l'esprit et des talens ; mais on dit que cela ne mène à rien avec la vertu, et je sais que vous ne vous départirez pas de cette dernière qualité. — Vous me rendez justice, mais vous ne la rendez pas

à la vertu, c'est sur elle seule que je compte : plus elle est rare parmi les hommes, plus elle doit être considérée.—On la loue, mais on ne fait rien pour elle. —C'est elle qui m'encourage et qui me soutient dans mon projet. Quoi qu'on m'objecte, on respectera mes mœurs ; on ne dira pas du moins, comme de la plupart des autres, que je sois entraînée hors de mon état par une passion déréglée : je ne vois personne, je ne connois personne. Je demande à être libre, parce que le sacrifice de ma liberté n'a pas été volontaire. Avez-vous lu mon mémoire ? — Non; j'ai ouvert le paquet que vous m'avez donné, parce qu'il étoit sans adresse, et que j'ai dû penser qu'il étoit pour moi ; mais les premières lignes m'ont détrompée, et je n'ai pas été plus loin. Que vous fûtes bien inspirée de me l'avoir remis ! un moment plus tard, on l'auroit trouvé sur vous.... Mais l'heure qui finit notre station approche;

prosternons-nous ; que celles qui vont nous succéder nous trouvent dans la situation où nous devons être. Demandez à Dieu qu'il vous éclaire et qu'il vous conduise, je vais unir ma prière et mes soupirs aux vôtres.... J'avois l'ame un peu soulagée. Ma compagne prioit droite ; moi je me prosternai : mon front étoit appuyé contre la dernière marche de l'autel, et mes bras étoient étendus sur les marches supérieures. Je ne crois pas m'être jamais adressée à Dieu avec plus de consolation et de ferveur ; le cœur me palpitoit avec violence, j'oubliai en un instant tout ce qui m'environnoit. Je ne sais combien je restai dans cette position, ni combien j'y serois encore restée ; mais je fus un spectacle bien touchant, il le faut croire, pour ma compagne et pour les deux religieuses qui survinrent. Quand je me relevai, je crus être seule ; je me trompois, elles étoient toutes les trois placées

derrière moi, debout et fondant en larmes : elles n'avoient osé m'interrompre : elles attendoient que je sortisse de moi-même, de l'état de transport et d'effusion où elles me voyoient. Quand je me retournai de leur côté, mon visage avoit sans doute un caractère bien imposant, si j'en juge par l'effet qu'il produisit sur elles et par ce qu'elles me dirent que je ressemblois alors à notre ancienne supérieure lorsqu'elle nous consoloit, et que ma vue leur avoit causé le même tressaillement. Si j'avois eu quelque penchant à l'hypocrisie ou au fanatisme, et que j'eusse voulu jouer un rôle dans la maison, je ne doute point qu'il ne m'eût réussi. Mon ame s'allume facilement, s'exalte, se touche, et cette bonne supérieure m'a dit cent fois en m'embrassant que personne n'auroit aimé Dieu comme moi, que j'avois un cœur de chair et les autres un cœur de pierre. Il est sûr que j'éprouvois une

facilité extrême à partager son extase ; et que dans les prières qu'elle faisoit à haute voix, quelquefois il m'arrivoit de prendre la parole, de suivre le fil de ses idées, et de rencontrer comme d'inspiration une partie de ce qu'elle auroit dit elle-même. Les autres l'écoutoient en silence ou la suivoient, moi, je l'interrompois, ou je la devançois, ou je parlois avec elle. Je conservois très-long-tems l'impression que j'avois prise, et il falloit apparemment que je lui en restituasse quelque chose, car l'on discernoit dans les autres qu'elles avoient conversé avec elle, on discernoit en elle qu'elle avoit conversé en moi ; mais qu'est-ce que cela signifie, quand la vocation n'y est pas ?....... Notre station finie, nous cédâmes la place à celles qui nous succédoient ; nous nous embrassâmes bien tendrement, ma jeune compagne et moi, avant que de nous séparer.

La scène du reposoir fit bruit dans la maison ; ajoutez à cela le succès de nos ténèbres, du vendredi-saint : je chantai, je touchai de l'orgue, je fus applaudie. O têtes folles de religieuses ! je n'eus presque rien à faire pour me reconcilier avec toute la communauté, on vint au-devant de moi, la supérieure la première. Quelques personnes du monde cherchèrent à me connoître ; cela cadroit trop bien avec mon projet pour m'y refuser. Je vis M. le premier président, madame de Soubise, et une foule d'honnêtes gens, des moines, des prêtres, des militaires, des magistrats, des femmes pieuses, des femmes du monde, et parmi tout cela cette sorte d'étourdis que vous appelez des *talons rouges*, et que j'eus bientôt congédiés. Je ne cultivai de connoissances que celles qu'on ne pouvoit m'objecter, j'abandonnai le reste à celles de nos religieuses qui n'étoient pas si difficiles.

J'oublios de vous dire que la première marque de bonté qu'on me donna, ce fut de me rétablir dans ma cellule. J'eus le courage de redemander le petit portrait de notre ancienne supérieure, et l'on n'eut pas celui de me le refuser ; il a repris sa place sur mon cœur, il y demeurera tant que je vivrai. Tous les matins, mon premier mouvement est d'élever mon ame à Dieu ; le second, est de baiser ce portrait ; lorsque je veux prier et que je me sens l'ame froide, je le détache de mon cou, je le place devant moi, je le regarde et il m'inspire. C'est bien dommage que nous n'ayons pas connu les saints personnages dont les simulacres sont exposés à notre vénération, ils feroient bien une autre impression sur nous, ils ne nous laisseroient pas à leurs pieds ou devant eux, aussi froids que nous y demeurons.

Je reçus la réponse à mon mémoire,

elle étoit d'un M. Manouri; elle n'étoit ni favorable, ni défavorable. Avant que de prononcer sur cette affaire, on demandoit un grand nombre d'éclaircissemens auxquels il étoit difficile de satisfaire sans se voir; je me nommai donc, et j'invitai M. Manouri à se rendre à Longchamp. Ces messieurs se déplacent difficilement, cependant il vint. Nous nous entretînmes très-long-tems, nous convînmes d'une correspondance par laquelle il me feroit parvenir sûrement ses demandes, et je lui enverrois mes réponses. J'employai de mon côté tout le tems qu'il donnoit à mon affaire, à disposer les esprits, à intéresser à mon sort, et à me faire des protections. Je me nommai, je révélai ma conduite dans la première maison que j'avois habitée, ce que j'avois souffert dans la maison domestique, les peines qu'on m'avoit faites en couvent, ma réclamation à Sainte-

Marie, mon séjour à Longchamp, ma prise d'habit, ma profession, la cruauté avec laquelle j'avois été traitée depuis que j'avois consommé mes vœux. On me plaignit, on m'offrit du secours; je retins la bonne volonté qu'on me témoignoit pour le tems où je pourrois en avoir besoin, sans m'expliquer davantage. Rien ne transpiroit dans la maison; j'avois obtenu de Rome la permission de réclamer contre mes vœux, incessamment l'action alloit être intentée, qu'on étoit là-dessus dans une sécurité profonde. Je vous laisse donc à penser quelle fut la surprise de ma supérieure, lorsqu'on lui signifia au nom de sœur Marie-Suzanne Simonin, une protestation contre ses vœux, avec la demande de quitter l'habit de religion, et de sortir du cloître pour disposer d'elle comme elle le jugeroit à propos.

J'avois bien prévu que je trouverois plusieurs sortes d'oppositions, celle des

loix, celles de la maison religieuse; et celles de mes beau-frères et sœurs alarmés ; ils avoient eu tout le bien de la famille ; et libre j'aurois eu des reprises considérables à faire sur eux. J'écrivis à mes sœurs, je les suppliai de n'apporter aucune opposition à ma sortie ; j'en appellai à leur conscience sur le peu de liberté de mes vœux ; je leur offris un désistement par acte authentique de toutes mes prétentions à la succession de mon père et de ma mère ; je n'épargnai rien pour leur persuader que ce n'étoit ici une démarche ni d'intérêt, ni de passion. Je ne m'en imposai point sur leurs sentimens ; cet acte que je leur proposois, fait tandis que j'étois encore engagée en religion, devenoit invalide, et il étoit trop incertain pour elles que je le ratifiasse quand je serois libre. Et puis leur convenoit-il d'accepter mes propositions ? Laisseroient-elles une sœur sans asyle et

sans fortune ? Jouiront-elles de son bien ? Que dira-t-on dans le monde ? Si elle vient nous demander du pain, la refuserons-nous ? S'il lui prend fantaisie de se marier ; qui sait la sorte d'homme qu'elle épousera ? Et si elle a des enfans ? Il faut contrarier de toute notre force cette dangereuse tentative... Voilà ce qu'elles se dirent et ce qu'elles firent.

A peine la supérieure eut-elle reçu l'acte juridique de ma demande, qu'elle accourut dans ma cellule. Comment, sœur Sainte-Suzanne, me dit-elle, vous voulez nous quitter ? — Oui, madame. — Et vous allez appeler de vos vœux ? — Oui, madame. — Ne les avez-vous pas faits librement ? — Non, madame. — Et qui est-ce qui vous a contrainte ? — Tout. — Monsieur votre père ? — Mon père. — Madame votre mère ? — Elle-même. — Et pourquoi ne pas réclamer au pied des autels ? — J'étois si peu à moi, que

je ne me rappelle pas même d'y avoir assisté. — Pouvez-vous parler ainsi ? — Je dis la vérité. — Quoi ! vous n'avez pas entendu le prêtre vous demander : Sœur Sainte-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu, obéissance, chasteté et pauvreté ? — Je n'en ai pas mémoire. — Vous n'avez pas répondu qu'oui ? — Je n'en ai pas mémoire. — Et vous imaginez que les hommes vous en croiront ? — Ils m'en croiront ou non, mais le fait n'en sera pas moins vrai. — Chère enfant, si de pareils prétextes étoient écoutés, voyez quels abus il s'ensuivroit ! Vous avez fait une démarche inconsidérée, vous vous êtes laissé entraîner par un sentiment de vengeance ; vous avez à cœur les châtimens que vous m'avez obligée de vous infliger, vous avez cru qu'ils suffisoient pour rompre vos vœux ; vous vous êtes trompée, cela ne se peut ni devant les hommes, ni devant Dieu. Songez que le parjure est

le plus grand de tous les crimes, que vous l'avez déja commis dans votre cœur, et que vous allez le consommer. — Je ne serai point parjure, je n'ai rien juré. — Si l'on a eu quelques torts avec vous, n'ont-ils pas été réparés ? — Ce ne sont point ces torts qui m'ont déterminée. — Qu'est-ce donc ? — Le défaut de vocation, le défaut de liberté dans mes vœux. — Si vous n'étiez point appellée, si vous étiez contrainte, que ne me le disiez vous quand il en étoit tems ? — Et à quoi cela m'auroit-il servi ? — Que ne montriez-vous la même fermeté que vous eûtes à Sainte-Marie ? — Est-ce que la fermeté dépend de nous ! Je fus ferme la première fois : la seconde, j'étois imbécile. — Que n'appelliez-vous un homme de loi ? Que ne protestiez-vous ? Vous avez eu les vingt-quatre heures pour constater votre regret. — Savois-je rien de ces formalités ? Quand je les aurois sues,

étois-je en état d'en user ? Quand j'aurois été en état d'en user, l'aurois-je pu ? Quoi ! madame, ne vous êtes-vous pas apperçue vous-même de mon aliénation ? Si je vous prends à témoin, jurerez-vous que j'étois saine d'esprit ? — Si je le jurerai ! — Eh bien! madame, c'est vous et non pas moi qui serez parjure. — Mon enfant, vous allez faire un éclat inutile. Revenez à vous, je vous en conjure par votre propre intérêt, par celui de la maison ; ces sortes d'affaires ne se suivent point sans des discussions scandaleuses. — Ce ne sera pas ma faute. — Les gens du monde sont méchans ; on fera les suppositions les plus défavorables à votre esprit, à votre cœur, à vos mœurs ; on croira.... — Tout ce qu'on voudra. — Mais parlez-moi à cœur ouvert ; si vous avez quelque mécontentement secret, quel qu'il soit, il y a du remède. — J'étois, je suis et je serai

toute ma vie mécontente de mon état. — L'esprit séducteur qui nous environne sans cesse et qui cherche à nous perdre, auroit-il profité de la liberté trop grande qu'on vous a accordée depuis peu, pour vous inspirer quelque penchant funeste ? — Non, madame ; vous savez que je ne fais pas un serment sans peine : j'atteste Dieu que mon cœur est innocent et qu'il n'y eut jamais aucun sentiment honteux. — Cela ne se conçoit pas. — Rien cependant, madame, n'est plus facile à concevoir. Chacun a son caractère, et j'ai le mien ; vous aimez la vie monastique, et je la hais ; vous avez reçu de Dieu les graces de votre état, et elles me manquent toutes ; vous vous seriez perdue dans le monde, et vous assurez ici votre salut ; je me perdrois ici, et j'espère me sauver dans le monde, je suis et je serai une mauvaise religieuse. — Et pourquoi ? personne ne remplit

mieux ses devoirs que vous. — Mais c'est avec peine et à contre-cœur. — Vous en méritez davantage. — Personne ne peut savoir mieux que moi ce que je mérite, et je suis forcée de m'avouer qu'en me soumettant à tout, je ne mérite rien. Je suis lasse d'être une hypocrite ; en faisant ce qui sauve les autres, je me déteste et je me damne. En un mot, madame, je ne connois de véritables religieuses que celles qui sont retenues ici par leur goût pour la retraite, et qui y resteroient quand elles n'auroient autour d'elles ni grilles, ni murailles qui les retinssent. Il s'en manque bien que je sois de ce nombre : mon corps est ici, mais mon cœur n'y est pas, il est au-dehors ; et s'il falloit opter entre la mort et la clôture perpétuelle où je suis, je ne balancerois pas à mourir. Voilà mes sentimens. — Quoi ! vous quitterez sans remords ce voile, ces vêtemens qui vous ont

consacré à Jésus-Christ? —Oui, madame, parce que je les ai pris sans réflexion et sans liberté.... Je lui répondis avec bien de la modération, car ce n'étoit pas là ce que mon cœur me suggéroit ; il me disoit : Oh! que ne suis-je au moment où je pourrai les déchirer et les jetter loin de moi... Cependant ma réponse l'attéra, elle pâlit, elle voulut encore parler, mais ses lèvres trembloient, elle ne savoit pas trop ce qu'elle avoit encore à me dire. Je me promenois à grands pas dans ma cellule, et elle s'écrioit : ô mon Dieu ! que diront nos sœurs ! ô Jésus ! jettez sur elle un regard de pitié! Sœur Sainte-Suzanne. — Madame. — C'est donc un parti pris ? vous voulez nous déshonorer, nous rendre et devenir la fable publique, vous perdre! — Je veux sortir d'ici. — Mais si ce n'est que la maison qui vous déplaise..... — C'est la maison, c'est mon état, c'est la religion; je ne

veux

veux être enfermée ni ici ni ailleurs.
— Mon enfant, vous êtes possédée du démon, c'est lui qui vous agite, qui vous fait parler, qui vous transporte ; rien n'est plus vrai : voyez dans quel état vous êtes ! — En effet, je jettai les yeux sur moi, et je vis que ma robe étoit en désordre, que ma guimpe s'étoit tournée presque sens devant derrière, et que mon voile étoit tombé sur mes épaules. J'étois ennuyée des propos de cette méchante supérieure qui n'avoit avec moi qu'un ton radouci et faux, et je lui dis avec dépit : non, madame, non, je ne veux plus de ce vêtement, je n'en veux plus... Cependant je tâchois de rajuster mon voile, mes mains trembloient, et plus je m'efforçois à l'arranger, plus je le dérangeois ; impatientée, je le saisis avec violence, je l'arrachai, je le jettai par terre, et je restai devant ma supérieure, le front ceint d'un bandeau et la tête éche-

velée. Cependant elle, incertaine si elle devoit rester, alloit et venoit en disant : ô Jésus ! elle est possédée, rien n'est plus vrai, elle est possédée.... et l'hypocrite se signoit avec la croix de son rosaire. Je ne tardai pas à revenir à moi, je sentis l'indécence de mon état et l'imprudence de mes discours ; je me composai de mon mieux; je ramassai mon voile et je le remis; puis, me tournant vers elle, je lui dis : madame, je ne suis ni folle ni possédée, je suis honteuse de mes violences et je vous en demande pardon ; mais jugez par-là combien l'état de religieuse me convient peu, et combien il est juste que je cherche à m'en tirer, si je puis.... Elle, sans m'écouter, répétoit : que dira le monde! que diront nos sœurs ! — Madame, lui dis-je, voulez-vous éviter un éclat ? il y auroit un moyen. Je ne cours point après ma dot, je ne demande que la liberté : je ne dis point que vous m'ou-

vriez les portes, mais faites seulement aujourd'hui, demain, après, qu'elles soient mal gardées, et ne vous appercevez de mon évasion que le plus tard que vous pourrez.... — Malheureuse ! qu'osez-vous me proposer ? — Un conseil qu'une bonne et sage supérieure devroit suivre avec toutes celles pour qui leur couvent est une prison; et le couvent en est une pour moi mille fois plus affreuse que celles qui renferment les malfaiteurs; il faut que j'en sorte ou que j'y périsse. Madame, lui dis-je en prenant un ton grave et un regard assuré, écoutez-moi : si les loix auxquelles je me suis adressée trompoient mon attente, et que, poussée par des mouvemens d'un désespoir que je ne connois que trop... vous avez un puits... il y a des fenêtres dans la maison.... par-tout on a des murs devant soi... on a un vêtement qu'on peut dépecer....... des mains dont on peut user.... — Arrêtez, malheureuse ! vous

me faites frémir. Quoi ! vous pourriez..... — Je pourrois, au défaut de ce qui finit brusquement les maux de la vie, repousser les alimens ; on est maître de boire et de manger, ou de n'en rien faire.... S'il arrivoit, après tout ce que je viens de vous dire, que j'eusse le courage, et vous savez que je n'en manque pas, et qu'il en faut plus quelquefois pour vivre que pour mourir, dites-moi, transportez-vous au jugement de Dieu, qui de vous ou de moi lui sembleroit la plus coupable ?.... Madame, je ne redemande ni ne redemanderai jamais rien à la maison; épargnez-moi un forfait, épargnez-vous de longs remords : concertons-nous ensemble.... — Y pensez-vous, sœur Sainte-Suzanne ? que je manque au premier de mes devoirs, que je donne les mains au crime, que je partage un sacrilège ! — Le vrai sacrilège, madame, c'est moi qui le commets tous les jours en profanant par le

mépris les habits sacrés que je porte. Otez-les moi, j'en suis indigne ; faites chercher dans le village les haillons de la paysanne la plus pauvre, et que la clôture me soit entr'ouverte. — Et où irez-vous pour être mieux ? — Je ne sais où j'irai ; mais on n'est mal qu'où Dieu ne nous veut point, et Dieu ne me veut point ici. — Vous n'avez rien. — Il est vrai, mais l'indigence n'est pas la chose que je crains le plus. — Craignez les désordres auxquels elle entraîne. — Le passé me répond de l'avenir ; si j'avois voulu écouter le crime, je serois libre. Mais s'il me convient de sortir de cette maison, ce sera ou de votre consentement ou par l'autorité des loix. Vous pouvez opter.

Cette conversation avoit duré. En me la rappellant, je rougis des choses indiscrètes et ridicules que j'avois faites et dites, mais il étoit trop tard. La supérieure en étoit encore à ses excla-

mations, que dira le monde! que diront nos sœurs! lorsque la cloche qui nous appelloit à l'office vint nous séparer. Elle me dit en me quittant: sœur Sainte-Suzanne, vous allez à l'église, demandez à Dieu qu'il vous touche, et qu'il vous rende l'esprit de votre état; interrogez votre conscience et croyez ce qu'elle vous dira : il est impossible qu'elle ne vous fasse des reproches. Je vous dispense du chant.

Nous descendîmes presque ensemble : l'office s'acheva. A la fin de l'office, lorsque toutes les sœurs étoient sur le point de se séparer, elle frappa sur son bréviaire et les arrêta. Mes sœurs, leur dit-elle, je vous invite à vous jetter au pied des autels et à implorer la miséricorde de Dieu sur une religieuse qu'il a abandonnée, qui a perdu le goût et l'esprit de la religion, et qui est sur le point de se porter à une action sacrilège aux yeux de Dieu, et honteuse aux yeux des hommes.

Je ne saurois vous peindre la surprise générale ; en un clin-d'œil chacune, sans se remuer, eut parcouru le visage de ses compagnes, cherchant à démêler la coupable à son embarras. Toutes se prosternèrent et prièrent en silence. Au bout d'un espace de tems assez considérable, la prieure entonna à voix basse le *veni Creator*, et toutes continuèrent à voix basse le *veni Creator* ; puis, après un second silence, la prieure frappa sur son pupitre, et l'on sortit.

Je vous laisse à penser le murmure qui s'éleva dans la communauté : qui est-ce ? qui n'est-ce pas ? qu'a-t-elle fait ? que veut-elle faire ?.... Ces soupçons ne durèrent pas long-tems. Ma demande commençoit à faire du bruit dans le monde ; je recevois des visites sans fin : les uns m'apportoient des reproches, d'autres m'apportoient des conseils ; j'étois approuvée des uns, j'étois blâmée des autres. Je n'avois

qu'un moyen de me justifier aux yeux de tous, c'étoit de les instruire de la conduite de mes parens, et vous concevez quel ménagement j'avois à garder sur ce point; il n'y avoit que quelques personnes qui me restèrent sincèrement attachées, et M. Manouri, qui s'étoit chargé de mon affaire, à qui je pusse m'ouvrir entièrement. Lorsque j'étois effrayée des tourmens dont j'étois menacée, ce cachot où j'avois été traînée une fois, se représentoit à mon imagination dans toute son horreur : je connoissois la fureur des religieuses. Je communiquai mes craintes à M. Manouri, et il me dit : Il est impossible de vous éviter toutes sortes de peines, vous en aurez, vous avez dû vous y attendre; il faut vous armer de patience et vous soutenir par l'espoir qu'elles finiront. Pour ce cachot, je vous promets que vous n'y rentrerez jamais; c'est mon affaire.... En effet, quelques jours après il ap-

porta un ordre à la supérieure, de me représenter toutes et quantes fois elle en seroit requise.

Le lendemain, après l'office, je fus encore recommandée aux prières publiques de la communauté; l'on pria en silence, et l'on dit à voix basse le même hymne que la veille. Même cérémonie le troisième jour, avec cette différence que l'on m'ordonna de me placer debout au milieu du chœur, et que l'on récita les prières pour les agonisans, les litanies des saints, avec le refrein *ora pro eâ*. Le quatrième jour, ce fut une momerie qui marquoit bien le caractère bisarre de la supérieure. A la fin de l'office, on me fit coucher dans une bière au milieu du chœur; on plaça des chandeliers à mes côtés avec un bénitier; on me couvrit d'un suaire et l'on récita l'office des morts, après lequel chaque religieuse, en sortant, me jetta de l'eau bénite en disant :

*requiescat in pace.* Il faut entendre la langue des couvens pour connoître l'espèce de menace contenue dans ces derniers mots. Deux religieuses relevèrent le suaire, éteignirent les cierges, et me laissèrent-là, trempée jusqu'à la peau, de l'eau dont elles m'avoient malicieusement arrosée. Mes habits se séchèrent sur moi; je n'avois pas de quoi me rechanger. Cette mortification fut suivie d'une autre: la communauté fut assemblée; on me regarda comme une réprouvée; ma démarche fut traitée d'apostasie, et l'on défendit, sous peine de désobéissance, à toutes les religieuses de me parler, de me secourir, de m'approcher, et de toucher même aux choses qui m'auroient servi: ces ordres furent exécutés à la rigueur. Nos corridors sont étroits, deux personnes ont, en quelques endroits, de la peine à passer de front; si j'allois et qu'une religieuse vînt à moi, ou elle retour-

noit sur ses pas, ou elle se colloit contre le mur, tenant son voile et son vêtement, de crainte qu'il ne frottât contre le mien. Si l'on avoit quelque chose à recevoir de moi, je le posois à terre, et on le prenoit avec un linge; si l'on avoit quelque chose à me donner, on me le jettoit. Si l'on avoit eu le malheur de me toucher, l'on se croyoit souillé, et l'on alloit s'en confesser, et s'en faire absoudre chez la supérieure. On a dit que la flatterie étoit vile et basse; elle est encore bien cruelle et bien ingénieuse lorsqu'elle se propose de plaire par les mortifications qu'elle invente. Je fus privée de tous les emplois. A l'église, on laissoit une stalle vuide de chaque côté de celle que j'occupois. J'étois seule à une table au réfectoire; on ne m'y servoit pas, j'étois obligé d'aller dans la cuisine demander ma portion: la première fois, la sœur cuisinière me cria; n'entrez pas.... Je lui obéis

— Que voulez-vous ? — A manger. — A manger! vous n'êtes pas digne de vivre.... — Quelquefois je m'en retournois, et je passois la journée sans rien prendre; quelquefois j'insistois, et l'on me mettoit sur le seuil des mets qu'on auroit eu honte de présenter à des animaux; je les ramassois en pleurant, et je m'en allois. Arrivois-je quelquefois à la porte du chœur la dernière, je la trouvois fermée; je m'y mettois à genoux, et là j'attendois la fin de l'office : si c'étoit au jardin, je m'en retournois dans ma cellule. Cependant mes forces s'affoiblissant par le peu de nourriture, la mauvaise qualité de celle que je prenois, et plus encore par la peine que j'avois à supporter tant de marques réitérées d'inhumanité, je sentis que si je persistois à souffrir sans me plaindre, je ne verrois jamais la fin de mon procès. Je me déterminai donc à parler à la supérieure : j'étois à moitié

moitié morte de frayeur : j'allai cependant frapper à sa porte. Elle ouvrit ; à ma vue, elle recula plusieurs pas en arrière, en me disant : Apostate, éloignez-vous. — Je m'éloignai. — Encore.... — Je m'éloignai encore. — Que voulez-vous ? — Puisque ni Dieu ni les hommes ne m'ont point condamnée à mourir, je veux, madame, que vous ordonniez qu'on me fasse vivre. — Vivre ! me dit-elle en me répétant le propos de la sœur cuisinière, en êtes-vous digne ? — Il n'y a que Dieu qui le sache ; mais je vous préviens que si l'on me refuse la nourriture, je serai forcée d'en porter mes plaintes à ceux qui m'ont acceptée sous leur protection. Je ne suis ici qu'en dépôt jusqu'à ce que mon sort et mon état soient décidés. — Allez, me dit-elle, ne me souillez pas de vos regards ; j'y pourvoirai.... Je m'en allai, et elle ferma sa porte avec violence sur moi. Elle donna ses ordres apparemment, mais

je n'en fus guère mieux soignée : on se faisoit un mérite de lui désobéir : on me jettoit les mets les plus grossiers, encore les gâtoit-on avec de la cendre et toutes sortes d'ordures.

Voilà la vie que j'ai menée tant que mon procès a duré. Le parloir ne me fut pas tout-à-fait interdit : on ne pouvoit m'ôter la liberté de conférer avec mes juges ni avec mon avocat, encore celui-ci fut-il obligé d'employer plusieurs fois la menace pour obtenir de me voir. Alors une sœur m'accompagnoit : elle se plaignoit, si je parlois bas ; elle s'impatientoit, si je restois trop ; elle m'interrompoit, me démentoit, me contredisoit ; répétoit à la supérieure mes discours, les altéroit, les empoisonnoit, m'en supposoit même que je n'avois pas tenus ; que sais-je ? on en vint jusqu'à me voler, me dépouiller, m'ôter mes chaises, mes couvertures et mes matelas ; on ne me donnoit plus de linge blanc ;

mes vêtemens se déchiroient ; j'étois presque sans bas et sans souliers. J'avois peine à obtenir de l'eau : j'ai plusieurs fois été obligée d'en aller chercher moi-même au puits, à ce puits dont je vous ai parlé ; on me cassa mes vaisseaux : alors j'étois réduite à boire l'eau que j'avois tirée, sans en pouvoir emporter. Si je passois sous des fenêtres, j'étois obligée de fuir, ou de m'exposer à recevoir les immondices des cellules. Quelques sœurs m'ont craché au visage. J'étois devenue d'une malpropreté hideuse. Comme on craignoit les plaintes que je pourrois faire à nos directeurs, la confession me fut interdite. Un jour de grande fête, c'étoit, je crois, le jour de l'Ascension, on embarrassa ma serrure ; je ne pus aller à la messe, et j'aurois peut-être manqué à tous les autres offices, sans la visite de M. Manouri, à qui l'on dit d'abord que l'on ne savoit pas ce que j'étois devenue, qu'on ne me voyoit plus, et que je ne

faisois aucune action de christianisme. Cependant à force de me tourmenter, j'abattis ma serrure, et je me rendis à la porte du chœur, que je trouvai fermée, comme il arrivoit lorsque je ne venois pas des premières. J'étois couchée à terre, la tête et le dos appuyés contre un des murs, les bras croisés sur la poitrine, et le reste de mon corps étendu fermoit le passage; lorsque l'office finit, et que les religieuses se présentèrent pour sortir, la première s'arrêta tout court; les autres arrivèrent à sa suite; la supérieure se douta de ce que c'étoit, et dit: marchez sur elle, ce n'est qu'un cadavre... Quelques-unes obéirent et me foulèrent aux pieds, d'autres furent moins inhumaines, mais aucune n'osa me tendre la main pour me relever. Tandis que j'étois absente, on enleva de ma cellule mon prie-Dieu, le portrait de notre fondatrice, les autres images pieuses, le crucifix, et il ne

me resta que celui que je portois à mon rosaire, qu'on ne me laissa pas long-tems; je vivois donc entre quatre murs, dans une chambre sans porte, sans chaise, debout ou sur une paillasse, sans aucun des vaisseaux les plus nécessaires, forcée de sortir la nuit pour satisfaire aux besoins de la nature, et accusée le lendemain de troubler le repos de la maison, d'errer et de devenir folle. Comme ma cellule ne fermoit plus, on entroit pendant la nuit en tumulte, on crioit, on tiroit mon lit, on cassoit mes fenêtres, on me faisoit des terreurs. Le bruit montoit au-dessus, descendoit au-dessous, et celles qui n'étoient pas du complot disoient qu'il se passoit dans ma chambre des choses étranges; qu'elles avoient entendu des voix lugubres, des cris, des cliquetis de chaînes, et que je conversois avec les revenans et les mauvais esprits; qu'il falloit que j'eusse fait un pacte, et qu'il faudroit incessam-

ment déserter de mon corridor. Il y a dans les communautés des têtes foibles, c'est même le grand nombre; celles-là croyoient ce qu'on leur disoit, n'osoient passer devant ma porte, me voyoient dans leur imagination troublée avec une figure hideuse, faisoient le signe de la croix à ma rencontre, et s'enfuyoient en criant: Satan, éloignez-vous de moi! Mon Dieu, venez à mon secours!... Une des plus jeunes étoit au fond du corridor, j'allois à elle, et il n'y avoit pas moyen de m'éviter; la frayeur la plus terrible la prit. D'abord elle se tourna le visage contre le mur, marmotant d'une voix tremblante : mon Dieu! mon Dieu! Jésus! Marie!...... Cependant j'avançois; quand elle me sentit près d'elle, elle se mit les mains sur le visage de peur de me voir, et s'élançant de mon côté, elle vint avec violence se précipiter entre mes bras, et la voilà qui s'écrie : miséricorde! je suis per-

due ! sœur Sainte-Suzanne, ne me faites point de mal ! sœur Sainte-Suzanne, ayez pitié de moi... En disant ces mots, la voilà renversée à moitié morte sur le carreau. On vint à ses cris, on l'emporta, et je ne saurois vous dire comment cette aventure fut travestie : on en fit l'histoire la plus criminelle : on dit que le démon de l'impureté s'étoit emparé de moi ; on me supposa des desseins, des actions que je n'ose nommer, et des desirs bisarres auxquels on attribua le désordre dans lequel la jeune religieuse étoit tombée. En vérité, je ne suis pas un homme, et je ne sais ce qu'on peut imaginer d'une femme et d'une autre femme, et bien moins encore d'une femme seule; cependant, comme mon lit étoit sans rideaux et qu'on entroit dans ma chambre à toute heure, que vous dirai-je, monsieur? Il faut qu'avec toute leur réserve extérieure, la modestie de leurs regards, la chas-

teté de leurs expressions, ces femmes aient le cœur bien corrompu; elles savent du moins qu'on commet seule des actions déshonnêtes; et moi je ne le sais pas; aussi n'ai-je jamais bien compris ce dont elles m'accusoient, et elles s'exprimoient en des termes si obscurs, que je n'ai jamais su ce qu'il y avoit à leur répondre. Je ne finirois point, si je voulois suivre ce détail de persécutions ! Ah ! monsieur, si vous avez des enfans, apprenez par mon sort celui que vous leur préparez, si vous souffrez qu'ils entrent en religion sans les marques de la vocation la plus forte et la plus décidée. Qu'on est injuste dans le monde ! on permet à un enfant de disposer de sa liberté à un âge où il ne lui est pas permis de disposer d'un écu. Tuez plutôt votre fille que de l'emprisonner dans un cloître malgré elle, tuez-la. Combien j'ai desiré de fois d'avoir été étouffée par ma mère en naissant ! elle eût été moins cruelle.

Croiriez-vous bien qu'on m'ôta mon bréviaire et qu'on me défendit de prier Dieu ? Vous pensez bien que je n'obéis pas ! Hélas ! c'étoit mon unique consolation ; j'élevois mes mains au ciel, je poussois des cris, et j'osois espérer qu'ils étoient entendus du seul être qui voyoit toute ma misère. On écoutoit à ma porte, et un jour que je m'adressois à lui dans l'accablement de mon cœur, et que je l'appellois à mon aide, on me dit : vous appellez Dieu en vain, il n'y a plus de Dieu pour vous, mourez désespérée et soyez damnée.... D'autres ajoutèrent : *amen* sur l'apostate ! *amen* sur elle !

Mais voici un trait qui vous paroîtra bien plus étrange qu'aucun autre. Je ne sais si c'est méchanceté ou illusion ; c'est que quoique je ne fisse rien qui marquât un esprit dérangé, à plus forte raison un esprit obsédé de l'esprit infernal, elles délibérèrent entr'elles s'il ne falloit pas m'exorciser,

et il fut conclu à la pluralité des voix que j'avois renoncé à mon chrême et à mon baptême, que le démon résidoit en moi, et qu'il m'éloignoit des offices divins. Une autre ajouta qu'à certaines prières je grinçois des dents, et que je frémissois dans l'église, qu'à l'élévation du saint-sacrement je me tordois les bras. Une autre, que je foulois le christ aux pieds, et que je ne portois plus mon rosaire (qu'on m'avoit volé); que je proférois des blasphêmes que je n'ose vous répéter. Toutes, qu'il se passoit en moi quelque chose qui n'étoit pas naturel, et qu'il falloit en donner avis au grand-vicaire; ce qui fut fait.

Ce grand-vicaire étoit un M. Hébert, homme d'âge et d'expérience, brusque, mais juste, mais éclairé. On lui fit le détail du désordre de la maison, et il est sûr qu'il étoit grand, et que si j'en étois la cause, c'étoit une cause bien innocente. Vous vous dou-

tez bien qu'on n'omit pas dans le mémoire qui lui fut envoyé, mes courses de nuit, mes absences du chœur, le tumulte qui se passoit chez moi, ce que l'une avoit vu, ce qu'une autre avoit entendu, mon aversion pour les choses saintes, mes blasphêmes, les actions obscènes qu'on m'imputoit; pour l'aventure de la jeune religieuse, on en fit tout ce qu'on voulut. Les accusations étoient si fortes et si multipliées, qu'avec tout son bon sens, M. Hébert ne put s'empêcher d'y donner en partie, et de croire qu'il y avoit beaucoup de vrai. La chose lui parut assez importante pour s'en instruire par lui-même; il fit annoncer sa visite, et vint, en effet, accompagné de deux jeunes ecclésiastiques qu'on avoit attachés à sa personne, et qui le soulageoient dans ses pénibles fonctions.

Quelques jours auparavant, la nuit, j'entendis entrer doucement dans ma

chambre. Je ne dis rien, j'attendis qu'on me parlât, et l'on m'appelloit d'une voix basse et tremblante : sœur Sainte-Suzanne, dormez-vous ? — Non, je ne dors pas. Qui est-ce ? — C'est moi. — Qui vous ? — Votre amie qui se meurt de peur, et qui s'expose à se perdre, pour vous donner un conseil peut-être inutile. Ecoutez : il y a demain ou après visite du grand-vicaire, vous serez accusée, préparez-vous à vous défendre. Adieu ; ayez du courage, et que le Seigneur soit avec vous !.... — Cela dit, elle s'éloigna avec la légèreté d'une ombre. Vous voyez ; il y a par-tout, même dans les maisons religieuses, quelques ames compatissantes que rien n'endurcit.

Cependant mon procès se suivoit avec chaleur ; une foule de personnes de tout état, de tout sexe, de toutes conditions, que je ne connoissois pas, s'intéressèrent à mon sort et sollicitè-

rent pour moi. Vous fûtes de ce nombre, et peut-être l'histoire de mon procès vous est-elle mieux connue qu'à moi ; car sur la fin je ne pouvois plus conférer avec M. Manouri. On lui dit que j'étois malade ; il se douta qu'on le trompoit, il trembla qu'on ne m'eût jetée dans le cachot. Il s'adressa à l'archevêché, où l'on ne daigna pas l'écouter ; on y étoit prévenu que j'étois folle ou peut-être quelque chose de pis. Il se retourna du côté des juges ; il insista sur l'exécution de l'ordre signifié à la supérieure de me représenter morte ou vive quand elle en seroit sommée. Les juges séculiers entreprirent les juges ecclésiastiques ; ceux-ci sentirent les conséquences que cet incident pouvoit avoir, si on n'alloit au-devant, et ce fut là ce qui accéléra apparemment la visite du grand vicaire ; car ces messieurs, fatigués des tracasseries éternelles de couvent, ne se pressent pas communément de s'en

mêler, ils savent par expérience que leur autorité est toujours éludée et compromise.

Je profitai de l'avis de mon amie pour invoquer le secours de Dieu, rassurer mon ame et préparer ma défense. Je ne demandai au ciel que le bonheur d'être interrogée et entendue sans partialité; je l'obtins, mais vous allez apprendre à quel prix. S'il étoit de mon intérêt de paroître devant mon juge innocente et sage, il n'importoit pas moins à ma supérieure qu'on me vît méchante, obsédée du démon, coupable et folle. Aussi, tandis que je redoublois de ferveur et de prières, on redoubla de méchancetés; on ne me donna d'alimens que ce qu'il en falloit pour m'empêcher de mourir de faim, on m'excéda de mortifications, on multiplia autour de moi les terreurs de toute espèce, on m'ôta tout-à-fait le repos de la nuit; tout ce qui peut abattre la santé et troubler l'esprit,

on le mit en œuvre ; ce fut un rafinement de cruauté dont vous n'avez pas d'idée. Jugez du reste par ce trait. Un jour que je sortois de ma cellule pour aller à l'église ou ailleurs, je vis une pincette à terre, en travers dans le corridor, je me baissai pour la ramasser et la placer de manière que celle qui l'avoit égarée la retrouvât facilement ; la lumière m'empêcha de voir qu'elle étoit presque rouge, je la saisis ; mais en la laissant retomber, elle emporta avec elle toute la peau du dedans de ma main dépouillée. On exposoit la nuit, dansles endroits où je devois passer, des obstacles ou à mes pieds ou à la hauteur de ma tête ; je me suis blessée cent fois, je ne sais comment je ne me suis pas tuée. Je n'avois pas de quoi m'éclairer, et j'étois obligée d'aller en tremblant, les mains devant moi. On semoit des verres cassés sous mes pieds. J'étois bien résolue de dire tout cela, et je me tins

parole à-peu-près. Je trouvois la porte des commodités fermée, et j'étois obligée de descendre plusieurs étages et de courir au fond du jardin quand j'en trouvois la porte ouverte ; quand je ne la trouvois pas.... Ah! monsieur, les méchantes créatures que des femmes recluses qui sont bien sûres de seconder la haine de leur supérieure, et qui croient servir Dieu en vous désespérant! Il étoit tems que l'archidiacre arrivât, il étoit tems que mon procès finît.

Voici le moment le plus terrible de ma vie; car songez bien, monsieur, que j'ignorois absolument sous quelles couleurs on m'avoit peinte aux yeux de cet ecclésiastique, et qu'il venoit avec la curiosité de voir une fille possédée ou qui la contrefaisoit. On crut qu'il n'y avoit qu'une forte terreur qui pût me montrer dans cet état, et voici comment on s'y prit pour me la donner.

Le jour de sa visite, dès le grand matin, la supérieure entra dans ma cellule; elle étoit accompagnée de trois sœurs; l'une portoit un bénitier, l'autre un crucifix, une troisième des cordes. La supérieure me dit, avec une voix forte et menaçante : levez-vous... Je me levai. Mettez-vous à genoux et recommandez-vous à Dieu... Madame, lui dis-je, avant que de vous obeir, pourrois-je vous demander ce que je vais devenir, ce que vous avez décidé de moi, et ce qu'il faut que je demande à Dieu?... Une sueur froide se répandit sur tout mon corps; je tremblois; je sentois mes genoux plier; je regardois avec effroi ses trois fatales compagnes; elles étoient debout sur une même ligne, le visage sombre, les lèvres serrées et les yeux fermés. La frayeur avoit séparé chaque mot de la question que j'avois faite, je crus au silence qu'on gardoit que je n'avois pas été entendue; je recom-

mençai les derniers mots de cette question, car je n'eus pas la force de la répéter toute entière; je dis donc avec une voix foible et qui s'éteignoit : quelle grace faut-il que je demande à Dieu ?... On me répondit : demandez-lui pardon des péchés de toute votre vie, parlez-lui comme si vous étiez au moment de paroître devant lui... A ces mots, je crus qu'elles avoient résolu de se défaire de moi. J'avois bien entendu dire que cela se pratiquoit quelquefois dans les couvens de certains religieux, qu'ils jugeoient, qu'ils condamnoient à mort et qu'ils supplicioient; je ne croyois pas qu'on eût jamais exercé cette inhumaine juridiction dans aucun couvent de femmes; mais il y avoit tant d'autres choses que je n'avois pas devinées et qui s'y passoient. A cette idée de mort prochaine, je voulus crier, mais ma bouche étoit ouverte et il n'en sortoit aucun son; j'avançois

vers la supérieure des bras supplians ; et mon corps défaillant se renversoit en arrière. Je tombai, mais ma chûte ne fut pas dure ; dans ces momens de transe où la force abandonne, insensiblement les membres se dérobent, s'affaissent pour ainsi dire les uns sur les autres, et la nature ne pouvant se soutenir, semble chercher à défaillir mollement. Je perdis la connoissance et le sentiment, j'entendois seulement bourdonner autour de moi des voix confuses et lointaines, soit qu'elles parlassent, soit que les oreilles me tintassent, je ne distinguois rien que ce tintement qui duroit. Je ne sais combien je restai dans cet état, mais j'en fus tirée par une fraîcheur subite qui me causa une convulsion légère et qui m'arracha un profond soupir. J'étois traversée d'eau, elle couloit de mes vêtemens à terre ; c'étoit celle d'un grand bénitier qu'on m'avoit répandu sur le corps. J'étois couchée sur le côté,

étendue dans cette eau, la tête appuyée contre le mur, la bouche entr'ouverte et les yeux à demi-morts et fermés; je cherchai à les ouvrir et à regarder, mais il me sembla que j'étois enveloppée d'un air épais à travers lequel je n'entrevoyois que des vêtemens flottans auxquels je cherchois à m'attacher sans le pouvoir. Je faisois effort du bras sur lequel je n'étois pas soutenue, je voulois le lever, mais je le trouvois trop pesant; mon extrême foiblesse diminua peu-à-peu, je me soulevai, je m'appuyai le dos contre le mur, j'avois les deux mains dans l'eau, la tête penchée sur la poitrine, et je poussois une plainte inarticulée, entrecoupée et pénible. Ces femmes me regardoient d'un air qui marquoit la nécessité, l'inflexibilité, et qui m'ôtoit le courage de les implorer. La supérieure dit : qu'on la mette debout... On me prit sous les bras et l'on me releva. Elle ajouta :

puisqu'elle ne veut pas se recommander à Dieu, tant pis pour elle ; vous savez ce que vous avez à faire, achevez... Je crus que ces cordes qu'on avoit apportées étoient destinées à m'étrangler ; je les regardai, mes yeux se remplirent de larmes. Je demandai le crucifix à baiser, on me le refusa. Je demandai les cordes à baiser, on me les présenta. Je me penchai, je pris le scapulaire de la supérieure et je le baisai ; je dis : mon Dieu, ayez pitié de moi ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! Chères sœurs, tâchez de ne pas me faire souffrir... Et je présentai mon cou. Je ne saurois vous dire ce que je devins, ni ce qu'on me fit : il est sûr que ceux qu'on mène au supplice, et je m'y voyois, sont morts avant que d'être exécutés. Je me trouvai sur la paillasse qui me servoit de lit, les bras liés derrière le dos, assise avec un grand Christ de fer sur mes genoux... Monsieur le marquis,

je vois d'ici tout le mal que je vous cause, mais vous avez voulu savoir si je méritois un peu la compassion que j'attends de vous.

Ce fut alors que je sentis la supériorité de la religion chrétienne sur toutes les religions du monde; quelle profonde sagesse il y avoit dans ce que l'aveugle philosophie appelle la *folie de la croix*. Dans l'état où j'étois, de quoi m'auroit servi l'image d'un législateur heureux et comblé de gloire? Je voyois l'innocent couronné d'épines, les mains et les pieds percés de clous, et expirant dans les souffrances; et je me disois: voilà mon Dieu, et j'ose me plaindre!... Je m'attachai à cette idée, et je sentis la consolation renaître dans mon cœur; je connus la vanité de la vie, et je me trouvai trop heureuse de la perdre avant que d'avoir eu le tems de multiplier mes fautes. Cependant je comptois mes années; je trouvois que j'avois à peine dix-neuf ans, et je sou-

pirai ; j'étois trop affoiblie, trop abattue pour que mon esprit pût s'élever au-dessus des terreurs de la mort ; en pleine santé, je crois que j'aurois pu me résoudre avec plus de courage.

Cependant la supérieure et ses satellites revinrent ; elles me trouvèrent plus de présence d'esprit qu'elles ne s'y attendoient et qu'elles ne m'en auroient voulu. Elles me levèrent debout, on m'attacha mon voile sur le visage ; deux me prirent sous les bras, une troisième me poussoit par derrière, et la supérieure m'ordonnoit de marcher. J'allois sans savoir où j'allois, mais croyant aller au supplice, et je disois : mon Dieu, ayez pitié de moi ! mon Dieu, soutenez-moi ! mon Dieu, ne m'abandonnez pas ! mon Dieu pardonnez-moi, si je vous ai offensé !

FIN DU PREMIER VOLUME.

# LA
# RELIGIEUSE.



Quelle grace faut-il demander à Dieu.

# LA RELIGIEUSE,

PAR DIDEROT.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

Chez { LE PRIEUR, Libraire, rue de Savoie, nº. 12.
BARBA, rue des Arts, nº. 27.

DE L'IMPRIMERIE D'ANDRÉ.

AN CINQUIÈME. (1797, v. st.)

# LA RELIGIEUSE.

J'ARRIVAI dans l'église. Le grand-vicaire y avoit célébré la messe ; la communauté y étoit assemblée. J'oubliois de vous dire que quand je fus à la porte, ces trois religieuses qui me conduisoient, me serroient, me poussoient avec violence, sembloient se tourmenter autour de moi, et m'entraînoient les unes par les bras, tandis que d'autres me retenoient par derrière, comme si j'avois résisté, et que j'eusse répugné à entrer dans l'église ; cependant il n'en étoit rien. On me conduisit vers les marches de l'autel, j'avois peine à me tenir debout, et l'on me tiroit à genoux, comme si je refusois de m'y mettre ;

on me tenoit comme si j'avois eu dessein de fuir. On chanta le *veni Creat r*, on exposa le saint-sacrement, on donna la bénédiction. Au moment de la bénédiction, où l'on s'incline par vénération, celles qui m'avoient saisie par les bras, me courbèrent comme de force, et les autres appuyoient les mains sur les épaules. Je sentois ces différens mouvemens, mais il m'étoit impossible d'en deviner la fin ; enfin, tout s'éclaircit.

Après la bénédiction, le grand-vicaire se dépouilla de sa chasuble, se revêtit seulement de son aube et de son étole, et s'avança vers les marches de l'autel où j'étois à genoux ; il étoit entre les deux ecclésiastiques, le dos tourné à l'autel, sur lequel le saint-sacrement étoit exposé, et le visage de mon côté. Il s'approcha de moi et me dit : sœur Suzanne, levez-vous... Les sœurs qui me tenoient, me levèrent brusquement ; d'autres

m'entouroient et m'avoient saisie par le milieu du corps, comme si elles eussent craint que je ne m'échapasse. *Il ajouta* : qu'on la délie... On ne lui obéissoit pas, on feignoit de voir de l'inconvénient ou même du péril à me laisser libre ; mais je vous ai dit que cet homme étoit brusque, il répéta d'une voix ferme et dure : qu'on la délie... On obéit. A peine eus-je les mains libres, que je poussai une plainte douloureuse et aigue qui le fit pâlir, et les religieuses hypocrites qui m'approchoient, s'écartèrent comme effrayées. Il se remit, les sœurs revinrent comme en tremblant ; je demeurois immobile, et il me dit : qu'avez-vous ? Je ne lui répondis qu'en lui montrant mes deux bras ; la corde dont on me les avoit garottés, m'étoit entrée presque entièrement dans les chairs, et ils étoient tout violets du sang qui ne circuloit plus, et qui s'étoit extravasé ; il conçut que ma

plainte venoit de la douleur subite du sang qui reprenoit son cours. Il dit : qu'on lui lève son voile.,.. On l'avoit cousu en différens endroits sans que je m'en apperçusse, et l'on apporta encore bien de l'embarras et de la violence à une chose qui n'en exigeoit que parce qu'on y avoit pourvu. Il falloit que ce prêtre me vît obsédée, possédée ou folle; cependant, à force de tirer, le fil manqua en quelques endroits, le voile ou mon habit se déchirèrent en d'autres, et l'on me vit. J'ai la figure intéressante; la profonde douleur l'avoit altérée, mais ne lui avoit rien ôté de son caractère; j'ai un son de voix qui touche, on sent que mon expression est celle de la vérité. Ces qualités réunies firent une forte impression de pitié sur les jeunes acolytes de l'archidiacre; pour lui, il ignoroit ces sentimens; juste, mais peu sensible, il étoit du nombre de ceux qui sont assez

malheureusement nés pour pratiquer la vertu sans en éprouver la douceur; ils font le bien par esprit d'ordre, comme ils raisonnent. Il prit la manche de son étole, et me la posant sur la tête, il me dit : sœur Suzanne, croyez-vous en Dieu père, fils et Saint-Esprit ? — Je répondis : j'y crois. — Croyez-vous en notre mère la sainte église ? — J'y crois. — Renoncez-vous à Satan et à ses œuvres? — Au lieu de répondre, je fis un mouvement subit en avant, je poussai un grand cri, et le bout de son étole se sépara de ma tête. Il se troubla, ses compagnons pâlirent; entre les sœurs, les unes s'enfuirent, et les autres qui étoient dans leurs stalles, les quittèrent avec le plus grand tumulte. Il fit signe qu'on *se rapaisât*; cependant il me regardoit, il s'attendoit à quelque chose d'extraordinaire. Je le rassurai en lui disant : monsieur, ce n'est rien; c'est une de ces religieuses qui m'a

piquée vivement avec quelque chose de pointu ; et levant les yeux et les mains au ciel, j'ajoutai en versant un torrent de larmes : c'est qu'on m'a blessée au moment où vous me demandiez si je renonçois à Satan et à ses pompes, et je vois bien pourquoi. Toutes protestèrent par la voix de la supérieure, qu'on ne m'avoit pas touchée. L'archidiacre me remit le bas de son étole sur la tête, les religieuses alloient se rapprocher, mais il leur fit signe de s'éloigner, et il me redemanda si je renonçois à Satan et à ses œuvres, et je lui répondis fermement : j'y renonce, j'y renonce... Il se fit apporter un christ et me le présenta à baiser, et je le baisai sur les pieds, sur les mains et sur la plaie du côté. Il m'ordonna de l'adorer à voix haute; je le posai à terre, et je dis à genoux : « mon Dieu, mon Sauveur, vous qui » êtes mort sur la croix pour mes pé- » chés et pour tous ceux du genre hu-

» main, je vous adore, appliquez-moi » les mérites des tourmens que vons » avez soufferts; faites couler sur moi » une goutte du sang que vous avez » répandu, et que je sois purifiée. Par- » donnez-moi, mon Dieu, comme je » pardonne à tous mes ennemis.... » Il me dit ensuite : faites un acte de foi... et je le fis. Faites un acte d'amour... et je le fis. Faites un acte d'espéran- ce... et je le fis. Faites un acte de charité... et je le fis. Je ne me souviens point en quels termes ils étoient con- çus, mais je pense qu'apparemment ils étoient pathétiques, car j'arrachai des sanglots de quelques religieuses, les deux jeunes ecclésiastiques en ver- sèrent des larmes; et l'archidiacre étonné, me demanda d'où j'avois tiré les prières que je venois de réciter. Je lui dis : du fond de mon cœur, ce sont mes pensées et mes sentimens; j'en atteste Dieu qui nous écoute par- tout, et qui est présent sur cet autel. Je suis chrétienne, je suis innocente;

si j'ai fait quelques fautes, Dieu seul les connoît, et il n'y a que lui qui soit en droit de m'en demander compte et de les punir... A ces mots, il jetta un regard terrible sur la supérieure.

Le reste de cette cérémonie, où la majesté de Dieu venoit d'être insultée, les choses les plus saintes profanées, et le ministre de l'église bafoué, s'acheva, et les religieuses se retirèrent, excepté la supérieure, moi et les jeunes ecclésiastiques. L'archidiacre s'assit, et tirant le mémoire qu'on lui avoit présenté contre moi, il le lut à haute voix, et m'interrogea sur les articles qu'il contenoit. Pourquoi, me dit-il, ne vous confessez-vous point? — C'est qu'on m'en empêche. — Pourquoi n'approchez-vous point des sacremens? C'est qu'on m'en empêche. — Pourquoi n'assistez-vous ni à la messe, ni aux offices divins? — C'est qu'on m'en empêche. — La supérieure voulut prendre la parole,

il lui dit avec son ton : madame, taisez-vous... Pourquoi sortez-vous la nuit de votre cellule ? — C'est qu'on m'a privée d'eau, de pot-à-l'eau et de tous les vaisseaux nécessaires aux besoins de la nature. — Pourquoi entend-on du bruit la nuit dans votre dortoir et dans votre cellule ? C'est qu'on s'occupe à m'ôter le repos.— La supérieure voulut encore parler ; il lui dit pour la seconde fois : madame, je vous ai déjà dit de vous taire ; vous répondrez quand je vous interrogerai... Qu'est-ce qu'une religieuse qu'on a arrachée de vos mains et qu'on a trouvée renversée à terre dans le corridor ? — C'est la suite de l'horreur qu'on lui avoit inspirée de moi. — Est-elle votre amie? — Non, monsieur. — N'êtes-vous jamais entrée dans sa cellule ? — Jamais. — Ne lui avez-vous jamais rien fait d'indécent, soit à elle, soit à d'autres ? — Jamais. — Pourquoi vous a-t-on liée ? — Je

J'ignore. — Pourquoi votre cellule ne ferme-t-elle pas ? — C'est que j'en ai brisé la serrure. — Pourquoi l'avez-vous brisée ? — Pour ouvrir la porte et assister à l'office le jour de l'Ascension. — Vous vous êtes donc montrée à l'église ce jour-là? — Oui, monsieur... — La supérieure dit : monsieur, cela n'est pas vrai, toute la communauté... Je l'interrompis : assurera que la porte du chœur étoit fermée ; qu'elles m'ont trouvée prosternée à cette porte, et que vous leur avez ordonné de marcher sur moi, ce que quelques-unes ont fait, mais je leur pardonne et à vous, madame, de l'avoir ordonné ; je ne suis pas venue pour accuser personne, mais pour me défendre. — Pourquoi n'avez-vous ni rosaire, ni crucifix ? — C'est qu'on me les a ôtés. — Où est votre bréviaire ? — On me l'a ôté. — Comment priez-vous donc ? — Je fais ma prière de cœur et d'esprit, quoiqu'on m'ait défendu de prier.

Qui est-ce qui vous a fait cette défense ? — Madame... La supérieure alloit encore parler. Madame, lui dit-il, est-il vrai ou faux, que vous lui ayez défendu de prier ? Dites oui ou non. — Je croyois, et j'avois raison de croire... — Il ne s'agit pas de cela ; lui avez-vous défendu de prier, oui ou non ? — Je lui ai défendu, mais... — Elle alloit continuer ; mais, reprit l'archidiacre, mais, sœur Suzanne, pourquoi êtes-vous pieds nuds ? — C'est qu'on ne me fournit ni bas ni souliers — Pourquoi votre linge et vos vêtemens sont-ils dans cet état de vétusté et de malpropreté ? C'est qu'il y a plus de trois mois qu'on me refuse du linge, et que je suis forcée de coucher avec mes vêtemens? — Pourquoi couchez-vous avec vos vêtemens ? — C'est que je n'ai ni rideaux, ni matelas, ni couvertures, ni draps, ni linge de nuit. — Pourquoi n'en avez-vous point ? — C'est qu'on me les a ôtés. — Etes-vous nourrie ? — Je demande à l'être. —

Vous ne l'êtes donc pas? — Je me tus, et il ajouta : il est incroyable qu'on en ait usé avec vous si sévèrement, sans que vous ayez commis quelques fautes qui l'aient mérité. — Ma faute est de n'être point appellée à l'état religieux, et de revenir contre mes vœux que je n'ai pas faits librement. — C'est aux lois à décider cette affaire ; et de quelque manière qu'elles prononcent, il faut, en attendant, que vous remplissiez les devoirs de la vie religieuse. — Personne, monsieur, n'y est plus exacte que moi. — Il faut que vous jouissiez du sort de toutes vos compagnes. — C'est tout ce que je demande.--N'avez-vous à vous plaindre de personne ? — Non, monsieur, je vuos l'ai dit, je ne suis point venue pour accuser, mais pour me défendre. — Allez. — Monsieur, où faut-il que j'aille ?-- Dans votre cellule.— Je fis quelques pas, puis je revins, et je me prosternai aux pieds de la supérieure

et de l'archidiacre. Eh bien, me dit-il, qu'est-ce qu'il y a? — Je lui dis, en lui montrant ma tête meurtrie en plusieurs endroits, mes pieds ensanglantés, mes bras livides et sans chair, mon vêtement sale et déchiré : Vous voyez !

Je vous entends, vous, monsieur le marquis, et la plupart de ceux qui liront ces mémoires : « Des horreurs » si multipliées, si variées, si conti- » nues ! Une suite d'atrocités si recher- » chées dans des ames religieuses ! Cela » n'est pas vraisemblable, diront-ils, » dites-vous.... » Et j'en conviens, mais cela est vrai ; et puisse le ciel que j'atteste, me juger dans toute sa rigueur et me condamner aux feux éternels, si j'ai permis à la calomnie de ternir une de mes lignes de son ombre la plus légère ! Quoique j'aie long-tems éprouvé combien l'aversion d'une supérieure étoit un violent aiguillon à la perversité naturelle, sur-tout lorsque celle-

ci pouvoit se faire un mérite, s'applaudir et se vanter de ses forfaits, le ressentiment ne m'empêchera point d'être juste. Plus j'y réfléchis, plus je me persuade que ce qui m'arrive n'étoit point encore arrivé et n'arrivera presque jamais. Une fois ( et plût à Dieu que ce soit la première et la dernière ! ) il plut à la providence, dont les voies nous sont inconnues, de rassembler sur une seule infortunée toute la masse des cruautés réparties, dans ses impénétrables décrets, sur la multitude infinie des malheureuses qui l'avoient précédée dans un cloître et qui devoient lui succéder. J'ai souffert, j'ai beaucoup souffert, mais le sort de mes persécutrices me paroît et m'a toujours paru plus à plaindre que le mien. J'aimerois mieux, j'aurois mieux aimé mourir que de quitter mon rôle, à la condition de prendre le leur. Mes peines finiront, je l'espère de vos bontés; la mémoire, la honte et le

remords du crime leur resteront jusqu'à l'heure dernière Elles s'accusent déjà, n'en doutez pas, elles s'accuseront toute leur vie, et la terreur descendra sous la tombe avec elles; cependant, monsieur le marquis, ma situation présente est déplorable, la vie m'est à charge; je suis une femme, j'ai l'esprit foible comme celles de mon sexe, Dieu peut m'abandonner, je ne me sens ni la force ni le courage de supporter encore long-tems ce que j'ai supporté. Monsieur le marquis, craignez qu'un fatal moment ne revienne; quand vous useriez vos yeux à pleurer sur ma destinée, quand vous seriez déchiré de remords, je ne sortirois pas pour cela de l'abîme où je serois tombée, il se fermeroit à jamais sur une désespérée.

Allez, me dit l'archidiacre. Un des ecclésiastiques me donna la main pour me relever, et l'archidiacre ajouta : je vous ai entendu, je vais entendre votre

supérieure, et je ne sortirai point d'ici que l'ordre n'y soit rétabli.... Je me retirai. Je trouvai le reste de la maison en alarmes ; toutes les religieuses étoient sur les portes de leurs cellules : elles se parloient d'un côté du corridor à l'autre ; aussi-tôt que je parus, elles se retirèrent, et il se fit un long bruit de portes qui se fermoient les unes après les autres avec violence. Je rentrai dans ma cellule ; je me mis à genoux contre le mur, et je priai Dieu d'avoir égard à la modération avec laquelle j'avois parlé à l'archidiacre, et de lui faire connoître mon innocence et la vérité.

Je priois, lorsque l'archidiacre, ses deux compagnons et la supérieure parurent dans ma cellule. Je vous ai dit que j'étois sans tapisserie, sans chaise, sans prie-dieu, sans rideaux, sans matelas, sans couvertures, sans draps, sans aucun vaisseau, sans porte qui fermât, presque sans vître entière à mes

fenêtres. Je me levai, et l'archidiacre s'arrêtant tout court et tournant des yeux d'indignation sur la supérieure, lui dit : Eh bien, madame ? — Elle répondit : je l'ignorois. — Vous l'ignoriez ! vous mentez ; avez-vous passé un jour sans entrer ici, et n'en descendiez-vous pas quand vous êtes venue ?... Sœur Suzanne, parlez : madame n'est-elle pas entrée ici aujourd'hui ? — Je ne répondis point ; il n'insista pas ; mais les jeunes ecclésiastiques laissant tomber leurs bras, la tête baissée et les yeux comme fixés en terre, déceloient leur peine et leur surprise. Ils sortirent tous, et j'entendis l'archidiacre qui disoit à la supérieure dans le corridor : vous êtes indigne de vos fonctions, vous mériteriez d'être déposée : j'en porterai mes plaintes à monseigneur. Que tout ce désordre soit réparé avant que je sois sorti.... En continuant de marcher en branlant sa tête, il ajouta : cela est horrible ! des chrétiennes ! des

religieuses ! des créatures humaines ! cela est horrible !

Depuis ce moment je n'entendis plus parler de rien ; mais j'eus du linge, d'autres vêtemens, des rideaux, des draps, des couvertures, des vaisseaux, mon bréviaire, mes livres de piété, mon rosaire, mon crucifix, des vîtres, en un mot, tout ce qui me rétablissoit dans l'état commun des religieuses ; la liberté du parloir me fut aussi rendue, mais seulement pour mes affaires.

Elles alloient mal. M. Manouri publia un premier mémoire qui fit peu de sensation : il y avoit trop d'esprit, pas assez de pathétique, presque point de raisons. Il ne faut pas s'en prendre tout-à-fait à cet habile avocat. Je ne voulois point absolument qu'il attaquât la réputation de mes parens ; je voulois qu'il ménageât l'état religieux, et surtout la maison où j'étois ; je ne voulois pas qu'il peignît de couleurs trop

odieuses mes beau-frères et mes sœurs. Je n'avois en ma faveur qu'une première protestation, solemnelle, à la vérité, mais faite dans un autre couvent et nullement renouvellée depuis. Quand on donne des bornes si étroites à ses défenses, et qu'on a à faire à des parties qui n'en mettent aucune dans leur attaque, qui foulent aux pieds le juste et l'injuste, qui avancent et nient avec la même impudence, et qui ne rougissent ni des imputations, ni des soupçons, ni de la médisance, ni de la calomnie, il est difficile de l'emporter, sur-tout à des tribunaux où l'habitude et l'ennui des affaires ne permettent presque pas qu'on examine avec quelque scrupule les plus importantes, et où les contestations de la nature de la mienne sont toujours regardées d'un œil défavorable par l'homme politique qui craint que, sur le succès d'une religieuse réclamant contre ses vœux, une infinité d'autres

ne soient engagées dans la même démarche : on sent secrètement que si l'on souffroit que les portes de ces prisons s'abbattissent en faveur d'une malheureuse, la foule s'y porteroit et chercheroit à les forcer. On s'occupe à nous décourager et à nous résigner toutes à notre sort par le désespoir de le changer. Il me semble pourtant que, dans un état bien gouverné, ce devroit être le contraire : entrer difficilement en religion, et en sortir facilement. Et pourquoi ne pas ajouter ce cas à tant d'autres, où le moindre défaut de formalité anéantit une procédure, même juste d'ailleurs ? Les couvens sont-ils donc si essentiels à la constitution d'un état ? Jésus-Christ a-t-il institué des moines et des religieuses ? L'église ne peut-elle absolument s'en passer ? Quel besoin a l'époux de tant de vierges folles, et l'espèce humaine de tant de victimes ? Ne sentira-t-on jamais la nécessité de rétrécir l'ouver-

ture de ces gouffres, où les races futures vont se perdre ? Toutes les prières de routine qui se font-là, valent-elles un liard que la commisération donne au pauvre ? Dieu qui a créé l'homme sociable, approuve-t-il qu'il se renferme ? Dieu qui l'a créé si inconstant, si fragile, peut-il autoriser la témérité de ses vœux ? Ces vœux qui heurtent la pente générale de la nature, peuvent-ils jamais être bien observés que par quelques créatures mal organisées, en qui les germes des passions sont flétris, et qu'on rangeroit à bon droit parmi les monstres ; si nos lumières nous permettoient de connoître aussi facilement et aussi bien la structure intérieure de l'homme, que sa forme extérieure ? Toutes ces cérémonies lugubres qu'on observe à la prise d'habit et à la profession, quand on consacre un homme ou une femme à la vie monastique et au malheur, suspendent-elles les fonctions anima-

les? Au contraire, ne se réveillent-elles pas dans le silence, la contrainte et l'oisiveté, avec une violence inconnue aux gens du monde, qu'une foule de distractions emporte? Où est-ce qu'on voit des têtes obsédées par des spectres impurs qui les suivent et qui les agitent? Où est-ce qu'on voit cet ennui profond, cette pâleur, cette maigreur, tous ces symptômes de la nature qui languit et se consume? Où les nuits sont-elles troublées par des gémissemens, les jours trempés de larmes versées sans cause et précédées d'une mélancolie qu'on ne sait à quoi attribuer? Où est-ce que la nature révoltée d'une contrainte pour laquelle elle n'est point faite, brise les obstacles qu'on lui oppose, devient furieuse, jette l'économie animale dans un désordre auquel il n'y a plus de remède? En quel endroit le chagrin et l'humeur ont-ils anéanti toutes les qualités sociales? Où est-ce qu'il n'y a ni père,

ni frère, ni sœur, ni parens, ni amis? Où est-ce que l'homme, ne se considérant que comme un être d'un instant et qui passe, traite les liaisons les plus douces de ce monde, comme un voyageur les objets qu'il rencontre, sans attachement? Où est le séjour de la haine, du dégoût et des vapeurs? Où est le lieu de la servitude et du despotisme? Où sont les haines qui ne s'éteignent point? Où sont les passions couvées dans le silence? Où est le séjour de la cruauté et de la curiosité? On ne sait pas l'histoire de ces asyles, disoit M. Manouri dans son plaidoyer, on ne le sait pas.

Une fille demanda à ses parens la permission d'entrer aux Ursulines. Son père lui dit qu'il y consentoit, mais qu'il lui donnoit trois ans pour y penser. Cette loi parut dure à une jeune personne pleine de ferveur; cependant il fallut s'y soumettre. Ce tems écoulé et sa vocation ne s'étant point démen-

tie, elle retourna à son père, et elle lui dit que les trois ans étoient passés. Voilà qui est bien, mon enfant, lui répondit-il; je vous ai accordé trois ans pour vous éprouver, j'espère que vous voudrez bien m'en accorder autant pour me résoudre... Cela parut encore beaucoup plus dur, il y eut des larmes répandues; mais le père étoit un homme ferme, qui tint bon. Au bout de ces six années, elle entra, elle fit profession. C'étoit une bonne religieuse, simple, pieuse, exacte à tous ses devoirs; mais il arriva que les directeurs abusèrent de sa franchise pour s'instruire au tribunal de la pénitence de ce qui se passoit dans la maison. Ses supérieures s'en doutèrent; elle fut enfermée, privée des exercices de la religion; elle en devint folle: et comment la tête résisteroit-elle aux persécutions de cinquante personnes qui s'occupent depuis le commencement du jour jusqu'à la fin, à vous tourmenter? Auparavant

paravant on avoit tendu à sa mère un piège qui marque bien l'avarice des supérieures. On inspira à la mère de cette récluse le desir d'entrer dans la maison et de visiter la cellule de sa fille. Elle s'adressa aux grands-vicaires, qui lui accordèrent la permission qu'elle sollicitoit. Elle entra, elle courut à la cellule de son enfant; mais quel fut son étonnement de n'y voir que les quatre murs tout nuds! On en avoit tout enlevé. On se doutoit bien que cette mère tendre et sensible ne laisseroit pas sa fille dans cet état: en effet, elle la remeubla, la remit en vêtemens et en linge, et protesta bien aux religieuses que cette curiosité lui coûtoit trop cher pour l'avoir une seconde fois, et que trois ou quatre visites par an, comme celle-là, ruineroient ses frères et ses sœurs... C'est-là que l'ambition et le luxe sacrifient une portion des familles pour faire à celle qui reste un sort plus avantageux;

c'est-là la sentine où l'on jette le rebut de la société. Combien de mères comme la mienne expient un crime secret par un autre !

M. Manouri publia un second mémoire qui fit un peu plus d'effet. On sollicita vivement; j'offris encore à mes sœurs de leur laisser la possession entière et tranquille de la succession de mes parens. Il y eut un moment où mon procès prit le tour le plus favorable, et où j'espérai la liberté : je n'en fus que plus cruellement trompée; mon affaire fut plaidée à l'audience, et perdue. Toute la communauté en étoit instruite, que je l'ignorois. C'étoit un mouvement, un tumulte, une joie, de petits entretiens secrets, des allées, des venues chez la supérieure, et des religieuses les unes chez les autres. J'étois toute tremblante ; je ne pouvois ni rester dans ma cellule, ni en sortir; pas une amie entre les bras de qui j'allasse me jetter.

O la cruelle matinée que celle du jugement d'un grand procès! Je voulois prier, je ne pouvois pas; je me mettois à genoux, je me recueillois, je commençois une oraison, mais bientôt mon esprit étoit emporté malgré moi au milieu des juges; je les voyois, j'entendois les avocats, je m'adressois à eux, j'interrompois le mien, je trouvois ma cause mal défendue. Je ne connoissois aucun des magistrats, cependant je m'en faisois des images de toutes espèces, les unes favorables, les autres sinistres, d'autres indifférentes; j'étois dans une agitation, dans un trouble d'idées qui ne se conçoit pas. Le bruit fit place à un profond silence; les religieuses ne se parloient plus; il me parut qu'elles avoient au chœur la voix plus basse qu'à l'ordinaire, du moins celles qui chantoient, les autres ne chantèrent point; au sortir de l'office, elles se retirèrent en silence. Je me persuadois que l'attente

les inquiétoit autant que moi ; mais sur le midi, le bruit et le mouvement reprirent subitement de tous côtés ; j'entendis des portes s'ouvrir, se fermer, des religieuses aller et venir, le murmure de personnes qui se parlent bas. Je mis l'oreille à ma serrure, mais il me parut qu'on se taisoit en passant, et qu'on marchoit sur la pointe des pieds. Je pressentis que j'avois perdu mon procès ; je n'en doutai pas un instant. Je me mis à tourner dans ma cellule, sans parler ; j'étouffois, je ne pouvois me plaindre, je levois mes bras en haut, je m'appuyois tantôt contre un mur, tantôt contre l'autre ; je voulois me reposer sur mon lit, mais j'en étois empêchée par un battement de cœur ; il est sûr que j'entendois battre mon cœur, et qu'il faisoit soulever mon vêtement. J'en étois là, lorsqu'on vint me dire que l'on me demandoit. Je descendis, je n'osois avancer. Celle qui m'avoit avertie étoit

si gaie, que je pensai que la nouvelle que l'on m'apportoit ne pouvoit être que fort triste ; j'allai pourtant. Arrivée à la porte du parloir, je m'arrêtai tout court, et je me jettai dans le recoin des deux murs, je ne pouvois me soutenir ; cependant j'entrai. Il n'y avoit personne, j'attendis ; on avoit avoit empêché celui qui m'avoit fait appeller, d'entrer avant moi. On se doutoit bien que c'étoit un émissaire de mon avocat ; on vouloit savoir ce qui se passoit entre nous, on s'étoit rassemblé pour entendre. Lorsqu'il parut, j'étois assise, la tête penchée sur mon bras, et appuyée contre les barreaux de la grille. C'est de la part de M. Manouri, me dit-il. — C'est, lui répondis-je, pour m'apprendre que j'ai perdu mon procès. — Madame, je n'en sais rien, mais il m'a donné cette lettre ; il avoit l'air affligé quand il m'en a chargé, et je suis venu à toute bride, comme il me l'a recommandé. — Don-

nez..... — Il me tendit la lettre, et je la pris sans me déplacer et sans le regarder ; je la posai sur mes genoux, et je demeurai comme j'étois. Cependant cet homme me demanda : n'y a-t-il point de réponse ? Non, lui dis-je, allez..... Il s'en alla, et je gardai la même place, ne pouvant ni remuer, ni me résoudre à sortir.

Il n'est permis en couvent, ni d'écrire, ni de recevoir des lettres sans la permission de la supérieure ; on lui remet et celles qu'on reçoit, et celles qu'on écrit : il falloit donc lui porter la mienne. Je me mis en chemin pour cela ; je crus que je n'arriverois jamais : un patient qui sort du cachot pour aller entendre sa condamnation, ne marche ni plus lentement, ni plus abattu. Cependant me voilà à sa porte. Les religieuses m'examinoient de loin, elles ne vouloient rien perdre du spectacle de ma douleur et de mon humiliation. Je frappai, on ouvrit. La su-

périeure étoit avec quelques autres religieuses; je m'en apperçus au bas de leurs robes, car je n'osai jamais lever les yeux : je lui présentai ma lettre d'une main vacillante; elle la prit, la lut et me la rendit. Je m'en retournai dans ma cellule, je me jettai sur mon lit, ma lettre à côté de moi, et j'y demeurai sans la lire, sans me lever pour aller dîner, sans faire aucun mouvement, jusqu'à l'office de l'après-midi. A trois heures et demie la cloche m'avertit de descendre. Il y avoit déjà quelques religieuses d'arrivées; la supérieure étoit à l'entrée du chœur; elle m'arrêta, m'ordonna de me mettre à genoux derrière la porte en dehors; le reste de la communauté entra, et la porte se ferma. Après l'office, elles sortirent toutes, je les laissai passer, je me levai pour les suivre la dernière; je commençai dès ce moment à me condamner à tout ce qu'on voudroit; on venoit de m'inter-

dire l'église, je m'interdis de moi-même le réfectoire et la récréation. J'envisageois ma condition de tous les côtés, et je ne voyois de ressource que dans le besoin de mes talens et dans ma soumission. Je me serois contentée de l'espèce d'oubli où l'on me laissa durant plusieurs jours. J'eus quelques visites, mais celle de M. Manouri fut la seule qu'on me permit de recevoir. Je le trouvai en entrant au parloir, précisément comme j'étois quand je reçus son émissaire, la tête posée sur les bras et appuyée contre la grille. Je le reconnus, je ne lui dis rien. Il n'osoit ni me regarder, ni me parler. Madame, me dit-il, sans se déranger, je vous ai écrit, vous avez lu ma lettre? — Je l'ai reçue, mais je ne l'ai pas lue. — Vous ignorez donc.... — Non, monsieur, je n'ignore rien, j'ai deviné mon sort, et j'y suis résignée. — Comment en use-t-on avec vous? — On ne songe pas encore à

moi, mais le passé m'apprend ce que l'avenir me prépare. Je n'ai qu'une consolation, c'est que privée de l'espérance qui me soutenoit, il est impossible que je souffre autant que j'ai déjà souffert; je mourrai. La faute que j'ai commise n'est pas de celles qu'on pardonne en religion. Je ne demande point à Dieu d'amollir le cœur de celles à la discrétion desquelles il lui plaît de m'abandonner, mais de m'accorder la force de souffrir, de me sauver du désespoir, et de m'appeller à lui promptement. — Madame, me dit-il en pleurant, vous auriez été ma propre sœur que je n'aurois pas mieux fait.... Cet homme a le cœur sensible. Madame, ajouta-t-il, si je puis vous être utile à quoi que ce soit, disposez de moi. Je verrai le premier président, j'en suis considéré; je verrai les grands-vicaires et l'archevêque. — Monsieur, ne voyez personne, tout est fini. — Mais si l'on pouvoit vous faire changer

de maison ? — Il y a trop d'obstacles.
— Mais quels sont donc ces obstacles ?
— Une permission difficile à obtenir, une dot nouvelle à faire, ou l'ancienne à retirer de cette maison ; et puis, que trouverai-je dans un autre couvent ? Mon cœur inflexible, des supérieures impitoyables, des religieuses qui ne seront pas meilleures qu'ici, les mêmes devoirs, les mêmes peines. Il vaut mieux que j'achève ici mes jours, ils y seront plus courts. — Mais, madame, vous avez intéressé beaucoup d'honnêtes gens, la plupart sont opulens ; on ne vous arrêtera pas ici, quand vous sortirez, sans rien emporter. — Je le crois. — Une religieuse qui sort ou qui meurt, augmente le bien-être de celles qui restent. — Mais ces honnêtes gens, ces gens opulens ne pensent plus à moi, et vous les trouverez bien froids lorsqu'il s'agira de me doter à leurs dépens. Pourquoi voulez-vous qu'il soit plus facile aux gens du monde de

tirer du cloître une religieuse sans vocation, qu'aux personnes pieuses d'y en faire entrer une bien appellée ? Dote-t-on facilement ces dernières ? Eh ! monsieur, tout le monde s'est retiré depuis la perte de mon procès ; je ne vois plus personne. — Madame, chargez-moi seulement de cette affaire, j'y serai plus heureux. — Je ne demande rien, je n'espère rien, je ne m'oppose à rien ; le seul ressort qui me restoit est brisé. Si je pouvois seulement me promettre que Dieu me changeât, et que les qualités de l'état religieux succédassent dans mon ame à l'espérance de le quitter, que j'ai perdue..... mais cela ne se peut ; ce vêtement s'est attaché à ma peau, à mes os, et ne m'en gêne que davantage. Ah ! quel sort ! être religieuse à jamais, et sentir qu'on ne sera jamais que mauvaise religieuse ! passer toute sa vie à se frapper la tête contre les barreaux de sa prison !.... En cet en-

droit je me mis à pousser des cris ; je voulois les étouffer, mais je ne pouvois. M. Manouri, surpris de ce mouvement, me dit : madame, oserois-je vous faire une question ? — Faites, monsieur. — Une douleur aussi violente n'auroit-elle pas un motif secret ? — Non, monsieur. Je hais la vie solitaire, je sens-là que je la hais, je sens que je la hairai toujours. Je ne saurois m'assujettir à toutes les misères qui remplissent la journée d'une récluse, c'est un tissu de puérilités que je méprise ; j'y serois faite, si j'avois pu m'y faire ; j'ai cherché cent fois à m'en imposer, à me briser là-dessus, je ne saurois. J'ai envié, j'ai demandé à Dieu l'heureuse imbécillité d'esprit de mes compagnes ; je ne l'ai point obtenue, il ne me l'accordera pas. Je fais tout mal, je dis tout de travers ; le défaut de vocation perce dans toutes mes actions, on le voit ; j'insulte à tout moment à la vie monastique

nastique ; on appelle orgueil mon inaptitude ; on s'occupe à m'humilier ; les fautes et les punitions se multiplient à l'infini, et les journées se passent à mesurer des yeux la hauteur des murs. — Madame, je ne saurois les abattre, mais je puis autre chose. — Monsieur, ne tentez rien. — Il faut changer de maison ; je m'en occuperai. Je viendrai vous revoir ; j'espère qu'on ne vous célera pas ; vous aurez incessamment de mes nouvelles. Soyez sûre que si vous y consentez, je réussirai à vous tirer d'ici. Si l'on en usoit trop sévèrement avec vous, ne me le laissez pas ignorer.

Il étoit tard quand M. Manouri s'en alla. Je retournai dans ma cellule. L'office du soir ne tarda pas à sonner, j'arrivai des premières ; je laissai passer les religieuses, et je me tins pour dit qu'il falloit rester à la porte ; en effet, la supérieure la ferma sur moi. Le soir à souper, elle me fit signe en entrant

de m'asseoir à terre au milieu du réfectoire ; j'obéis, et l'on ne me servit que du pain et de l'eau ; j'en mangeai un peu que j'arrosai de quelques larmes. Le lendemain on tint conseil ; toute la communauté fut appellée à mon jugement, et l'on me condamna à être privée de récréation, à entendre pendant un mois l'office à la porte du chœur, à manger à terre au milieu du réfectoire, à faire amende-honorable trois jours de suite, à renouveller ma prise d'habit et mes vœux, à prendre le cilice, à jeûner de deux jours l'un, et à me macérer après l'office du soir tous les vendredi. J'étois à genoux, le voile baissé, tandis que cette sentence m'étoit prononcée.

Dès le lendemain, la supérieure vint dans ma cellule avec une religieuse qui portoit sur son bras un cilice et cette robe d'étoffe grossière dont on m'avoit revêtue lorsque je fus conduite dans le cachot. J'entendis ce que cela si-

gnifioit, je me déshabillai, ou plutôt on m'arracha mon voile, on me dépouilla, et je pris cette robe. J'avois la tête nue, les pieds nuds, mes longs cheveux tomboient sur mes épaules, et tout mon vêtement se réduisoit à ce cilice que l'on me donna, à une chemise très-dure, et à cette longue robe qui me prenoit sous le çou, et qui me descendoit jusqu'aux pieds. Ce fut ainsi que je restai vêtue pendant la journée et que je comparus à tous les exercices.

Le soir, lorsque je fus retirée dans ma cellule, j'entendis qu'on s'en approchoit en chantant les litanies; c'étoit toute la maison rangée sur deux lignes. On entra, je me présentai; on me passa une corde au cou, on me mit une torche dans une main et une discipline dans l'autre. Une religieuse prit la corde par un bout, me tira entre les deux lignes, et la procession prit son chemin vers un petit oratoire intérieur

consacré à sainte-Marie : on étoit venu en chantant à voix basse, on s'en retourna en silence. Quand je fus arrivée à ce petit oratoire, qui étoit éclairé de deux lumières, on m'ordonna de demander pardon à Dieu et à la communauté du scandale que j'avois donné ; la religieuse qui me conduisoit, me disoit tout bas ce qu'il falloit que je répétasse et je le répétois mot à mot. Après cela on m'ôta la corde, on me déshabilla jusqu'à la ceinture, on prit mes cheveux qui étoient épars sur mes épaules, on les rejetta sur un des côtés de mon cou, on me mit dans la main droite la discipline que je portois de la main gauche, et l'on commença le *miserere*. Je compris ce que l'on attendoit de moi, et je l'exécutai. Le *miserere* fini, la supérieure me fit une courte exhortation ; on éteignit les lumières, les religieuses se retirèrent, et je me rhabillai.

Quand je fus rentrée dans ma cellule, je sentis des douleurs violentes aux pieds ; j'y regardai ; ils étoient tous ensanglantés des coupures de morceaux de verre que l'on avoit eu la méchanceté de répandre sur mon chemin.

Je fis amende-honorable de la même manière les deux jours suivans, seulement le dernier on ajouta un pseaume au *miserere*.

Le quatrième jour on me rendit l'habit de religieuse, à-peu-près avec la même cérémonie qu'on le prend à cette solemnité, quand elle est publique.

Le cinquième, je renouvellai mes vœux. J'accomplis pendant un mois le reste de la pénitence qu'on m'avoit imposée, après quoi je rentrai à-peu-près dans l'ordre commun de la communauté ; je repris ma place au chœur et au réfectoire, et je vaquai à mon tour aux différentes fonctions de la

maison. Mais quelle fut ma surprise, lorsque je tournai les yeux sur cette jeune amie qui s'intéressoit à mon sort! Elle me parut presque aussi changée que moi ; elle étoit d'une maigreur à effrayer, elle avoit sur son visage la pâleur de la mort, les lèvres blanches et les yeux presque éteints. Sœur Ursule, lui dis-je tout bas, qu'avez-vous? Ce que j'ai, me répondit-elle, je vous aime, et vous me le demandez! Il étoit tems que votre supplice finît, j'en serois morte.

Si les deux derniers jours de mon amende-honorable je n'avois pas eu les pieds blessés, c'étoit elle qui avoit eu l'attention de balayer furtivement les corridors, et de rejetter à droite et à gauche les morceaux de verre Les jours où j'étois condamnée à jeûner au pain et à l'eau, elle se privoit d'une partie de sa portion qu'elle envelop-poit d'un linge blanc, et qu'elle jettoit dans ma cellule. On avoit tiré au sort

la religieuse qui me conduiroit par la corde, et le sort étoit tombé sur elle; elle eut la fermeté d'aller trouver la supérieure, et de lui prostester qu'elle se résoudroit plutôt à mourir qu'à cette infâme et cruelle fonction. Heureusement cette jeune fille étoit d'une famille considérée, elle jouissoit d'une pension forte qu'elle employoit au gré de la supérieure, et elle trouva, pour quelques livres de sucre et de café, une religieuse qui prit sa place. Je n'oserois penser que la main de Dieu se soit appesantie sur cette indigne, elle est devenue folle et elle est enfermée; mais la supérieure vit, gouverne, tourmente et se porte bien.

Il étoit impossible que ma santé résistât à de si longues et si dures épreuves; je tombai malade. Ce fut dans cette circonstance que la sœur Ursule montra bien toute l'amitié qu'elle avoit pour moi, je lui dois la vie. Ce n'étoit pas un bien qu'elle me conservoit, elle

me le disoit quelquefois elle-même ; cependant il n'y avoit sorte de services qu'elle ne me rendît les jours qu'elle étoit d'infirmerie ; les autres jours je n'étois pas négligée, graces à l'intérêt qu'elle prenoit à moi, et aux petites récompenses qu'elle distribuoit à celles qui me veilloient, selon que j'en avois été plus ou moins satisfaite. Elle avoit demandé à me garder la nuit, et la supérieure le lui avoit refusé, sous le prétexte qu'elle étoit trop délicate pour suffire à cette fatigue ; ce fut un véritable chagrin pour elle. Tous ses soins n'empêchèrent point les progrès du mal, je fus réduite à toute extrémité, je reçus les derniers sacremens. Quelques momens auparavant je demandai à voir la communauté assemblée, ce qui me fut accordé. Les religieuses entourèrent mon lit, la supérieure étoit au milieu d'elle ; ma jeune amie occupoit mon chevet, et me tenoit une main qu'elle arrosoit de ses larmes.

On présuma que j'avois quelque chose à dire, on me souleva, et l'on me soutint sur mon séant à l'aide de deux oreillers. Alors m'adressant à la supérieure, je la priai de m'accorder sa bénédiction et l'oubli des fautes que j'avois commises; je demandai pardon à toutes mes compagnes du scandale que je leur avois donné. J'avois fait apporter à côté de moi une infinité de bagatelles, ou qui paroient ma cellule, ou qui étoient à mon usage particulier, et je priai la supérieure de me permettre d'en disposer; elle y consentit, et je les donnai à celles qui lui avoient servi de satellites lorsqu'on m'avoit jettée dans le cachot. Je fis approcher celle qui m'avoit conduite par la corde le jour de mon amende-honorable, et je lui dis en l'embrassant et en lui présentant mon rosaire et mon christ: chère sœur, souvenez-vous de moi dans vos prières, et soyez sûre que je ne vous oublierai pas devant

Dieu... Et pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas prise dans ce moment ? J'allois à lui sans inquiétude. C'est un si grand bonheur ! et qui est-ce qui peut se le promettre deux fois ? Qui sait ce que je serai au dernier moment ? Il faut pourtant que j'y vienne. Puisse Dieu renouveller encore mes peines, et me l'accorder aussi tranquille que je l'avois ! Je voyois les cieux ouverts, et ils l'étoient, sans doute, car la conscience alors ne trompe pas, et elle me promettoit une félicité éternelle.

Après avoir été administrée, je tombai dans une espèce de léthargie ; on désespéra de moi pendant toute cette nuit. On venoit de tems en tems me tâter le pouls ; je sentois des mains se promener sur mon visage, et j'entendois différentes voix qui disoient comme dans le lointain : Il remonte... Son nez est froid... Elle ne passera pas une heure... Le rosaire et le christ vous resteront... Et une autre voix courrou-

cée qui disoit : éloignez-vous, éloignez-vous, laissez-la mourir en paix, ne l'avez-vous pas assez tourmentée ?... Ce fut un moment bien doux pour moi, lorsque je sortis de cette crise et que je rouvris les yeux, de me retrouver entre les bras de mon amie. Elle ne m'avoit point quittée ; elle avoit passé la nuit à me secourir, à répéter les prières des agonisans, à me faire baiser le christ et à l'approcher de ses lèvres après l'avoir séparé des miennes. Elle crut en me voyant ouvrir de grands yeux et pousser un profond soupir, que c'étoit le dernier ; et elle se mit à jetter des cris et à m'appeller son amie ; à dire : mon Dieu, ayez pitié d'elle et de moi ! Mon Dieu, recevez son ame ! Chère amie ! quand vous serez devant Dieu, ressouvenez-vous de sœur Ursule... Je la regardai en souriant tristement, en versant une larme et en lui serrant la main. Monsieur Bouvard arriva dans ce moment ;

c'est le médecin de la maison; cet homme est habile, à ce qu'on dit, mais il est despote, orgueilleux et dur. Il écarta mon amie avec violence; il me tâta le pouls et la peau; il étoit accompagné de la supérieure et de ses favorites. Il fit quelques questions monosyllabiques sur ce qui s'étoit passé; il répondit : elle s'en tirera... Et regardant la supérieure à qui ce mot ne plaisoit pas : oui, madame, lui dit-il, elle s'en tirera; la peau est bonne, la fièvre est tombée, et la vie commence à poindre dans les yeux... A chacun de ces mots, la joie se déployoit sur le visage de mon amie; et sur celui de la supérieure et de ses compagnes, je ne sais quoi de chagrin que la contrainte dissimuloit mal. Monsieur, lui dis-je, je ne demande pas à vivre.... Tant pis, me répondit-il, puis il ordonna quelque chose et sortit. On dit que pendant ma léthargie j'avois dit plusieurs fois : chère mère, vous m'ap-

pellez

pellez donc à vous ! je vais donc vous rejoindre ! je vous dirai tout... C'étoit apparemment à mon ancienne supérieure que je m'adressois, je n'en doute pas. Je ne donnai son portrait à personne ; je desirois de l'emporter avec moi sous la tombe.

Le pronostic de M. Bouvard se vérifia, la fièvre diminua, des sueurs abondantes achevèrent de l'emporter, et l'on ne douta plus de ma guérison ; je guéris en effet, mais j'eus une convalescence très-longue. Il étoit dit que je souffrirois dans cette maison toutes les peines qu'il est possible d'éprouver. Il y avoit eu de la malignité dans ma maladie ; la sœur Ursule ne m'avoit presque point quittée. Lorsque je commençai à prendre des forces, les siennes se perdirent, ses digestions se dérangèrent, elle étoit attaquée l'après-midi de défaillances qui duroient quelquefois un quart-d'heure : dans cet état elle étoit comme morte,

sa vue s'éteignoit, une sueur froide lui couvroit le front et se ramassoit en gouttes qui couloient le long de ses joues ; ses bras sans mouvement pendoient à ses côtés. On ne la soulageoit un peu qu'en la délaçant et qu'en relâchant ses vêtemens. Quand elle revenoit de cet évanouissement, sa première idée étoit de me chercher à ses côtés et elle m'y trouvoit toujours ; quelquefois même, lorsqu'il lui restoit un peu de sentiment et de connoissance, elle étendoit sa main autour d'elle sans ouvrir les yeux. Cette action étoit si peu équivoque, que quelques religieuses s'étant offertes à cette main qui tâtonnoit, et n'en étant pas reconnues, parce qu'alors elle retomboit sans mouvement, elles me disoient: sœur Suzanne, c'est à vous qu'elle en veut, approchez-vous donc... Je me mettois à ses genoux, j'attirois sa main sur mon front et elle y demeuroit jusqu'à la fin de son évanouissement;

quand il étoit fini, elle me disoit : Eh bien ! sœur Suzanne, c'est moi qui m'en irai, et c'est vous qui resterez ; c'est moi qui la reverrai la première, je lui parlerai de vous, elle ne m'entendra pas sans pleurer ; si l'on aime là, pourquoi n'y pleureroit-on pas ? S'il y a des larmes amères, il en est aussi de bien douces... Alors elle penchoit sa tête sur mon cou, elle en répandoit avec abondance et elle ajoutoit : adieu, sœur Suzanne, adieu, mon amie ; qui est-ce qui partagera vos peines quand je n'y serai plus ? Qui est-ce qui ?... Ah ! chère amie, que je vous plains ! Je m'en vais, je le sens, je m'en vais. Si vous étiez heureuse, combien j'aurois de regret de mourir !

Son état m'effrayoit. Je parlai à la supérieure. Je voulois qu'on la mît à l'infirmerie, qu'on la dispensât des offices et des autres exercices pénibles de la maison, qu'on appellât un médecin ; mais on me répondoit toujours

que ce n'étoit rien, que ces défaillances se passeroient toutes seules ; et la chère sœur Ursule ne demandoit pas mieux que de satisfaire à ses devoirs et à suivre la vie commune. Un jour, après les matines auxquelles elle avoit assisté, elle ne reparut point. Je pensai qu'elle étoit bien mal ; l'office du matin fini, je volai chez elle, je la trouvai couchée sur son lit toute habillée ; elle me dit : vous voilà, chère amie ? je me doutois bien que vous ne tarderiez pas à venir, et je vous attendois. Ecoutez-moi : que j'avois d'impatience que vous vinssiez ! Ma défaillance a été si forte et si longue, que j'ai cru que j'y resterois, et que je ne vous reverrois plus. Tenez, voilà la clef de mon oratoire, vous en ouvrirez l'armoire, vous enleverez une petite planche qui sépare le tiroir d'en-bas en deux, vous trouverez derrière cette planche un paquet de papiers ; je n'ai jamais pu me résoudre à m'en

séparer, quelque danger que je courusse à les garder, et quelque douleur que je ressentisse à les lire ; hélas! ils sont presque effacés de mes larmes: quand je ne serai plus, vous les brûlerez.... Elle étoit si foible et si oppressée, qu'elle ne put prononcer de suite deux mots de ce discours; elle s'arrêtoit presque à chaque syllabe, et puis elle parloit si bas, que j'avois peine à l'entendre, quoique mon oreille fut presque collée sur sa bouche. Je pris la clef, je lui montrai du doigt l'oratoire et elle me fit signe de la tête que oui; ensuite, pressentant que j'allois la perdre, et persuadée que sa maladie étoit ou la suite de la mienne, ou de la peine qu'elle avoit prise, ou des soins qu'elle m'avoit donnés, je me mis à pleurer et à me désoler de toute ma force. Je lui baisai le front, les yeux, le visage, les mains; je lui demandai pardon: cependant elle étoit comme distraite,

elle ne m'entendoit pas, et une de ses mains se promenoit sur mon visage et me caressoit ; je crois qu'elle ne me voyoit plus, peut-être même me croyoit-elle sortie, car elle m'appella, sœur Suzanne ? — Je lui dis : me voilà. — Quelle heure est-il ? — Il est onze heures et demie. — Onze heures et demie ! Allez-vous-en dîner, allez, vous reviendrez tout de suite.... — Le diner sonna, il fallut la quitter. Quand je fus à la porte, elle me rappella ; je revins, elle fit un effort pour me présenter son visage, je le baisai ; elle me prit la main, elle me la tenoit serrée ; il sembloit qu'elle ne vouloit pas, qu'elle ne pouvoit me quitter ; cependant il le faut, dit-elle en me lâchant, Dieu le veut ; adieu, sœur Suzanne. Donnez-moi mon crucifix... Je le lui mis entre les mains et je m'en allai.

On étoit sur le point de sortir de table. Je m'adressai à la supérieure,

je lui parlai, en présence de toutes les religieuses, du danger de la sœur Ursule, je la pressois d'en juger par elle-même. Eh bien! dit-elle, il faut la voir. Elle y monta accompagnée de quelques autres; je les suivis; elles entrèrent dans sa cellule; la pauvre sœur n'étoit plus, elle étoit étendue sur son lit, toute vêtue, la tête inclinée sur son oreiller, la bouche et les yeux fermés, et le christ entre ses mains. La supérieure la regarda froidement, et dit : elle est morte. Qui l'auroit crue si proche de sa fin? C'étoit une excellente fille : qu'on aille sonner pour elle et qu'on l'ensévelisse.

Je restai seule à son chevet. Je ne saurois vous peindre ma douleur; cependant j'enviai son sort. Je m'approchai d'elle, je lui donnai des larmes: je la baisai plusieurs fois, et je tirai son drap sur son visage dont les traits commençoient à s'altérer; ensuite je

songeai à exécuter ce qu'elle m'avoit recommandé. Pour n'être pas interrompue dans cette occupation, j'attendis que tout le monde fût à l'office : j'ouvris l'oratoire, j'abbatis la planche et je trouvai un rouleau de papiers assez considérable que je brûlai dès le soir. Cette jeune fille avoit toujours été mélancolique, et je n'ai pas mémoire de l'avoir vu sourire, excepté une fois dans sa maladie.

Me voilà donc seule dans cette maison, dans le monde, car je ne connoissois pas un être qui s'intéressât à moi. Je n'avois plus entendu parler de l'avocat Manouri; je présumois ou qu'il avoit été rebuté par les difficultés, ou que, distrait par des amusemens et par ses occupations, les offres de services qu'il m'avoit faites étoient bien loin de sa mémoire, et je ne lui en savois pas trop mauvais gré : j'ai le caractère porté à l'indulgence, je puis tout pardonner aux hommes, excepté l'injustice, l'in-

gratitude et l'inhumanité. J'excusois donc l'avocat Manouri tant que je pouvois, et tous ces gens du monde qui avoient montré tant de vivacité dans le cours de mon procès, et pour qui je n'existois plus, et vous-même, monsieur le marquis, lorsque nos supérieurs ecclésiastiques firent une visite dans la maison.

Ils entrent, ils parcourent les cellules, ils interrogent les religieuses, ils se font rendre compte de l'administration temporelle et spirituelle ; et, selon l'esprit qu'ils apportent à leurs fonctions, ils réparent ou ils augmentent le désordre. Je revis donc l'honnête et dur M. Hébert avec ses deux jeunes et compatissans acolytes. Ils se rappellèrent apparemment l'état déplorable où j'avois autrefois comparu devant eux, leurs yeux s'humectèrent, et je remarquai sur leur visage l'attendrissement et la joie. M. Hébert s'assit, et me fit asseoir vis-à-vis de

lui ; ses deux compagnons se tinrent debout derrière sa chaise, leurs regards étoient attachés sur moi. M. Hébert me dit : eh bien ! sœur Suzanne, comment en use-t-on à présent avec vous ? — Je lui répondis : monsieur, on m'oublie. — Tant mieux. — Et c'est aussi tout ce que je souhaite ; mais j'aurois une grace importante à vous demander, c'est d'appeller ici ma mère supérieure. — Et pourquoi ? — C'estque, s'il arrive que l'on vous fasse quelque plainte d'elle, elle ne manquera pas de m'en accuser. — J'entends ; mais dites-moi toujours ce que vous en savez. — Monsieur, je vous supplie de la faire appeller, et qu'elle entende elle-même vos questions et mes reponses. — Dites toujours. — Monsieur, vous m'allez perdre. — Non, ne craignez rien : de ce moment elle n'a plus d'autorité sur vous, avant la fin de la semaine vous serez transférée à Sainte-Eutrope, près

d'Arpajon. Vous avez un bon ami.--Un bon ami, monsieur ! je ne m'en connois point. — C'est votre avocat.—M. Manouri?---lui-même.---Je ne croyois pas qu'il se souvînt encore de moi. — Il a vu vos sœurs, il a vu M. l'archevèque, le premier président, toutes les personnes connues par leur piété, il vous a fait une dot dans la maison que je viens de vous nommer, et vous n'avez plus qu'un moment à rester ici. Ainsi, si vous avez connoissance de quelque désordre, vous pouvez m'en instruire sans vous compromettre, et je vous l'ordonne par la sainte obéissance —Je n'en connois point.— Quoi! on a gardé quelque mesure avec vous depu.s la perte de votre procès? — On a cru et l'on a dû croire que j'avois commis une faute en revenant contre mes vœux, et l'on m'en a fait demander pardon à Dieu. — Mais ce sont les circonstances de ce pardon que je voudrois savoir.... et en disant ces

mots, il secouoit la tête, il fronçoit les sourcils, et je conçus qu'il ne tenoit qu'à moi de renvoyer à la supérieure une partie des coups de discipline qu'elle m'avoit fait donner, mais ce n'étoit pas mon dessein. L'archidiacre vit bien qu'il ne sauroit rien, et il sortit en me recommandant le secret sur ce qu'il m'avoit confié de ma translation à Sainte-Eutrope d'Arpajon. Comme le bon homme Hébert marchoit seul dans le corridor, ses deux compagnons se retournèrent et me saluèrent d'un air très-affectueux et très-doux. Je ne sais qui ils sont, mais Dieu veuille leur conserver ce caractère tendre et miséricordieux qui est si rare dans leur état, et qui convient si fort aux dépositaires de la foiblesse de l'homme et aux intercesseurs de la miséricorde de Dieu. Je croyois M. Hébert occupé à interroger ou à réprimander quelque autre religieuse, lorsqu'il rentra dans ma cellule. Il me dit :

dit : d'où connoissez-vous M. Manouri ? — Par mon procès. — Qui est-ce qui vous l'a donné. — C'est madame la présidente. — Il a fallu que vous conférassiez souvent avec lui dans le cours de votre affaire. — Non, monsieur, je l'ai peu vu. — Comment l'avez-vous instruit ? — Par quelques mémoires écrits de ma main. — Vous avez des copies de ces mémoires ? — Non, monsieur. — Qui est-ce qui lui remettoit ces mémoires ? — Madame la présidente. — Et d'où la connoissiez-vous ? — Je la connoissois par la sœur Ursule, mon amie et sa parente. — Vous avez vu M. Manouri depuis la perte de votre procès ? — Une fois. — C'est bien peu. Il ne vous a point écrit ? — Non, monsieur. — Vous ne lui avez point écrit ? — Non, monsieur. — Il vous apprendra sans doute ce qu'il a fait pour vous. Je vous ordonne de ne le point voir au parloir, et s'il vous écrit, soit directement, soit

indirectement, de m'envoyer sa lettre sans l'ouvrir, entendez-vous, sans l'ouvrir. — Oui, monsieur, et je vous obéirai... Soit que la méfiance de M. Hébert me regardât ou mon bienfaiteur, j'en fus blessée.

M. Manouri vint à Longchamp dans la soirée même : je tins parole à l'archidiacre, je refusai de lui parler. Le lendemain il m'écrivit par son émissaire, je reçus sa lettre et je l'envoyai sans l'ouvrir, à M. Hébert. C'étoit le mardi, autant qu'il m'en souvient. J'attendois toujours avec impatience l'effet de la promesse de l'archidiacre et des mouvemens de M. Manouri. Le mercredi, le jeudi, le vendredi se passèrent sans que j'entendisse parler de rien. Combien ces journées me parurent longues ! Je tremblois qu'il ne fût survenu quelque obstacle qui eût tout dérangé. Je ne recouvrois pas ma liberté, mais je changeois de prison, et c'est quelque chose. Un premier évè-

nement heureux fait germer en nous l'espérance d'un second, et c'est peut-être là l'origine du proverbe : Qu'*un bonheur ne vient point sans un autre.*

Je connoissois les compagnes que je quittois, et je n'avois pas de peine à supposer que je gagnerois quelque chose à vivre avec d'autres prisonnières ; quelles qu'elles fussent, elles ne pouvoient être ni plus méchantes, ni plus mal intentionnées. Le samedi matin, sur les neuf heures, il se fit un grand mouvement dans la maison ; il faut bien peu de chose pour mettre des têtes de religieuses en l'air ; on alloit, on venoit, on se parloit bas, les portes des dortoirs s'ouvroient et se fermoient ; c'est, comme vous l'avez pu voir jusqu'ici, le signal des révolutions monastiques. J'étois seule dans ma cellule ; j'attendois, le cœur me battoit, j'écoutois à la porte, je regardois par ma fenêtre ; je me démenois sans savoir ce que je faisois ; je

me disois à moi-même en tressaillant de joie : c'est moi qu'on vient chercher, tout-à-l'heure je n'y serai plus... et je ne me trompois pas.

Deux figures inconnues se présentèrent à moi, c'étoient une religieuse et la tourière d'Arpajon ; elles m'instruisirent en un mot du sujet de leur visite. Je pris tumultueusement le petit butin qui m'appartenoit, je le jettai pêle-mêle dans le tablier de la tourière, qui le mit en paquets. Je ne demandai point à voir la supérieure ; la sœur Ursule n'étoit plus, je ne quittois personne. Je descends, on m'ouvre les portes, après avoir visité ce que j'emportois, je monte dans un carrosse, et me voilà partie.

L'archidiacre et ses deux jeunes ecclésiastiques, madame la présidente de*** et M. Manouri s'étoient rassemblés chez la supérieure, où on les avertit de ma sortie.

Chemin faisant, la religieuse m'ins-

truisît de la maison, et la tourière ajoutoit pour refrain à chaque phrase de l'éloge qu'on m'en faisoit : c'est la pure vérité.... Elle se félicitoit du choix qu'on avoit fait d'elle pour aller me prendre, et vouloit être mon amie ; en conséquence, elle me confia quelques secrets et me donna quelques conseils sur ma conduite : ces conseils étoient apparemment à son usage, mais ils ne pouvoient être au mien. Je ne sais si vous avez vu le couvent d'Arpajon ; c'est un grand bâtiment quarré, dont un des côtés regarde sur le grand chemin, et l'autre sur la campagne et les jardins. Il y avoit à chaque fenêtre de la façade une, deux ou trois religieuses; cette seule circonstance m'en apprit sur l'ordre qui régnoit dans la maison, plus que tout ce que la religieuse et sa compagne ne m'en avoient dit. On connoissoit apparemment la voiture où nous étions, car en un clin-d'œil toutes ces têtes voilées disparurent, et

j'arrivai à la porte de ma nouvelle prison. La supérieure vint au-devant de moi, les bras ouverts, m'embrassa, me prit par la main, et me conduisit dans la salle de la communauté, où quelques religieuses m'avoient devancée, et où d'autres accoururent.

Cette supérieure s'appelle madame ***. Je ne saurois me refuser à l'envie de vous la peindre avant que d'aller plus loin. C'est une petite femme toute ronde, cependant prompte et vive dans ses mouvemens; sa tête n'est jamais rassise sur ses épaules; il y a toujours quelque chose qui cloche dans son vêtement; sa figure n'est ni bien, ni mal; ses yeux, dont l'un, c'est le droit, est plus haut et plus grand que l'autre, sont pleins de feu et distraits: quand elle marche, elle jette ses bras en avant et en arrière. Veut-elle parler, elle ouvre la bouche avant que d'avoir arrangé ses idées, aussi bégaye-t-elle un peu. Est-elle assise, elle s'agite sur

son fauteuil comme si quelque chose l'incommodoit ; elle oublie toute bienséance; elle lève sa guimpe pour se frotter la peau, elle croise ses jambes, elle vous interroge, vous lui répondez et elle ne vous écoute pas; elle vous parle et elle se perd, s'arrête tout court et ne sait plus où elle en est, se fâche et vous appelle grosse bête, stupide, imbécile, si vous ne la remettez sur la voix ; elle est tantôt familière jusqu'à tutoyer, tantôt impérieuse et fière jusqu'au dédain; ses momens de dignité sont courts; elle est alternativement compatissante et dure; sa figure décomposée marque tout le décousu de son esprit et toute l'inégalité de son caractère ; aussi l'ordre et le désordre se succédoient-ils dans la maison; il y avoit des jours où tout étoit confondu, les pensionnaires avec les novices, les novices avec les religieuses, où l'on couroit dans les chambres les unes des autres, où l'on prenoit ensemble du

thé, du café, du chocolat, des liqueurs, où l'office se faisoit avec une célérité incroyable ; au milieu de ce tumulte le visage de la supérieure change subitement, la cloche sonne, on se renferme, on se retire; le silence le plus profond suit le bruit, les cris et le tumulte, et l'on croiroit que tout est mort subitement. Une religieuse alors manque-t-elle à la moindre chose ? Elle la fait venir dans sa cellule, la traite avec dureté, lui ordonne de se déshabiller et de se donner vingt coups de discipline. La religieuse obéit, se déshabille, prend sa discipline et se macère; mais, à peine s'est-elle donné quelques coups, que la supérieure, devenue compatissante, lui arrache l'instrument de pénitence, se met à pleurer, dit qu'elle est bien malheureuse d'avoir à punir, lui baise le front, les yeux, la bouche, les épaules, la caresse, la loue : mais qu'elle a la peau blanche et douce ! le bel

embonpoint ! le beau cou ! le beau chignon !... Sœur Sainte-Augustine, mais tu es folle d'être honteuse, laisse tomber ce linge, je suis femme et ta supérieure ; ô la belle gorge, qu'elle est ferme ! et je souffrirois que cela fût déchiré par des pointes ! non, non, il n'en sera rien... Elle la baise encore, la relève, la rhabille elle-même, lui dit les choses les plus douces, la dispense des offices, et la renvoie dans sa cellule. On est très-mal avec ces femmes-là, on ne sait jamais ce qui leur plaira ou déplaira, ce qu'il faut éviter ou faire ; il n'y a rien de réglé, ou l'on est servi à profusion ou l'on meurt de faim ; l'économie de la maison s'embarrasse, les remontrances sont ou mal prises ou négligées ; on est toujours trop près ou trop loin des supérieures de ce caractère, il n'y a ni vraie distance ni mesure ; on passe de la disgrace à la faveur, et de la faveur à la disgrace, sans qu'on sache pourquoi.

Voulez - vous que je vous donne dans une petite chose un exemple général de son administration ? Deux fois l'année elle couroit de cellule en cellule, et faisoit jetter par les fenêtres toutes les bouteilles de liqueur qu'elle y trouvoit, et quatre jours après elle-même en renvoyoit à la plupart de ses religieuses. Voilà celle à qui j'avois fait le vœu solemnel d'obéissance, car nous portons nos vœux d'une maison dans une autre.

J'entrai avec elle, elle me conduisoit en me tenant embrassée par le milieu du corps. On servit une collation de fruits, de massepains et de confitures. Le grave archidiacre commença mon éloge qu'elle interrompit par : on a eu tort, on a eu tort, je le sais..... Le grave archidiacre voulut continuer, et la supérieure l'interrompit par : comment s'en sont-elles défaites ? C'est la modestie et la douceur même ; on dit qu'elle est remplie

de talens...... Le grave archidiacre voulut reprendre ses derniers mots, la supérieure l'interrompit encore, en me disant bas à l'oreille : je vous aime à la folie, et quand ces pédans - là seront sortis, je ferai venir nos sœurs et vous nous chanterez un petit air, n'est-ce pas ?... Il me prit une envie de rire. Le grave M. Hébert fut un peu déconcerté ; ses deux jeunes compagnons sourioient de son embarras et du mien. Cependant M. Hébert revint à son caractère et à ses manières accoutumées, lui ordonna brusquement de s'asseoir, et lui imposa silence. Elle s'assit, mais elle étoit mal à son aise, elle se tourmentoit à sa place, elle se grattoit la tête, elle rajustoit son vêtement où il n'étoit pas dérangé, elle bâilloit, et cependant l'archidiacre péroroit sensément sur la maison que j'avois quittée, sur les désagrémens que j'avois éprouvés, sur celle où j'entrois, sur les obligations que j'avois

aux personnes qui m'avoient servi. En cet endroit, je regardai M. Manouri, il baissa les yeux. Alors la conversation devint plus générale, le silence pénible imposé à la supérieure cessa. Je m'approchai de M. Manouri, je le remerciai des services qu'il m'avoit rendus, je tremblois, je balbutiois, je ne savois quelle reconnoissance lui promettre. Mon trouble, mon embarras, mon attendrissement, car j'étois vraiment touchée, un mélange de larmes et de joie, toute mon action lui parla beaucoup mieux que je n'aurois pu faire. Sa réponse ne fut pas plus arrangée que mon discours, il fut aussi troublé que moi. Je ne sais ce qu'il me disoit, mais j'entendois qu'il seroit trop récompensé s'il avoit adouci la rigueur de mon sort; qu'il se ressouviendroit de ce qu'il avoit fait avec plus de plaisir encore que moi; qu'il étoit bien fâché que ses occupations qui l'attachoient au palais de

Paris ne lui permissent pas de visiter souvent le cloître d'Arpajon, mais qu'il espéroit de monsieur l'archidiacre et de madame la supérieure, la permission de s'informer de ma santé et de ma situation. L'archidiacre n'entendit pas cela, mais la supérieure répondit : Monsieur, tant que vous voudrez, elle fera tout ce qui lui plaira ; nous tâcherons de réparer ici les chagrins qu'on lui a donnés...... Et puis tout bas à moi : mon enfant, tu as donc bien souffert ? Mais comment ces créatures de Longchamp ont-elles eu le courage de te maltraiter ? J'ai connu ta supérieure, nous avons été pensionnaires ensemble à Port-Royal, c'étoit la bête noire des autres. Nous aurons le tems de nous voir, tu me racoñteras tout cela.... Et en disant ces mots, elle prenoit une de mes mains qu'elle me frappoit de petits coups avec la sienne. Les jeunes ecclésiastiques me firent aussi leur compliment. Il

étoit tard, M. Manouri prit congé de nous; l'archidiacre et ses compagnons allèrent chez M***, seigneur d'Arpajon où ils étoient invités, et je restai seule avec la supérieure, mais ce ne fut pas pour long-tems; toutes les religieuses, toutes les novices, toutes les pensionnaires accoururent pêle-mêle; en un instant, je me vis entourée d'une centaine de personnes. Je ne savois à qui entendre, ni à qui répondre; c'étoient des figures de toute espèce et des propos de toutes couleurs; cependant je discernai qu'on n'étoit mécontent, ni de mes réponses, ni de ma personne.

Quand cette conférence importune eut duré quelque tems, et que la première curiosité eut été satisfaite, la foule diminua, la supérieure écarta le reste, et elle vint elle-même m'installer dans ma cellule; elle m'en fit les honneurs à sa mode; elle me montroit l'oratoire et disoit : c'est là que ma petite amie priera Dieu; je veux

qu'on lui mette un coussin sur ce marche-pied, afin que ses petits genoux ne soient pas blessés. Il n'y a point d'eau bénite dans ce bénitier, cette sœur Dorothée oublie toujours quelque chose. Essayez ce fauteuil, voyez s'il vous sera commode... Et tout en parlant ainsi, elle m'assit, me pencha la tête sur le dossier et me baisa le front. Cependant elle alla à la fenêtre, pour s'assurer que les chassis se levoient et se baissoient facilement; à mon lit, elle en tira et retira les rideaux pour voir s'ils fermoient bien; elle examina les couvertures, elles sont bonnes; elle prit le traversin, et le faisant bouffer, elle disoit : cette chère tête sera fort bien là-dessus, ces draps ne sont pas fins, mais ce sont ceux de la communauté; ces matelas sont bons.... Cela fait, elle vient à moi, m'embrasse et me quitte. Pendant cette scène, je disois en moi-même, ô la folle créature! Et je

m'attendis à de bons et de mauvais jours.

Je m'arrangeai dans ma cellule ; j'assistai à l'office du soir, au souper, à la récréation qui suivit. Quelques religieuses s'approchèrent de moi, d'autres s'en éloignèrent ; celles-là comptoient sur ma protection auprès de la supérieure ; celles-ci étoient déjà alarmées de la prédilection qu'elle m'avoit accordée. Ces premiers momens se passèrent en éloges réciproques, en questions sur la maison que j'avois quittée, en essais de mon caractère, de mes inclinations, de mes goûts, de mon esprit ; on vous tâte par-tout, c'est une suite de petites embûches que l'on vous tend, et d'où l'on tire les conséquences les plus justes. Par exemple, on jette un mot de médisance, et l'on vous regarde ; on entame une histoire, et l'on attend que vous en demandiez la suite, ou que vous la laissiez ; si vous dites un mot

ordinaire, on le trouve charmant, quoiqu'on sache bien qu'il n'en est rien ; on vous loue, ou l'on vous blâme à dessein ; on cherche à démêler vos pensées les plus secrettes ; on vous interroge sur vos lectures ; on vous offre des livres sacrés et profanes ; on remarque votre choix ; on vous invite à de légères infractions de la règle ; on vous fait des confidences ; on vous jette des mots sur les travers de la supérieure, tout se recueille et se redit ; on vous quitte, on vous reprend ; on sonde vos sentimens sur les mœurs, sur la piété, sur le monde, sur la religion, sur la vie monastique, sur tout. Il résulte de ces expériences réitérées une épithète qui vous caractérise, et qu'on attache en surnom à celui que vous portez ; ainsi je fus appellée Sainte-Suzanne-la-réservée.

Le premier soir j'eus la visite de la supérieure, elle vint à mon déshabiller ; ce fut elle qui m'ôta mon voile

et ma guimpe, et qui me coëffa de nuit, ce fut elle qui me déshabilla. Elle me tint cent propos doux et me fit mille caresses qui m'embarrassèrent un peu, je ne sais pas pourquoi, car je n'y entendois rien ni elle non plus; à présent même que j'y réfléchis, qu'aurions-nous pu y entendre? Cependant j'en parlai à mon directeur, qui traita cette familiarité, qui me paroissoit innocente et qui me le paroît encore, d'un ton fort sérieux, et me défendit gravement de m'y prêter davantage. Elle me baisa le col, les épaules, les bras, elle loua mon embonpoint et ma taille, et me mit au lit; elle releva mes couvertures d'un et d'autre côté, me baisa les yeux, tira mes rideaux et s'en alla. J'oubliois de vous dire qu'elle supposa que j'étois fatiguée, et qu'elle me permit de rester au lit tant que je voudrois.

J'usai de sa permission; c'est, je le

crois, la seule bonne nuit que j'aie passée dans le cloître. Le lendemain, sur les neuf heures, j'entendis frapper doucement à ma porte, j'étois encore couchée, je répondis, on entra; c'étoit une religieuse qui me dit, d'assez mauvaise humeur, qu'il étoit tard, et que la mère supérieure me demandoit. Je me levai, je m'habillai à la hâte, et j'allai. Bon jour, mon enfant, me dit-elle, avez-vous bien passé la nuit? Voilà du café qui vous attend depuis une heure, je crois qu'il sera bon, dépêchez-vous de le prendre, et puis après nous causerons... Et tout en disant cela, elle étendoit un mouchoir sur la table, en déployoit un autre sur moi, versoit le café et le sucroit. Les autres religieuses en faisoient autant les unes chez les autres. Tandis que je déjeûnois, elle m'entretint de mes compagnes, me les peignit selon son aversion ou son goût, me fit mille amitiés, mille questions sur la maison que

j'avois quittée, sur mes parens, sur les désagrémens que j'avois eus, loua, blâma à sa fantaisie, n'entendit jamais ma réponse jusqu'au bout. Je ne la contredis point; elle fut contente de mon esprit, de mon jugement et de ma discrétion. Cependant il vint une religieuse, puis une autre, puis une troisième, puis une quatrième, une cinquième; on parla des oiseaux de la mère, celle-ci des tics de la sœur, celle-là de tous les petits ridicules des absentes; on se mit en gaieté. Il y avoit une épinette dans un coin de la cellule; j'y posai les doigts par distraction, car, nouvelle arrivée dans la maison, et ne connoissant point celles dont on plaisantoit, cela ne m'amusoit guère; et quand j'aurois été plus au fait, cela ne m'auroit pas amusé davantage. Il faut trop d'esprit pour bien plaisanter; et puis, qui est-ce qui n'a point un ridicule? Tandis que l'on rioit, je faisois des accords;

peu-à-peu j'attirai l'attention. La supérieure vint à moi, et me frappant un petit coup sur l'épaule ; allons, Sainte-Suzanne, me dit-elle, amuse-nous ; joue d'abord, et puis après tu chanteras. Je fis ce qu'elle me disoit, j'exécutai quelques pièces que j'avois dans les doigts, je préludai de fantaisie, et puis je chantai quelques versets des pseaumes, de Mondonville. Voilà qui est fort bien, me dit la supérieure ; mais nous avons de la sainteté à l'église tant qu'il nous plaît ; nous sommes seules, celles-ci sont mes amies, et elles seront aussi les tiennes ; chante-nous quelque chose de plus gai — Quelques-unes des religieuses dirent : mais elle ne sait peut-être que cela ; elle est fatiguée de son voyage, il faut la ménager, en voilà bien assez pour une fois. — Non, non, dit la supérieure, elle s'accompagne à merveille, elle a la plus belle voix du monde ( et en effet je l'ai assez jolie,

cependant plus de justesse, de douceur et de flexibilité que de force et d'étendue, ) je ne la tiendrai quitte qu'elle ne nous ait dit autre chose.—J'étois un peu offensée du propos des religieuses; je répondis à la supérieure que cela n'amusoit plus les sœurs. — Mais cela m'amuse encore moi. — Je me doutois de cette réponse. Je chantai donc une chansonnette assez délicate, et toutes battirent des mains, me louèrent, m'embrassèrent, me caressèrent, m'en demandèrent une seconde; petites minauderies fausses, dictées par la réponse de la supérieure, il n'y en avoit presque pas une là qui ne m'eût ôté ma voix et rompu les doigts, si elle l'avoit pu. Celles qui n'avoient peut-être entendu de musique de leur vie, s'avisèrent de jetter sur mon chant des mots aussi ridicules que déplaisans, qui ne prirent point auprès de la supérieure. Taisez-vous, leur dit-elle, elle joue et chante comme

un ange, et je veux qu'elle vienne ici tous les jours; *j'ai su un peu de clavecin* autrefois, et je veux qu'elle m'y remette. Ah! madame, lui dis-je, quand on a su autrefois, on n'a pas tout oublié... Très-volontiers, cède-moi ta place... Elle préluda, elle joua des choses folles, bisarres, décousues comme ses idées; mais je vis à travers tous les défauts de son exécution, qu'elle avoit la main infiniment plus légère que moi. Je le lui dis, car j'aime à louer, et j'ai rarement perdu l'occasion de le faire avec vérité; cela est si doux! Les religieuses s'éclipsèrent les unes après les autres, et je restai presque seule avec la supérieure à parler musique. Elle étoit assise, j'étois debout, elle me prenoit les mains, et elle me disoit en les serrant : mais outre qu'elle joue bien, c'est qu'elle a les plus jolis doigts du monde, voyez donc, sœur Thérèse... Sœur Thérèse baissoit les yeux, rou-

gissoit et bégayoit; cependant que j'eusse les doigts jolis ou non, que la supérieure eut tort ou raison de l'observer, qu'est-ce que cela faisoit à cette sœur? La supérieure m'embrassoit par le milieu du corps, et elle trouvoit que j'avois la plus jolie taille; elle m'avoit tirée à elle, elle me fit asseoir sur ses genoux; elle me relevoit la tête avec les mains, et m'invitoit à la regarder; elle louoit mes yeux, ma bouche, mes joues, mon teint; je ne répondois rien, j'avois les yeux baissés, et je me laissois aller à toutes ces caresses comme une idiote. Sœur Thérèse étoit distraite, inquiète, se promenoit à droite et à gauche, touchoit à tout sans avoir besoin de rien, ne savoit que faire de sa personne, regardoit par la fenêtre, croyoit avoir entendu frapper à la porte, et la supérieure lui dit: Sainte-Thérèse, tu peux t'en aller si tu t'ennuies. — Madame, je ne m'ennuie pas.

pas. — C'est que j'ai mille choses à demander à cet enfant. — Je le crois. — Je veux savoir toute son histoire ; comment réparerai-je les peines qu'on lui a faites, si je les ignore ? Je veux qu'elle me les raconte sans rien omettre ; je suis sûre que j'en aurai le cœur déchiré, et que j'en pleurerai, mais n'importe ; Sainte-Suzanne, quand est-ce que je saurai tout ? — Madame, quand vous l'ordonnerez. -- Je t'en prierois tout-à-l'heure, si nous en avions le tems. Quelle heure est-il ? — Sœur Thérèse répondit : madame, il est cinq heures, et les vêpres vont sonner. -- Qu'elles commencent toujours. -- Mais, madame, vous m'aviez promis un moment de consolation avant vêpres. J'ai des pensées qui m'inquiètent ; je voudrois bien ouvrir mon cœur à maman. Si je vais à l'office sans cela, je ne pourrai prier, je serai distraite. --- Non, non, dit la supérieure, tu es folle avec tes

idées. Je gage que je sais ce que c'est; nous en parlerons demain. -- Ah! chère mère, dit sœur Thérèse, en se jettant aux pieds de la supérieure et en fondant en larmes, que ce soit tout-à-l'heure. --- Madame, dis-je à la supérieure en me levant de sur ses genoux où j'étois restée, accordez à ma sœur ce qu'elle vous demande, ne laissez pas durer sa peine, je vais me retirer, j'aurai toujours le tems de satisfaire l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi; et quand vous aurez entendu ma sœur Thérèse, elle ne souffrira plus... Je fis un mouvement vers la porte pour sortir; la supérieure me retenoit d'une main; sœur Thérèse à genoux s'étoit emparée de l'autre, la baisoit et pleuroit, et la supérieure lui disoit: en vérité, Sainte-Thérèse, tu es bien incommode avec tes inquiétudes; je te l'ai déjà dit, cela me déplaît, cela me gêne; je ne veux pas être gênée. — Je le sais, mais

je ne suis pas la maîtresse de mes sentimens ; je voudrois et je ne saurois... — Cependant je m'étois retirée, et j'avois laissé avec la supérieure la jeune sœur. Je ne pus m'empêcher de la regarder à l'église, il lui restoit de l'abbattement et de la tristesse ; nos yeux se rencontrèrent plusieurs fois, et il me sembla qu'elle avoit de la peine à soutenir mon regard. Pour la supérieure, elle s'étoit assoupie dans sa stalle.

L'office fut dépêché en un clin-d'œil : le chœur n'étoit pas, à ce qu'il me parut, l'endroit de la maison où l'on se plaisoit le plus. On en sortit avec la vîtesse et le babil d'une troupe d'oiseaux qui s'échapperoient de leur volière, et les sœurs se répandirent les unes chez les autres en courant, en riant, en parlant ; la supérieure se renferma dans sa cellule, et la sœur Thérèse s'arrêta sur la porte de la sienne, m'épiant comme si elle

eût été curieuse de savoir ce que je deviendrois. Je rentrai chez moi, et la porte de la cellule de la sœur Thérèse ne se referma que quelques tems après, et se referma doucement. Il me vint en idée que cette jeune fille étoit jalouse de moi et qu'elle craignoit que je ne lui ravisse la place qu'elle occupoit dans les bonnes graces et l'intimité de la supérieure. Je l'observai plusieurs jours de suite, et lorsque je me crus suffisamment assurée de mon soupçon, par ses petites colères, ses petites alarmes, sa persévérance à me suivre à la piste, à m'examiner, à se trouver entre la supérieure et moi, à briser nos entretiens, à déprimer mes qualités, à faire sortir mes défauts, plus encore à sa pâleur, à sa douleur, à ses pleurs, au dérangement de sa santé et même de son esprit; je l'allai trouver et je lui dis : chère amie, qu'avez-vous ? — Elle ne me répondit pas; ma visite la surprit et l'embarrassa;

elle ne savoit ni que dire, ni que faire. — Vous ne me rendez pas assez de justice ; parlez-moi vrai, vous craignez que je n'abuse du goût que notre mère a pris pour moi, que je ne vous éloigne de son cœur. Rassurez-vous, cela n'est pas dans mon caractère : si j'étois jamais assez heureuse pour obtenir quelqu'empire sur son esprit... — Vous aurez tout celui qu'il vous plaira ; elle vous aime, elle fait aujourd'hui pour vous précisément ce qu'elle a fait pour moi dans les commencemens. — Eh bien ! soyez sûre que je ne me servirai de la confiance qu'elle m'accordera que pour vous rendre plus chérie. — Et cela dépendra-t-il de vous ? — Et pourquoi cela n'en dépendroit-il pas ? — Au lieu de me répondre, elle se jetta à mon cou, et elle me dit en soupirant : ce n'est pas votre faute, je le sais bien, je me le dis à tout moment ; mais promettez-moi... — Que voulez-vous que je vous promette ? — Que... — Ache-

vez ; je ferai tout ce qui dépendra de moi. — Elle hésita, se couvrit les yeux de ses mains, et me dit d'une voix si basse, qu'à peine je l'entendois : que vous la verrez le moins souvent que vous pourrez... — Cette demande me parut si étrange, que je ne pus m'empêcher de lui répondre : et que vous importe que je voie souvent ou rarement notre supérieure? Je ne suis point fâchée que vous la voyez sans cesse, moi. Vous ne devez pas être plus fâchée que j'en fasse autant ; ne suffit-il pas que je vous proteste que je ne vous nuirai auprès d'elle, ni à vous, ni à personne ? — Elle ne me répondit que par ces mots qu'elle prononça d'une manière douloureuse en se séparant de moi et en se jettant sur son lit : je suis perdue ! — Perdue ! Et pourquoi ? Mais il faut que vous me croyiez la plus méchante créature qui soit au monde ?

Nous en étions-là, lorsque la supé-

rieure entra. Elle avoit passé à ma cellule, elle ne m'y avoit point trouvée, elle avoit parcouru presque toute la maison inutilement ; il ne lui vint pas en pensée que j'étois chez sœur Sainte-Thérèse : lorsqu'elle l'eut appris par celles qu'elle avoit envoyées à ma découverte, elle accourut. Elle avoit un peu de trouble dans le regard et sur son visage ; mais toute sa personne étoit si rarement ensemble ! Sainte-Thérèse étoit en silence assise sur son lit, moi debout. Je lui dis : ma chère mère, je vous demande pardon d'être venue ici sans votre permission. — Il est vrai, me répondit-elle, qu'il eût été mieux de la demander. — Mais cette chère sœur m'a fait compassion, j'ai vu qu'elle étoit en peine. — Et de quoi ? — Vous le dirai-je ? Et pourquoi ne vous le dirois-je pas ? C'est une délicatesse qui fait tant d'honneur à son ame, et qui marque si vivement son attachement

pour vous. Les témoignages de bonté que vous m'avez donnés ont allarmé sa tendresse, elle a craint que je n'obtinsse dans votre cœur la préférence sur elle; ce sentiment de jalousie, si honnête d'ailleurs, si naturel et si flatteur pour vous, chère mère, étoit, à ce qu'il m'a semblé, devenu cruel pour ma sœur, et je la rassurois. — La supérieure, après m'avoir écoutée, prit un air sévère et imposant, et lui dit : Sœur Thérèse, je vous ai aimée et je vous aime encore; je n'ai point à me plaindre de vous, et vous n'aurez point à vous plaindre de moi; mais je ne saurois souffrir ces prétentions exclusives. Défaites-vous-en, si vous craignez d'éteindre ce qui me reste d'attachement pour vous, et si vous vous rappellez le sort de la sœur Agathe.... Puis se tournant vers moi, elle me dit : c'est cette grande brune que vous voyez au chœur vis-à-vis de moi. (Car je me répandois si peu, il y avoit

si peu de tems que j'étois à la maison, j'étois si nouvelle, que je ne savois pas encore tous les noms de mes compagnes.) Elle ajouta : je l'aimois, lorsque sœur Thérèse entra ici, et que je commençai à la chérir. Elle eut les mêmes inquiétudes, elle fit les mêmes folies ; je l'en avertis, elle ne se corrigea point, et je fus obligée d'en venir à des voies sévères qui ont duré trop long-tems, et qui sont très-contraires à mon caractère, car elles vous diront toutes que je suis bonne et que je ne punis jamais qu'à contre cœur..... Puis s'adressant à Sainte-Thérèse, elle ajouta : mon enfant, je ne veux point être gênée, je vous l'ai déjà dit ; vous me connoissez, ne me faites point sortir de mon caractère...... Ensuite elle me dit, en s'appuyant d'une main sur mon épaule : venez, Sainte-Suzanne, reconduisez-moi. Nous sortîmes. Sœur Thérèse voulut nous suivre, mais la supérieure détournant la

tête négligemment par-dessus mon épaule, lui dit d'un ton de despotisme : rentrez dans votre cellule, et n'en sortez pas que je ne vous le permette.... Elle obéit, ferma sa porte avec violence, et s'échappa en quelques discours qui firent frémir la supérieure, je ne sais pourquoi, car ils n'avoient pas de sens. Je vis sa colère, et je lui dis : chère mère, si vous avez quelque bonté pour moi, pardonnez à ma sœur Thérèse; elle a la tête perdue, elle ne sait ce qu'elle dit, elle ne sait ce qu'elle fait. — Que je lui pardonne ? Je le veux bien; mais que me donnerez-vous? — Ah chère mère, serai-je assez heureuse pour avoir quelque chose qui vous plût et qui vous appaisât ? — Elle baissa les yeux, rougit et soupira; en vérité, c'étoit comme un amant. Elle me dit ensuite, en se rejettant nonchalamment sur moi, comme si elle eût défailli : approchez

votre front que je le baise.... Je me penchai, et elle me baisa le front. Depuis ce tems, si-tôt qu'une religieuse avoit fait quelque faute, j'intercédois pour elle, et j'étois sûre d'obtenir sa grace par quelque complaisance innocente; c'étoit toujours un baiser ou sur le front, ou sur le cou, ou sur les yeux, ou sur les joues, ou sur la bouche, ou sur les mains, ou sur la gorge, ou sur les bras, mais plus souvent sur la bouche; elle trouvoit que j'avois l'haleine pure, les dents blanches et les lèvres fraîches et vermeilles. En vérité, je serois bien belle, si je méritois la plus petite partie des éloges qu'elle me donnoit; si c'étoit mon front, il étoit blanc, uni et d'une forme charmante; si c'étoient mes yeux, ils étoient brillans; si c'étoient mes joues, elles étoient larges et douces; si c'étoient mes mains, elles étoient petites et potelées; si c'étoit ma gorge, elle étoit d'une fermeté de

pierre et d'une forme admirable ; si c'étoient mes bras, il étoit impossible de les avoir mieux tournés et plus ronds ; si c'étoit mon cou, aucune des sœurs ne l'avoit mieux fait, et d'une beauté plus exquise et plus rare ; que sais-je tout ce qu'elle me disoit ? Il y avoit bien quelque chose de vrai dans ses louanges ; j'en rabattois beaucoup, mais non pas tout. Quelquefois, en me regardant de la tête aux pieds avec un air de complaisance que je n'ai jamais vu à aucune autre femme, elle me disoit : non, c'est le plus grand bonheur que Dieu l'ait appellée dans la retraite ; avec cette figure-là dans le monde, elle auroit damné autant d'hommes qu'elle en auroit vu, et elle se seroit damnée avec eux. Dieu fait bien tout ce qu'il fait.

Cependant nous nous avancions vers sa cellule ; je me disposois à la quitter, mais elle me prit par la main, et elle me dit : il est trop tard pour commencer

mencer votre histoire de Sainte-Marie et de Longchamp ; mais entrez, vous me donnerez une petite leçon de clavecin. Je la suivis. En un moment elle eut ouvert le clavecin, préparé un livre, approché une chaise, car elle étoit vive. Je m'assis. Elle pensa que je pourrois avoir froid, elle détacha de dessus les chaises un coussin qu'elle posa devant moi, se baissa, et me prit les deux pieds qu'elle mit dessus ; ensuite elle alla se placer derrière la chaise et s'appuyer sur le dossier. Je fis d'abord des accords, ensuite je jouai quelques pièces de Couprin, de Rameau, de Scarlatti ; cependant elle avoit levé un coin de mon linge de cou, sa main étoit placée sur mon épaule nue, et l'extrémité de ses doigts posée sur ma gorge. Elle soupiroit, elle paroissoit oppressée, son haleine s'embarassoit ; la main qu'elle tenoit sur mon épaule d'abord la pressoit fortement, puis elle ne la pressoit plus du

tout, comme si elle eût été sans force et sans vie, et sa tête tomboit sur la mienne. En vérité cette folle-là étoit d'une sensibilité incroyable, et avoit le goût le plus vif pour la musique; je n'ai jamais connu personne sur qui elle eût produit des effets aussi singuliers.

Nous nous amusions ainsi d'une manière aussi simple que douce, lorsque tout-à-coup la porte s'ouvrit avec violence; j'en eus frayeur, et la supérieure aussi: c'étoit cette extravagante de sainte-Thérèse: son vêtement étoit en désordre, ses yeux étoient troublés, elle nous parcouroit l'une et l'autre avec l'attention la plus bisarre; les lèvres lui trembloient, elle ne pouvoit parler. Cependant elle revint à elle, et se jetta aux pieds de la supérieure; je joignis ma prière à la sienne, et j'obtins encore son pardon; mais la supérieure lui protesta, de la manière la plus ferme, que ce seroit le dernier, du moins pour des fautes

de cette nature, et nous sortîmes toutes deux ensemble.

En retournant dans nos cellules, je lui dis : chère sœur, prenez garde, vous indisposerez notre mère ; je ne vous abandonnerai pas, mais vous userez mon crédit auprès d'elle, et je serai désespérée de ne pouvoir plus rien ni pour vous, ni pour aucune autre. Mais quelles sont vos idées ? — Point de réponse. — Que craignez-vous de moi ? — Point de réponse. — Est-ce que notre mère ne peut pas nous aimer également toutes deux ? — Non, non, me répondit-elle avec violence, cela ne se peut ; bientôt je lui répugnerai, et j'en mourrai de douleur. Ah ! pourquoi êtes-vous venue ici ? Vous n'y serez pas heureuse longtems, j'en suis sûre, et je serai malheureuse pour toujours. — Mais, lui dis-je, c'est un grand malheur, je le sais, que d'avoir perdu la bienveillance de la supérieure ; mais j'en connois un

bien plus grand, c'est de l'avoir mérité; vous n'avez rien à vous reprocher. — Ah! plût à Dieu! — Si vous vous accusez en vous-même de quelque faute, il faut la réparer; et le moyen le plus sûr, c'est d'en supporter patiemment la peine. — Je ne saurois, je ne saurois; et puis est-ce à elle à m'en punir? — A elle? sœur Thérèse, à elle! est-ce qu'on parle ainsi d'une supérieure? Cela n'est pas bien, vous vous oubliez. Je suis sûre que cette faute est plus grave qu'aucune de celles que vous vous reprochez. — Ah! plût à Dieu! me dit-elle encore, plût à Dieu!... et nous nous séparâmes, elle pour aller se dérober dans sa cellule, moi pour aller rêver dans la mienne à la bisarrerie des têtes de femmes. Voilà l'effet de la retraite. L'homme est né pour la société; séparez-le, isolez-le, ses idées se désuniront, son caractère se tournera, mille affections ridicules s'élèveront dans son cœur,

des pensées extravagantes germeront dans son esprit comme les mauvaises herbes dans un champ non cultivé. Placez un homme dans une forêt, il y deviendra féroce; dans un cloître, où l'idée de nécessité se joint à celle de servitude, c'est pis encore. On sort d'une forêt, on ne sort plus d'un cloître; on est libre dans la forêt, on est esclave dans le cloître. Il faut peut-être plus de force d'ame encore pour résister à la solitude qu'à la misère; la misère avilit, la retraite déprave. Vaut-il mieux vivre dans l'abjection que dans la folie? c'est ce que je n'oserois décider; mais il faut éviter l'une et l'autre.

Je voyois croître de jour en jour la tendresse que la supérieure avoit conçue pour moi. J'étois sans cesse dans sa cellule, ou elle dans la mienne; pour la moindre indisposition, elle m'ordonnoit l'infirmerie, elle me dispensoit des offices, elle m'envoyoit

coucher de bonne heure, ou m'interdisoit l'oraison du matin. Au chœur, au réfectoire, à la récréation, elle trouvoit moyen de me donner des marques d'amitié; au chœur, s'il se rencontroit un verset qui contînt quelque sentiment affectueux et tendre, elle le chantoit en me l'adressant, ou elle me regardoit s'il étoit chanté par une autre; au réfectoire, elle m'envoyoit toujours quelque chose de ce qu'on lui servoit d'exquis; à la récréation, elle m'embrassoit par le milieu du corps, elle me disoit les choses les plus douces et les plus obligeantes; on ne lui faisoit aucun présent que je ne le partageasse; sucre, café, liqueurs, tabac, linge, mouchoirs, quoi que ce fût; elle avoit déparé sa cellule d'estampes, d'ustensiles, de meubles et d'une infinité de choses agréables ou commodes, pour en orner la mienne; je ne pouvois preque pas m'en absenter un moment, qu'à mon retour je ne me trouvasse

enrichie de quelques dons. J'allois l'en remercier chez elle, et elle en ressentoit une joie qui ne se peut exprimer; elle m'embrassoit, me caressoit, me prenoit sur ses genoux, m'entretenoit des choses les plus secrettes de la maison, et se promettoit, si je l'aimois, une vie mille fois plus heureuse que celle qu'elle auroit passée dans le monde. Après cela elle s'arrêtoit, me regardoit avec des yeux attendris, et me disoit : sœur Suzanne, m'aimez-vous ?— Et comment ferois-je pour ne pas vous aimer ? Il faudroit que j'eusse l'ame bien ingrate. — Cela est vrai. — Vous avez tant de bonté. — Dites de goût pour vous.... Et, en prononçant ces mots, elle baissoit les yeux, la main dont elle me tenoit embrassée me serroit plus fortement, celle qu'elle avoit appuyée sur mon genou pressoit davantage, elle m'attiroit sur elle, mon visage se trouvoit placé sur le sien, elle soupiroit, elle se renversoit

sur sa chaise, elle trembloit, on eût dit qu'elle avoit à me confier quelque chose, et qu'elle n'osoit; elle versoit des larmes, et puis elle me disoit : ah! sœur Suzanne, vous ne m'aimez pas! — Je ne vous aime pas, chère mère! — Non. — Et dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour vous le prouver. — Il faudroit que vous le devinassiez. — Je cherche, je ne devine rien. — Cependant elle avoit levé son linge de cou, et elle avoit mis une de mes mains sur sa gorge; elle se taisoit, je me taisois aussi; elle paroissoit goûter le plus grand plaisir. Elle m'invitoit à lui baiser le front, les joues, les yeux et la bouche, et je lui obéissois; je ne crois pas qu'il y eût du mal à cela; cependant son plaisir s'accroissoit, et comme je ne demandois pas mieux que d'ajouter à son bonheur d'une manière aussi innocente, je lui baisois encore le front, les joues, les yeux et la bouche. La main qu'elle avoit posée sur

mon genou se promenoit sur tous mes vêtemens, depuis l'extrémité de mes pieds jusqu'à ma ceinture, me pressant tantôt dans un endroit, tantôt en un autre ; elle m'exhortoit en bégayant, et d'une voix altérée et basse, à redoubler mes caresses ; je les redoublai : enfin, il vint un moment, je ne sais si ce fut de plaisir ou de peine, où elle devint pâle comme la mort, ses yeux se fermèrent, tout son corps se tendit avec violence, ses lèvres se pressèrent d'abord, elles étoient humectées comme d'une mousse légère, puis sa bouche s'entrouvrit, et elle me parut mourir en poussant un profond soupir. Je me levai brusquement, je crus qu'elle se trouvoit mal, je voulois sortir, appeller. Elle entr'ouvrit foiblement les yeux, et me dit d'une voix éteinte : innocente, ce n'est rien ; qu'allez-vous faire ? arrêtez... Je la regardai avec de grands yeux hébétés, incertaine si je resterois ou si je sortirois.

Elle rouvrit encore les yeux, elle ne pouvoit plus parler du tout; elle me fit signe d'approcher et de me replacer sur ses genoux. Je ne sais ce qui se passoit en moi, je craignois, je tremblois, le cœur me palpitoit, j'avois de la peine à respirer, je me sentois troublée, oppressée, agitée; j'avois peur, il me sembloit que les forces m'abandonnoient et que j'allois défaillir; cependant je ne saurois dire que ce fût de la peine que je ressentisse. J'allai près d'elle; elle me fit signe encore de la main de m'asseoir sur ses genoux; je m'assis. Elle étoit comme morte, et moi comme si j'allois mourir. Nous demeurâmes assez long-tems l'une et l'autre dans cet état singulier. Si quelque religieuse fût survenue, en vérité elle eût été bien effrayée, elle auroit imaginé, ou que nous nous étions trouvées mal, ou que nous nous étions endormies. Cependant cette bonne supérieure, car il est impossible d'être

si sensible et de n'être pas bonne, me parut revenir à elle. Elle étoit toujours renversée sur sa chaise, ses yeux étoient toujours fermés, son visage s'étoit animé des plus belles couleurs; elle prenoit une de mes mains qu'elle baisoit, et moi je lui disois : ah! chère mère, vous m'avez bien fait peur.... Elle sourit doucement sans ouvrir les yeux. Mais est-ce que vous n'avez pas souffert ? — Non. — Je l'ai cru. — L'innocente ! ah ! la chère innocente ! qu'elle me plaît !... Et en disant ces mots, elle se releva, se remit sur sa chaise, me prit à brasse-corps et me baisa sur les joues avec beaucoup de force, puis elle me dit : quel âge avez-vous ? — Je n'ai pas encore vingt ans. — Cela ne se conçoit pas. — Chère mère, rien n'est plus vrai. — Je veux savoir toute votre vie, vous me la direz ? — Oui, chère mère ? — Toute ? — Toute. — Mais on pourroit venir, allons nous mettre au clavecin, vous

me donnerez leçon.... — Nous y allâmes ; mais je ne sais comment cela se fit, les mains me trembloient, le papier ne me montroit qu'un amas confus de notes ; je ne pus jamais jouer. Je le lui dis, elle se mit à rire, elle prit ma place, mais ce fut pis encore, à peine pouvoit-elle soutenir ses bras. Mon enfant, me dit-elle, je vois que tu n'es guère en état de montrer, ni moi d'apprendre ; je suis un peu fatiguée, il faut que je me repose, adieu. Demain, sans plus tarder, je veux savoir tout ce qui s'est passé dans cette chère petite ame-là ; adieu..... Les autres fois, quand je sortois, elle m'accompagnoit jusqu'à sa porte, elle me suivoit des yeux tout le long du corridor jusqu'à la mienne, elle me jettoit un baiser avec les mains, et ne rentroit chez elle que quand j'étois rentrée chez moi : cette fois-ci, à peine se leva-t-elle, ce fut tout ce qu'elle put faire que de gagner le fauteuil qui

étoit

étoit à côté de son lit, elle s'assit, pencha la tête sur son oreiller, me jetta le baiser avec les mains; ses yeux se fermèrent, et je m'en allai.

Ma cellule étoit presque vis-à-vis de la cellule de Sainte-Thérèse, la sienne étoit ouverte; elle m'attendoit, elle m'arrêta et me dit : ah! Sainte-Suzanne, vous venez de chez notre mère? — Oui, lui dis-je. — Vous y êtes demeurée long-tems. — Autant qu'elle l'a voulu. — Ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis. — Je ne vous ai rien promis. — Oseriez-vous bien me dire ce que vous y avez fait?... — Quoique ma conscience ne me reprochât rien, je vous avouerai cependant, monsieur le marquis, que sa question me troubla; elle s'en apperçut, elle insista et je lui répondis : chère sœur, peut-être ne m'en croirez-vous pas, mais vous en croirez peut-être notre chère mère, et je la prierai de vous en instruire. — Ma chère Sainte-Suzanne,

me dit-elle avec vivacité, gardez-vous-en bien ; vous ne voulez pas me rendre malheureuse, elle ne me le pardonneroit jamais, vous ne la connoissez pas, elle est capable de passer de la plus grande sensibilité jusqu'à la férocité, je ne sais pas ce que je deviendrois. Promettez-moi de ne lui rien dire. — Vous le voulez ? — Je vous le demande à genoux. Je suis désespérée, je vois bien qu'il faut se résoudre, je me résoudrai. Promettez-moi de ne lui rien dire... — Je la relevai, je lui donnai ma parole, elle y compta, et elle eut raison, et nous nous renfermâmes, elle dans sa cellule, moi dans la mienne.

Rentrée chez moi, je me trouvai rêveuse ; je voulus prier, et je ne le pus pas ; je cherchai à m'occuper ; je commençai un ouvrage, que je quittai pour un autre, que je quittai pour un autre encore ; mes mains s'arrêtoient d'elles-mêmes, et j'étois comme im-

bécille; jamais je n'avois rien éprouvé de pareil. Mes yeux se fermèrent d'eux-mêmes ; je fis un petit sommeil, quoique je ne dorme jamais le jour. Réveillée, je m'interrogeai sur ce qui s'étoit passé entre la supérieure et moi; je m'examinai, je crus entrevoir en m'examinant encore... mais c'étoit des idées si vagues, si folles, si ridicules, que je les rejettai loin de moi. Le résultat de mes réflexions, c'est que c'étoit peut-être une maladie à laquelle elle étoit sujette ; puis il m'en vint une autre, c'est que peut-être cette maladie se gagnoit, que Sainte-Thérèse l'avoit prise, et que je la prendrois aussi.

Le lendemain, après l'office du matin, notre supérieure me dit : Sainte-Suzanne, c'est aujourd'hui que j'espère savoir tout ce qui vous est arrivé ; venez .. J'allai. Elle me fit asseoir dans son fauteuil à côté de son lit, et elle se mit sur une chaise un peu plus basse ;

je la dominois un peu, parce que je suis plus grande et que j'étois plus élevée. Elle étoit si proche de moi que mes deux genoux étoient entrelacés dans les siens, et elle étoit accoudée sur son lit. Après un petit moment de silence je lui dis : quoique je sois bien jeune, j'ai bien eu de la peine; il y aura bientôt vingt ans que je suis au monde, et vingt ans que je souffre. Je ne sais si je pourrai vous dire tout, et si vous aurez le cœur de l'entendre ; peines chez mes parens, peines au couvent de Sainte-Marie, peines au couvent de Longchamp, peines par-tout, chère mère, par où voulez-vous que je commence? — Par les premières. — Mais, lui dis-je, chère mère, cela sera bien long et bien triste, et je ne voudrois pas vous attrister si long-tems. — Ne crains rien ; j'aime à pleurer, c'est un état délicieux pour une ame tendre que celui de verser des larmes. Tu dois aimer à pleurer aussi, tu essuieras mes

larmes, j'essuierai les tiennes, et peut-être nous serons heureuses au milieu du récit de tes souffrances ; qui sait jusqu'où l'attendrissement peut nous mener ?... et en prononçant ces derniers mots, elle me regarda de bas en haut avec des yeux déjà humides ; elle me prit les deux mains ; elle s'approcha de moi plus près encore, en sorte qu'elle me touchoit et que je la touchois. Raconte, mon enfant, dit-elle, j'attends, je me sens les dispositions les plus pressantes à m'attendrir ; je ne pense pas avoir eu de ma vie un jour plus compatissant et plus affectueux... Je commençai donc mon récit à-peu-près comme je viens de vous l'écrire. Je ne saurois vous dire l'effet qu'il produisit sur elle, les soupirs qu'elle poussa, les pleurs qu'elle versa, les marques d'indignation qu'elle donna contre mes cruels parens, contre les filles affreuses de Sainte-Marie, contre celles de Longchamp ; je serois bien fâchée qu'il

leur arrivât la plus petite partie des maux qu'elle leur souhaita ; je ne voudrois pas avoir arraché un cheveu de la tête de mon plus cruel ennemi. De tems en tems elle m'interrompoit, elle se levoit, elle se promenoit, puis elle se rasseyoit à sa place ; d'autres fois elle levoit les yeux et les mains au ciel, et puis elle se cachoit la tête entre mes genoux. Quand je lui parlai de ma scène du cachot, de celle de mon exorcisme, de mon amende-honorable, elle poussa presque des cris ; quand je fus à la fin, je me tus, et elle resta pendant quelque tems le corps penché sur son lit, le visage caché dans sa couverture et les bras étendus au-dessus de sa tête ; et moi je lui disois : chère mère, je vous demande pardon de toute la peine que je vous ai causée, je vous en avois prévenue, mais c'est vous qui l'avez voulu .. et elle ne me répondit que par ces mots : les méchantes créatures ! les horribles créa-

tures! Il n'y a que dans les couvens où l'humanité puisse s'éteindre à ce point. Lorsque la haine vient à s'unir à la mauvaise humeur habituelle, on ne sait plus où les choses seront portées. Heureusement je suis douce ; j'aime toutes mes religieuses ; elles ont pris, les unes plus, les autres moins de mon caractère, et toutes elles s'aiment entr'elles. Mais comment cette foible santé a-t-elle pu résister à tant de tourmens? Comment tous ces petits membres n'ont-ils pas été brisés? Comment toute cette machine délicate n'a-t-elle pas été détruite? Comment l'éclat de ces yeux ne s'est-il pas éteint dans les larmes? Les cruelles! serrer ces bras avec des cordes!... et elle me prenoit les bras et elle les baisoit.... Noyer de larmes ces yeux!..... et elle les baisoit..... Arracher la plainte et le gémissement de cette bouche!... et elle la baisoit... Condamner ce visage charmant et se-

rein à se couvrir sans cesse des nuages de la tristesse !.... et elle le baisoit... Faner les roses de ces joues !... et elle les flattoit de la main et les baisoit... Déparer cette tête ! arracher ces cheveux ! charger ce front de soucis!... et elle baisoit ma tête, mon front, mes cheveux.... Oser entourer ce cou d'une corde et déchirer ces épaules avec des pointes aiguës !.... et elle écartoit mon linge de cou et de tête ; elle entrouvroit le haut de ma robe ; mes cheveux tomboient épars sur mes épaules découvertes ; ma poitrine étoit à demi-nue, et ses baisers se répandoient sur mon cou, sur mes épaules découvertes et sur ma poitrine à demi-nue. Je m'apperçus alors au tremblement qui la saisissoit, au trouble de son discours, à l'égarement de ses yeux et de ses mains, à son genou qui se pressoit entre les miens, à l'ardeur dont elle me serroit, et à la violence dont ses bras m'enlaçoient, que sa maladie ne

tarderoit pas à la prendre. Je ne sais ce qui se passoit en moi, mais j'étois saisie d'une fraveur, d'un tremblement et d'une défaillance qui me vérifioient le soupçon que j'avois eu que son mal étoit contagieux. Je lui dis : chère mère, voyez dans quel désordre vous m'avez mise ! si l'on venoit.... — Reste, reste, me dit-elle d'une voix oppressée, on ne viendra pas... — Cependant je faisois effort pour me lever et m'arracher d'elle, et je lui disois : chère mère, prenez garde, voilà votre mal qui va vous prendre. Souffrez que je m'éloigne.... Je voulois m'éloigner ; je le voulois, cela est sûr, mais je ne le pouvois pas. Elle étoit assise, j'étois debout ; elle m'attiroit ; je craignis de tomber sur elle et de la blesser ; je m'assis sur le bord de son lit, et je lui dis : chère mère, je ne sais ce que j'ai, je me trouve mal. Et moi aussi, me dit-elle ; mais repose-toi un moment, cela se passera, ce ne sera

rien...... En effet, ma supérieure reprit du calme et moi aussi. Nous étions l'une et l'autre abattues, moi, la tête penchée sur son oreiller, elle, la tête posée sur un de mes genoux, le front placé sur une de mes mains. Nous restâmes quelques momens dans cet état; je ne sais ce qu'elle pensoit, pour moi, je ne pensois à rien, je ne le pouvois; j'étois d'une foiblesse qui m'occupoit tout entière. Nous gardions le silence lorsque la supérieure le rompit la première; elle me dit : Suzanne, il m'a paru par ce que vous m'avez dit de votre première supérieure, qu'elle vous étoit fort chère. — Beaucoup. — Elle ne vous aimoit pas mieux que moi, mais elle étoit mieux aimée de vous.... Vous ne me répondez pas ? — J'étois malheureuse, elle adoucissoit mes peines. — Mais d'où vient votre répugnance pour la vie religieuse ? Suzanne, vous ne m'avez pas tout dit. — Pardonnez-

moi, madame. — Quoi ! il n'est pas possible, aimable comme vous l'êtes, car, mon enfant, vous l'êtes beaucoup, vous ne savez pas combien, que personne ne vous l'ait dit. — On me l'a dit. — Et celui qui vous le disoit ne vous déplaisoit pas ? — Non. — Et vous vous êtes pris de goût pour lui ? — Point du tout. — Quoi ! votre cœur n'a jamais rien senti ? — Rien. — Quoi ! ce n'est pas une passion, ou secrète ou désapprouvée de vos parens, qui vous a donné de l'aversion pour le couvent ? Confiez-moi cela, je suis indulgente. — Je n'ai, chère mère, rien à vous confier là-dessus. — Mais encore une fois, d'où vient votre répugnance pour la vie religieuse ? — De la vie même. J'en hais les devoirs, les occupations, la retraite, la contrainte, il me semble que je suis appellée à autre chose. — Mais à quoi cela vous semble-t-il. — A l'ennui qui m'accable ; je m'ennuie.

— Ici même ? — Oui, chère mère, ici même, malgré toute la bonté que vous avez pour moi. — Mais, est-ce que vous éprouvez en vous-même des mouvemens, des desirs ? — Aucun. — Je le crois ; vous me paroissez d'un caractère tranquille. — Assez. — Froid même. — Je ne sais. — Vous ne connoissez pas le monde ? — Je le connois peu. — Quel attrait peut-il donc avoir pour vous ? — Cela ne m'est pas bien expliqué ; mais il faut pourtant qu'il en ait. — Est-ce la liberté que vous regrettez ? — C'est cela, et peut-être beaucoup d'autres choses. — Et ces autres choses, quelles sont-elles ? Mon amie, parlez-moi à cœur ouvert, voudriez-vous être mariée ? — Je l'aimerois mieux que d'être ce que je suis, cela est certain. — Pourquoi cette préférence. — Je l'ignore. — Vous l'ignorez ! Mais dites-moi, quelle impression fait sur vous la présence d'un homme ? Aucune ; s'il a de l'esprit
et

et qu'il parle bien, je l'écoute avec plaisir; s'il est d'une belle figure, je le remarque. — Et votre cœur est tranquille ? — Jusqu'à présent il est resté sans émotion. — Quoi ! lorsqu'ils ont attaché leurs regards animés sur les vôtres, vous n'avez pas ressenti.... — Quelquefois de l'embarras; ils me faisoient baisser les yeux. — Et sans aucun trouble ? — Aucun. — Et vos sens ne vous disoient rien ? — Je ne sais pas ce que c'est que le langage des sens. — Ils en ont un cependant ? — Cela se peut. — Et vous ne le connoissez pas ? — Point du tout. — Quoi ! vous... C'est un langage bien doux, et voudriez-vous le connoître ? — Non, chère mère; à quoi cela me serviroit-il ? — A dissiper votre ennui. — A l'augmenter, peut-être. Et puis, que signifie ce langage des sens, sans objet ? — Quand on parle c'est toujours à quelqu'un; cela vaut mieux, sans doute, que de s'entretenir seule, quoique ce

ne soit pas tout-à-fait sans plaisir. — Je n'entends rien à cela. — Si tu voulois, chère enfant, je te deviendrois plus claire. — Non, chère mère, non. Je ne sais rien et j'aime mieux ne rien savoir que d'acquérir des connoissances qui me rendroient plus à plaindre que je ne le suis. Je n'ai point de desirs, et je n'en veux point chercher que je ne pourrois satisfaire. — Et pourquoi ne le pourrois-tu pas? — Et comment le pourrois-je? — Comme moi. — Comme vous ! Mais il n'y a personne dans cette maison. — J'y suis, chère amie; vous y êtes. — Eh bien ! que vous suis-je ? que m'êtes-vous ? — Qu'elle est innocente : — Oh ! il est vrai, chère mère, que je le suis beaucoup, et que j'aimerois mieux mourir que de cesser de l'être.... — Je ne sais ce que ces derniers mots pouvoient avoir de fâcheux pour elle, mais ils la firent tout-à-coup changer de visage; elle devint sérieuse, embarrassée; sa main

qu'elle avoit posée sur un de mes genoux, cessa d'abord de me presser, et puis se retira ; elle tenoit ses yeux baissés. Je lui dis : ma chère mère, qu'est-ce qui m'est arrivé ? Est-ce qu'il me seroit échappé quelque chose qui vous auroit offensée, pardonnez-moi. J'use de la liberté que vous m'avez accordée ; je n'étudie rien de ce que j'ai à vous dire ; et puis, quand je m'étudierois, je ne dirois pas autrement, peut-être plus mal. Les choses dont nous nous entretenons me sont si étrangères ! Pardonnez-moi... En disant ces derniers mots, je jettai mes deux bras autour de son cou, et je posai ma tête sur son épaule. Elle jetta les deux siens autour de moi, et me serra fort tendrement. Nous demeurâmes ainsi quelques instans ; ensuite, reprenant sa tendresse et sa sérénité, elle me dit : Suzanne, dormez-vous bien ? — Fort bien, lui dis-je, sur-tout depuis quelque tems. — Vous

endormez-vous tout de suite ? — Assez communément. — Mais quand vous ne vous endormez pas tout de suite, à quoi pensez-vous ? — A ma vie passée, à celle qui me reste, ou je prie Dieu, ou je pleure ; que sais-je ? — Et le matin, quand vous vous éveillez de bonne heure ? — Je me lève. — Tout de suite ? — Tout de suite. — Vous n'aimez donc pas à rêver ? — Non. — A vous reposer sur votre oreiller ? — Non. — A jouir de la douce chaleur du lit ? — Non. — Jamais ?.... Elle s'arrêta à ce mot, et elle eut raison ; ce qu'elle avoit à me demander n'étoit pas bien, et peut-être ferois-je beaucoup plus mal de le dire, mais j'ai résolu de ne rien céler.... — Jamais vous n'avez été tentée de regarder avec complaisance combien vous êtes belle ? — Non, chère mère. Je ne sais pas si je suis si belle que vous dites ; et puis quand je le serois, c'est pour les autres qu'on est belle ;

et non pour soi. — Jamais vous n'avez pensé à promener vos mains sur cette belle gorge, sur ces cuisses, sur ce ventre, sur ces chairs si fermes, si douces et si blanches ? — Oh ! pour cela non, il y a du péché à cela, et si cela m'étoit arrivé, je ne sais comment j'aurois fait pour l'avouer à confesse.... — Je ne sais ce que nous dîmes encore; lorsqu'on vint l'avertir qu'on la demandoit au parloir. Il me parut que cette visite lui causoit du dépit, et qu'elle auroit mieux aimé continuer de causer avec moi, quoique ce que nous disions ne valût guère la peine d'être regretté; cependant nous nous séparâmes.

Jamais la communauté n'avoit été plus heureuse que depuis que j'y étois entrée. La supérieure paroissoit avoir perdu l'inégalité de son caractère; on disoit que je l'avois fixée. Elle donna même en ma faveur plusieurs jours de récréation, et ce qu'on appelle des fê-

tes ; ces jours on est un peu mieux servi qu'à l'ordinaire, les offices sont plus courts, et tout le tems qui les sépare est accordé à la récréation. Mais ce tems heureux devoit passer pour les autres et pour moi.

La scène que je viens de peindre fut suivie d'un grand nombre d'autres semblables que je néglige. Voici la suite de la précédente.

L'inquiétude commençoit à s'emparer de la supérieure, elle perdoit sa gaîté, son embonpoint, son repos. La nuit suivante, lorsque tout le monde dormoit et que la maison étoit dans le silence, elle se leva ; après avoir erré quelque tems dans les corridors, elle vint à ma cellule. J'ai le sommeil léger, je crus l'avoir entendue ; elle s'arrêta, en s'appuyant le front apparemment contre ma porte, elle fit assez de bruit pour me réveiller, si j'avois dormi. Je gardai le silence ; il me sembla que j'entendois une voix qui se

plaignoit, quelqu'un qui soupiroit; j'eus d'abord un léger frisson, ensuite je me déterminai à dire *Ave.* Au lieu de me répondre, on s'éloignoit à pas légers. On revint quelque tems après; j'entendis encore des plaintes et des soupirs; je dis encore *Ave*, et l'on s'éloigna pour la seconde fois. Je me rassurai, je m'endormis. Pendant que je dormois on entra, on s'assit à côté de mon lit, on entr'ouvrit les rideaux d'une main, de l'autre on tenoit une petite bougie dont la lumière m'éclairoit le visage, et celle qui la portoit me regardoit dormir; ce fut du moins ce que j'en jugeai à son attitude lorsque j'ouvris les yeux, et cette personne, c'étoit la supérieure. Je me levai subitement; elle vit ma frayeur, elle me dit: Suzanne, rassurez-vous, c'est moi.... Je me remis la tête sur mon oreiller, et je lui dis: Chère mère, que faites-vous ici à l'heure qu'il est? Qu'est-ce qui peut vous avoir ame-

née ? Pourquoi ne dormez-vous pas ? — Je ne saurois dormir, me répondit-elle, je ne dormirai de long-tems. Ce sont des songes fâcheux qui me tourmentent ; à peine ai-je les yeux fermés, que les peines que vous avez souffertes se retracent à mon imagination ; je vous vois entre les mains de ces inhumaines, je vois vos cheveux épars sur votre visage, je vous vois les pieds ensanglantés, la torche au poing, la corde au cou, je crois qu'elles vont disposer de votre vie, je frissonne, je tremble, une sueur froide se répand sur tout mon corps ; je veux aller à votre secours, je pousse des cris ; je m'éveille et c'est inutilement que j'attends que le sommeil revienne. Voilà ce qui m'est arrivé cette nuit ; j'ai craint que le ciel ne m'annonçât quelque malheur arrivé à mon amie ; je me suis levée, je me suis approchée de votre porte, j'ai écouté, il m'a semblé que vous ne dormiez pas ; vous avez

parlé, je me suis retirée; je suis revenue, vous avez encore parlé et je me suis encore éloignée; je suis revenue une troisième fois, et lorsque j'ai cru que vous dormiez, je suis entrée. Il y a déjà quelque tems que je suis à côté de vous et que je crains de vous éveiller; j'ai balancé d'abord si j'entrouvrirois vos rideaux, je voulois m'en aller, crainte de troubler votre repos, mais je n'ai pu résister au desir de voir si ma chère Suzanne se portoit bien; je vous ai regardée; que vous êtes belle à voir, même quand vous dormez! — Ma chère mère, que vous êtes bonne! — J'ai pris du froid, mais je sais que je n'ai rien à craindre de fâcheux pour mon enfant, et je crois que je dormirai. Donnez-moi votre main. — Je la lui donnai. — Que son pouls est tranquille! qu'il est égal! rien ne l'émeut. — J'ai le sommeil assez paisible. — Que vous êtes heureuse! — Chère mère, vous continue-

rez de vous réfroidir. — Vous avez raison; adieu, belle amie, adieu, je m'en vais. — Cependant elle ne s'en alloit point, elle continuoit à me regarder, deux larmes coulèrent de ses yeux. Chere mère, lui dis-je, qu'avez-vous ? vous pleurez; que je suis fâchée de vous avoir entretenue de mes peines.... A l'instant elle ferma ma porte, elle éteignit sa bougie et elle se précipita sur moi. Elle me tenoit embrassée; elle étoit couchée sur ma couverture à côté de moi, son visage étoit collé sur le mien, ses larmes mouilloient mes joues; elle soupiroit et elle me disoit d'une voix plaintive et entrecoupée: chère amie, ayez pitié de moi! — Chère mère, lui dis-je, qu'avez-vous ? Est-ce que vous vous trouvez mal ? Que faut-il que je fasse ? — Je tremble, me dit-elle, je frissonne, un froid mortel s'est répandu sur moi. Voulez-vous que je me lève et que je vous cède mon lit ? — Non,

me dit-elle, il ne seroit pas nécessaire que vous vous levassiez ; écartez seulement un peu la couverture, que je m'approche de vous, que je me réchauffe et que je guérisse. — Chère mère, lui dis-je, mais cela est défendu. Que diroit-on, si on le savoit ? J'ai vu mettre en pénitence des religieuses pour des choses beaucoup moins graves. Il arriva dans le couvent de Sainte-Marie à une religieuse d'aller la nuit dans la cellule d'une autre, c'étoit sa bonne amie, et je ne saurois vous dire tout le mal qu'on en pensoit. Le directeur m'a demandé quelquefois si l'on ne m'avoit jamais proposé de venir dormir à côté de moi, et il m'a sérieusement recommandé de ne le pas souffrir. Je lui ai même parlé des caresses que vous me faisiez ; je les trouve très-innocentes ; mais lui, il n'en pense point ainsi ; je ne sais comment j'ai oublié ses conseils. Je m'étois bien proposé de vous en

parler. — Chère amie, me dit-elle, tout dort autour de nous, personne n'en saura rien. C'est moi qui récompense ou qui punit ; et quoi qu'en dise le directeur, je ne vois pas quel mal il y a à une amie de recevoir à côté d'elle une amie que l'inquiétude a saisie, qui s'est éveillée, et qui est venue pendant la nuit et malgré la rigueur de la saison, voir si sa bien-aimée n'étoit dans aucun péril. Suzanne, n'avez-vous jamais partagé le même lit chez vos parens avec une de vos sœurs ? — Non, jamais. — Si l'occasion s'en étoit présentée, ne l'auriez-vous pas fait sans scrupule ? Si votre sœur allarmée et transie de froid étoit venue vous demander place à côté de vous, l'auriez-vous refusée ? — Je crois que non. — Et ne suis-je pas votre chère mère ? — Oui, vous l'êtes, mais cela est défendu. — Chère amie, c'est moi qui le défends aux autres, et qui vous le permets et vous le demande.

Que

Que je me réchauffe un moment et je m'en irai. Donnez-moi votre main..... Je la lui donnai. Tenez, me dit-elle, tâtez, voyez ; je tremble, je frissonne, je suis comme un marbre, et cela étoit vrai. Oh! la chère mère, lui dis-je, elle en sera malade. Mais attendez, je vais m'éloigner sur le bord, et vous vous mettrez dans l'endroit chaud..... Je me rangeai de côté, je levai la couverture et elle se mit à ma place. O qu'elle étoit mal! Elle avoit un tremblement général dans tous les membres ; elle vouloit me parler, elle vouloit s'approcher de moi, elle ne pouvoit articuler, elle ne pouvoit se remuer. Elle me disoit à voix basse : Suzanne, mon amie, approchez-vous un peu.... Elle étendoit ses bras ; je lui tournois le dos, elle me prit doucement, elle me tira vers elle, elle passa son bras droit sous mon corps et l'autre dessus, et elle me dit : je suis glacée, j'ai si froid que je crains de vous tou-

cher, de peur de vous faire mal. — Chère mère, ne craignez rien. — Aussi-tôt elle mit une de ses mains sur ma poitrine et l'autre autour de ma ceinture ; ses pieds étoient posés sur les miens et je les pressois pour les réchauffer, et la chère mère me disoit : ah ! chère amie, voyez comme mes pieds se sont promptement réchauffés parce qu'il n'y a rien qui les sépare des vôtres. — Mais, lui dis-je, qui empêche que vous ne vous réchauffiez par-tout de la même manière ? — Rien, si vous voulez. — Je m'étois retournée, elle avoit écarté son linge et j'allois écarter le mien, lorsque tout-à-coup on frappa deux coups violens à la porte. Effrayée, je me jette sur-le-champ hors du lit d'un côté, et la supérieure de l'autre ; nous écoutons et nous entendons quelqu'un qui regagnoit sur la pointe du pied la cellule voisine. Ah ! lui dis-je, c'est ma sœur Sainte-Thérèse, elle vous aura vue

passer dans le corridor et entrer chez moi ; elle nous aura écoutées, elle aura surpris nos discours ; que dira-t-elle ?... J'étois plus morte que vive. — Oui, c'est elle, me dit la supérieure d'un ton irrité, c'est elle, je n'en doute pas ; mais j'espère qu'elle se ressouviendra long-tems de sa témérité. — Ah ! chère mère, lui dis-je, ne lui faites point de mal. — Suzanne, me dit-elle, adieu, bon soir ; recouchez-vous, dormez bien, je vous dispense de l'oraison. Je vais chez cette étourdie. Donnez-moi votre main... Je la lui tendis d'un bord du lit à l'autre ; elle releva la manche qui me couvroit le bras, elle le baisa en soupirant, sur toute la longueur, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à l'épaule, et elle sortit en protestant que la téméraire qui avoit osé la troubler s'en ressouviendroit. Aussi-tôt je m'avançai promptement à l'autre bord de ma couche vers la porte, et j'écoutai : elle entra chez

sœur Thérèse. Je fus tentée de me lever, et d'aller m'interposer entre elle et la supérieure, s'il arrivoit que la scène devînt violente ; mais j'étois si troublée, si mal à mon aise, que j'aimai mieux rester dans mon lit, mais je n'y dormis pas. Je pensai que j'allois devenir l'entretien de la maison, que cette aventure qui n'avoit rien en soi que de bien simple, seroit racontée avec les circonstances les plus défavorables, qu'il en seroit ici pis encore qu'à Longchamp, où je fus accusée de je ne sais quoi ; que notre faute parviendroit à la connoissance des supérieurs, que notre mère seroit déposée et que nous serions l'une et l'autre sévèrement punies. Cependant j'avois l'oreille au guet, j'attendois avec impatience que notre mère sortit de chez sœur Thérèse. Cette affaire fut difficile à accommoder apparemment, car elle y passa presque la nuit. Que je la plaignois! Elle étoit en chemise,

toute nue et transie de colère et de froid.

Le matin, j'avois bien envie de profiter de la permission qu'elle m'avoit donnée et de demeurer couchée ; cependant il me vint en esprit qu'il n'en falloit rien faire. Je m'habillai bien vîte et me trouvai la première au chœur, où la supérieure et Sainte-Thérèse ne parurent point, ce qui me fit grand plaisir : premièrement, parce que j'aurois eu de la peine à soutenir le regard de cette sœur sans embarras ; secondement, c'est que puisqu'on lui avoit permis de s'absenter de l'office, elle avoit apparemment obtenu un pardon qu'elle ne lui auroit accordé qu'à des conditions qui devoient me tranquilliser. J'allai la voir : elle étoit encore au lit, elle avoit l'air abattu ; elle me dit : j'ai souffert, je n'ai point dormi ; Sainte-Thérèse est folle, si cela lui arrive encore je l'enfermerai. — Ah! chère mère, lui dis-je, ne l'enfermez

jamais. — Cela dépendra de sa conduite : elle m'a promis qu'elle seroit meilleure, et j'y compte. Et vous, chère Suzanne, comment vous portez-vous? — Bien, chère mère. — Avez-vous un peu reposé? — Fort peu. — On m'a dit que vous aviez été au chœur; pourquoi n'êtes-vous pas restée dans vos draps? — J'y aurois été mal; et puis j'ai pensé qu'il valoit mieux... — Non, il n'y avoit point d'inconvénient. Mais je me sens quelque envie de sommeiller; je vous conseille d'en aller faire autant chez vous, à moins que vous n'aimiez mieux accepter une place à côté de moi. — Chère mère, je vous suis infiniment obligée; j'ai l'habitude de coucher seule, et je ne saurois dormir avec une autre. — Allez donc. Je ne descendrai point au réfectoire à dîner; on me servira ici : peut-être ne me leverai-je pas de tout le reste de la journée. Vous viendrez avec quelques autres que j'ai fait avertir.

— Et sœur Sainte-Thérèse en sera-t-elle, lui demandai-je ? — Non, me répondit-elle — Je n'en suis pas fâchée. — Et pourquoi ? — Je ne sais : il me semble que je crains de la rencontrer. — Rassurez-vous, mon enfant : je te réponds qu'elle a plus de frayeur de toi, que tu n'en dois avoir d'elle.

Je la quittai, j'allai me reposer. L'après-midi, je me rendis chez la supérieure, où je trouvai une assemblée assez nombreuse des religieuses les plus jeunes et les plus jolies de la maison : les autres avoient fait leur visite, et s'étoient retirées. Vous qui vous connoissez en peinture, je vous assure, monsieur le marquis, que c'étoit un assez agréable tableau à voir. Imaginez un attelier de dix à douze personnes, dont la plus jeune pouvoit avoir quinze ans, et la plus âgée n'en avoit pas vingt-trois; une supérieure qui touchoit à la quaran-

taine, blanche, fraîche, pleine d'embonpoint, à moitié levée sur son lit, avec deux mentons qu'elle portoit d'assez bonne grace, des bras ronds comme s'ils avoient été tournés, des doigts en fuseau, et tout parsemés de fossettes, des yeux noirs, grands, vifs et tendres, presque jamais entièrement ouverts, à demi-fermés, comme si celle qui les possédoit eût éprouvé quelque fatigue à les ouvrir, des lèvres vermeilles comme la rose, des dents blanches comme le lait, les plus belles joues, une tête fort agréable, enfoncée dans un oreiller profond et mollet, les bras étendus mollement à ses côtés, avec de petits coussins sous les coudes pour les soutenir. J'étois assise sur le bord de son lit, et je ne faisois rien; une autre dans un fauteuil, avec un petit métier à broder sur ses genoux; d'autres vers les fenêtres faisoient de la dentelle; il y en avoit à terre, assises sur les coussins qu'on avoit ôtés des chaises,

qui cousoient, qui brodoient, qui parfiloient et qui filoient au petit rouet. Les unes étoient blondes, d'autres brunes: aucune ne se ressembloit, quoiqu'elles fussent toutes belles. Leurs caractères étoient aussi variés que leurs physionomies; celles-ci étoient sereines; celles-là gaies; d'autres sérieuses, mélancoliques ou tristes. Toutes travailloient, excepté moi, comme je vous l'ai dit. Il n'étoit pas difficile de discerner les amies des indifférentes et des ennemies; les amies s'étoient placées ou l'une à côté de l'autre ou en face; et tout en faisant leur ouvrage, elles causoient, elles se conseilloient, elles se regardoient furtivement, elles se pressoient les doigts, sous prétexte de se donner une épingle, une aiguille, des ciseaux. La supérieure les parcouroit des yeux; elle reprochoit à l'une son application, à l'autre son oisiveté, à celle-ci son indifférence, à celle-là sa tristesse; elle se faisoit apporter

l'ouvrage, elle louoit ou blâmoit; elle raccommodoit à l'une son ajustement de tête.... Ce voile est trop avancé.... Ce linge prend trop du visage, on ne vous voit pas assez les joues.... Voilà des plis qui font mal.... Elle distribuoit à chacune ou de petits reproches ou de petites caresses.

Tandis qu'on étoit ainsi occupé, j'entendis frapper doucement à la porte, j'y allai. La supérieure me dit: Sainte-Suzanne, vous reviendrez. — Oui, chère mère. — N'y manquez pas, car j'ai quelque chose d'important à vous communiquer. — Je vais rentrer.... C'étoit cette pauvre Sainte-Thérèse. Elle demeura un petit moment sans parler et moi aussi; ensuite je lui dis: chère sœur, est-ce à moi que vous en voulez? — Oui. — A quoi puis-je vous servir? — Je vais vous le dire. J'ai encouru la disgrace de notre chère mère; je croyois qu'elle m'avoit pardonnée, et j'avois quelque raison de le

penser ; cependant vous êtes toutes assemblées chez elle, je n'y suis pas, et j'ai ordre de demeurer chez moi. — Est-ce que vous voudriez entrer ? — Oui. — Est-ce que vous souhaiteriez que j'en sollicitasse la permission ? — Oui. — Attendez, chère amie, j'y vais. — Sincèrement, vous lui parlerez pour moi ? — Sans doute ; et pourquoi ne vous le promettrois-je pas, et pourquoi ne le ferois-je pas après vous l'avoir promis ? — Ah ! me dit-elle, en me regardant tendrement, je lui pardonne le goût qu'elle a pour vous, c'est que vous possédez tous les charmes, la plus belle ame et le plus beau corps... — J'étois enchantée d'avoir ce petit service à lui rendre. Je rentrai. Une autre avoit pris ma place en mon absence sur le bord du lit de la supérieure, étoit penchée vers elle, le coude appuyé entre ses deux cuisses, et lui montrant son ouvrage ; la supérieure, les yeux presque fermés, lui di-

soit, oui et non, sans presque la regarder, et j'étois debout à côté d'elle sans qu'elle s'en apperçût. Cependant elle ne tarda pas à revenir de sa légère distraction. Celle qui avoit pris ma place me la rendit, je me rassis; ensuite me penchant vers la supérieure, qui s'étoit un peu relevée sur ses oreillers, je me tus; mais je la regardois comme si j'avois quelque chose à lui demander. Eh bien! me dit-elle, qu'est-ce qu'il y a? parlez, que voulez-vous? est-ce qu'il est en moi de vous refuser quelque chose? — La sœur Sainte-Thérèse ... — J'entends Je suis très-mécontente d'elle; mais Sainte-Suzanne intercède, et je lui fais grace: allez lui dire qu'elle peut entrer.... — J'y courus. La pauvre petite sœur attendoit à la porte; je lui dis d'avancer, elle le fit en tremblant, elle avoit les yeux baissés; elle tenoit un long morceau de mousseline attaché sur un patron qui lui échappa des mains au premier pas;

je le ramassai, je la pris par un bras et la conduisis à la supérieure. Elle se jetta à genoux, elle saisit une de ses mains qu'elle baisa en poussant quelques soupirs et versant une larme; puis elle s'empara d'une des miennes qu'elle joignit à celle de la supérieure, et les baisa l'une et l'autre. La supérieure lui fit signe de se lever et de se placer où elle voudroit : elle obéit. On servit une collation. La supérieure se leva; elle ne s'assit point avec nous, mais elle se promenoit autour de la table, posant sa main sur la tête de l'une, la renversant doucement en arrière et lui baisant le front; levant le linge de cou à une autre, plaçant sa main dessus et demeurant appuyée sur le dos de son fauteuil; passant à une troisième et laissant aller sur elle une de ses mains ou la plaçant sur sa bouche; goûtant du bout des lèvres aux choses qu'on avoit servies, et les distribuant à celle-ci, à celle-là. Après avoir cir-

culé ainsi un moment, elle s'arrêta en face de moi, me regardant avec des yeux très-affectueux et très-tendres; cependant les autres les avoient baissés, comme si elles eussent craint de la contraindre ou de la distraire, mais sur-tout la sœur Sainte-Thérèse. La collation faite, je me mis au clavecin, et j'accompagnai deux sœurs qui chantèrent sans méthode, avec du goût, de la justesse et de la voix : je chantai aussi et je m'accompagnai. La supérieure étoit assise au pied du clavecin, et paroissoit goûter le plus grand plaisir à m'entendre et à me voir; les autres écoutoient debout sans rien faire, ou s'étoient remises à l'ouvrage. Cette soirée fut délicieuse. Cela fait, toutes se retirèrent.

Je m'en allois avec les autres, mais la supérieure m'arrêta. Quelle heure est-il, me dit-elle? — Tout-à-l'heure six heures. — Quelques-unes de nos discrètes vont entrer. J'ai réfléchi sur

ce que vous m'avez dit de votre sortie de Longchamp, je leur ai communiqué mes idées; elles les ont approuvées, et nous avons une proposition à vous faire. Il est impossible que nous ne réussissions pas, et si nous réussissons, cela fera un petit bien à la maison et quelque douceur pour vous... — A six heures les discrètes entrèrent : la discrétion des maisons religieuses est toujours bien décrépite et bien vieille. Je me levai, elles s'assirent, et la supérieure me dit : sœur Sainte-Suzanne, ne m'avez-vous pas appris que vous deviez à la bienfaisance de M. Manouri la dot qu'on vous a faite ici ? — Oui, chère mère. — Je ne me suis donc pas trompée, et les sœurs de Longchamp sont restées en possession de la dot que vous leur avez payée en entrant chez elles ? — Oui, chère mère. — Elles ne vous en font point de pension ? — Non, chère mère. — Elles ne vous en ont rien rendu ? —

Non, chère mère. — Cela n'est pas juste : c'est ce que j'ai communiqué à nos discrètes, et elles pensent comme moi, que vous êtes en droit de demander contr'elles, ou que cette dot vous soit restituée au profit de notre maison, ou qu'elles vous en fassent la rente. Ce que vous tenez de l'intérêt que M. Manouri a pris à votre sort, n'a rien de commun avec ce que les sœurs de Longchamp vous doivent : ce n'est point à leur acquit qu'il a fourni votre dot. — Je ne le crois pas ; mais pour s'en assurer, le plus court est de lui écrire. — Sans doute ; mais au cas que sa réponse soit telle que nous la désirons, voici les propositions que nous avons à vous faire : nous entreprendrons le procès en votre nom contre la maison de Longchamp ; la nôtre fera les frais, qui ne seront pas considérables, parce qu'il y a bien de l'apparence que M. Manouri ne refusera pas de se charger de cette affaire;

et si nous gagnons, la maison partagera avec vous moitié par moitié le fonds ou la rente. Qu'en pensez-vous, chère sœur ? vous ne répondez pas, vous rêvez. — Je rêve que ces sœurs de Longchamp m'ont fait beaucoup de mal, et que je serois au désespoir qu'elles imaginassent que je me venge. — Il ne s'agit pas de se venger, il s'agit de redemander ce qui est dû. — Se donner encore une fois en spectacle! — C'est le plus petit inconvénient, il ne sera presque pas question de vous. Et puis cette communauté est pauvre, et celle de Longchamp est riche. Vous serez notre bienfaitrice, du moins tant que vous vivrez, nous n'avons pas besoin de ce motif pour nous intéresser à votre conservation, nous vous aimons toutes.... Et toutes les discrètes à-la-fois : et qui est-ce qui ne l'aimeroit pas ? Elle est parfaite.... Je puis cesser d'être d'un moment à l'autre, une autre supérieure

n'auroit pas peut-être pour vous les mêmes sentimens que moi : ah ! non sûrement, elle ne les auroit pas. Vous pouvez avoir de petites indispositions, de petits besoins ; il est fort doux de posséder un petit argent dont on puisse disposer pour se soulager soi-même ou pour obliger les autres. — Chères mères, leur dis-je, ces considérations ne sont pas à négliger, puisque vous avez la bonté de les faire ; il y en a d'autres qui me touchent davantage, mais il n'y a point de répugnance que je ne sois prête à vous sacrifier. La seule grace que j'aie à vous demander, chère mère, c'est de ne rien commencer sans en avoir conféré en ma présence avec M. Manouri. — Rien n'est plus convenable. Voulez-vous lui écrire vous-même ? — Ce sera, chère mère, comme il vous plaira. — Ecrivez-lui ; et pour ne pas revenir deux fois là-dessus, car je n'aime pas ces sortes d'affaires, elles m'en-

nuient à périr, écrivez-lui à l'instant. —On me donna une plume, de l'encre et du papier, et sur-le-champ je priai M. Manouri de vouloir bien se transporter à Arpajon aussi-tôt que ses occupations le lui permettroient, que j'avois besoin encore de ses secours et de son conseil dans une affaire de quelque importance, etc. Le concile assemblé lut cette lettre, l'approuva, et elle fut envoyée.

M. Manouri vint quelques jours après. La supérieure lui exposa ce dont il s'agissoit; il ne balança pas un moment à être de son avis; on traita mes scrupules de ridiculités; il fut conclu que les religieuses de Longchamp seroient assignées dès le lendemain. Elles le furent; et voilà que, malgré que j'en aie, mon nom reparoît dans des mémoires, des factums, à l'audience, et cela avec des détails, des suppositions, des mensonges et toutes les noirceurs qui peuvent ren-

dre une matière défavorable à ses juges et odieuse aux yeux du public. Mais, monsieur le marquis, est-ce qu'il est permis aux avocats de calomnier tant qu'il leur plaît ? Est-ce qu'il n'y a point de justice contre eux ? Si j'avois pu prévoir toutes les amertumes que cette affaire entraîneroit, je vous proteste que je n'aurois jamais consenti à ce qu'elle s'entamât. On eut l'attention d'envoyer à plusieurs religieuses de notre maison les pièces qu'on publia contre moi. A tout moment elles venoient me demander les détails d'évènemens horribles qui n'avoient pas l'ombre de la vérité; plus je montrois d'ignorance, plus on me croyoit coupable; parce que je n'expliquois rien, que je n'avouois rien, que je niois tout, on croyoit que tout étoit vrai; on sourioit, on me disoit des mots entortillés, mais très-offensans; on haussoit les épaules à mon innocence. Je pleurois, j'étois désolée.

Mais une peine ne vient jamais seule. Le tems d'aller à confesse arriva. Je m'étois déjà accusée des premières caresses que ma supérieure m'avoit faites, le directeur m'avoit très-expressément défendu de m'y prêter davantage; mais le moyen de se refuser à des choses qui font grand plaisir à une autre dont on dépend entièrement, et auxquelles on n'entend soi-même aucun mal!

Ce directeur devant jouer un grand rôle dans le reste de mes mémoires, je crois qu'il est à propos que vous le connoissiez.

C'est un cordelier; il s'appelle le père Lemoine; il n'a pas plus de quarante-cinq ans. C'est une des plus belles physionomies qu'on puisse voir; elle est douce, sereine, ouverte, riante, agréable quand il n'y pense pas; mais quand il y pense, son front se ride, ses sourcils se froncent, ses yeux se baissent et son maintien devient austère. Je

ne connois pas deux hommes plus différens que le père Lemoine à l'autel, et le père Lemoine au parloir ; et le père Lemoine au parloir seul, ou en compagnie. Au reste, toutes les personnes religieuses en sont là, et moi-même je me suis surprise plusieurs fois sur le point d'aller à la grille, arrêtée tout court, rajustant mon voile, mon bandeau, composant mon visage, mes yeux, ma bouche, mes mains, mes bras, ma contenance, ma démarche, et me faisant un maintien et une modestie d'emprunt qui duroit plus ou moins, selon les personnes avec lesquelles j'avois à parler. Le père Lemoine est grand, bien fait, gai, très-aimable quand il s'oublie ; il parle à merveille ; il a dans sa maison la réputation d'un grand théologien, et dans le monde celle d'un grand prédicateur : il converse à ravir : c'est un homme très-instruit d'une infinité de connoissances étrangères à son état :

il a la plus belle voix, il sait la musique, l'histoire et les langues: il est docteur de Sorbonne. Quoiqu'il soit jeune, il a passé par les dignités principales de son ordre. Je le crois sans intrigues et sans ambition, il est aimé de ses confrères. Il avoit sollicité la supériorité de la maison d'Etampes comme un poste tranquille, où il pourroit se livrer sans distractions à quelques études qu'il avoit commencées, et on la lui avoit accordée. C'est une grande affaire pour une maison de religieuses que le choix d'un confesseur: il faut être dirigée par un homme important et de marque. On fit tout pour avoir le père Lemoine, et on l'eut du moins par extraordinaire.

On lui envoyoit la voiture de la maison la veille des grandes fêtes, et il venoit. Il falloit voir le mouvement que son attente produisoit dans toute la communauté; comme on étoit joyeuse, comme on se renfermoit,

comme on travailloit à son examen; comme on se préparoit à l'occuper le plus long-tems qu'il seroit possible.

C'étoit la veille de la Pentecôte, il étoit attendu. J'étois inquiète, la supérieure s'en apperçut, elle m'en parla. Je ne lui cachai point la raison de mon souci, elle m'en parut plus alarmée encore que moi, quoiqu'elle fit tout pour me le céler. Elle traita le père Lemoine d'homme ridicule, se moqua de mes scrupules, me demanda si le père Lemoine en savoit plus sur l'innocence de ses sentimens et des miens que notre conscience, et si la mienne me reprochoit quelque chose. Je lui répondis que non. Eh bien! me dit-elle, je suis votre supérieure, vous me devez l'obéissance, et je vous ordonne de ne lui point parler de ces sottises. Il est inutile que vous alliez à confesse, si vous n'avez que des bagatelles à lui dire.

Cependant

Cependant le père Lemoine arriva ; et je me disposois à la confession, tandis que de plus pressées s'en étoient emparées. Mon tour approchoit, lorsque la supérieure vint à moi, me tira à l'écart, et me dit : Sainte-Suzanne, j'ai pensé à ce que vous m'avez dit, retournez-vous-en dans votre cellule, je ne veux pas que vous alliez à confesse aujourd'hui. — Et pourquoi, lui répondis-je, chère mère ? C'est demain un grand jour, c'est jour de communion générale : que voulez-vous qu'on pense, si je suis la seule qui n'approche point de la sainte table ? — N'importe, on dira tout ce qu'on voudra, mais vous n'irez point à confesse. — Chère mère, lui dis-je, s'il est vrai que vous m'aimiez, ne me donnez point cette mortification, je vous le demande en grace. Non, non, cela ne se peut ; vous me feriez quelque tracasserie avec cet homme-là, et je n'en veux point avoir. —

Non, chère mère, je ne vous en ferai point.—Promettez-moi donc... Cela est inutile, vous viendrez demain matin dans ma chambre, vous vous accuserez à moi: vous n'avez commis aucune faute dont je ne puisse vous réconcilier, et vous absoudre, et vous communierez avec les autres. Allez.... — Je me retirai donc, et j'étois dans ma cellule, triste, inquiète, rêveuse, ne sachant quel parti prendre, si j'irois au père Lemoine, malgré ma supérieure, si je m'en tiendrois à son absolution le lendemain, et si je ferois mes dévotions avec le reste de la maison, ou si je m'éloignerois des sacremens, quoi qu'on en pût dire. Lorsqu'elle rentra, elle s'étoit confessée, et le père Lemoine lui avoit demandé pourquoi il ne m'avoit point apperçue, si j'étois malade; je ne sais ce qu'elle lui avoit répondu, mais la fin de cela, c'est qu'il m'attendoit au confessionnal. Allez-y donc, me dit-elle, puisqu'il

le faut, mais assurez-moi que vous vous tairez. J'hésitois, elle insistoit : eh ! folle, me disoit-elle, quel mal veux-tu qu'il y ait à taire ce qu'il n'y a point eu de mal à faire ? — Et quel mal y a-t-il à le dire, lui répondis-je ? — Aucun, mais il y a de l'inconvénient. Qui sait l'importance que cet homme peut y mettre ? Assurez-moi donc... — Je balançai encore ; mais enfin, je m'engageai à ne rien dire, s'il ne me questionnoit pas, et j'allai.

Je me confessai, et je me tus, mais le directeur m'interrogea, et je ne dissimulai rien. Il me fit mille demandes singulières, auxquelles je ne comprends rien encore, à présent que je me les rappelle. Il me traita avec indulgence, mais il s'exprima sur la supérieure dans des termes qui me firent frémir ; il l'appella indigne, libertine, mauvaise religieuse, femme pernicieuse, femme corrompue, et m'enjoignit, sous peine de péché mor-

tel, de ne me trouver jamais seule avec elle, et de ne souffrir aucune de ses caresses. — Mais, mon père, lui dis-je, c'est ma supérieure, elle peut entrer chez moi, m'appeller chez elle quand il lui plaît. — Je le sais, je le sais, et j'en suis désolé Chère enfant, me dit-il, loué soit Dieu qui vous a préservée jusqu'à présent! Sans oser m'expliquer avec vous plus clairement, dans la crainte de devenir moi-même le complice de votre indigne supérieure, et de faner, par le soufle empoisonné qui sortiroit malgré moi de mes lèvres, une fleur délicate qu'on ne regarde fraîche et sans tache jusqu'à l'âge où vous êtes, que par une protection spéciale de la providence; je vous ordonne de fuir votre supérieure, de repousser loin de vous ses caresses, de ne jamais entrer seule chez elle, de lui fermer votre porte, sur-tout la nuit, de sortir de votre lit si elle entre chez vous mal-

d'appeller s'il le faut, de descendre toute nue jusqu'au pied des autels, de remplir la maison de vos cris, et de faire tout ce que l'amour de Dieu, la crainte du crime, la sainteté de votre état, et l'intérêt de votre salut vous inspireroient, si Satan en personne se présentoit à vous et vous poursuivoit; oui, mon enfant, Satan, c'est sous cet aspect que je suis contraint de vous montrer votre supérieure; elle est enfoncée dans l'abîme du crime, elle cherche à vous y plonger, et vous y seriez déjà peut-être avec elle, si votre innocence même ne l'avoit remplie de terreur et ne l'avoit arrêtée.... Puis levant les yeux au ciel, il s'écria: mon Dieu! continuez de protéger cette enfant... Dites avec moi: *Satana, vade retrò; apage, Satana.* Si cette malheureuse vous interroge, dites-lui tout, répétez-lui mon discours; dites-lui qu'il vaudroit mieux qu'elle ne fût pas née, ou qu'elle se précipitât seule aux

enfers par une mort violente. — Mais, mon père, lui répliquai-je, vous l'avez entendu elle-même tout-à-l'heure? — Il ne me répondit rien; mais poussant un soupir profond, il porta ses bras contre un des parois du confessionnal, et appuya sa tête dessus comme un homme pénétré de douleur; il demeura quelque tems dans cet état. Je ne savois que penser, les genoux me trembloient, j'étois dans un trouble, un désordre qui ne se conçoit pas. Tel seroit un voyageur qui marcheroit dans les ténèbres, entre des précipices qu'il ne verroit pas, et qui seroit frappé de tous côtés par des voix qui lui crieroient : c'est fait de toi!...... Me regardant ensuite avec un air tranquille, mais attendri, il me dit : avez-vous de la santé? — Oui, mon père. — Ne seriez-vous point trop incommodée d'une nuit que vous passeriez sans dormir? — Non, mon père. — Et bien! me dit-il, vous ne

vous coucherez point celle-ci : aussitôt après votre collation vous irez dans l'église, vous vous prosternerez au pied des autels, vous y passerez la nuit en prières, vous ne savez pas le danger que vous avez couru, vous remercierez Dieu de vous en avoir garantie, et demain vous approcherez de la sainte table avec toutes les autres religieuses. Je ne vous donne pour pénitence que de vous tenir loin de votre supérieure, et que de repousser ses caresses empoisonnées. Allez. Je vais de mon côté unir mes prières aux vôtres. Combien vous m'allez causer d'inquiétudes ! Je sens toutes les suites du conseil que je vous donne, mais je vous le dois, et je me le dois à moi-même. Dieu est le maître, et nous n'avons qu'une loi.

FIN DU SECOND VOLUME.

# LA RELIGIEUSE.

Tom. 3.



Me voilà sur le chemin de Paris avec un jeune Benedictin.

# LA RELIGIEUSE;

## PAR DIDEROT.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez LE PRIEUR, Libraire, rue de Savoie, nº. 12.
BARBA, rue des Arts, nº. 27.

DE L'IMPRIMERIE D'ANDRÉ.

AN CINQUIÈME. (1797, v. st.)

# LA RELIGIEUSE.



Je ne me rappelle, monsieur, que très-imparfaitement tout ce qu'il me dit. A présent que je compare son discours, tel que je viens de vous le rapporter, avec l'impression terrible qu'il me fit, je n'y trouve pas de comparaison, mais cela vient de ce qu'il est brisé, décousu, qu'il y manque beaucoup de choses que je n'ai pas retenues, parce je n'y attachois aucune idée distincte, et que je ne voyois et ne vois encore aucune importance à des choses sur lesquelles il se récrioit avec le plus de violence. Par exemple, qu'est-ce qu'il trouvoit de si étrange dans la scène du clavecin ? N'y a-t-il pas des personnes sur lesquelles la musique fait la plus

violente impression ? On m'a dit à moi-même que certains airs, certaines modulations changeoient entièrement ma physionomie : alors, j'étois tout-à-fait hors de moi, je ne savois presque pas ce que je devenois ; je ne crois pas que j'en fusse moins innocente. Pourquoi n'en eût-il pas été de même de ma supérieure qui étoit certainement, malgré toutes ses folies et ses inégalités, une des femmes les plus sensibles qu'il y eût au monde ? Elle ne pouvoit entendre un récit un peu touchant sans fondre en larmes ; quand je lui racontai mon histoire, je la mis dans un état à faire pitié. Que ne lui faisoit-il un crime aussi de sa commisération, et la scène de la nuit dont il attendoit l'issue avec une frayeur mortelle ?... Certainement cet homme est trop sévère.

Quoi qu'il en soit, j'exécutai ponctuellement ce qu'il m'avoit prescrit et dont il avoit sans doute prévu la

suite immédiate. Tout au sortir du confessionnal, j'allai me prosterner au pied des autels ; j'avois la tête troublée d'effroi, j'y demeurai jusqu'à souper. La supérieure, inquiète de ce que j'étois devenue, m'avoit fait appeler, on lui avoit répondu que j'étois en prière. Elle s'étoit montrée plusieurs fois à la porte du chœur, mais j'avois fait semblant de ne la point appercevoir. L'heure du soupé sonna, je me rendis au réfectoire ; je soupai à la hâte, et le souper fini, je revins aussi-tôt à l'église ; je ne parus point à la récréation du soir ; à l'heure de se retirer et de se coucher, je ne remontai point. La supérieure n'ignoroit pas ce que j'étois devenue. La nuit étoit fort avancée, tout étoit en silence dans la maison, lorsqu'elle descendit auprès de moi. L'image sous laquelle le directeur me l'avoit montrée se retraça à mon imagination, le tremblement me prit, je n'osai la re-

garder, je crus que je la verrois avec un visage hideux et toute enveloppée de flammes, et je disois au-dedans de moi : *Satana, vade retrò ; apage Satana.* Mon Dieu, conservez-moi, éloignez-moi de ce démon.

Elle se mit à genoux, et après avoir prié quelque tems, elle me dit : Sainte-Suzanne, que faites-vous ici ? — Madame, vous le voyez. — Savez-vous l'heure qu'il est ? — Oui, madame. — Pourquoi n'êtes-vous pas rentrée chez vous à l'heure de la retraite ? — C'est que je me disposois à célébrer demain le grand jour. — Votre dessein étoit donc de passer ici la nuit ? — Oui, madame. — Et qui est-ce qui vous l'a permis ? — Le directeur me l'a ordonné. — Le directeur n'a rien à ordonner contre la règle de la maison, et moi je vous ordonne de vous aller coucher. — Madame, c'est la pénitence qu'il m'a imposée. — Vous la remplacerez par d'autres œuvres. —

Cela

Cela n'est pas à mon choix. — Allons, me dit-elle, mon enfant, venez. La fraîcheur de l'église pendant la nuit vous incommodera ; vous prierez dans votre cellule.... Après cela, elle voulut me prendre par la main ; mais je m'éloignai avec vîtesse. Vous me fuyez! me dit-elle. — Oui, madame, je vous fuis.... Rassurée par la sainteté du lieu, par la présence de la divinité, par l'innocence de mon cœur, j'osai lever les yeux sur elle ; mais à peine l'eus-je apperçue, que je poussai un grand cri, et que je me mis à courir dans le chœur comme une insensée, en criant : loin de moi, Satan.... Elle ne me suivoit point, elle restoit à sa place, et elle me disoit, en tendant doucement ses deux bras vers moi, et de la voix la plus touchante et la plus douce : Qu'avez-vous ? D'où vient cet effroi ? Arrêtez. Je ne suis point Satan, je suis votre supérieure et votre amie.... — Je m'arrêtai, je retournai encore la

tête vers elle, et je vis que j'avois été effrayée par une apparence bisarre que mon imagination avoit réalisée : c'est qu'elle étoit placée, par rapport à la lampe de l'église, de manière qu'il n'y avoit que son visage et que l'extrémité de ses mains qui fussent éclairées, et que le reste étoit dans l'ombre, ce qui lui donnoit un aspect singulier. Un peu revenue à moi, je me jettai dans une stalle. Elle s'approcha, elle alloit s'asseoir dans la stalle voisine, lorsque je me levai et me plaçai dans la stalle au-dessous. Je voyageai ainsi de stalle en stalle, et elle aussi jusqu'à la dernière : là, je m'arrêtai et je la conjurai de laisser du moins une place vuide entre elle et moi. Je le veux bien, me dit-elle. Nous nous assîmes toutes deux, une stalle nous séparoit. Alors la supérieure prenant la parole, me dit : Pourroit-on savoir de vous, Sainte-Suzanne, d'où vient l'effroi que ma

présence vous cause ? — Chère mère, lui dis-je, pardonnez-moi, ce n'est pas moi, c'est le père Lemoine. Il m'a représenté la tendresse que vous avez pour moi, les caresses que vous me faites, et auxquelles je vous avoue que je n'entends aucun mal, sous les couleurs les plus affreuses. Il m'a ordonné de vous fuir, de ne plus entrer chez vous seule, de sortir de ma cellule si vous y veniez; il vous a peinte à mon esprit comme le démon. Que sais-je ce qu'il ne m'a pas dit là-dessus. — Vous lui avez donc parlé ? — Non, chère mère, mais je n'ai pu me dispenser de lui répondre. — Me voilà donc bien horrible à vos yeux ? — Non, chère mère, je ne saurois m'empêcher de vous aimer, de sentir tout le prix de vos bontés, de vous prier de me les continuer, mais j'obéirai à mon directeur. — Vous ne viendrez donc plus me voir ? — Non, chère mère. — Vous ne me recevrez

plus chez vous ? — Non, chère mère. — Vous repousserez mes caresses ? — Il m'en coûtera beaucoup, car je suis née caressante et j'aime à être caressée ; mais il le faudra ; je l'ai promis à mon directeur, et j'en ai fait le serment au pied des autels. Si je pouvois vous rendre la manière dont il s'explique ! c'est un homme pieux, c'est un homme éclairé : quel intérêt a-t-il à me montrer du péril où il n'y en a point ? à éloigner le cœur d'une religieuse du cœur de sa supérieure ? Mais peut-être reconnoît-il dans des actions très-innocentes de votre part et de la mienne, un germe de corruption secrète qu'il croit tout développé en vous, et qu'il craint que vous ne développiez en moi. Je ne vous cacherai pas qu'en revenant sur les impressions que j'ai ressenties quelquefois..... D'où vient, chère mère, qu'au sortir d'auprès de vous, en rentrant chez moi, j'étois agitée, rêveuse ?

D'où vient que je ne pouvois ni prier, ni m'occuper? D'où vient une espèce d'ennui que je n'avois jamais éprouvé? Pourquoi, moi qui n'ai jamais dormi le jour, me sentois-je aller au sommeil? Je croyois que c'étoit en vous une maladie contagieuse, dont l'effet commençoit à s'opérer en moi; mais le père Lemoine voit cela bien autrement. — Et comment voit-il cela? — Il y voit toutes les noirceurs du crime, votre perte consommée, la mienne projettée. Que sais-je? — Allez, me dit-elle, votre père Lemoine est un visionnaire; ce n'est pas la première algarade de cette nature qu'il m'ait causée. Il suffit que je m'attache à quelqu'un d'une amitié tendre, pour qu'il s'occupe à lui tourner la cervelle: peu s'en est fallu qu'il n'ait rendu folle cette pauvre Sainte-Thérèse. Cela commence à m'ennuyer, et je me déferai de cet homme-là; aussi bien il demeure à dix lieues d'ici, c'est un

embarras que de le faire venir, on ne l'a pas quand on veut : mais nous parlerons de cela plus à l'aise. Vous ne voulez donc pas remonter ? — Non, chère mère ; je vous demande en grace de me permettre de passer ici la nuit. Si je manquois à ce devoir, demain je n'oserois approcher des sacremens avec le reste de la communauté. Mais vous, chère mère, communierez-vous ? — Sans doute. — Mais le père Lemoine ne vous a donc rien dit ? — Non. — Mais comment cela s'est-il fait ? — C'est qu'il n'a point été dans le cas de me parler. On ne va à confesse que pour s'accuser de ses péchés, et je n'en vois point à aimer bien tendrement une enfant aussi aimable que Sainte-Suzanne. S'il y avoit quelque faute, ce seroit de rassembler sur elle seule un sentiment qui devroit se répandre également sur toutes celles qui composent la communauté, mais cela ne dépend pas de moi ; je ne saurois m'em-

pêcher de distinguer le mérite où il est, et de m'y porter d'un goût de préférence. J'en demande pardon à Dieu, et je ne conçois pas comment votre père Lemoine voit ma damnation scellée dans une partialité si naturelle, et dont il est si difficile de se garantir. Je tâche de faire le bonheur de toutes, mais il y en a que j'estime et que j'aime plus que d'autres, parce qu'elles sont plus aimables et plus estimables. Voilà avec vous tout mon crime, Sainte-Suzanne, le trouvez-vous bien grand ? — Non, chère mère. — Allons, chère enfant, faisons encore chacune une petite prière, et retirons-nous. — Je la suppliai de rechef de permettre que je passasse la nuit dans l'église ; elle y consentit à condition que cela n'arriveroit plus, et elle se retira.

Je revins sur ce qu'elle m'avoit dit ; je demandai à Dieu de m'éclairer, je réfléchis et je conclus, tout bien considéré, que, quoique des per-

sonnes fussent d'un même sexe, il pouvoit y avoir du moins de l'indécence dans la manière dont elles se témoignoient leur amitié ; que le père Lemoine, homme austère, avoit peut-être outré les choses, mais que le conseil d'éviter l'extrême familiarité de ma supérieure par beaucoup de réserve, étoit bon à suivre, et je me le promis.

Le matin, lorsque les religieuses vinrent au chœur, elles me trouvèrent à ma place ; elles approchèrent toutes de la sainte table et la supérieure à leur tête, ce qui acheva de me persuader son innocence, sans me détacher du parti que j'avois pris. Et puis il s'en manquoit beaucoup que je sentisse pour elle tout l'attrait qu'elle éprouvoit pour moi. Je ne pouvois m'empêcher de la comparer à ma première supérieure : quelle différence ! ce n'étoit ni la même piété, ni la même gravité, ni la même dignité, ni la même

ferveur, ni le même esprit, ni le même goût de l'ordre.

Il arriva dans l'intervalle de peu de jours deux grands évènemens ; l'un, c'est que je gagnai mon procès contre les religieuses de Longchamp ; elles furent condamnées à payer à la maison de Sainte-Eutrope où j'étois, une pension proportionnée à ma dot ; l'autre, c'est le changement de directeur. Ce fut la supérieure qui m'apprit elle-même ce dernier.

Cependant je n'allois plus chez elle qu'accompagnée, elle ne venoit plus seule chez moi. Elle me cherchoit toujours, mais je l'évitois, elle s'en appercevoit et m'en faisoit des reproches. Je ne sais ce qui se passoit dans cette ame, mais il falloit que ce fût quelque chose d'extraordinaire. Elle se levoit la nuit et se promenoit dans les corridors, sur-tout dans le mien ; je l'entendois passer et repasser, s'arrêter à ma porte, se plaindre, soupi-

rer ; je tremblois et je me renfonçois dans mon lit. Le jour, si j'étois à la promenade, dans la salle du travail ou dans la chambre de récréation, de manière que je ne pusse l'appercevoir, elle passoit des heures entières à me considérer ; elle épioit toutes mes démarches ; si je descendois, je la trouvois au bas des degrés, elle m'attendoit au haut quand je remontois. Un jour elle m'arrêta, elle se mit à me regarder sans mot dire, des pleurs coulèrent abondamment de ses yeux ; puis tout-à-coup se jettant à terre et me serrant un genou entre ses deux mains, elle me dit : sœur cruelle, demande-moi ma vie, je te la donnerai ; mais ne m'évite pas ; je ne saurois plus vivre sans toi.... Son état me fit pitié, ses yeux étoient éteints, elle avoit perdu son embonpoint et ses couleurs. C'étoit ma supérieure, elle étoit à mes pieds, la tête appuyée contre mon genou qu'elle tenoit embrassé ; je lui

tendis les mains, elle les prit avec ardeur, elle les baisoit, et puis elle me regardoit, et puis elle les baisoit encore et me regardoit encore, je la relevai. Elle chanceloit, elle avoit peine à marcher; je la reconduisis à sa cellule. Quand sa porte fut ouverte, elle me prit par la main et me tira doucement pour me faire entrer, mais sans me parler et sans me regarder. Non, lui dis-je, chère mère, non, je me le suis promis; c'est le mieux pour vous et pour moi; j'occupe trop de place dans votre ame, c'est autant de perdu pour Dieu à qui vous la devez toute entière. — Est-ce à vous à me le reprocher ?.... — Je tâchois en lui parlant, à dégager ma main de la sienne. — Vous ne voulez donc pas entrer ? me dit-elle. — Non, chère mère, non. — Vous ne le voulez pas; Sainte-Suzanne, vous ne savez pas ce qui peut en arriver, non, vous ne le savez pas: vous me ferez mourir.... — Ces der-

niers mots m'inspirèrent un sentiment tout contraire à celui qu'elle se proposoit; je retirai ma main avec vivacité et je m'enfuis. Elle se retourna, me regarda aller quelques pas, puis rentrant dans sa cellule dont la porte demeura ouverte, elle se mit à pousser les plaintes les plus aiguës. Je les entendis, elles me pénétrèrent; je fus un moment incertaine si je continuerois de m'éloigner, ou si je retournerois; cependant, je ne sais par quel mouvement d'aversion je m'éloignai, mais ce ne fut pas sans souffrir de l'état où je la laissois; je suis naturellement compatissante. Je me renfermai chez moi, je m'y trouvai mal à mon aise, je ne savois à quoi m'occuper; je fis quelques tours en long et en large, distraite et troublée; je sortis, je rentrai; enfin j'allai frapper à la porte de Sainte-Thérèse, ma voisine. Elle étoit en conversation intime avec une autre jeune religieuse de ses amies; je lui
dis:

dis : chère sœur, je suis fâchée de vous interrompre, mais je vous prie de m'écouter un moment, j'aurois un mot à vous dire... Elle me suivit chez moi, et je lui dis : je ne sais ce qu'a notre mère supérieure, elle est désolée ; si vous alliez la trouver, peut-être la consoleriez-vous.... Elle ne me répondit pas, elle laissa son amie chez elle, ferma sa porte et courut chez notre supérieure.

Cependant le mal de cette femme empira de jour en jour ; elle devint mélancolique et sérieuse ; la gaieté, qui depuis mon arrivée dans la maison n'avoit point cessé, disparut tout-à-coup ; tout rentra dans l'ordre le plus austère ; les offices se firent avec la dignité convenable ; les étrangers furent presque entièrement exclus du parloir ; défense aux religieuses de fréquenter les unes chez les autres ; les exercices reprirent avec l'exactitude la plus scrupuleuse ; plus d'as-

semblée chez la supérieure, plus de collation ; les fautes les plus légères furent sévèrement punies ; on s'adressoit encore à moi quelquefois pour obtenir grace, mais je refusois absolument de la demander. La cause de cette révolution ne fut ignorée de personne ; les anciennes n'en étoient pas fâchées ; les jeunes s'en désespéroient, elles me regardoient de mauvais œil ; pour moi, tranquille sur ma conduite, je négligeois leur humeur et leurs reproches.

Cette supérieure, que je ne pouvois ni soulager, ni m'empêcher de plaindre, passa successivement de la mélancolie à la piété, et de la piété au délire. Je ne la suivrai point dans le cours de ces différens progrès, cela me jetteroit dans un détail qui n'auroit point de fin ; je vous dirai seulement que, dans son premier état, tantôt elle me cherchoit, tantôt elle m'évitoit ; nous traitoit quelquefois, les au-

tres et moi, avec sa douceur accoutumée ; quelquefois aussi elle passoit subitement à la rigueur la plus outrée ; elle nous appelloit, et nous renvoyoit ; donnoit récréation, et révoquoit ses ordres un moment après ; faisoit sonner pour descendre au chœur, et lorsque tout étoit en mouvement pour lui obéir, un second coup de cloche renfermoit la communauté. Il est difficile d'imaginer le trouble de la vie que l'on menoit ; la journée se passoit à sortir de chez soi et à y rentrer, à prendre son bréviaire et à le quitter, à monter et à descendre, à baisser son voile et à le relever. La nuit étoit presque aussi interrompue que le jour.

Quelques religieuses s'adressèrent à moi, et tâchèrent de me faire entendre qu'avec un peu plus de complaisance et d'égards pour la supérieure tout reviendroit à l'ordre, elles auroient dû dire au désordre accoutumé ;

je leur répondois tristement, je vous plains, mais dites-moi clairement ce qu'il faut que je fasse.... Les unes s'en retournoient en baissant la tête et sans me répondre; d'autres me donnoient des conseils qu'il m'étoit impossible d'arranger avec ceux de notre directeur, je parle de celui qu'on avoit révoqué, car pour son successeur nous ne l'avions pas encore vu.

La supérieure ne sortoit plus de nuit, elle passoit des semaines entières sans se montrer ni à l'office, ni au chœur, ni au réfectoire, ni à la récréation; elle demeuroit renfermée dans sa chambre; elle erroit dans les corridors, ou elle descendoit à l'église; elle alloit frapper aux portes des religieuses, et elle leur disoit d'une voix plaintive : sœur une telle, priez pour moi; sœur une telle, priez pour moi.... Le bruit se répandoit qu'elle se disposoit à une confession générale.

Un jour que je descendis la pre-

mière à l'église, je vis un papier attaché au voile de la grille, je m'en approchai et je lus : « Chères sœurs, » vous êtes invitées à prier pour une » religieuse qui s'est égarée de ses » devoirs, et qui veut retourner à » Dieu.... » Je fus tentée de l'arracher, cependant je le laissai. Quelques jours après ç'en étoit un autre sur lequel on avoit écrit : « Chères sœurs, vous » êtes invitées à implorer la miséri- » corde de Dieu sur une religieuse » qui a reconnu ses égaremens : ils » sont grands.... » Un autre jour c'étoit une autre invitation qui disoit : « Chères sœurs, vous êtes priées de » demander à Dieu d'éloigner le dé- » sespoir d'une religieuse qui a perdu » toute confiance dans la miséricorde » divine..... »

Toutes ces invitations où se peignoient les cruelles vicissitudes de cette ame en peine, m'attristoient profondément. Il m'arriva une fois de

demeurer comme un therme vis-à-vis un de ces placards ; je m'étois demandée à moi-même qu'est-ce que c'étoient que ces égaremens qu'elle se reprochoit, d'où venoient les transes de cette ſemme, quels crimes elle pouvoit avoir à se reprocher ; je revenois sur les exclamations du directeur, je me rappellois ses expressions, j'y cherchois un sens, je n'y en trouvois point, et je demeurois comme absorbée. Quelques religieuses qui me regardoient causoient entr'elles, et si je ne me suis pas trompée, elles me regardoient comme incessamment menacée des mêmes terreurs.

Cette pauvre supérieure ne se montroit que son voile baissé ; elle ne se mêloit plus des affaires de la maison ; elle ne parloit à personne ; elle avoit de fréquentes conférences avec le nouveau directeur qu'on nous avoit donné : c'étoit un jeune bénédictin. Je ne sais s'il lui avoit imposé toutes les morti-

fications qu'elle pratiquoit; elle jeûnoit trois jours de la semaine, elle se macéroit, elle entendoit l'office dans les stalles inférieures : il falloit passer devant sa porte pour aller à l'église; là, nous la trouvions prosternée, le visage contre terre, et elle ne se relevoit que quand il n'y avoit plus personne. La nuit, elle descendoit en chemise, nuds pieds; si Sainte-Thérèse ou moi nous la rencontrions par hasard, elle se retournoit et se colloit le visage contre le mur. Un jour que je sortois de ma cellule, je la trouvai prosternée, les bras étendus et la face contre terre, et elle me dit : avancez, marchez, foulez-moi aux pieds, je ne mérite pas un autre traitement.

Pendant des mois entiers que cette maladie dura, le reste de la communauté eut le tems de pâtir et de me prendre en aversion. Je ne reviendrai pas sur les désagrémens d'une religieuse qu'on hait dans sa maison, vous

en devez être instruit à présent. Je sentis peu-à-peu renaître le dégoût de mon état. Je portai ce dégoût et mes peines dans le sein du nouveau directeur, il s'appelle dom Morel ; c'est un homme d'un caractère ardent, il touche à la quarantaine. Il parut m'écouter avec attention et avec intérêt ; il desira de connoître les évènemens de ma vie, il me fit entrer dans les détails les plus minutieux sur ma famille, sur mes penchans, mon caractère, les maisons où j'avois été, celle où j'étois, sur ce qui s'étoit passé entre ma supérieure et moi. Je ne lui cachai rien. Il ne me parut pas mettre à la conduite de la supérieure avec moi la même importance que le père Lemoine, à peine daigna-t-il me jetter là-dessus quelques mots, il regarda cette affaire comme finie ; la chose qui le touchoit de plus près, c'étoient mes dispositions secrètes sur la vie religieuse. A mesure que je

m'ouvrois, sa confiance faisoit les mêmes progrès; si je me confessois à lui, il se confioit à moi, ce qu'il me disoit de ses peines avoit la plus parfaite conformité avec les miennes; I étoit entré en religion malgré lui, il supportoit son état avec le même dégoût, et il n'étoit guère moins à plaindre que moi. Mais, chère sœur, ajoutoit-il, que faire à cela? Il n'y a plus qu'une ressource, c'est de rendre notre condition moins fâcheuse qu'il sera possible. Et puis il me donnoit les mêmes conseils qu'il suivoit, ils étoient sages; avec cela, ajoutoit-il, on n'évite pas les chagrins, on se résout seulement à les supporter. Les personnes religieuses ne sont heureuses qu'autant qu'elles se font un mérite devant Dieu de leurs croix; alors elles s'en réjouissent, elles vont au-devant des mortifications, plus elles sont amères et fréquentes, plus elles s'en félicitent; c'est un échange

qu'elles ont fait de leur bonheur présent contre un bonheur à venir, elles s'assurent celui-ci par le sacrifice volontaire de celui-là. Quand elles ont bien souffert, elles disent à Dieu, *ampliùs, domine*, seigneur, encore davantage... et c'est une prière que Dieu ne manque guère d'exaucer. Mais si ces peines sont faites pour vous et pour moi comme pour elles, nous ne pouvons pas nous en promettre la même récompense, nous n'avons pas la seule chose qui leur donneroit de la valeur, la résignation; cela est triste. Hélas! comment vous inspirerai-je la vertu qui vous manque et que je n'ai pas? Cependant, sans cela nous nous exposons à être perdus dans l'autre vie après avoir été bien malheureux dans celle-ci. Au sein des pénitences nous nous damnons presqu'aussi sûrement que les gens du monde au milieu des plaisirs; nous nous privons, ils jouissent; et après, cette vie, les mêmes

supplices nous attendent. Que la condition d'un religieux, d'une religieuse qui n'est point appellée, est fâcheuse ! C'est la nôtre pourtant, et nous ne pouvons la changer. On nous a chargés de chaînes pesantes que nous sommes condamnés à secouer sans cesse, sans aucun espoir de les rompre ; tâchons, chère sœur, de les traîner. Allez, je reviendrai vous voir.

Il revint quelques jours après, je le vis au parloir, je l'examinai de plus près. Il acheva de me confier de sa vie, moi de la mienne, une infinité de circonstances qui formoient entre lui et moi autant de points de contact et de ressemblance ; il avoit presque subi les mêmes persécutions domestiques et religieuses. Je ne m'appercevois pas que la peinture de ces dégoûts étoit peu propre à dissiper les miens, cependant cet effet se produisoit en moi, et je crois que la peinture de mes dégoûts produisoit le même effet en lui. C'est

ainsi que la ressemblance des caractères se joignant à celle des évènemens, plus nous nous revoyions, plus nous nous plaisions l'un à l'autre; l'histoire de ses momens, c'étoit l'histoire des miens; l'histoire de ses sentimens, c'étoit l'histoire des miens; l'histoire de son ame, c'étoit l'histoire de la mienne.

Lorsque nous nous étions bien entretenus de nous, nous parlions aussi des autres et sur-tout de la supérieure. Sa qualité de directeur le rendoit très-réservé; cependant j'apperçus à travers ses discours que la disposition actuelle de cette femme ne dureroit pas, qu'elle luttoit contr'elle-même, mais en vain, et qu'il arriveroit de deux choses l'une, ou qu'elle reviendroit incessamment à ses premiers penchans, ou qu'elle perdroit la tête. J'avois la plus forte curiosité d'en savoir davantage; il auroit bien pu m'éclairer sur des questions que je m'étois

m'étois faites, et auxquelles je n'avois jamais pu me répondre; mais je n'osois l'interroger; je me hasardai seulement à lui demander s'il connoissoit le père Lemoine. — Oui, me dit-il, je le connois, c'est un homme de mérite, il en a beaucoup. — Nous avons cessé de l'avoir d'un moment à l'autre. — Il est vrai. — Ne pourriez-vous point me dire comment cela s'est fait? — Je serois fâché que cela transpirât. — Vous pouvez compter sur ma discrétion. — On a, je crois, écrit contre lui à l'archevêché. — Et qu'a-t-on pu dire? — Qu'il demeuroit trop loin de la maison; qu'on ne l'avoit pas quand on vouloit; qu'il étoit d'une morale trop austère; qu'on avoit quelque raison de le soupçonner des sentimens des novateurs; qu'il semoit la division dans la maison, et qu'il éloignoit l'esprit des religieuses de leur supérieure. — Et d'où savez-vous cela? — De lui-même. — Vous le voyez donc?

— Oui, je le vois ; il m'a parlé de vous quelquefois. — Qu'est-ce qu'il vous en a dit ? — Que vous étiez bien à plaindre ; qu'il ne concevoit pas comment vous aviez pu résister à toutes les peines que vous aviez souffertes ; que, quoiqu'il n'ait eu l'occasion de vous entretenir qu'une ou deux fois, il ne croyoit pas que vous pussiez jamais vous accommoder de la vie religieuse ; qu'il avoit dans l'esprit.... Là, il s'arrêta tout court, et moi j'ajoutai ; qu'avoit-il dans l'esprit? — Dom Morel me répondit : ceci est une affaire de confiance trop particulière pour qu'il me soit libre d'achever.... — Je n'insistai pas, j'ajoutai seulement : il est vrai que c'est le pere Lemoine qui m'a inspiré de l'éloignement pour ma supérieure. — Il a bien fait. — Et pourquoi ? — Ma sœur, me répondit-il en prenant un air grave, tenez-vous-en à ses conseils, et tâchez d'en ignorer la raison tant que vous

vivrez. — Mais il me semble que si je connoissois le péril, je serois d'autant plus attentive à l'éviter. — Peut-être aussi seroit-ce le contraire. — Il faut bien que vous ayez mauvaise opinion de moi. — J'ai de vos mœurs et de votre innocence l'opinion que j'en dois avoir; mais croyez qu'il y a des lumières funestes que vous ne pourriez acquérir sans y perdre. C'est votre innocence même qui en a imposé à votre supérieure; plus instruite, elle vous auroit moins respectée. — Je ne vous entends pas. — Tant mieux. — Mais que la familiarité et les caresses d'une femme peuvent-elles avoir de dangereux pour une autre femme? — Point de réponse de la part de dom Morel. — Ne suis-je pas la même que j'étois en entrant ici? — Point de réponse de la part de dom Morel. — N'aurois-je pàs continué d'être la même? Où est donc le mal de s'aimer, de se le dire, de se le témoi-

gner? cela est si doux! — Il est vrai, dit dom Morel en levant les yeux sur moi, qu'il avoit toujours tenus baissés tandis que je parlois. — Et cela est-il donc si commun dans les maisons religieuses? Ma pauvre supérieure! dans quel état elle est tombée! — Il est fâcheux, et je crains bien qu'il n'empire. Elle n'étoit pas faite pour son état, et voilà ce qui en arrive tôt ou tard; quand on s'oppose au penchant général de la nature, cette contrainte la détourne à des affections déréglées qui sont d'autant plus violentes qu'elles sont mal fondées; c'est une espece de folie. — Elle est folle? — Oui, elle l'est, et le deviendra davantage. — Et vous croyez que c'est-là le sort qui attend ceux qui sont engagés dans un état auquel ils n'étoient point appellés? Non pas tous, il y en a qui meurent auparavant; il y en a dont le caractère flexible se prête à la longue; il y en a que des espérances

vagues soutiennent quelque tems. — Et quelles espérances pour une religieuse ? — Quelles ? dabord celle de faire résilier ses vœux. — Et quand on n'a plus celle-là ? — Celle qu'on trouvera, les portes ouvertes un jour ; que les hommes reviendront de l'extravagance d'enfermer dans des sépulcres de jeunes créatures toutes vivantes, et que les couvens seront abolis ; que le feu prendra à la maison ; que les murs de la clôture tomberont ; que quelqu'un les secourera. Toutes ces suppositions roulent par la tête, on s'en entretient ; on regarde en se promenant dans le jardin, sans y penser, si les murs sont bien hauts ; si l'on est dans sa cellule, on saisit les barreaux de sa grille, et on les ébranle doucement, de distraction ; si l'on a la rue sous ses fenêtres, on y regarde ; si l'on entend passer quelqu'un, le cœur palpite, on soupire sourdement après un libérateur ; s'il s'élève quelque tumulte

dont le bruit pénètre jusques dans la maison, on espère; on compte sur une maladie qui nous approchera d'un homme, ou qui nous enverra aux eaux. — Il est vrai, il est vrai, m'écriai-je, vous lisez au fond de mon cœur; je me suis fait, je me fais encore ces illusions. — Et lorsqu'on vient à les perdre en y réfléchissant, car ces vapeurs salutaires, que le cœur envoie vers la raison, sont par intervalles dissipées, alors on voit toute la profondeur de sa misère, on se déteste soi-même, on déteste les autres, on pleure, on gémit, on crie, on sent les approches du désespoir. Alors, les unes courent se jetter aux pieds de leur supérieure, et vont y chercher de la consolation; d'autres se prosternent ou dans leur cellule, ou au pied des autels, et appellent le ciel à leur secours; d'autres déchirent leurs vêtemens et s'arrachent les cheveux; d'autres cherchent un puits profond, des

fenêtres bien hautes, un lacet, et le trouvent quelquefois ; d'autres, après s'être tourmentées long-tems, tombent dans une espèce d'abrutissement, et restent imbécilles ; d'autres qui ont des organes foibles et délicats, se consument de langueur ; il y en a en qui l'organisation se dérange, l'imagination se trouble, et qui deviennent furieuses. Les plus heureuses sont celles en qui les mêmes illusions salutaires renaissent, les bercent et les consolent presque jusqu'au tombeau ; leur vie se passe dans les alternatives de l'erreur et du désespoir. — Et les plus malheureuses, ajoutai-je, apparemment en poussant un profond soupir, sont celles qui éprouvent successivement tous ces états.... Ah ! mon père, que je suis fâchée de vous avoir entendu ! — Et pourquoi ? — Je ne me connoissois pas, je me connois, mes illusions dureront moins. Dans les momens....

J'allois continuer, lorsqu'une autre religieuse entra, et puis une autre, et puis une troisième, et puis quatre, cinq, six, je ne sais combien. La conversation devint générale; les unes regardoient le directeur, d'autres l'écoutoient en silence et les yeux baissés; plusieurs l'interrogeoient à-la-fois, toutes se récrioient sur la sagesse de ses réponses ; cependant je m'étois retirée dans un angle où je m'abandonnois à une rêverie profonde. Au milieu de ces entretiens, où chacune cherchoit à se faire valoir et à fixer la préférence de l'homme saint par son côté avantageux, on entendit arriver quelqu'un à pas lents, s'arrêter par intervalles et pousser des soupirs; on écouta, l'on dit à voix basse : c'est elle, c'est notre supérieure, ensuite l'on se tut et l'on s'assit en rond. Ce l'étoit en effet, elle entra; son voile lui tomboit jusqu'à la ceinture, ses bras étoient croisés sur sa poitrine et

sa tête penchée. Je fus la première qu'elle apperçut ; à l'instant elle dégagea de dessous son voile une de ses mains dont elle se couvrit les yeux, et se tournant un peu de côté, de l'autre main, elle nous fit signe à toutes de sortir : nous sortîmes en silence, et elle demeura seule avec dom Morel.

Je prévois, monsieur le marquis, que vous allez prendre mauvaise opinion de moi ; mais, puisque je n'ai point eu honte de ce que j'ai fait, pourquoi rougirois-je de l'avouer ? Et puis comment supprimer dans ce récit un évènement qui n'a pas laissé que d'avoir des suites ? Disons donc que j'ai un tour d'esprit bien singulier, lorsque les choses peuvent exciter votre estime ou accroître votre commisération ; j'écris bien ou mal, mais avec une vîtesse et une facilité incroyable ; mon ame est gaie, l'expression me vient sans peine, mes larmes

coulent avec douceur, il me semble que vous êtes présent, que je vous vois et que vous m'écoutez. Si je suis forcée au contraire de me montrer à vos yeux sous un aspect défavorable, je pense avec difficulté, l'expression se refuse, la plume va mal, le caractère même de mon écriture s'en ressent, et je ne continue que parce que je me flatte secrètement que vous ne lirez pas ces endroits. En voici un :

Lorsque toutes nos sœurs furent retirées....— Eh bien, que fîtes-vous? — Vous ne devinez pas? Non, vous êtes trop honnête pour cela. Je descendis sur la pointe du pied et je vins me placer doucement à la porte du parloir et écouter ce qui se disoit-là. Cela est fort mal, direz-vous.... Oh! pour cela, oui, cela est fort mal; je me le dis à moi-même, et mon trouble, les précautions que je pris pour n'être pas apperçue, les fois que je

m'arrêtai, la voix de ma conscience qui me pressoit à chaque pas de m'en retourner, ne me permettoient pas d'en douter ; cependant la curiosité fut la plus forte, et j'allai. Mais s'il est mal d'avoir été surprendre les discours de deux personnes qui se croyoient seules, n'est-il pas plus mal encore de vous les rendre ? Voilà encore un de ces endroits que j'écris, parce que je me flatte que vous ne me lirez pas, cependant cela n'est pas vrai, mais il faut que je me le persuade.

Le premier mot que j'entendis après un assez long silence me fit frémir, ce fut : mon père, je suis damnée... Je me rassurai. J'écoutois, le voile qui jusqu'alors m'avoit dérobé le péril que j'avois couru, se déchiroit ; lorsqu'on m'appella, il fallut aller ; j'allai donc, mais hélas ! je n'en avois que trop entendu. Quelle femme, monsieur le marquis, quelle abominable femme !

(Ici les mémoires de la sœur Suzan-

ne sont interrompus ; ce qui suit ne sont plus que les réclames de ce qu'elle se promettoit apparemment d'employer dans le reste de son récit. Il paroît que sa supérieure devint folle, et que c'est à son état malheureux qu'il faut rapporter les fragmens que nous allons lire. )

Après cette confession nous eûmes quelques jours de sérénité. La joie rentre dans la communauté, et l'on m'en fait des complimens que je rejette avec indignation.

Elle ne me fuyoit plus, elle me regardoit, mais ma présence ne paroissoit plus la troubler. Je m'occupois à lui dérober l'horreur qu'elle m'inspiroit depuis que par une heureuse ou fatale curiosité j'avois appris à la mieux connoître.

Bientôt elle devint silencieuse, elle ne dit plus que oui ou non ; elle se promène seule, elle se refuse les alimens, son sang s'allume, la fièvre la prend,

prend, et le délire succède à la fièvre.

Seule dans son lit, elle me voit, elle me parle, elle m'invite à m'approcher; elle m'adresse les propos les plus tendres. Si elle entend marcher autour de sa chambre, elle s'écrie: c'est elle qui passe, c'est son pas, je le connois. Qu'on l'appelle... Non, non, qu'on la laisse.

Une chose singulière, c'est qu'il ne lui arrivoit jamais de se tromper et de prendre une autre pour moi.

Elle rioit aux éclats, le moment d'après elle fondoit en larmes. Nos sœurs l'entouroient en silence, et quelques-unes pleuroient avec elle.

Elle disoient tout-à-coup: je n'ai point été à l'église, je n'ai point prié Dieu... Je veux sortir de ce lit, je veux m'habiller, qu'on m'habille.... Si l'on s'y opposoit, elle ajoutoit: donnez-moi du moins mon bréviaire. . On le lui donnoit, elle l'ouvroit, elle en tournoit les feuillets avec le doigt

et elle continuoit de les tourner, lors même qu'il n'y en avoit plus ; cependant elle avoit les yeux égarés.

Une nuit, elle descendit seule à l'église, quelques-unes de nos sœurs la suivirent ; elle se prosterna sur les marches de l'autel, elle se mit à gémir, à soupirer, à prier tout haut ; elle sortit, elle rentra, elle dit : qu'on l'aille chercher, c'est une ame si pure ! c'est une créature si innocente ! si elle joignoit ses prières aux miennes... Puis s'adressant à toute la communauté et se tournant vers des stalles qui étoient vuides, elle crioit : sortez, sortez toutes, qu'elle reste seule avec moi. Vous n'êtes pas dignes d'en approcher ; si vos voix se mêloient à la sienne, votre encens profane corromproit devant Dieu la douceur du sien. Qu'on s'éloigne, qu'on s'éloigne.... Puis elle m'exhortoit à demander au ciel assistance et pardon. Elle voyoit Dieu ; le ciel lui paroissoit se sillonner d'éclairs,

s'entrouvrir et gronder sur sa tête ; des anges en descendoient en courroux ; les regards de la divinité la faisoient trembler ; elle couroit de tous côtés, elle se renfonçoit dans les angles obscurs de l'église, elle demandoit miséricorde , elle se colloit la face contre terre, elle s'y assoupissoit, la fraicheur humide du lieu l'avoit saisie, on la transportoit dans sa cellule comme morte.

Cette terrible scène de la nuit, elle l'ignoroit le lendemain. Elle disoit : où sont nos sœurs ? Je ne vois plus personne, je suis restée seule dans cette maison, elles m'ont toutes abandonnée et Sainte-Thérèse aussi, elles ont bien fait. Puisque Sainte-Suzanne n'y est plus, je puis sortir, je ne la rencontrerai pas.. Ah ! si je la rencontrois! mais elle n'y est plus, n'est-ce pas ? n'est-ce pas, qu'elle n'y est plus ?....... Heureuse la maison qui la possède ! Elle dira tout à sa

nouvelle supérieure, que pensera-t-on de moi?... Est-ce que Sainte-Thérèse est morte? J'ai entendu sonner en mort toute la nuit... La pauvre fille! elle est perdue à jamais, et c'est moi! c'est moi!... Un jour je lui serai confrontée, que lui dirai-je? que lui répondrai-je?... Malheur à elle! Malheur à moi!

Dans un autre moment elle disoit: nos sœurs sont-elles revenues? Dites-leur que je suis bien malade... Soulevez mon oreiller... Délacez-moi... Je sens-là quelque chose qui m'oppresse... La tête me brûle, ôtez-moi mes coëffes... Je veux me laver... Apportez-moi de l'eau, versez, versez encore... Elles sont blanches, mais la souillure de l'ame est restée... Je voudrois être morte, je voudrois n'être point née, je ne l'aurois point vue.

Un matin, on la trouva pieds nuds, en chemise, échevelée, hurlant, écumant, et courant autour de sa cellule,

les mains posées sur ses oreilles, les yeux fermés et le corps pressé contre la muraille.... Eloignez-vous de ce goufre ; entendez-vous ces cris ? Ce sont les enfers ; il s'élève de cet abîme profond des feux que je vois ; du milieu des feux profonds, j'entends des voix confuses qui m'appellent... Mon Dieu, ayez pitié de moi !... Allez vîte, sonnez, assemblez la communauté ; dites qu'on prie pour moi, je prierai aussi... Mais à peine fait-il jour, nos sœurs dorment... Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, je voudrois dormir, et je ne saurois.

Une de mes sœurs lui disoit : madame, vous avez quelque peine, confiez-la moi, cela vous soulagera peut-être. — Sœur Agathe, écoutez, approchez-vous de moi... plus près, plus près encore... Il ne faut pas qu'on nous entende. Je vais tout révéler, tout, mais gardez-moi le secret... Vous l'avez vue ? — Qui, madame ? —

N'est-il pas vrai que personne n'a la même douceur ? Comme elle marche ! Quelle décence ! Quelle noblesse ! Quelle modestie ! Allez à elle, dites-lui..... Eh ! non, ne dites rien, n'allez pas... Vous n'en pourriez approcher, les anges du ciel la gardent, ils veillent autour d'elle, je les ai vus, vous les verriez, vous en seriez effrayée comme moi. Restez.... Si vous alliez, que lui diriez-vous ? Inventez quelque chose dont elle ne rougisse pas.... — Mais, madame, si vous consultiez notre directeur. — Oui, mais oui.. Non, non, je ne sais ce qu'il me dira, je l'ai tant entendu... De quoi l'entretiendrai-je ?.... Si je pouvois perdre la mémoire !.... Si je pouvois rentrer dans le néant, ou renaître !.... N'appellez point le directeur. J'aimerois mieux qu'on me lût la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. Lisez... Je commence à respirer... Il ne faut qu'une goutte de ce

sang pour me purifier... Voyez, il s'élance en bouillonnant de son côté.. Inclinez cette plaie sacrée sur ma tête... Son sang coule sur moi et ne s'y attache pas... Je suis perdue!... Eloignez ce christ... Rapportez-le moi..... On le lui rapportoit, elle le serroit entre ses bras, elle le baisoit par-tout, et puis elle ajoutoit: ce sont ses yeux, c'est sa bouche; quand la reverrai-je?... Sœur Agathe, dites-lui que je l'aime, peignez-lui bien mon état, dites-lui que je meurs.

Elle fut saignée, on lui donna les bains, mais son mal sembloit s'accroître par les remèdes. Je n'ose vous décrire toutes les actions indécentes qu'elle fit, vous répéter tous les discours malhonnêtes qui lui échappèrent dans son délire. A tout moment elle portoit la main à son front, comme pour en écarter des idées importunes, des images, que sais-je, quelles images! elle se renfonçoit, la tête dans

son lit, elle se couvroit le visage de ses draps. C'est le tentateur, disoit-elle, c'est lui ! Quelle forme bisarre il a prise ! Prenez de l'eau-bénite ; jettez de l'eau-bénite sur moi... Cessez, cessez, il n'y est plus.

On ne tarda pas à la séquestrer, mais sa prison ne fut pas si bien gardée, qu'elle ne réussît un jour à s'en échapper. Elle avoit déchiré ses vêtemens, elle parcouroit les corridors toute nue, seulement deux bouts de corde rompue descendoient de ses deux bras, elle crioit : je suis votre supérieure, vous en avez toutes fait le serment, qu'on m'obéisse. Vous m'avez emprisonnée, malheureuses ! voilà donc la récompense de mes bontés ! vous m'offensez, parce que je suis trop bonne, je ne le serai plus.... Au feu !... au meurtre !... au voleur !... à mon secours ! A moi, Sainte-Thérèse... A moi, Sainte-Suzanne... Cependant on l'avoit saisie, et on la reconduisoit

dans sa prison, et elle disoit : vous avez raison, vous avez raison, hélas! je suis devenue folle, je le sens.

Quelquefois elle paroissoit obsédée du spectacle de différens supplices ; elle voyoit des femmes la corde au cou, ou les mains liées sur le dos ; elle en voyoit avec des torches à la main : elle se joignoit à celles qui faisoient amende-honorable ; elle se croyoit conduite à la mort, elle disoit au bourreau ; j'ai mérité mon sort, mais tâchez de ne pas me faire souffrir long-tems.. Je ne dis rien ici qui ne soit vrai, et tout ce que j'aurois encore à dire de vrai ne me revient pas, ou je rougirois d'en souiller ces papiers.

Après avoir vécu plusieurs mois daus cet état déplorable, elle mourut. Quelle mort, monsieur le marquis! je l'ai vue, je l'ai vue la terrible image du désespoir et du crime à sa dernière heure ; elle se croyoit entourée d'es-

prits infernaux, ils attendoient son ame pour s'en saisir, elle disoit d'une voix étouffée : les voilà ! les voilà !.. et leur opposant de droite et de gauche, un christ qu'elle tenoit à la main, elle hurloit, elle crioit : mon Dieu!..mon Dieu... La sœur Thérèse la suivit de près, et nous eûmes une autre supérieure, âgée et pleine d'humeur et de superstition.

On m'accuse d'avoir ensorcelé sa devancière, elle le croit, et mes chagrins se renouvellent. Le nouveau directeur est également tourmenté par ses supérieurs, et me persuade de me sauver de la maison.

Ma fuite est projettée. Je me rends dans le jardin entre les onze heures et minuit. On me jette des cordes, je les attache autour de moi, elles se cassent, et je tombe ; j'ai les jambes dépouillées, et une violente contusion aux reins. Une seconde, une troisième tentative m'élève au haut du mur ; je descends, quelle est ma surprise !

au lieu d'une chaise de poste dans laquelle j'espérois d'être reçue, je trouve un mauvais carrosse public. Me voilà sur le chemin de Paris avec un jeune bénédictin. Je ne tardai pas à m'appercevoir, au ton indécent qu'il prenoit, et aux libertés qu'il se permettoit, qu'on ne tenoit avec moi aucune des conditions qu'on avoit stipulées ; alors je regrettai ma cellule, et je sentis toute l'horreur de ma situation.

C'est ici que je peindrai ma scène dans le fiacre. Quelle scène ! quel homme ! Je crie, le cocher vient à mon secours. Rixe violente entre le fiacre et le moine.

J'arrive à Paris. La voiture arrête dans une petite rue, à une petite porte étroite qui s'ouvroit dans une allée obscure et mal-propre. La maîtresse du logis vient au-devant de moi et m'installe à l'étage le plus élevé, dans une petite chambre où je trouve à-peu-

près les meubles nécessaires. Je reçois des visites de la femme qui occupoit le premier. Vous êtes jeune, vous devez vous ennuyer, mademoiselle. Descendez chez moi, vous y trouverez bonne compagnie en hommes et en femmes, pas toutes aussi aimables, mais presque aussi jeunes que vous. On cause, on joue, on chante, on danse, nous réunissons toutes sortes d'amusemens. Si vous tournez la tête à tous nos cavaliers, je vous jure que nos dames n'en seront ni jalouses, ni fâchées. Venez, mademoiselle... Celle qui me parloit ainsi étoit d'un certain âge, elle avoit le regard tendre, la voix douce et le propos très-insinuant.

Je passe une quinzaine dans cette maison, exposée à toutes les instances de mon perfide ravisseur, et à toutes les scènes tumultueuses d'un lieu suspect, épiant à chaque instant l'occasion de m'échapper.

Un jour enfin je la trouvai ; la nuit étoit avancée ; si j'eusse été voisine de mon couvent, j'y retournois. Je cours sans savoir où je vais. Je suis arrêtée par des hommes ; la frayeur me saisit. Je tombe évanouie de fatigue sur le seuil de la boutique d'un chandelier, on me secoure ; en revenant à moi, je me trouve étendue sur un grabat, environnée de plusieurs personnes. On me demanda qui j'étois ; je ne sais ce que je répondis. On me donna la servante de la maison pour me conduire ; je prends son bras, nous marchons. Nous avions déjà fait beaucoup de chemin, lorsque cette fille me dit : mademoiselle, vous savez apparemment où nous allons ? — Non, mon enfant, à l'hôpital, je crois. — A l'hôpital ! est-ce que vous seriez hors de maison ? — Hélas ! oui. — Qu'avez-vous donc fait pour avoir été chassée à l'heure qu'il est ? Mais nous voilà à la porte de Sainte-Ca-

therine, voyons si nous pourrions nous faire ouvrir ; en tout cas, ne craignez rien, vous ne resterez pas dans la rue, vous coucherez avec moi.

Je reviens chez le chandelier. Effroi de la servante, lorsqu'elle voit mes jambes dépouillées de leur peau, par la chûte que j'avois faite en sortant du couvent. J'y passe la nuit. Le lendemain au soir, je retourne à Sainte-Catherine ; j'y demeure trois jours, au bout desquels on m'annonce qu'il faut, ou me rendre à l'hôpital-général, ou prendre la première condition qui s'offrira.

Danger que je courus à Sainte-Catherine de la part des hommes et des femmes, car c'est-là, à ce qu'on m'a dit depuis, que les libertins et les matrones de la ville vont se pourvoir. L'attente de la misère ne donna aucune force aux séductions grossières auxquelles j'y fus exposée. Je vends mes hardes, et j'en choisis de plus conformes à mon état.

J'entre au service d'une blanchisseuse chez laquelle je suis actuellement. Je reçois le linge et je le repasse ; ma journée est pénible, je suis mal nourrie, mal logée, mal couchée, mais, en revanche, traitée avec humanité. Le mari est cocher de place ; sa femme est un peu brusque, mais bonne du reste. Je serois assez contente de mon sort, si je pouvois espérer d'en jouir paisiblement.

J'ai apppris que la police s'étoit saisie de mon ravisseur, et l'avoit remis entre les mains de ses supérieurs. Le pauvre homme ! il est plus à plaindre que moi ; son attentat a fait bruit, et vous ne savez pas la cruauté avec laquelle les religieux punissent les fautes d'éclat ; un cachot sera sa demeure pour le reste de sa vie, et c'est aussi le sort qui m'attend si je suis reprise, mais il y vivra plus long-tems que moi.

La douleur de ma chûte se fait sen-

tir, mes jambes sont enflées, et je ne saurois faire un pas; je travaille assise, car je ne saurois me tenir debout. Cependant j'appréhende le moment de ma guérison; alors quel prétexte aurai-je pour ne point sortir, et à quel péril ne m'exposerai-je pas en me montrant? Mais heureusement j'ai encore du tems devant moi. Mes parens qui ne peuvent douter que je ne sois à Paris, font sûrement toutes les perquisitions imaginables. J'avois résolu d'appeller M. Manouri dans mon grenier, de prendre et de suivre ses conseils, mais il n'étoit plus.

Il paroît que mon évasion est publique, je m'y attendois. Une de mes camarades m'en parloit hier, y ajoutant des circonstances odieuses et les réflexions les plus propres à désoler. Par bonheur elle étendoit sur des cordes le linge mouillé, le dos tourné à la lampe, et mon trouble n'en pouvoit être apperçu; cependant ma maîtresse

ayant remarqué que je pleurois, m'a dit : Marie, qu'avez-vous ? Rien, lui ai-je répondu. Quoi donc, a-t-elle ajouté, est-ce que vous seriez assez bête pour vous appitoyer sur une mauvaise religieuse sans mœurs, sans religion, et qui s'amourache d'un vilain moine avec lequel elle se sauve de son couvent ? Il faudroit que vous eussiez bien de la compassion de reste. Elle n'avoit qu'à boire, manger, prier Dieu et dormir, elle étoit bien où elle étoit ; que ne s'y tenoit-elle ? Si elle avoit été envoyée seulement trois ou quatre fois à la rivière par le tems qu'il fait, cela l'auroit raccommodée avec son état.... A cela j'ai répondu qu'on ne connoissoit bien que ses peines ; j'aurois mieux fait de me taire, car elle n'auroit pas ajouté : allez, c'est une coquine que Dieu punira ... A ce propos, je me suis penchée sur ma table, et j'y suis restée jusqu'à ce que ma maîtresse m'ait dit : mais, Marie,

à quoi rêvez-vous donc ? tandis que vous dormez là , l'ouvrage n'avance pas.

Je vis dans des alarmes continuelles; au moindre bruit que j'entends dans la maison , sur l'escalier, dans la rue, la frayeur me saisit , je tremble comme la feuille, mes genoux me refusent le soutien , et l'ouvrage me tombe des mains. Je passe presque toutes les nuits sans fermer l'œil ; si je dors, c'est d'un sommeil interrompu ; je parle, j'appelle, je crie : je ne conçois pas comment ceux qui m'entourent ne m'ont pas encore devinée.

Je n'ai jamais eu l'esprit du cloître, et il y paroît assez à ma démarche; mais je me suis accoutumée en religion à certaines pratiques que je répéte machinalement ; par exemple, une cloche vient-elle à sonner ? ou je fais le signe de la croix, ou je m'agenouille; frappe-t-on à la porte ? je dis *ave* ; m'interroge-t-on ? c'est toujours une

réponse qui finit par oui ou non, chère mère, ou ma sœur ; s'il survient un étranger, mes bras vont se croiser sur ma poitrine, et au lieu de faire la révérence, je m'incline. Mes compagnes se mettent à rire, et croient que je m'amuse à contrefaire la religieuse ; mais il est impossible que leur erreur dure, mes étourderies me décéleront, et je serois perdue.

Monsieur, hâtez-vous de me secourir. Vous me direz, sans doute : enseignez-moi ce que je puis faire pour vous ; le voici, mon ambition n'est pas grande. Il me faudroit une place de femme-de-chambre ou de femme-de-charge, ou même de simple domestique, pourvu que je vécusse ignorée dans une campagne, au fond d'une province, chez d'honnêtes gens qui ne reçussent pas un grand monde ; les gages n'y feront rien ; de la sécurité, du repos, du pain et de l'eau. Soyez très-assuré qu'on sera satisfait de mon ser-

vice. J'ai appris dans la maison de mon père à travailler ; et au couvent, à obéir ; je suis jeune, j'ai le caractère très-doux ; quand mes jambes seront guéries, j'aurai plus de force qu'il n'en faut pour suffire à l'occupation. Je sais coudre, filer, broder et blanchir ; quand j'étois dans le monde, je raccommodois moi-même mes dentelles, et j'y serois bientôt remise ; je ne suis maladroite à rien, et je saurai m'abaisser à tout. J'ai de la voix, je sais la musique et je touche assez bien du clavecin pour amuser quelque mère qui en auroit le goût, et j'en pourrois même donner leçon à ses enfans ; mais je craindrois d'être trahie par ces marques d'une éducation recherchée. S'il falloit apprendre à coiffer, j'ai du goût, je prendrois un maître, et je ne tarderois pas à me procurer ce petit talent. Monsieur, une condition supportable, s'il se peut, ou une condition telle qu'elle, c'est tout ce qu'il

me faut, et je ne souhaite rien au-delà. Vous pouvez répondre de mes mœurs, malgré les apparences ; j'en ai, j'ai même de la piété. Ah ! monsieur, tous mes maux seroient finis, et je n'aurois plus rien à craindre des hommes, si Dieu ne m'avoit arrêtée ; ce puits profond, situé au bout du jardin de la maison, combien je l'ai visité de fois ! Si je ne m'y suis pas précipitée, c'est qu'on m'en laissoit l'entière liberté. J'ignore quel est le destin qui m'est réservé ; mais s'il faut que je rentre un jour dans un couvent, quel qu'il soit, je ne réponds de rien, il y a des puits par-tout. Monsieur, ayez pitié de moi, et ne vous préparez pas à vous-même de longs regrets.

P. S. Je suis accablée de fatigues, la terreur m'environne et le repos me fuit. Ces mémoires, que j'écrivois à la hâte, je viens de les relire à tête reposée, et je me suis apperçue que sans en avoir le moindre pro-

jet, je m'étois montrée à chaque ligne aussi malheureuse à la vérité, que je l'étois, mais beaucoup plus aimable que je ne le suis. Seroit-ce que nous croyons les hommes moins sensibles à la peinture de nos peines qu'à l'image de nos charmes, et nous promettrions-nous encore plus de facilité à les séduire qu'à les toucher? Je les connois trop peu, et je ne suis pas assez étudiée pour savoir cela. Cependant si le marquis, à qui l'on accorde le tact le plus délicat, venoit à se persuader que ce n'est pas à sa bienfaisance, mais à son vice que je m'adresse, que penseroit-il de moi! Cette réflexion m'inquiète. En vérité, il auroit bien tort de m'imputer personnellement un instinct propre à tout mon sexe. Je suis une femme, peut-être un peu coquette, que sais-je? Mais c'est naturellement et sans artifice.

# EXTRAIT
## DE LA
## CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE
## DE M.***
## (ANNÉE 1770.)

La religieuse de M. de la Harpe a réveillé ma conscience endormie depuis dix ans, en me rappellant un horrible complot dont j'ai été l'ame, de concert avec M. Diderot et deux ou trois autres *bandits* de cette trempe de nos amis intimes. Ce n'est pas trop tôt de s'en confesser, et de tâcher en ce saint tems de carême d'en obtenir la rémission avec mes autres péchés, et de noyer le tout dans le puits perdu des miséricordes divines.

L'année 1760 est marquée dans les fastes des badauds en Parisis, par la réputation soudaine et éclatante de Ramponeau et par la comédie des Philosophes, jouée en vertu d'ordres supérieurs sur le theâtre de la Comédie Françoise. Il ne reste aujourd'hui de toute cette entreprise qu'un souvenir plein de mépris pour l'auteur de cette belle rapsodie, appellé Palissot, qu'aucun de ses protecteurs ne s'est soucié de partager ; les plus grands personnages, en favorisant en secret son entreprise, se croyoient obligés de s'en défendre en public comme d'une tache de déshonneur. Tandis que ce scandale occupoit tout Paris, M. Diderot, que ce polisson d'Aristophane françois avoit choisi pour son Socrate, fut le seul qui ne s'en occupoit pas. Mais quelle étoit notre occupation! Plût à Dieu qu'elle eût été innocente! L'amitié la plus tendre nous attachoit depuis long-tems à M. le marquis de Croismare,

Croismare, ancien officier du régiment du roi, retiré du service, et un des plus aimables hommes de ce pays-ci. Il est à-peu-près de l'âge de M. de Voltaire, et il conserve, comme cet homme immortel, la jeunesse de l'esprit avec une grace, une légèreté et des agrémens dont le piquant ne s'est jamais émoussé pour moi. On peut dire qu'il est un de ces hommes aimables dont la tournure et le moule ne se trouvent qu'en France, quoique l'amabilité ainsi que la maussaderie, soit de tous les pays de la terre. Il ne s'agit pas ici des qualités du cœur, de l'élévation des sentimens, de la probité la plus stricte et la plus délicate qui rendent M. de Croismare aussi respectable pour ses amis qu'il leur est cher, il n'est question que de son esprit. Une imagination vive et riante, un tour de tête original, des opinions qui ne sont arrêtées qu'à un certain point, et qu'il adopte ou qu'il proscrit

alternativement, de la verve toujours modérée par la grace, une activité d'ame incroyable, qui, combinée avec une vie oisive et avec la multiplicité des ressources de Paris, le porte aux occupations les plus diverses et les plus disparates, lui fait créer des besoins que personne n'a jamais imaginés avant lui, et des moyens tout aussi étranges pour les satisfaire, et par conséquent une infinité de jouissances qui se succèdent les unes aux autres; voilà une partie des élémens qui constituent l'être de M. de Croismare, appellé par ses amis le charmant marquis par excellence, comme l'abbé Galiani étoit pour eux le charmant abbé. M. Diderot, comparant sa bonhommie au tour piquant du marquis de Croismare, lui dit quelquefois : *votre plaisanterie est comme la flamme de l'esprit-de-vin, douce et légère, qui se promène par-tout sur ma toison, mais sans jamais la brûler.*

Ce charmant marquis nous avoit quittés au commencement de l'année 1759, pour aller dans ses terres en Normandie, près de Caen. Il nous avoit promis de ne s'y arrêter que le tems nécessaire pour mettre ses affaires en ordre, mais son séjour s'y prolongea insensiblement; il y avoit réuni ses enfans; il aimoit beaucoup son curé; il s'étoit livré à la passion du jardinage; et comme il falloit à une imagination aussi vive que la sienne, des objets d'attachement réels ou imaginaires, il s'étoit tout-à-coup jetté dans la plus grande dévotion. Malgré cela, il nous aimoit toujours tendrement, mais vraisemblablement nous ne l'aurions jamais revu à Paris, s'il n'avoit pas successivement perdu ses deux fils. Cet évènement nous l'a rendu depuis environ quatre ans, après une absence de plus de huit années; sa dévotion s'est évaporée comme tout

s'évapore à Paris, et il est aujourd'hui plus aimable que jamais.

Comme sa perte nous étoit infiniment sensible, nous délibérâmes en 1760, après l'avoir supportée pendant près de quinze mois, sur les moyens de l'engager à revenir à Paris. Nous nous rappellâmes que quelque tems avant son départ, on avoit parlé dans le monde, avec beaucoup d'intérêt, d'une jeune religieuse qui réclamoit juridiquement contre ses vœux, auxquels elle avoit été forcée par ses parens. Cette pauvre récluse intéressa tellement notre marquis, que, sans l'avoir vue, sans savoir son nom, sans même s'assurer de la vérité des faits, il alla solliciter en sa faveur tous les conseillers de grand'chambre du parlement de Paris. Malgré cette intercession généreuse, la religieuse, je ne sais par quel malheur, perdit son procès, et ses vœux furent jugés valables. En nous rappellant toute cette aventure, nous ré-

solûmes de la faire revivre à notre profit. Nous supposâmes que la religieuse en question avoit eu le bonheur de se sauver de son couvent, et en conséquence nous la fîmes écrire à M. de Croismare pour lui demander secours et protection. Nous ne désespérions pas de le voir arriver en toute diligence pour voler au secours de sa religieuse, ou bien s'il devinoit notre scélératesse au premier coup-d'œil, nous nous préparions matière à rire. Cette insigne fourberie prit toute une autre tournure, comme vous allez voir par la correspondance que je vais mettre sous vos yeux, entre la prétendue religieuse et le loyal et charmant marquis de Croismare, qui ne se douta pas un instant de notre perfidie ; c'est cette perfidie que nous avons toujours sur notre conscience. Nous employions alors nos soupers à composer, au milieu des éclats de rire, les lettres de la religieuse qui

devoient faire pleurer notre bon marquis, et nous y lisions avec ces mêmes éclats de rire, les réponses honnêtes que ce digne et généreux ami lui faisoit. Cependant, dès que nous nous apperçûmes que le sort de notre infortunée commençoit à trop intéresser son tendre bienfaiteur, nous prîmes le parti de la faire mourir, comme vous pourrez remarquer, préférant de lui faire ce chagrin, au danger certain de lui échauffer l'imagination en la laissant vivre plus long-tems. Depuis son retour à Paris, nous lui avons avoué tout ce complot d'iniquité; il en a ri, comme vous pouvez penser, et le malheur de la pauvre religieuse n'a fait que resserrer les liens d'amitié entre ceux qui lui ont survécu. Une circonstance qui n'est pas moins singulière, c'est que tandis que cette plaisanterie échauffoit l'imagination de notre ami en Normandie, celle de

M. Diderot s'échauffoit de son côté. Il se mit à écrire en détail toute l'histoire de notre religieuse; s'il l'avoit achevée, il en auroit fait le roman le plus vrai, le plus intéressant et le plus pathétique qui eût jamais existé. On n'en pouvoit pas lire une page sans fondre en larmes, et cependant il n'y avoit point d'amour, autant que je puis m'en souvenir. C'étoit un ouvrage de génie qui se ressentoit de la chaleur d'imagination de son auteur; c'étoit aussi un ouvrage d'une utilité publique et générale, car c'étoit la plus cruelle satyre qu'on eût jamais faite des cloîtres; elle étoit d'autant plus dangereuse qu'elle n'en renfermoit que des éloges; notre jeune religieuse étoit d'une dévotion angélique et conservoit dans son cœur simple et tendre, le respect le plus sincère pour tout ce qu'on lui avoit appris à respecter. Mais ce roman n'a jamais

existé que par lambeaux et en est resté là ; il est perdu, ainsi qu'une infinité d'autres ouvrages d'un des plus beaux génies de la France, qui se seroit immortalisé par vingt chefs-d'œuvre, s'il avoit su être avare de son tems, et ne l'abandonner pas à tous les indiscrets de Paris, que je cite tous au jugement dernier, en les rendant responsables devant Dieu et devant les hommes, du tort dont ils sont les auteurs.

La correspondance que vous allez lire et notre repentir, sont donc tout ce qui nous reste de notre pauvre religieuse. Vous voudrez bien vous souvenir que toutes ses lettres, ainsi que celles de sa receleuse, ont été fabriquées par nous autres enfans de Bélial, et que toutes les lettres de son généreux protecteur sont véritables et ont été écrites de bonne-foi.

---

*Billet de la religieuse à M. le comte de Croismare, gouverneur de l'école-royale-militaire.*

Une femme malheureuse, à laquelle monsieur le marquis de Croismare s'est intéressé il y a trois ans, lorsqu'il demeuroit à côté de l'académie de musique, apprend qu'il demeure à présent à l'école-militaire. Elle envoie savoir si elle pourroit encore compter sur ses bontés, maintenant qu'elle est plus à plaindre que jamais.

Un mot de réponse, s'il lui plaît; sa situation est pressante, et il est de conséquence que la personne qui remettra ce billet, n'en soupçonne rien.

---

*A répondu :*

Qu'on se trompoit, et que M. de

Croismare en question, étoit actuellement à Caen.

---

Ce billet étoit écrit de la main d'une jeune personne dont nous nous servîmes pendant tout le cours de cette correspondance. Un savoyard le porta à l'Ecole-militaire, et nous apporta la réponse verbale. Cette démarche préliminaire fut jugée nécessaire par plusieurs bonnes raisons. La religieuse avoit l'air de confondre les deux cousins ensemble, et d'ignorer la véritable orthographe de leur nom ; elle apprenoit par ce moyen, bien naturellement, que son protecteur étoit à Caen. Il se pouvoit que le gouverneur de l'Ecole-militaire, plaisantât son cousin, à l'occasion de ce billet et le lui envoyât, ce qui donnoit un grand air de vérité à notre vertueuse aventurière. Ce gouverneur, très-aimable, ainsi que tout ce qui porte son nom, étoit aussi ennuyé de l'absence de son cousin que nous, et nous espérions le ranger au nombre de nos complices. Après sa réponse, la religieuse écrivit à Caen.

*Lettre de la Religieuse, à M. le Marquis de Croismare, à Caen.*

Monsieur, je ne sais à qui j'écris, mais dans la détresse où je me trouve, qui que vous soyez, c'est à vous que je m'adresse. Si l'on ne m'a point trompée à l'Ecole-militaire, et que vous soyez le marquis généreux que je cherche, je bénirai Dieu; si vous ne l'êtes pas, je ne sais ce que je ferai. Mais je me rassure sur le nom que vous portez; j'espère que vous secourerez une infortunée que vous, monsieur, ou un autre monsieur de Croismare, qui n'est pas celui de l'Ecole-militaire, avez appuyée de votre sollicitation, dans une tentative qu'elle fit, il y a trois ans, pour se tirer d'une prison perpétuelle, à laquelle la dureté de ses parens l'avoit condamnée. Le désespoir vient de me porter à une seconde

démarche dont vous aurez sans doute entendu parler ; je me suis sauvée de mon couvent. Je ne pouvois plus supporter mes peines, et il n'y avoit que cette voie ou un plus grand forfait encore, pour me procurer une liberté que j'avois espérée de l'équité des loix.

Monsieur, si vous avez été autrefois mon protecteur, que ma situation présente vous touche, et qu'elle réveille dans votre cœur quelque sentiment de pitié ! Peut-être trouverez-vous de l'indiscrétion à avoir recours à un inconnu, dans une circonstance pareille à la mienne. Hélas ! monsieur, si vous saviez l'abandon où je suis réduite, si vous aviez quelque idée de l'inhumanité dont on punit les fautes d'éclat dans les maisons religieuses, vous m'excuseriez ; mais vous avez l'ame sensible, et vous craindrez de vous rappeler un jour une créature innocente jettée pour le reste de sa vie

vie dans le fond d'un cachot. Secourez-moi, monsieur, secourez-moi. Voici l'espèce de service que j'ose attendre de vous, et qu'il vous est plus facile de me rendre en province qu'à Paris. Ce seroit de me trouver, ou par vous-même, ou par vos connoissances, à Caen, ou ailleurs, une place de femme-de-chambre ou de femme de charge, ou même de simple domestique. Pourvu que je sois ignorée, chez d'honnêtes gens et qui vivent retirés, les gages n'y feront rien. Que j'aie du pain et de l'eau, et que je sois à l'abri des recherches; soyez sûr qu'on sera content de mon service. J'ai appris à travailler dans la maison de mon père, et à obéir, en religion. Je suis jeune, j'ai le caractère doux et je suis d'une bonne santé. Lorsque mes forces seront revenues, j'en aurai assez pour suffire à toutes sortes d'occupations domestiques. Je sais broder, coudre et blanchir : quand j'étois dans le

monde, je raccommodois mes dentelles, et j'y serai bientôt remise. Je ne suis pas mal-adroite, je saurai me faire à tout. S'il falloit apprendre à coëffer, je ne manque pas de goût, et je ne tarderois pas à le savoir. Une condition supportable, s'il se peut, ou une condition telle quelle, c'est tout ce que je demande. Vous pouvez répondre de mes mœurs : malgré les apparences, monsieur, j'ai de la piété. Il y avoit au fond du jardin de la maison que j'ai quittée, un puits que j'ai souvent regardé ; tous mes maux seroient finis, si Dieu ne m'avoit retenue. Monsieur, que je ne retourne pas dans cette maison funeste! Rendez-moi le service que je vous demande ; c'est une bonne œuvre dont vous vous souviendrez avec satisfaction tant que vous vivrez, et que Dieu récompensera dans ce monde ou dans l'autre. Sur-tout, monsieur, songez que je vis dans une alarme perpétuelle, et

que je vais compter les momens. Mes parens ne peuvent douter que je ne sois à Paris, ils font sûrement toutes sortes de perquisitions pour me découvrir ; ne leur laissez pas le tems de me trouver. J'ai emporté avec moi toutes nos nippes. Je subsiste de mon travail et des secours d'une digne femme que j'avois pour amie et à laquelle vous pouvez adresser votre réponse. Elle s'appelle madame Madin. Elle demeure à Versailles. Cette bonne amie me fournira tout ce qu'il me faudra pour mon voyage, et quand je serai placée, je n'aurai plus besoin de rien, et ne lui serai plus à charge. Monsieur, ma conduite justifiera la protection que vous m'aurez accordée ; quelle que soit la réponse que vous me ferez, je ne me plaindrai que de mon sort.

Voici l'adresse de madame Madin : *A madame Madin, au pavillon de Bourgogne, rue d'Anjou, à Versailles.*

Vous aurez la bonté de mettre deux enveloppes avec son adresse sur la première, et une croix sur la seconde.

Mon Dieu, que je desire d'avoir votre réponse ! Je suis dans des transes continuelles. Votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé*, SUZANNE DE LA MARRE.

---

Nous avions besoin d'une adresse pour recevoir les réponses, et nous choisîmes une certaine dame Madin, femme d'un ancien officier d'infanterie, qui vivoit réellement à Versailles. Elle ne savoit rien de notre coquinerie, ni des lettres que nous lui fîmes écrire à elle-même par la suite, et pour lesquelles nous nous servîmes de l'écriture d'une autre jeune personne. Madame Madin savoit seulement qu'il falloit recevoir et me remettre toutes les lettres timbrées *Caen*. Le hasard voulut que M. de Croismare, après son retour à Paris, et environ huit ans après notre péché, trouvât madame Madin, un matin,

chez une femme de nos amies qui avoit été du complot. Ce fut un vrai coup de théâtre; M. de Croismare se proposoit de prendre mille informations sur une infortunée qui l'avoit tant intéressée, et dont madame Madin ne savoit pas le premier mot. Ce fut aussi le moment de notre confession générale et de notre pardon.

---

*Réponse de monsieur le marquis de Croismare.*

Mademoiselle, votre lettre est parvenue à la personne même que vous réclamiez. Vous ne vous êtes point trompée sur ses sentimens; vous pouvez partir aussi-tôt pour Caen, pour être femme-de-chambre d'une jeune demoiselle.

Que la dame votre amie me mande qu'elle m'envoie une femme-de-chambre telle que je puis la desirer, avec tel éloge qu'il lui plaira de vos qualités, sans entrer dans aucun autre

détail d'état. Qu'elle me marque aussi le nom que vous aurez choisi, la voiture que vous aurez prise, et le jour, s'il se peut, que vous arriverez. Si vous preniez la voiture du carrosse de Caen, il part le lundi du grand matin de Paris, pour arriver ici le vendredi; il loge à Paris, rue Saint-Denis, au Grand-Cerf. S'il ne se trouvoit personne pour vous recevoir à votre arrivée à Caen, vous vous adresseriez de ma part, en attendant, chez M. Gassion, vis-à-vis la Place-Royale. Comme l'incognito est d'une extrême nécessité de part et d'autre, que la dame votre amie me renvoie cette lettre, à laquelle, quoique non signée, vous pouvez ajouter foi entière. Gardez-en seulement le cachet, qui vous servira à vous faire connoître, à Caen, à la personne à qui vous vous adresserez.

Suivez, mademoiselle, exactement et diligemment ce que cette lettre vous

prescrit; et pour agir avec prudence, ne vous chargez ni de papiers, ni de lettres, ou autre chose qui puisse donner occasion de vous reconnoître : il sera facile de les faire venir dans un autre tems Comptez avec une confiance parfaite sur les bonnes intentions de votre serviteur.

A . . . . , proche Caen, ce mercredi 6 février 1760.

---

Cette lettre étoit adressée à madame Madin. Il y avoit sur l'autre enveloppe une croix, suivant la convention. Le cachet représentoit un amour tenant d'une main un flambeau, et de l'autre deux cœurs, avec une devise qu'on n'a pu lire, parce que le cachet avoit souffert à l'ouverture de la lettre. Il étoit naturel que la religieuse, qui ne connoissoit pas l'amour, le prît pour son ange gardien.

---

*Réponse de la Religieuse à M. le marquis de Croismare.*

Monsieur, j'ai reçu votre lettre. Je crois que j'ai été fort mal, fort mal. Je suis bien foible. Si Dieu me retire à lui, je prierai sans cesse pour votre salut; si j'en reviens, je ferai tout ce que vous m'ordonnerez. Mon cher monsieur! digne homme! je n'oublierai jamais votre bonté.

Ma digne amie doit arriver de Versailles, elle vous dira tout.

Ce saint jour de dimanche, en février.

Je garderai le cachet avec soin. c'est un saint ange que j'y trouve imprimé; c'est vous, c'est mon ange gardien.

---

M. Diderot n'ayant pu se rendre à l'assemblée des bandits, cette réponse fut envoyée

sans son attache. Il ne la trouva pas de son gré, il prétendit qu'elle découvriroit notre trahison ; il se trompa, et il eut tort, je crois, de ne pas trouver cette réponse bonne. Cependant, pour le satisfaire, on coucha sur les registres du commun conseil de la fourberie la réponse qui suit, et qui ne fut point envoyée. Au reste, cette maladie nous étoit indispensable pour différer le départ pour Caen.

---

## *Extrait des registres.*

Voici la lettre qui a été envoyée, et voici celle que sœur Suzanne auroit dû écrire.

Monsieur, je vous remercie de vos bontés ; il ne faut plus penser à rien, tout va finir pour moi. Je serai dans un moment devant le dieu de la miséricorde ; c'est là que je me souviendrai de vous. Ils délibèrent s'ils me saigneront encore une fois ; ils ordonneront tout ce qu'il leur plaira. Adieu, mon cher monsieur. J'espère que le

séjour où je vais sera plus heureux ; un jour nous nous y verrons.

---

*Lettre de madame Madin à M. le marquis de Croismare.*

Je suis à côté de son lit, et elle me presse de vous écrire. Elle a été à toute extrémité, et mon état qui m'attache à Versailles, ne m'a point permis de venir plutôt à son secours. Je savois qu'elle étoit fort mal et abandonnée de tout le monde, et je ne pouvois quitter. Vous pensez bien, monsieur, qu'elle avoit beaucoup souffert. Elle avoit fait une chûte qu'elle cachoit. Elle a été attaquée tout d'un coup d'une fièvre ardente qu'on n'a pu abattre qu'à force de saignées. Je la crois hors de danger. Ce qui m'inquiète à présent, est la crainte que sa convalescence ne soit longue, et qu'elle ne puisse partir avant un mois ou six

semaines; elle est déjà si foible, et elle le sera bien davantage. Tâchez donc, monsieur, de gagner du tems, et travaillons de concert à sauver la créature la plus malheureuse et la plus intéressante qu'il y ait au monde. Je ne saurois vous dire tout l'effet de votre billet sur elle; elle a beaucoup pleuré, elle a écrit l'adresse de monsieur Gassion derrière une Sainte-Suzanne de son diurnal, et puis elle a voulu vous répondre malgré sa foiblesse. Elle sortoit d'une crise; je ne sais ce qu'elle vous aura dit, car sa pauvre tête n'y étoit guère. Pardon, monsieur, je vous écris ceci à la hâte. Elle me fait pitié, je voudrois ne la point quitter, mais il m'est impossible de rester ici plusieurs jours de suite. Voilà la lettre que vous lui avez écrite. J'en fais partir une autre, telle à-peu-près que vous la demandez. Je n'y parle point des talens agréables; ils ne sont pas de l'état qu'elle va

prendre, et il faut, ce me semble, qu'elle y renonce absolument, si elle veut être ignorée. Du reste, tout ce que je dis d'elle est vrai : non, monsieur, il n'y a point de mère qui ne fût comblée de l'avoir pour enfant. Mon premier soin, comme vous pouvez penser, a été de la mettre à couvert, et c'est une affaire faite. Je ne me résoudrai à la laisser aller que quand sa santé sera tout-à-fait rétablie, mais ce ne peut être avant un mois ou six semaines, comme j'ai eu l'honneur de vous dire; encore faut-il qu'il ne survienne point d'accident. Elle garde le cachet de votre lettre, il est dans ses heures et sous son chevet. Je n'ai osé lui dire que ce n'étoit pas le vôtre; je l'avois brisé en ouvrant votre réponse, et je l'avois remplacé par le mien: dans l'état fâcheux où elle étoit, je ne devois pas risquer de lui envoyer votre lettre sans la lire. J'ose vous demander pour elle un mot qui la soutienne

dans

dans ses espérances ; ce sont les seules qu'elle ait, et je ne répondrois pas de sa vie, si elles venoient à lui manquer. Si vous aviez la bonté de me faire à part un petit détail de la maison où elle entrera, je m'en servirois pour la tranquilliser. Ne craignez rien pour vos lettres, elles vous seront toutes renvoyées aussi exactement que la première, et reposez-vous sur l'intérêt que j'ai moi-même à ne rien faire d'inconsidéré. Nous nous conformerons à tout, à moins que vous ne changiez vos dispositions. Adieu, monsieur. La chère infortunée prie Dieu pour vous à tous les instans où sa tête le lui permet.

J'attends, monsieur, votre réponse, toujours au pavillon de Bourgogne, rue d'Anjou, à Versailles.

Ce 16 février 1760.

---

*Lettre ostensible de madame Madin, telle que M. le marquis de Croismare l'avoit demandée.*

Monsieur, la personne que je vous propose s'appelle Suzanne Saulier. Je l'aime comme si c'étoit mon enfant : cependant vous pouvez prendre à la lettre ce que je vais vous en dire, parce qu'il n'est pas dans mon caractère d'exagérer. Elle est orpheline de père et de mère ; elle est bien née, et son éducation n'a pas été négligée. Elle s'entend à tous les petits ouvrages qu'on apprend quand on est adroite et qu'on aime à s'occuper ; elle parle peu, mais assez bien, elle écrit naturellement. Si la personne à qui vous la destinez vouloit se faire lire, elle lit à merveille. Elle n'est ni grande ni petite. Sa taille est fort bien ; pour sa physionomie, je n'en

ai guère vu de plus intéressante. On la trouvera peut-être un peu jeune, car je ne lui crois pas vingt-deux ans accomplis ; mais si l'expérience de l'âge lui manque, elle est remplacée de reste par celle du malheur. Elle a beaucoup de retenue et un jugement peu commun. Je réponds de l'innocence de ses mœurs. Elle est pieuse, mais point bigote. Elle a l'esprit naïf, une gaieté douce, jamais d'humeur J'ai deux filles : si des circonstances particulières n'empêchoient pas mademoiselle Saulier de se fixer à Paris, je ne leur chercherois pas d'autre gouvernante, je n'espère pas rencontrer aussi bien. Je la connois depuis son enfance, et je ne l'ai point perdue de vue. Elle partira d'ici bien nippée. Je me chargerai des petits frais de son voyage, et même de ceux de son retour, s'il arrive qu'on me la renvoie : c'est la moindre chose que je puisse faire pour elle. Elle n'est jamais sortie

de Paris, elle ne sait où elle va, elle se croit perdue, j'ai toute la peine du monde à la rassurer. Un mot de vous, monsieur, sur la personne à laquelle elle doit appartenir, la maison qu'elle habitera et les devoirs qu'elle aura à remplir, fera plus sur son esprit que tous mes discours. Ne seroit-ce point trop exiger de votre complaisance que de vous le demander? Toute sa crainte est de ne pas réussir : la pauvre enfant ne se connoît guère !

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que vous méritez, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé* Moreau Madin.

A Paris, ce 16 février 1760.

---

*Lettre de M. le marquis de Croismare à madame Madin.*

Madame, j'ai reçu il y a deux jours

deux mots de lettre qui m'apprennent l'indisposition de mademoiselle ***. Son malheureux sort me fait gémir, sa santé m'inquiète. Puis-je vous demander la consolation d'être instruit de son état, du parti qu'elle compte prendre, en un mot la réponse à la lettre que je lui ai écrite ? J'ose espérer le tout de votre complaisance et de l'intérêt que vous y prenez.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 17 février 1760.

---

*Autre lettre de M. le marquis de Croismare à madame Madin.*

J'étois, madame, dans l'impatience; et heureusement votre lettre a suspendu mon inquiétude sur l'état de mademoiselle *** que vous m'assurez hors de danger et à couvert des recherches. Je lui écris, et vous pouvez

encore la rassurer sur la continuation de mes sentimens. Sa lettre m'avoit frappé, et dans l'embarras où je l'ai vue, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de me l'attacher, en la mettant auprès de ma fille qui malheureusement n'a plus de mère. Voilà, madame, la maison que je lui destine. Je suis sûr de moi-même et de pouvoir lui adoucir ses peines sans manquer au secret, ce qui seroit peut-être plus difficile en d'autres mains. Je ne pourrai m'empêcher de gémir et sur son état et sur ce que ma fortune ne me permettra pas d'en agir comme je le desirerois; mais que faire, quand on est soumis aux loix de la nécessité? Je demeure à deux lieues de la ville, dans une campagne assez agréable, où je vis fort retiré avec ma fille et mon fils aîné, qui est un garçon plein de sentiment et de religion, à qui cependant je laisserai ignorer ce qui peut la regarder. Pour les domestiques, ce

sont toutes personnes attachées à moi depuis long-tems, de sorte que tout est dans un état fort tranquille et fort uni. J'ajouterai encore que ce parti que je lui propose ne sera que son pis aller : si elle trouvoit quelque chose de mieux, je n'entends point la contraindre par aucun engagement; mais qu'elle soit certaine qu'elle trouvera toujours en moi une ressource assurée. Ainsi qu'elle rétablisse sa santé sans inquiétude ; je l'attendrai, et serai bien aise cependant d'avoir souvent de ses nouvelles.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 21 février 1760.

---

*Lettre de M. le marquis de Croismare à sœur Suzanne. Sur l'enveloppe étoit une croix.*

Personne n'est, mademoiselle, plus

sensible que je le suis à l'état où vous vous trouvez. Je ne puis que m'intéresser de plus en plus à vous procurer quelque consolation dans le sort malheureux qui vous poursuit. Tranquillisez-vous, reprenez vos forces, et comptez toujours avec une entière confiance sur mes sentimens. Rien ne doit plus vous occuper que le soin de rétablir votre santé et de demeurer ignorée. S'il m'étoit possible de vous rendre votre sort plus doux, je le ferois : mais votre situation me contraint, et je ne pourrai que gémir sur la dure nécessité. La personne à laquelle je vous destine m'est des plus chères, et c'est à moi principalement que vous aurez à répondre. Ainsi, autant qu'il me sera possible, j'aurai soin d'adoucir les petites peines inséparables de l'état que vous prenez. Vous me devrez votre confiance, je me reposerai entièrement sur vos soins : cette assurance doit vous tranquilliser et vous

prouver ma manière de penser et l'attachement sincère avec lequel je suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 21 février 1760.

J'écris à madame Madin qui pourra vous en dire davantage.

---

*Lettre de madame Madin à M. le marquis de Croismare.*

Monsieur, la guérison de notre chère malade est assurée : plus de fièvre, plus de mal de tête ; tout annonce la convalescence la plus prompte et la meilleure santé. Les lèvres sont encore un peu pâles, mais les yeux reprennent de l'éclat. La couleur commence à reparoître sur les joues, les chairs ont de la fraîcheur, et ne tarderont pas à reprendre leur fermeté ;

tout va bien depuis qu'elle a l'esprit tranquille. C'est à présent, monsieur, qu'elle sent le prix de votre bienveillance, et rien n'est plus touchant que la manière dont elle s'en exprime. Je voudrois bien pouvoir vous peindre ce qui se passa entre elle et moi, lorsque je lui portai vos dernières lettres. Elles les prit, les mains lui trembloient, elle respiroit avec peine en les lisant, à chaque ligne elle s'arrêtoit, et après avoir fini, elle me dit, en se jettant à mon cou, et en pleurant à chaudes larmes : *eh bien, maman Madin, Dieu ne m'a donc pas abandonnée, il veut donc enfin que je sois heureuse! C'est Dieu qui m'a inspirée de m'adresser à ce cher monsieur : quel autre au monde eût pris pitié de moi? Remercions le ciel de ses premières graces, afin qu'il nous en accorde d'autres.* Et puis elle s'assit sur son lit, et elle se mit à prier Dieu ; ensuite revenant sur quelques

endroits de vos lettres, elle dit : *c'est sa fille qu'il me confie ! Ah, maman ! elle lui ressemblera, elle sera douce, bienfaisante et sensible comme lui.* Après s'être arrêtée, elle dit avec un peu de souci : *elle n'a plus sa mère ! Je regrette de n'avoir pas l'expérience qu'il me faudroit. Je ne sais rien, mais je ferai de mon mieux ; je me rappellerai le soir et le matin ce que je dois à son père : il faut que la reconnoissance supplée à bien des choses. Serois-je encore long-tems malade ? Quand est-ce qu'on me permettra de manger ? Je ne me sens plus de ma chûte, plus du tout.* Je vous fais ce petit détail, monsieur, parce que j'espère qu'il vous plaira. Il y avoit dans son discours et son action tant d'innocence et de zèle que j'en étois hors de moi. Je ne sais ce que je n'aurois pas donné pour que vous l'eussiez vue et entendue. Non, monsieur, ou je ne me connois à rien,

où vous aurez une créature unique et qui fera la bénédiction de votre maison. Ce que vous avez eu la bonté de m'apprendre de vous, de mademoiselle votre fille, de monsieur votre fils, de votre situation, s'arrange parfaitement avec ses vœux. Elle persiste dans les premières propositions qu'elle vous a faites. Elle ne demande que la nourriture et le vêtement, et vous pouvez la prendre au mot, si cela vous convient : quoique je ne sois pas riche, le reste sera mon affaire. J'aime cet enfant, je l'ai adoptée dans mon cœur, et le peu que j'aurai fait pour elle de mon vivant, lui sera continué après ma mort. Je ne vous dissimule pas que ces mots *d'être son pis aller, et de la laisser libre d'accepter mieux, si l'occasion s'en présente*, lui ont fait de la peine ; je n'ai pas été fâchée de lui trouver cette délicatesse. Je ne négligerai pas de vous instruire des progrès de sa convalescence ; mais

j'ai

j'ai un grand projet dans lequel je ne désespérerois pas de réussir pendant qu'elle se rétablira, si vous pouviez m'adresser à un de vos amis : vous en devez avoir beaucoup ici. Il me faudroit un homme sage, discret, adroit, pas trop considérable, qui approchât par lui ou par ses amis, de quelques grands que je lui nommerois, et qui eût accès à la cour, sans en être. De la manière dont la chose est arrangée dans mon esprit, il ne seroit point mis dans la confidence, il nous serviroit sans savoir en quoi : quand ma tentative seroit infructueuse, nous en tirerions au moins l'avantage de persuader qu'elle est en pays étranger. Si vous pouvez m'adresser à quelqu'un, je vous prie de me le nommer, et de me dire sa demeure, et ensuite de lui écrire que madame Madin, que vous connoissez depuis long-tems, doit venir lui demander un service, et que vous le priez de s'intéresser à elle, si

la chose est faisable. Si vous n'avez personne, il faut s'en consoler; mais voyez, monsieur ; au reste, je vous prie de compter sur l'intérêt que je prends à notre infortunée, et sur quelque prudence que je tiens de l'expérience. La joie que votre dernière lettre lui a causée, lui a donné un petit mouvement dans le pouls, mais ce ne sera rien.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé* MOREAU MADIN.

A Paris, ce 3 mars 1760.

(L'idée de madame Madin de se faire adresser à un des amis du généreux protecteur de sœur Suzanne, étoit une suggestion de Satan, au moyen de laquelle ses suppôts espéroient amener insensiblement leur ami de Norman-

die, à s'adresser à moi et à me mettre dans la confidence de toute cette affaire ; ce qui réussit parfaitement, comme vous verrez par la suite de cette correspondance.)

---

*Lettre de sœur Suzanne, à M. le marquis de Croismare.*

Monsieur, maman Madin m'a remis les deux réponses dont vous m'avez honorée, et m'a fait part aussi de la lettre que vous lui avez écrite. J'accepte, j'accepte. C'est cent fois mieux que je ne mérite ; oui, cent fois, mille fois mieux. J'ai si peu de monde, si peu d'expérience, et je sens si bien tout ce qu'il me faudroit pour répondre dignement à votre confiance ; mais j'espère tout de votre indulgence, de mon zèle et de ma reconnoissance. Ma place me fera, et maman Madin dit que cela vaut mieux que si j'étois

faite à ma place. Mon Dieu que je suis pressée d'être guérie, d'aller me jetter aux pieds de mon bienfaiteur, et de le servir auprès de sa chère fille en tout ce qui dépendra de moi ! On me dit que ce ne sera guère avant un mois. Un mois ! c'est bien du tems. Mon cher monsieur, conservez-moi votre bienveillance. Je ne me sens pas de joie, mais ils ne veulent pas que j'écrive, ils m'empêchent de lire, ils me tiennent au lit, ils me noient de tisanne, ils me font mourir de faim, et tout cela pour mon bien. Dieu soit loué ! C'est pourtant bien malgré moi que je leur obéis.

Je suis avec un cœur reconnoissant, monsieur, votre très-humble et très-soumise servante.

*Signé* SUZANNE SAULIER.

A Paris, ce 3 mars 1760.

---

*Lettre de M. le marquis de Croismare à madame Madin.*

Quelques incommodités que je ressens depuis quelques jours, m'ont empêché, madame, de vous faire réponse plutôt, pour vous marquer le plaisir que j'ai d'apprendre la convalescence de mademoiselle Saulier. J'ose espérer que bientôt vous aurez la bonté de m'instruire de son parfait rétablissement que je souhaite avec ardeur. Mais je suis mortifiée de ne pouvoir contribuer à l'exécution du projet que vous méditez en sa faveur, que sans le connoître, je ne puis trouver que très-bon par la prudence dont vous êtes capable et par l'intérêt que vous y prenez. Je n'ai été que très-peu répandu à Paris, et parmi un petit nombre de personnes aussi peu répandues que moi, et les connoissances telles

que vous les désireriez ne sont pas faciles à trouver. Continuez, je vous supplie, à me donner des nouvelles de mademoiselle Saulier, dont les les intérêts me seront toujours chers.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 13 mars 1760.

---

*Réponse de madame Madin à M. le marquis de Croismare.*

Monsieur, j'ai fait une faute, peut-être, de ne pas m'expliquer sur le projet que j'avois; mais j'étois si pressée d'aller en avant! Voici donc ce qui m'avoit passé par la tête. D'abord il faut que vous sachiez que le cardinal de Fleury protégeoit la famille. Ils perdirent tous beaucoup à sa mort, sur-tout ma Suzanne qui lui avoit été

présentée dans sa première jeunesse. Le vieux cardinal aimoit les jolis enfans; les graces de celle-ci l'avoient frappé, et il s'étoit chargé de son sort. Mais quand il ne fut plus, on disposa d'elle comme vous savez, et les protecteurs crurent s'acquitter envers la cadette en mariant les aînées à deux de leurs créatures. L'un de ces protégés a un emploi considérable à Alby, l'autre la recette des aides de Castres, à trois lieues de Montpellier. Ce sont des gens durs, mais leur état dépend absolument de ceux qui les ont placés. J'avois donc pensé que si l'on avoit eu quelque accès auprès de madame la marquise de Castries, qui est Fleury de son nom, et qui s'est mise en quatre dans le procès de mon enfant, et qu'on lui eût peint la triste situation d'une jeune personne exposée à toutes les suites de la misère dans un pays étranger et lointain; cette dame, qu'on dit compatissante, eût agi auprès de

son mari ou de M. le duc de Fleury son frère, et nous eussions pu arracher par ce moyen une petite pension de ces deux beaux-frères qui ont emporté tout le bien de la maison, et qui ne songent guère à nous secourir. En vérité, monsieur, cela vaut bien la peine que nous revenions tous les deux là-dessus, voyez. Avcc cette petite pension, ce que je viens de lui assurer, et ce qu'elle tiendroit de vos bontés, elle seroit bien pour le présent, et point mal pour l'avenir, et je la verrai partir avec moins de regret. Mais je ne connois ni M. le marquis de Castries, ni madame son épouse, ni personne qui les approche, et ce fut l'enfant qui me suggéra de m'adresser à vous. Au reste, je ne saurois vous dire que sa convalescence aille comme je le desirerois. Elle s'étoit blessée au-dessus des reins, comme je crois vous l'avoir dit : la douleur de cette chûte qui s'étoit dissipée, s'est

fait ressentir ; c'est un point qui revient et qui passe. Il est accompagné d'un léger frisson en dedans, mais au pouls il n'y a pas la moindre fièvre ; le médecin hoche de la tête et n'a pas un air qui me plaise. Elle ira dimanche prochain à la messe ; elle le veut, et je viens de lui envoyer une grande capote qui l'enveloppera jusqu'au bout du nez, et sous laquelle elle pourra, je crois, passer une demi-heure sans péril dans une petite église borgne du quartier. Elle soupire après le moment de son départ, et je suis sûre qu'elle ne demandera rien à Dieu avec plus de ferveur que d'achever sa guérison, et de lui conserver les bontés de son bienfaiteur. Si elle se trouvoit en état de partir entre Pâques et Quasimodo, je ne manquerai pas de vous en prévenir. Au reste, monsieur, son absence ne m'empêcheroit pas d'agir, si je découvrois parmi mes connoissances quelqu'un qui pût quelque chose

auprès de madame de Castries ou de monsieur son mari.

Je suis avec une reconnoissance sans bornes pour elle et pour moi, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé* Moreau Madin.

A Versailles, ce 25 mars 1760.

*P. S.* Je lui ai défendu de vous écrire, de crainte de vous importuner; il n'y a que cette considération qui puisse la retenir.

*Lettre de M. le marquis de Croismare à madame Madin.*

Madame, votre projet pour mademoiselle Saulier me paroît très-louable et me plaît d'autant plus que je souhaiterois ardemment la voir dans son infortune assurée d'un état un peu passable. Je ne désespère pas de trouver

quelque ami qui puisse agir auprès de madame de Castries ; mais cela demande du tems et des précautions, tant pour éviter d'éventer le secret, que pour m'assurer la discrétion des personnes auxquelles je pense que je pourrois m'adresser. Je ne perdrai point cela de vue : en attendant, si mademoiselle Saulier persiste dans les mêmes sentimens, et si sa santé est assez rétablie, rien ne doit l'empêcher de partir ; elle me trouvera toujours dans les mêmes dispositions que je lui ai marquées, et dans le même zèle à lui adoucir, s'il se peut, l'amertume de son sort. La situation de mes affaires et les malheurs du tems m'obligent de me tenir fort retiré à la campagne avec mes enfans pour ménager un peu ; ainsi nous y vivons avec simplicité. C'est pourquoi mademoiselle Saulier pourra se dispenser de faire de la dépense en habillemens ni si propres ni si chers ; le commun peut suf-

fire en ce pays. C'est dans cette campagne et dans cet état uni et simple, qu'elle me trouvera, et où je souhaite qu'elle puisse goûter quelque douceur et quelque agrément, malgré les précautions gênantes que je serai obligé d'observer à son égard. Vous aurez la bonté, madame, de m'instruire de son départ, et de peur qu'elle n'eût égaré l'adresse que je lui avois envoyée, c'est chez M. Gassion, vis-à-vis la place royale, à Caen. Cependant si je suis instruit à tems du jour de son arrivée, elle trouvera quelqu'un pour la conduire ici sans s'arrêter.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 31 mars 1760.

---

*Lettre de madame Madin à M. le marquis de Croismare.*

Si elle persiste dans ses sentimens, monsieur ! En pouvez-vous douter ? Qu'a-t-elle de mieux à faire que d'aller passer des jours heureux et tranquilles auprès d'un homme de bien et dans une famille honnête ? N'est-elle pas trop heureuse que vous vous soyez ressouvenu d'elle, et où donneroit-elle de la tête, si l'asyle que vous avez eu la générosité de lui offrir, venoit à lui manquer? C'est elle-même, monsieur, qui parle ainsi, et je ne fais que vous répéter ses discours. Elle voulut encore aller à la messe le jour de Pâques; c'étoit bien contre mon avis, et cela lui réussit fort mal. Elle en revint avec de la fièvre, et depuis ce malheureux jour elle ne s'est pas bien portée. Monsieur, je ne vous l'enverrai point

qu'elle ne soit en parfaite santé. Elle sent à présent de la chaleur au-dessus des reins, à l'endroit où elle s'est blessée dans sa chûte ; je viens d'y regarder, et je n'y vois rien du tout. Mais son médecin me dit avant-hier, comme nous descendions ensemble, qu'il craignoit qu'il n'y eût un commencement de pulsation, qu'il falloit attendre ce que cela deviendroit. Cependant elle ne manque point d'appétit, elle dort, l'embonpoint se soutient. Je lui trouve seulement, par intervalles, un peu plus de couleur aux joues et plus de vivacité dans les yeux qu'elle n'en a naturellement. Et puis ce sont des impatiences qui me désespèrent. Elle se lève, elle essaie de marcher ; mais pour peu qu'elle penche du côté malade, c'est un cri aigu à percer le cœur. Malgré cela j'espère, et j'ai profité du tems pour arranger son petit trousseau.

C'est une robe de callemande d'Angleterre, qu'elle pourra porter simple jusqu'à la fin des chaleurs, et qu'elle doublera pour son hiver, avec une autre de coton bleu qu'elle porte actuellement.

Quinze chemises garnies de maris, les unes en batiste, les autres en mousseline. Vers la mi-juin je lui enverrai de quoi en faire six autres, d'une pièce de toile qu'on me blanchit à Senlis.

Plusieurs jupons blancs, dont deux de moi, de basin, garnis en mousseline.

Deux justes pareils que j'avois fait faire pour la plus jeune de mes filles, et qui se sont trouvés lui aller à merveille. Cela lui fera des habillemens de toilette pour l'été.

Quelques corsets, tabliers et mouchoirs de col.

Deux douzaines de mouchoirs de poche.

Plusieurs cornettes de nuit.

Six dormeuses de jour festonnées, avec huit paires de manchettes à un rang, et trois à deux rangs.

Six paires de bas de coton fins.

C'est tout ce que j'ai pu faire de mieux. Je lui portai cela le lendemain des fêtes, et je ne saurois vous dire avec quelle sensibilité elle le reçut. Elle regardoit une chose, en essayoit une autre, me prenoit les mains et me les baisoit. Mais elle ne put jamais retenir ses larmes quand elle vit les justes de ma fille. Eh! lui dis-je, de quoi pleurez-vous? Est-ce que vous ne l'avez pas toujours été? *Il est vrai*, me répondit-elle; puis elle ajouta: *à présent que j'espère être heureuse, il me semble que j'aurois de la peine à mourir. Maman, est-ce que cette chaleur de côté ne se dissipera point? Si l'on y mettoit quelque chose?* Je suis charmée, monsieur, que vous ne désapprouviez pas mon projet, et que

vous voyiez jour à le faire réussir. J'abandonne tout à votre prudence, mais je crois devoir vous avertir que M. le marquis de Castries fera la campagne, et qu'on part; que madame de Castries ira dans ses terres, et que dans sept ou huit mois d'ici nous serons bien oubliés. Tout passe si vîte d'intérêt dans ce pays-ci : on ne parle déjà plus guère de nous, bientôt on n'en parlera plus du tout. Ne craignez pas qu'elle égare l'adresse que vous lui avez envoyée. Elle n'ouvre pas une fois ses Heures pour prier, sans la regarder; elle oublieroit plutôt son nom de Saulier que celui de M. Gassion. Je lui demandai si elle ne vouloit pas vous écrire, elle me répondit qu'elle vous avoit commencé une longue lettre qui contiendroit tout ce qu'elle ne pourroit guère se dispenser de vous dire, si Dieu lui faisoit la grace de guérir et de vous voir; mais qu'elle avoit le pressentiment qu'elle

ne vous verroit jamais. *Cela dure trop, maman*, ajouta-t-elle, *je ne profiterai ni de vos bontés, ni des siennes : ou monsieur le marquis changera de sentimens, ou je n'en reviendrai pas.* Quelle folie, lui dis-je ! Savez-vous bien que si vous vous entretenez dans ces idées tristes, ce que vous craignez vous arrivera ? Elle dit : *que la volonté de Dieu soit faite.* Je la priai de me montrer ce qu'elle vous avoit écrit ; j'en fus effrayée, c'est un volume. Voilà, lui dis-je en colère, ce qui vous tue. Elle me répondit : *Que voulez-vous que je fasse ? ou je m'afflige, ou je m'ennuie.* Et quand avez-vous pu griffonner tout cela ? *Un peu dans un tems, un peu dans un autre. Que je vive ou que je meure, je veux qu'on sache tout ce que j'ai souffert*.... Je lui ai défendu de continuer. Son médecin en a fait autant. Je vous prie, monsieur, de joindre votre autorité à mes prières, elle vous regarde comme son cher

maître, et il est sûr qu'elle vous obéira. Cependant, comme je conçois que les heures sont bien longues pour elle, et qu'il faut qu'elle s'occupe, ne fût-ce que pour l'empêcher d'écrire davantage, de rêver et de se chagriner, je lui ai fait porter un tambour, et je lui ai proposé de commencer une veste pour vous. Cela lui a plu extrêmement, et elle s'est mise tout de suite à l'ouvrage. Dieu veuille qu'elle n'ait pas le tems de l'achever ici ! Un mot, s'il vous plaît, qui défende d'écrire et de trop travailler. J'avois résolu de retourner ce soir à Versailles, mais j'ai de l'inquiétude ; ce commencement de pulsation me chiffonne, et je veux être demain auprès d'elle, lorsque son médecin reviendra. J'ai malheureusement quelque foi aux pressentimens des malades ; ils se sentent. Quand je perdis M. Madin, tous les médecins m'assuroient qu'il en reviendroit ; il disoit, lui, qu'il n'en reviendroit pas, et le

pauvre homme ne disoit que trop vrai. Je resterai, et j'aurai l'honneur de vous écrire : s'il falloit que je la perdisse, je crois que je ne m'en consolerois jamais. Vous seriez trop heureux, vous, monsieur, de ne l'avoir point vue. C'est à présent que les misérables qui l'ont déterminée à s'enfuir sentent la perte qu'ils ont faite, mais il est trop tard.

J'ai l'honneur d'être avec des sentimens de respect et de reconnoissance pour elle et pour moi, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé*, MOREAU MADIN.

A Paris, ce 13 avril 1760.

---

*Réponse de M. le marquis de Croismare à madame Madin.*

Je partage, madame, avec une vraie sensibilité, votre inquiétude sur la

maladie de mademoiselle Saulier. Son état infortuné m'avoit toujours infiniment touché ; mais le détail que vous avez eu la bonté de me faire de ses qualités et de ses sentimens, me préviennent tellement en sa faveur, qu'il me seroit impossible de n'y pas prendre le plus vif intérêt : ainsi, loin que je puisse changer de sentimens à son égard, chargez-vous, je vous prie, de lui répéter ceux que je vous ai marqués par mes lettres, et qui ne souffriront aucune altération. J'ai cru qu'il étoit prudent de ne lui point écrire, afin de lui ôter toute occasion de s'occuper à faire une réponse. Il n'est pas douteux que tout genre d'occupation lui est préjudiciable dans son état d'infirmité; et si j'avois quelque pouvoir sur elle, je m'en servirois pour le lui interdire. Je ne puis mieux m'adresser qu'à vous-même, madame, pour lui faire connoître ce que je pense à cet égard. Ce n'est pas que je ne fusse

charmé de recevoir de ses nouvelles par elle-même; mais je ne pourrois approuver en elle une action de pure bienséance, qui pût contribuer au retardement de sa guérison. L'intérêt que vous y prenez, madame, me dispense de vous prier encore une fois de la modérer sur ce point. Soyez toujours persuadée de ma sincère affection pour elle, et de l'estime particulière et de la considération véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 25 avril 1760.

*P. S.* J'écris dans le moment à un de mes amis à qui vous pourrez vous adresser pour madame de Castries. Il se nomme monsieur Grimm, secrétaire des commandemens de M. le duc d'Orléans, et demeure rue Neuve-du-Luxembourg, près la rue Saint-Honoré, à Paris. Je lui donne avis

que vous prendrez la peine de passer chez lui, et lui marque que je vous ai d'extrêmes obligations, et que je ne desire rien tant que de vous en marquer toute ma reconnoissance. Il ne dîne pas ordinairement chez lui.

---

*Lettre de madame Madin à M. le marquis de Croismare.*

Monsieur, combien j'ai souffert depuis que je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire! Je n'ai jamais pu prendre sur moi de vous faire part de ma peine, et j'espère que vous me saurez gré de n'avoir pas mis votre ame sensible à une épreuve aussi cruelle. Vous savez combien elle m'étoit chère. Imaginez-vous, monsieur, que je l'aurai vue près de quinze jours de suite pencher vers sa fin au milieu des douleurs les plus aigues. Enfin, Dieu a pris, je crois, pitié d'elle et de moi.

La pauvre malheureuse est encore, mais ce ne peut être pour long-tems. Ses forces sont épuisées, elle ne parle presque plus, ses yeux ont peine à s'ouvrir. Il ne lui reste que sa patience, qui ne l'a point abandonnée. Si celle-là n'est pas sauvée, que deviendrons-nous. L'espoir que j'avois de sa guérison a disparu tout d'un coup. Il s'étoit formé un abcès au côté, qui faisoit un progrès sourd depuis sa chûte. Elle n'a pas voulu souffrir qu'on l'ouvrît à tems, et quand elle a pu s'y résoudre, il étoit trop tard. Elle sent arriver son dernier moment, elle m'éloigne, et je vous avoue que je ne suis pas en état de soutenir ce spectacle. Elle fut administrée hier entre dix et onze heures du soir. Ce fut elle qui le demanda. Après cette triste cérémonie, je restai seule à côté de son lit. Elle m'entendit soupirer, elle chercha ma main, je la lui donnai, elle la prit, la porta contre

contre ses lèvres, et m'attirant vers elle, elle me dit si bas que j'avois peine à l'entendre : *maman, encore une grace.* Laquelle mon enfant ? *Me bénir et vous en aller.* Elle ajouta : *Monsieur le marquis... ne manquez pas de le remercier.* Ces paroles auront été ses dernières. J'ai donné des ordres, et je me suis retirée chez une amie, où j'attends de moment en moment. Il est une heure après minuit. Peut-être avons-nous à présent une amie au ciel.

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé* MOREAU MADIN.

---

La lettre précédente est du 7 mai ; mais elle n'est point datée.

*Lettre de madame Madin à monsieur le marquis de Croismare.*

La chère enfant n'est plus ; ses

peines sont finies, et les nôtres ont peut-être encore long-tems à durer. Elle a passé de ce monde dans celui où nous sommes tous attendus, mercredi dernier, entre trois et quatre heures du matin. Comme sa vie avoit été innocente, ses derniers instans ont été tranquilles, malgré tout ce qu'on a fait pour les troubler. Permettez que je vous remercie du tendre intérêt que vous avez pris à son sort; c'est le seul devoir qui me reste à lui rendre. Voilà toutes les lettres dont vous nous avez honorées. J'avois gardé les unes, et j'ai trouvé les autres parmi des papiers qu'elle m'a remis quelques jours avant sa mort; ils contiennent, à ce qu'elle m'a dit, l'histoire de sa vie chez ses parens, dans les trois maisons religieuses où elle a demeuré, et ce qui s'est passé depuis sa sortie. Il n'y a pas d'apparence que je les lise sitôt; je ne saurois rien voir de ce qui lui appartenoit, rien même de ce que

mon amitié lui avoit destiné, sans ressentir une douleur profonde.

Si je suis jamais assez heureuse, monsieur, pour vous être utile, je serai très-flattée de votre souvenir. Je suis avec les sentimens de respect et de reconnoissance qu'on doit aux hommes miséricordieux et bienfaisans, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

*Signé*, MOREAU MADIN.

Ce 10 mai 1760.

---

*Lettre de M. le marquis de Croismare à madame Madin.*

Je sais, madame, ce qu'il en coûte à un cœur sensible et bienfaisant de perdre l'objet de son attachement, et l'heureuse occasion de lui dispenser des faveurs si dignement acquises, et par l'infortune et par les aimables

qualités, telles qu'ont été celles de la chère demoiselle qui cause aujourd'hui vos regrets. Je les partage, madame, avec la plus tendre sensibilité. Vous l'avez connue, et c'est ce qui vous rend sa séparation plus difficile à supporter. Sans avoir eu ce bonheur, ses malheurs m'avoient vivement touché, et je goûtois par avance le plaisir de pouvoir contribuer à la tranquillité de ses jours. Si le ciel en a ordonné autrement, et a voulu me priver de cette satisfaction tant desirée, je dois l'en bénir, mais je ne peux y être insensible. Vous avez du moins la consolation d'en avoir agi à son égard avec les sentimens les plus nobles et la conduite la plus généreuse. Je les ai admirés, et mon ambition eût été de vous imiter. Il ne me reste plus que le desir ardent d'avoir l'honneur de vous connoître et de vous exprimer de vive voix, combien j'ai été enchanté de votre grandeur d'ame, et avec

quelle considération respectueuse, j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 18 mai 1760.

Tout ce qui a rapport à la mémoire de notre infortunée m'est devenu extrêmement cher ; ne seroit-ce point exiger de vous un trop grand sacrifice, que celui de me communiquer les petits mémoires qu'elle a faits de ses différens malheurs ? Je vous demande cette grace, madame, avec d'autant plus de confiance que vous m'aviez annoncé que je pouvois y avoir quelque droit. Je serai fidèle à vous les renvoyer, ainsi que toutes vos lettres, par la première occasion, si vous le jugez à propos. Vous aurez la bonté de me les envoyer par le carrosse de voiture de Caen, qui loge au Grand-Cerf, rue Saint-Denis, à Paris, et part tous les lundis.

---

Ainsi finit l'histoire de l'infortunée sœur Suzanne de la Marre, dite Saulier. Il est bien triste que les mémoires de sa vie n'aient pas été mis au net; ils auroient formé une lecture très-intéressante. Après tout, M. le marquis de Croismare doit savoir gré à la perfidie de ses amis, de lui avoir fourni une occasion de secourir l'infortune avec une noblesse, un intérêt, une simplicité vraiment dignes de lui : le rôle qu'il joue dans cette correspondance n'est pas le moins touchant du roman.

On nous blâmera peut-être d'avoir hâté la fin de sœur Suzanne avec bien peu d'humanité; mais ce parti étoit devenu nécessaire à cause des avis que nous reçûmes du château de Lasson, qu'on y meubloit un appartement pour recevoir mademoiselle de Croismare, que son père vouloit faire sortir du couvent où elle avoit été depuis la mort de sa mère. Ces avis ajoutoient qu'on attendoit de Paris une femme-de-chambre, qui devoit en même tems jouer le rôle de gouvernante auprès de la jeune personne, et que

M. de Croismare s'occupoit à pourvoir d'ailleurs, la bonne qui avoit été jusqu'alors auprès de sa fille. Ces avis ne nous laissèrent pas le choix sur le parti qui nous restoit à prendre, et ni la jeunesse, ni la beauté, ni l'innocence de sœur Suzanne, ni son ame douce, sensible et tendre, capable de toucher les cœur les moins enclins à la compassion, ne purent la sauver d'une mort inévitable. Mais comme nous avions tous pris les sentimens de madame Madin, pour cette intéressante créature, les regrets que nous causa sa mort ne furent guère moins vifs que ceux de son respectable protecteur.

FIN DU TROISIEME ET DERNIER VOLUME.

